

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

RICHARD YUNG

**Sénateur des Français
établis hors de France**

Membre de la commission des lois
constitutionnelles, de la législation,
du suffrage universel, du règlement
et d'administration générale



COMPT E - R E N D U D E M A N D A T

A P R È S 4 A N S A U S É N A T

C A R N E T D E V O Y A G E

Année parlementaire 2004-2005

La Haye - 3 novembre 2004

Varèse - 19 novembre 2004

Sénégal - 7 au 9 décembre 2004

Bamako - 5 au 7 décembre 2004

Hong Kong - 6 au 8 janvier 2005

Taiwan - 8 au 11 janvier 2005

Tokyo - 11 au 14 janvier 2005

Pondichéry - 19 au 22 février 2005

Shanghai - 23 au 26 février 2005

Pékin - 27 février au 2 mars 2005

Bangkok - 2 au 4 mars 2005

Madagascar - 18 au 27 avril 2005

Nairobi - 27 au 29 avril 2005

Dublin - 4 et 5 mai 2005

Rabat - 16 mai 2005

Vienne - 23 et 24 mai 2005

La Haye

Le 3 novembre 2004, nous avons organisé **Pierre-Yves Le Borgn'** et moi, avec l'aide de **Laure Van Dijck**, une rencontre avec des membres du PS et de l'ADFE de La Haye. La renaissance de la section ADFE des Pays-Bas, après plusieurs années de déshérence, paraît maintenant en bonne voie et devrait être effective en Janvier 2005.

Le 4 novembre, j'ai rencontré des responsables de l'Association des fonctionnaires français de l'Office européen des brevets, qui m'ont exposé leurs problèmes pour faire valider leurs années de cotisations dans le système OEB de retraite.

J'ai également rencontré la Présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école française de La Haye, qui a attiré mon attention sur la croissance des frais de scolarité de leur école.

J'ai enfin profité de ce bref séjour pour prendre congé de mes anciens collègues de l'OEB.

Varèse

Le 19 novembre 2004, accompagné de **Robert Duchez** et d'**Anne-Marie Cordeil**, j'ai rencontré **Mme Lo-Gudice**, proviseur du Lycée de Milan.

J'ai également visité l'école européenne de Varèse, où j'ai parlé avec **M. Roulet**, professeur de français, et **M. Tremeur Denigot**, représentant du personnel. Les enseignants français se plaignent du manque d'intérêt de la France à leur égard. Ils ont en particulier peu d'inspections (par un inspecteur français) et donc peu de promotion. La France propose peu de détachements de professeurs (elle doit payer 2/3 du salaire qui est lui-même triple du salaire français). Il y a 350 enseignants français détachés dans les 12 écoles européennes.

J'ai visité le Centre Commun de Recherche d'Ispra. Le CCR a commencé comme un centre de recherche nucléaire créé dans le cadre d'Euratom et spécialisé dans la sécurité nucléaire. Il s'est orienté vers de nouvelles activités de recherche (7 instituts de recherche). Son budget est de 200 millions d'euros, financé par l'enveloppe du 6e programme – cadre de recherche. Il joue maintenant un rôle d'inspection dans différents domaines et fixe des normes techniques européennes.

J'ai rencontré les parents d'élèves de l'école de Varese, à l'invitation de **Mme Anna Silvano**, Présidente de l'association. Le principal problème invoqué a été celui de l'augmentation des frais de scolarité des parents d'élèves dits de type III (parents non fonctionnaires du CCR). Il existe un projet d'accroissement du minerval annuel de 3000 € actuellement, à 12000 € en 2010. La Commission prévoit de plafonner sa contribution globale avec l'appui des délégations nationales.

J'ai posé une question écrite au gouvernement (MAE, MEN) sur la position que la France défendrait au Conseil supérieur des écoles européennes.

Le Bureau Fédéral de la FFE s'est réuni le même week-end à Varèse sous la direction de notre Premier Secrétaire Fédéral, **Pierre Yves Le Borgn'** et abordé plusieurs points importants tels que le bilan des élections sénatoriales et la préparation du Projet fédéral.

Dakar

J'ai fait ma première mission en tant que Sénateur représentant les Français de l'étranger, du 5 au 10 décembre 2004, en Afrique de l'Ouest, à Bamako d'abord, à Dakar, ensuite.

Accueilli à Dakar le 7 octobre par la nouvelle Consule Générale, **Mme Geneviève Iancu** et notre camarade **Hassan Bahsoun**, conseiller à l' AFE, j'ai tout de suite rendu visite à **Habib Thiam**, ancien Premier Ministre socialiste que la Fédération des Français de l'étranger du PS avait reçu à Paris en 2002 lors de notre Convention Fédérale.

Le lendemain, **M. Jean-Didier Roisin**, notre Ambassadeur, m'a reçu et m'a donné un aperçu de la situation politique et générale du Sénégal ainsi que de l'Afrique de l'Ouest dont il est un fin connaisseur.

Nous avons enchaîné par une séance de travail au Consulat Général, où nous retrouvions, autour de **Mme Geneviève Iancu**, ses chefs de service ainsi que les quatre élus à

L'AFE (**MM. Richard Alvarez, Hassan Bahsoun, Dominique Brette et François Chappellet**). Il existe de toute évidence une volonté forte de la nouvelle équipe d'améliorer le fonctionnement du consulat, de raccourcir les délais, d'humaniser l'accueil.

Une brève visite à **M. Stéphane Romatet**, chef du Service de Coopération, nous a permis de faire le point sur l'action et l'aide de la France.

Un déjeuner à l'île de Gorée nous a ensuite permis de rencontrer le Premier Secrétaire de l'Ambassade, et le nouveau Consul Général à Saint Louis, **M. Michel Pasquier**.

Le soir une belle réception à la Résidence de l'Ambassadeur m'a permis de m'adresser aux 300 compatriotes invités et de m'entretenir avec nombre d'eux, en particulier un groupe des « rapatriés » de Côte d'Ivoire.

La matinée du lendemain a été consacrée à visiter les trois établissements scolaires assurant un enseignement français : Sainte Marie, le Lycée Mermoz et l'école Mariste de Han. Là encore les questions les plus importantes sont le manque de place et la croissance des frais d'écolage à la charge des parents. Le Lycée Mermoz a dû en plus prendre environ deux cents élèves de Côte d'Ivoire, pour le moment logés sous tente.

En soirée, nous avons une réunion de section du PS avec la participation de notre camarade **Adama Cissé** venu spécialement de Waoundé avec plusieurs des membres de la section. Nous avons débattu des problèmes du consulat mais aussi de la situation politique en France et du referendum interne du PS.

Merci à toutes et à tous pour votre accueil et votre amitié et, en particulier à **Hassan Bahsoun** qui m'a accompagné pendant cette visite.

Bamako

Au Mali, j'ai été accueilli par l'Ambassadeur, **M. Nicolas Normand** et le Consul Général, **M. William Bunel** ainsi que bien sûr par notre amie **Marie-Hélène Beye**, conseillère à l'AFE qui m'a accompagné dans toutes mes visites.

Le premier jour, nous avons commencé par une réunion de travail à l'ambassade qui a permis aux chefs de service (coopération culturelle, technique, militaire et sécurité) de présenter leurs activités. Le Mali bénéficie d'un soutien important de la France dans tous les domaines parce que c'est un des pays les moins avancés, et

qu'en même temps il a mis en place une véritable démocratie politique et parlementaire .

Nous avons ensuite visité le Lycée Liberté qui scolarise les enfants français et francophones jusqu'au bac, avec **M. Ruol**, proviseur, et **Mme Keïta**, présidente de l'association des parents d'élèves, gestionnaire de l'établissement. Comme pour beaucoup d'autres, les problèmes, liés au succès, sont d'une part la nécessité de s'agrandir avec les difficultés foncières et financières, et d'autre part la hausse des frais de scolarité que doivent payer les parents.

Après un déjeuner avec le Consul Général, les présidents de l'UFE, de l'ADFE, notre amie **Maryse Diarra** de l'Association française d'entraide, et **Marc Etienne**, notre second conseiller ADFE à l'AFE, nous avons tenu une large réunion avec une quarantaine de membres de l'ADFE et de la section PS, et débattu de la situation en Côte d'Ivoire, du referendum interne du PS, et des problèmes propres à la communauté française et franco-malienne.

Le soir une réception à l'Ambassade avec environ cinq cents invités m'a permis de rencontrer les différentes composantes de la communauté française.

La seconde journée a d'abord été consacrée à recevoir, avec **Marie-Hélène Beye**, les Français et Franco-Maliens (11) qui avaient demandé à me voir pour des dossiers personnels, ainsi que la section CGT qui m'a fait part des difficultés et demandes locales.

Nous avons ensuite visité les différents services du Consulat (état-civil, visas, emploi, social, affaires militaires) installé dans des locaux refaits et fonctionnels.

Une rapide visite à l'Agence Française de Développement (AFD) où le directeur, **M. Vavasseur**, nous a présenté les principales activités de son établissement (financement de la campagne cotonnière, aide aux collectivités locales, projets agricoles) ainsi que la réforme qui doit voir le transfert d'une partie importante des crédits actuellement géré par le SCAC . Cette réforme suscite des inquiétudes légitimes, en particulier sur les critères de choix et de gestion des crédits qui seront beaucoup plus ceux d'une institution financière de type Banque Mondiale et moins dans la perspective de l'aide au développement.

Un déjeuner à l'ambassade m'a permis de rencontrer un vingtaine de patrons d'entreprise françaises ou locales, et d'entendre leurs doléances quant aux difficultés particulières qu'ils rencontrent avec les administrations des douanes, du fisc, et les entorses à la concurrence auxquelles ils sont confrontés.

J'ai ensuite pu me rendre au Centre Médico-Social, dirigé par le **Docteur Doury**, et géré par le Consulat Général et par l'Association française d'entraide (AFE). Le centre offre toutes les prestations de premier niveau nécessaires aux personnes des services publics français et aux membres de l'AFE.

Une visite rapide au Centre Culturel Français Saint-Exupéry où la directrice, **Mme Nicole Seurat**, m'a présenté le programme de manifestations françaises et africaines organisées dans les prochains mois, ainsi que la belle bibliothèque de prêt.

Hong Kong

René Aicardi, conseiller à l'AFE de la circonscription, avait organisé cette visite et m'a accompagné de bout en bout avec Aude Yung de Prévaux (chargée de communication).

Nous avons avec plaisir invité Laurence Huret, également conseiller à l'AFE, à participer à plusieurs de nos visites.

Jeudi 6 janvier

Visite de l'Alliance Française avec **MM. Guyot**, Conseiller culturel, **Gaudeau**, Directeur général, **Mme Sirejols**, Directrice des études. Fondée en 1953, elle est très dynamique avec 5500 élèves, et de nombreuses demandes d'inscriptions insatisfaites. Elle est entièrement autofinancée et participe même à la mise place des nouvelles Alliances en Chine. Elle a bénéficié jusque-là de quatre postes d'expatriés, mais l'un d'entre eux a été récemment supprimé.

Je m'engage à intervenir auprès du MAE (DGCID et DRH) pour obtenir la restitution de ce poste.

L'Alliance publie un bimensuel « Paroles » à vocation culturelle, et participe à de nombreux événements culturels, parmi lesquels la « semaine du cinéma français » qu'elle organise elle-même. Elle a à ce titre de nombreux liens avec le SCAC du Consulat.

Visite au Lycée Victor Segalen

Rencontre avec **M. Genu**, Proviseur, **M. Lefoul**, Président du comité de gestion, **MM. Estève** et **Thierry d'Argenlieu**, représentants du personnel.

Le lycée compte 1300 élèves (800 Français, 100 Chinois, 300 autres) avec une section française, une section internationale (anglophone) et possibilité d'apprendre le mandarin renforcé. Il emploie 30 professeurs de langue anglaise et 80 professeurs français (10 expatriés, 30 résidents et 40 recrutés locaux).

Un nouveau projet de « Charte de Partenariat » est en discussion après avoir été suspendu en 2003. La principale crainte qui s'exprime à cet égard est la suppression des postes d'expatriés et leur transformation en contrats locaux :

- qui entraînerait une croissance forte des frais de scolarité déjà très élevés puisque les salaires et charges des enseignants seraient à la charge des parents ;
- les contrats des enseignants deviendraient des contrats de droit hongkongais et pourraient être transformés unilatéralement selon la politique décidée par le comité de gestion ;
- les détachés administratifs enseignants perdraient leurs liens avec le MAE (possibilité de retrouver leur poste, retraite, avancement).

J'interviendrai auprès de l'AEFE pour qu'elle me précise ses intentions et aider au maintien du statut public du lycée Victor Segalen et son conventionnement.

Visite au LEGCO

Rencontre avec **Martin Lee Chu Ming**, Q.C., S.C. et **David Li Kwok-Po**, deux des 60 membres du Conseil Législatif.

La moitié des membres de cette chambre sont élus par les communautés locales, les 30 autres représentent des organismes professionnels. Reflétant la société hongkongaise, 18 sont des hommes d'affaires. Martin Lee, membre du parti démocratique, milite pour plus de démocratie, l'objectif étant l'élection de tous les conseillers au suffrage universel pour 2007. Pékin s'oppose à cette demande, la jugeant prématurée, sans toutefois fixer d'échéances. D'autres motifs de divergences

sont évoqués avec la Chine par ces interlocuteurs qui, d'après leurs questions, connaissent bien la politique française.

Le soir visite d'une salle de sport et d'arts martiaux créée par notre camarade **David Santandreu** et dîner fort amical avec la section ADFE.

Vendredi 7 Janvier

Visite à la Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Hong Kong

Présentation des activités de CCIF par Mme **Pascale Dutronc**, Directrice générale (gm@fccihl.com), **MM. Paul Clerc-Renaud**, Président honoraire, **MM. Éric Mayer**, Secrétaire général, **M. Xavier Roux** du Crédit Agricole et **M. Pascal Fürth**, Conseiller commercial.

La CCIF a des activités de conseil, d'assistance et de surveillance économique. Elle édite plusieurs publications et organise de nombreux séminaires et événements. Les entreprises françaises sont très actives à Hong Kong et dans la zone mitoyenne de la Chine du Sud (Guangdong et Shenzhen) ainsi qu'à Macao, avec environ 450 implantations dont une centaine de PME.

La principale difficulté rencontrée est l'absence de convention fiscale entre la France et Hong Kong qui butte sur les échanges d'informations nécessaires secret bancaire.

La CCIF a mis en place un service « emploi » avec un demi-poste financé par le Consulat : 120 personnes ont été placées en 2004 dont 60 Français.

Visite de l'école enfantine « Lou Pitchoun » à Stanley Bay

Petite structure qui existe depuis une dizaine d'années et qui accueille pour un coût raisonnable les tout-petits, de 2 à 4 ans, animée par **Mme Nicole Tam** et son mari. Formule légère qui devrait être encouragée.

Centre d'études Françaises sur la Chine Contemporaine

Visite avec Mme **Patricia Batto**, editrice de la revue « Perspectives chinoises » et **M. Martin Fournier**, chercheur.

Le Centre occupe quatre chercheurs à temps plein et accueille de nombreux chercheurs visiteurs. Il fait partie du réseau des centres de recherche français à l'étranger du MAE et travaille avec le CNRS. Il concentre ses recherches sur les aspects économiques, politiques et sociaux des mutations de la Chine contemporaine, et publie une revue de référence : « Perspectives chinoises ».

Visite du Consulat Général

Autour de **M. Serge Mostura**, Consul général, **MM. Bruno Cadrillac**, Chef de la Mission économique, **Michel Guyot**, Conseiller culturel, **Jean-Luc Almeras**, Chef de chancellerie et **François Fensterbank**, attaché de presse (**M. Serge Popoff**, attaché de police, était retenu) ont présenté leurs services et leurs activités. Le Consulat comprend 65 personnes dans ses différents services, avec cette particularité qu'il n'est pas rattaché à l'Ambassade de Beijing mais directement au MAE.

La communauté compte 5200 immatriculés et sans doute près de 6000 Français. C'est une population très jeune et dynamique, en croissance constante. C'est la seconde communauté européenne après les Britanniques. Environ 100 000 Français visitent Hong Kong chaque année.

La Mission économique (19 personnes) fournit des prestations aux entreprises (facturées par Unifrance) et couvre les différents secteurs économiques par grands types de produits et services. Elle comprend aussi une représentation de l'AFII (Agence Française pour les Investissements Internationaux, c'est-à-dire les investissements étrangers en France), un service pour les Salons en France, un service d'Ubifrance presse).

Le service culturel (11 personnes) gère une enveloppe de l'ordre de 500 000 €. Il développe les liens entre les Universités françaises et leurs homologues hongkongaises et cherche à promouvoir la venue en France d'étudiants dans les secteurs porteurs d'emplois (écoles d'ingénieurs, tourisme et hôtellerie, ...). Il existe un bureau Edufrance pour aider les candidats dans toutes leurs démarches (190 visas étudiants délivrés en 2004). Le service édite aussi un annuaire de tous les anciens étudiants et élèves par nom et par discipline.

Plusieurs centres communs de recherche sont installés à Hong Kong dans des domaines comme la biotechnologie, les mathématiques et l'informatique. Le programme PROCOR finance plusieurs projets de recherche communs.

Enfin, le service est actif dans l'organisation d'activités artistiques (semaine du cinéma, « French May », expositions,...) et collabore avec l'Alliance Française.

Samedi 8 Janvier

Visite le matin du « Institute of languages » créé par **Christian et Dominique Chasset** pour développer l'enseignement du français il y a 20 ans, et qui permet en particulier aux tout jeunes enfants de s'initier à notre langue.

Taiwan

Avec **René Aicardi**, Conseiller AFE pour la zone et ancien résident à Taiwan.

Mme Élisabeth Laurin, Directrice de l'Institut français à Taipei qui représente la France en l'absence de relations diplomatiques, et **M. Jean-Paul Bechereau**, Secrétaire général de l'Institut, nous ont très aimablement organisé ces visites et accompagné dans la plupart d'entre elles.

Nous avons également eu le plaisir de rencontrer **MM. Jean Lohest**, le Directeur-adjoint de l'Institut et **M. Olivier Favry**, Secrétaire général du Service de coopération et d'action culturelle, par ailleurs chercheur et auteur.

8 Janvier

Dîner amical autour d'un canard laqué avec une vingtaine de membres de la section ADFE de Taipei, présidée par **Christophe Bagonneau** ; discussion sur la situation de la communauté française à Taipei.

9 Janvier

Conférences

Le matin, à la Librairie française « Le Pigeonnier, librairie du Quercy », dirigée par **Françoise Zylberberg**, conférence sur la vie politique en France et débat avec la participation des professeurs **Martina SU Hsiu-Hua**, **Chih-Chung WU**, **Kun-Yung WU** et **Tai-Lin CHANG**, francophones et Professeurs de sciences politiques.

Nous avons ensuite eu un échange de vues sur la manière d'encourager l'enseignement du français à Taiwan avec Mme **Pei-Wha Chi Lee**, Présidente de l'association des professeurs de français de Taiwan. **Christophe Bagonneau**, Délégué général de l'Alliance française. **Olivier Vaysset**, Conseiller culturel.

Ensuite **Aude Yung-de Prévaux** a présenté son livre « un amour dans la tempête de l'Histoire » et animé un débat sur la Résistance en France.

Ces discussions nous ont permis de rencontrer de nombreux Taiwanais francophones et francophiles.

Amicale des Familles Franco-Taiwanaises

Le soir, au restaurant « Indochine » à Tamshui, tenu par **Mehdi Picquart**, réunion et dîner avec l'Amicale des Familles Franco-Taiwanaises, animée entre autres par **MM. Benaïssa, Candela et Philippot** (et en Europe par **Alain Fontaine**, mon assistant parlementaire). La discussion a porté sur la gratuité de l'école française à l'étranger, les possibilités d'accéder à des bourses, et sur certaines conditions d'accès au programme FLAM. L'Amicale milite pour la gratuité de l'éducation française à l'étranger à la fois pour des raisons de principe et parce que les familles franco-taiwanaises, installées de manière permanente dans le pays, n'ont pas les moyens de payer un, voire plusieurs écolages à l'école TES et sont donc contraintes de mettre leurs enfants dans le système éducatif taiwanais.

J'ai expliqué ma position qui est que la gratuité, ou du moins une gratuité comparable à celle qui existe en France, doit être notre objectif. Mais la gratuité a déjà été promise dans le passé sans être suivie d'effets, même si le développement des bourses a été important depuis 1999. Comme le rapport des forces sur le plan électoral et associatif ne paraît pas nous donner la capacité d'arracher la gratuité (coût budgétaire de l'ordre de 600 millions d'€), je ne souhaite pas m'engager sur cet objectif dans la perspective de l'arrivée du PS au pouvoir en 2007



Il me paraît par contre plus sérieux de défendre une politique qui serait de faire baisser de moitié, en moyenne à travers le monde et les établissements de l'AEFE, la part prise en charge par les parents actuellement de 60% environ et de la ramener sur une mandature à 30%. C'est une politique que je suis prêt à défendre pour qu'elle soit incluse dans le projet du PS, si elle rencontre un certain soutien.

Le 10 Janvier

Taipei European School

Après avoir reçu une dizaine de Français de la communauté à Taiwan, **René Aicardi** et moi, accompagnés de **Mme Laurin** et de **M. Olivier Vaysset** (Conseiller culturel), nous nous sommes rendus à l'Ecole Européenne (TES) pour visiter la section française. Son directeur, **M. Patrick Layet**, nous a expliqué l'historique qui a abouti à la création d'une école originale, pilote et très avancée, regroupant les écoles britannique, allemande et française.

Les principales difficultés rencontrées sont les suivantes

- coûts de scolarité élevés (de 5000 à 10000 €), excluant de fait, malgré les bourses, une partie des élèves potentiels ;
- rapprochement progressif à conduire pour les statuts des enseignants des trois sections ;
- financement d'ici deux ans du nouveau campus européen pour l'école.

M. Nixon, responsable administratif de l'école, nous a exposé les projets de développement, avec en particulier l'achat d'un terrain pour le futur campus européen.

Nous avons ensuite reçu les représentants français au Comité de gestion de l'école (**MM. Dubruel et Boileau**), puis les parents d'élèves de la section française

(**Mmes Ailloud-Cavelier, Furno, Zhang, Mauran et Pivon**), qui nous exprimé le souhait que le cycle supérieur du secondaire prépare au baccalauréat européen plutôt qu'au baccalauréat international, peu reconnu en France.

Nous avons enfin rencontré les représentants des enseignants français (**Mmes Simon, Roy, MM. Guyot, Benoist et Zullo**) avec les quels nous avons évoqué la question des détachements, car l'école n'étant pas conventionnée n'est pas reconnue comme une école étrangère.

Ministère des Affaires étrangères

Nous avons ensuite été reçus au Ministère des Affaires étrangères (2, Kaitakelan Road, Taipei), par **M. Ouyang Jui-hsiung**, vice-ministre des affaires étrangères, chargé des questions européennes, entouré de ses collaborateurs **MM. Robert C.Y. Sa**, spécialiste de la France et **Hung-Chi Lu**. Il a exprimé le très vif souhait de voir s'intensifier les relations entre Taiwan et la France, au plus haut niveau possible. Il souhaite un soutien des partenaires européens dans deux questions qui préoccupent Taiwan : la possible levée de l'embargo sur les armes à destination de la Chine, et l'aspiration de son gouvernement à devenir membre de l'OMS.

Vœux à la communauté française

Le soir une réception était offerte par **Mme Laurin** aux représentants de la communauté française à l'Hôtel Sherwood, ce qui m'a permis de présenter mes vœux pour 2005 et de rencontrer de nombreux compatriotes souvent engagés dans les affaires. Les entreprises françaises sont regroupées au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie française à Taiwan, dirigée par **M. Claude Soucaille**.

Rencontre avec la section PS

J'ai enfin participé à une réunion de section PS avec 15 camarades et sympathisants regroupés autour de **Kamel Benaïssa**, le secrétaire de section. Nous avons parlé du référendum sur le Traité Constitutionnel européen puis de la gratuité de l'enseignement français à l'étranger, thème cher à plusieurs camarades (voir plus haut), et enfin de la préparation du projet socialiste dans la FFE.

Le 11 janvier

Rencontre avec une députée du DPP

En compagnie de **Mme Laurin**, de **M. Mac Donald**, chef de la délégation de la Commission Européenne, de **M. Laplanche**, son adjoint, de **M. Aicardi**, nous avons eu un petit-déjeuner autour de **Mlle Bi-Khim Hsiao**, députée du DPP (Democratic Progressive Party) pour Taipei. Mlle Bi-Khim Hsiao qui défend la ligne politique du Président **Chen Shui-bian**, a expliqué que celui-ci chercherait probablement à constituer une coalition au parlement entre son parti (le DPP) et le People First Party (PFP) puisqu'il n'y a pas la majorité. Il n'est par contre pas obligé de nommer un Premier Ministre du Kuo Min Tang (KMT), parti majoritaire.

Elle a mentionné le projet de réforme constitutionnelle qui amènera une réduction du nombre de députés du Yuan de 220 à 110, et le changement du mode de scrutin . La tenue d'un référendum qui se prononcerait sur l'indépendance de Taiwan est toujours prévue mais nécessite la mise en œuvre d'une procédure politique et constitutionnelle complexe.

Elle a ensuite fait part de sa grande inquiétude par rapport à l'adoption par le Parlement chinois (Beijing) d'une loi dite contre les activités sécessionnistes, qui mettrait en danger la sécurité de tous les responsables taiwanais, en particulier lorsqu'ils voyagent.

Tokyo

Mardi 11 Janvier

Voyage de Taïwan à Tokyo en compagnie de **René Aicardi**. Accueil par **M. Henry Bertrand-Pradviel**, Consul, et **Jean-Louis Bazi**, Président de l'ADFE Japon. Dîner avec les membres présents du Bureau de la section ADFE.

Mercredi 12 Janvier

Présentation du Consulat de France à Tokyo

Le matin, accompagné de **MM. Aicardi** et **Bazi**, réunion de travail avec le Consul et **M. Philippe Le Corre**, son adjoint. Présentation de la communauté française du Japon, essentiellement concentrée à Tokyo. Forte de 6800 personnes dont 5500 à Tokyo, jeune, dynamique, pour une majorité binationale ou engagée dans des mariages binationaux. Peu de chômage ou de cas nécessitant une prise en charge sociale. La Chancellerie vit un moment difficile de grande activité avec l'aide à apporter aux pays victimes du tsunami ainsi qu'aux familles françaises de Tokyo qui ont été touchées, la réorganisation du consulat qui a entre autres centralisé la délivrance de tous les visas (au total 30000 par an) au Japon.

Rencontre à l'Ambassade

Discussion avec **M. Jean-Pierre Thébault**, Ministre-conseiller, sur le plan de sécurité en cas de catastrophe naturelle (tremblement de terre ou tsunami) constitué par une soixantaine de chefs d'îlots et par des moyens adéquats de communication.

Nous avons ensuite été reçus à la résidence, très belle maison de style japonais, par l'Ambassadeur, **M. Bernard de Montferrand**, qui nous a décrit les principaux axes des relations franco-japonaises : une reprise économique et des exportations japonaises, accompagnée d'une réforme en profondeur ; une crainte devant le développement de la Chine y compris sur le plan militaire ; le sentiment que l'Europe s'intéresse plus à celle-ci qu'au Japon ; une méfiance, en l'absence de traité de paix, mieux gérée vis-à-vis de la Russie et de son Extrême-Orient (problème des îles Kouriles) ; une grande visibilité pour la France dans le domaine de la culture et l'art de vivre, et la découverte progressive mais lente de ses capacités économiques et technologiques en dehors de l'industrie du luxe qui reste motrice ; le développement considérable des accords avec des Universités françaises (plus de 300 accords) ; le souhait de mettre « plus de contenu » dans ces relations. Un désir aussi de jouer un plus grand rôle international, d'où la revendication d'un siège permanent au Conseil de Sécurité.

Pour la communauté française, **M. de Montferrand voit** trois sujets de préoccupations et d'action :

- sensibiliser de manière constante nos concitoyens à la mise en œuvre du plan de sécurité en cas de catastrophe naturelle ;
- le plan 2010 concernant le lycée qui pose la question de son statut juridique, de son ouverture à la société japonaise mais aussi à d'autres langues et cultures, la maîtrise voire la baisse nécessaire des frais de scolarité payés par les parents ;
- la mise en place de la nouvelle convention de sécurité sociale franco-japonaise (voir plus loin).

Puis déjeuner autour de l'Ambassadeur, avec les deux conseillers AFE, **Mme Moréchand** et **M. Aicardi**, les Ministres-conseillers et Conseillers de l'ambassade, le Consul, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française du Japon, **M. de Mestier du Bourg**, **M. Thenez**, le Proviseur du lycée.

Le reste de la matinée comme l'après-midi, présentation des différents secteurs d'activité de l'ambassade :

- l'encouragement aux investissements japonais en France par **M. Jacques Maleval**, représentant de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux qui promeut ceux-ci en France
- notre action culturelle sous ses différentes formes : l'enseignement français, la recherche en sciences humaines, les échanges de jeunes, la coopération universitaire, le livre et l'enseignement du français, la musique, par **M. Jean-Louis Mucchielli**, Conseiller culturel et professeur en Sorbonne, son adjointe, Mme **Emmanuelle Pavillon** et leurs collaborateurs (**Mmes Brigitte Proucelle, Françoise Guelle, MM. Pierre Koest, Lilian Savy**)
- notre action dans le domaine scientifique par **M. Michel Israël**, Conseiller scientifique et professeur des Universités, avec les différents secteurs : électronique, biotechnologies, santé, matériaux, espace. Le bureau du CNRS pour le Japon organise les échanges et les programmes de recherche communs au CNRS et aux laboratoires–universités japonais. Enfin, il existe un projet d'échanges des jeunes

J'ai ensuite rendu visite à mes anciens collègues de l'Office japonais des brevets (**MM. Ono, Moryia et Sakurai**) avant de participer le soir à un forum-débat à l'Institut français avec la communauté française (avec **Mme Moréchand, M. Aicardi**, conseillers AFE et animée par **M. Etienne Barral**, Président de l'Association Passerelle et Vice-président de l'ADFE). Parmi les sujets traités : la réforme du mode de représentation politique des Français à l'étranger, l'enseignement français au Japon et les coûts de scolarité parmi les plus élevés du monde, comment accroître la participation aux élections.

Agréable buffet dînatoire ensuite à la brasserie de l'Institut qui nous a permis de rencontrer un grand nombre de nos compatriotes.

Jeudi 13 Janvier

Visite du Lycée Franco-Japonais de Tokyo

Visite de l'établissement de Fujimi pour le primaire

Rencontre avec **M. Thenez**, Proviseur ; **M. Rabier**, Directeur du primaire, **M. Habert**, Intendant.

Discussions montrant la place comparative occupée par le Lycée franco-japonais de Tokyo dans les établissements en gestion directe de l'AEFE : en particulier, lourdeur de la gestion financière et humaine, coût des écolages parmi les plus élevés du monde, nécessité de donner un statut juridique de droit japonais qui permette de régler la question fiscale, aux élèves d'obtenir une carte de transports scolaires et d'intéresser les pouvoirs publics japonais à la gestion de l'école. Visite de l'école, de son CDI et de sa cantine (assez chère, à plus de 10 € le repas).

Rencontre avec les enseignants du primaire et les représentants syndicaux et délégués du personnel. Parmi les questions évoquées, le soutien psychologique aux élèves, le fait que les contrats locaux ne comportent pas de grille ni de couverture sociale, la disparition des postes AEFE, le développement du nombre de TNR, la non transparence des bulletins de salaires et les pertes qu'entraînent le double change yen/euro puis euro/yen (remboursement des salaires résidents).

Visite de l'Institut Franco-Japonais de Tokyo

Visite suivie d'un déjeuner avec M. **Soulillou**, le Directeur et ses collaborateurs
Il existe une antenne à Yokohama

L'Institut a une double vocation : l'enseignement du français comme langue étrangère en direction du public japonais, avec, au-delà des cours de langues, une série de cours thématiques (au total 4600 élèves) ; des activités culturelles extrêmement variées visant à faire connaître la France (projections de films, ateliers, débats, expositions, conférences, spectacles). L'Institut héberge aussi le bureau Edufrance qui aide les étudiants japonais désirant se rendre en France, le bureau export de la musique française et celui d'Unifrance Film.

Rencontre avec les enseignants (plusieurs titulaires de l'Education Nationale, une quarantaine de contrats locaux) qui se plaignent de la dégradation de leurs conditions contractuelles (rémunération à la baisse, nombre d'heures à la hausse). Outre la nécessité pour eux de se faire mieux entendre, que ce soit par leurs représentants élus ou syndicaux, je propose que nous réfléchissions, dans le cadre de l'actualisation de rapport Dauge sur l'action culturelle extérieure de la France, à la définition des conditions minima que devraient comporter les contrats locaux, à l'étranger, quand l'employeur est l'état français.

L'après midi, visite du site de Ryuhoku qui abrite le cycle secondaire du LFJT.
Rencontre avec les associations de parents d'élèves puis avec les enseignants.
Discussion portant sur les mêmes préoccupations que celles exprimées le matin.

Le soir cérémonie des vœux aux associations françaises à l'Ambassade.
Dîner avec les amis de l'ADFE.

Vendredi 14 Janvier

Dès potron-minet, réunion, présidée par l'Ambassadeur, sur le projet de convention franco-japonaise en cours de négociation. La Convention vise :

- à faciliter la liquidation des retraites pour celles et ceux qui ont travaillé et cotisé dans l'un ou l'autre pays, en étant des salariés relevant de l'autre ;
- à faciliter la protection sociale pour les détachés.

Ce serait le premier accord de ce genre entre la France et le Japon et l'un des tout premiers avec un pays de l'OCDE.

Les problèmes qui restent à régler sont :

- les aspects fiscaux
- la définition exacte de la notion de salarié
- la vérification des traductions
- le calendrier de ratification

Remarque importante :

Si vous avez cotisé au Japon dans le passé, ou si vous envisagez de procéder à la liquidation de vos droits à la retraite acquis au Japon, prenez l'attache du Consulat de France à Tokyo avant toute décision.

Mission économique / MM. Jean Yves Bujon (Ministre-conseiller) et **Stéphane Austry** (Conseiller financier)

Le poste du Japon est l'un des plus importants avec 65 agents consacrant leur activité pour moitié aux fonctions régaliennes et pour moitié aux services aux entreprises.

Informations sur la situation économique au Japon

L'économie japonaise est repartie à la croissance il y a environ deux ans, après une dizaine d'années de stagnation, voire de déflation, dues au gonflement puis à l'explosion des bulles spéculatives immobilières et financières. Le principal moteur : les exportations, en particulier vers la Chine, devenue le principal pays d'exportation et d'importation. A son tour l'investissement des entreprises s'est relancé, à la suite de l'amélioration significative de la situation financière et du bilan des entreprises,

sorties de leur endettement. La consommation des ménages est, elle, restée constante, avec un revenu disponible réduit sous les contraintes salariales fortes accompagnées du développement d'un chômage relatif (développement du temps partiel).

Dans cette situation plutôt favorable, les problèmes structurels restant sont les suivants :

- le vieillissement de la population avec la difficulté d'assurer le financement de la protection sociale;
- le développement du travail à temps partiel ;
- la dégradation des finances publiques (déficit - 6,5% du budget, endettement public - 160 % du PIB) ;
- une politique constante de taux d'intérêt faibles à court comme à long terme.

Les relations économiques avec la France se caractérisent par une grande stabilité dans les domaines et les produits, et la difficulté de développer l'implantation de nos PME.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Française du Japon

MM. **De Mestier du Bourg**, Président, **Jean-Marc Lisner** et **Michel Lachaussée**, premier Vice-président, **Luc Drevet**, Directeur général, **Mme Gwenola Malhomme** et M. **Bilel Boucheta**, responsables de l'activité emploi-formation.

La CCIFJ compte actuellement 550 entreprises membres et s'est fixé un objectif de 600 pour les prochaines années, en accueillant plus d'entreprises japonaises.

Avec 18 personnes, elle fournit un soutien aux PME pour leur implantation au Japon ; elle édite plusieurs publications dont la revue « France Japon éco » ; elle gère un service emploi-formation qui a placé 65 personnes (un site Internet, une association des jeunes pour le développement des stages).

Une des principales difficultés rencontrées par les entreprises françaises et européennes est le taux élevé de change de l'euro contre le yen (1 euro pour 90 yen à l'origine, 1 euro pour 140 yen aujourd'hui).

Rencontre au Parti Démocrate (The Democratic Party of Japan)

Mme **Yoriko Madoka**, Sénatrice, Ministre du Shadow Cabinet, M. **Satoshi Shima**, Député, membre de la direction nationale, Mme **Kozué Kitsukawa**, responsable adjointe du département international, Mme **Alison Burnicle**, collaboratrice.

Ce contact nous a permis de procéder à un tour d'horizon des principales questions d'actualité, de la gestion de crise et des catastrophes naturelles au Japon. J'ai indiqué le désir du PS de développer ses contacts avec les partis politiques au Japon et formulé une invitation à visiter le PS et le Sénat à Paris.

Le Parti démocrate est né d'une scission du parti socialiste japonais, encore actif il y a une dizaine d'année mais réduit aujourd'hui à sa plus simple expression. Il est le principal parti d'opposition au Japon.

Maison Franco-Japonaise / Mme Françoise Sabban, Directrice (Bureau français)

La MFJ est une fondation privée japonaise créée, côté français, en 1924 par Paul Claudel, alors ambassadeur de France, et qui héberge un bureau français et un bureau japonais.

Le bureau français offre d'excellentes conditions de travail et de recherche à trois pensionnaires (pour deux à trois ans) dans différents domaines d'études japonaises et chinoises. Il organise aussi des séminaires de recherche, un séminaire de méthodologie, des réunions-débats et met à disposition un des plus importants fonds documentaires japonais en langue française (40 000 volumes). Il édite une Lettre d'information et publie la revue de recherche « Ebisu ». Il accueille également le bureau de représentation du CNRS.

Pondichéry

Arrivé le 18 Février au soir, je suis accueilli par M. **Michel Séguy**, Consul général, qui très aimablement est venu me chercher à Madras-Chennai.

Samedi 19 février

Nous descendons vers le Sud et vers Pondichéry par la route côtière, et longeons à plusieurs reprises les camps de tentes qui abritent les pêcheurs et les populations côtières dont les habitations ont été détruites par le raz-de-marée. On compte approximativement 8 000 morts pour cette partie de la côte sud-est de l'Inde, sans compter, pour les survivants, la destruction de leurs outils de travail : filets de pêche et bateaux.

Je suis reçu à l'arrivée par nos amis : **Couppoussamy Jean**, président de l'ADFE, **Radjavelou Nara**, secrétaire général et secrétaire de la section PS, **Velangany Manuel**, président de l'Association des parents d'élèves, **Bertrand Mohanaradj**, vice-président de l'APE et président de l'ASLIP, **Bernard Boubady**, trésorier de l'ADFE, et **Cojandé Dubaille**, ancien délégué au CSFE, et beaucoup d'autres dont je m'excuse de ne pas donner les noms.

Le soir une grande réunion publique a été organisée, rue Bussy. Plus de 250 personnes présentes, dont des représentants venus spécialement de Yanaon et Karikal, autres ex-comptoirs des Indes françaises. **Couppoussamy Jean**, **Radjavelou Nara** et **Cojandé Dubaille** développent à la tribune les liens d'amitié entre la France et Pondichéry, ainsi que leur engagement pour les idées de la gauche défendues par le PS.

Je parle de nos propositions pour les temps à venir, en particulier l'élection de députés, puis de la préparation du referendum, avec la nécessité de mobiliser les électeurs et les électrices puis de les convaincre de voter oui.

Je suis également porteur de messages d'amitié et de solidarité de François Hollande et de Pierre-Yves Le Borgn', ainsi que d'un don de 1 000 € de la FFE pour aider au rachat de filets de pêche pour les pêcheurs qui ont perdu leur matériel dans le tsunami. Les responsables de la FFE et de l'ADFE utiliseront cet argent en coordination avec les ONG déjà actives.

Il faut noter le bon fonctionnement des secours du gouvernement indien, qui finance en grande partie le rachat de barques de pêche et de filets, ainsi que la reconstruction des maisons, à condition qu'elles soient éloignées de plus de 500 mètres du rivage. Les pêcheurs, organisés en un puissant syndicat, poursuivent en ce moment une grève de la pêche, pour contraindre le gouvernement fédéral à confier l'administration de la reconstruction au gouvernement de l'Etat du Tamil-Nadu. Un grand mouvement de solidarité s'exprime par de nombreuses actions d'ONG et donations. La communauté française de Pondichéry n'est pas restée à l'écart et s'est montrée très active.

Nous recevons ensuite les questions et les doléances de la salle sur différentes questions, comme les délais trop longs pour les transcriptions d'actes de mariage, l'avenir de l'école de Karikal que nous devons soutenir, la taxe de légalisation des signatures...

Un dîner amical nous réuni ensuite à l'hôtel Ananda.

Dimanche 20 février

Le matin, cérémonie émouvante au monument aux morts français pour rendre hommage aux Français de Pondichéry tombés pour la France, en présence de tous les portedrapeaux et des associations civiles et militaires. Les hommes de Pondichéry ont été parmi les premiers à rejoindre la France Libre après l'appel du 18 Juin.



Nous nous réunissons ensuite pour une journée de travail à l'hôtel Annamalai avec les deux sections PS et ADFE. Nous y avons un débat sur les questions déjà évoquées la veille : transcription des mariages, majorations de pension pour enfants, hausse demandée de l'allocation de solidarité, conditions d'adhésion à la CFE.

A cette occasion, M. **Couppoussamy Jean**, en sa qualité de président de l'ADFE, fait la proposition suivante de candidatures pour l'élection à l'AFE de 2006 :

Radjavelou Nara avec comme suppléant **Bertrand Mohanaradj**, et **Velangany Manuel** avec comme suppléant **Bernard Boubady**.

Candidatures de personnalités militantes, engagées depuis plusieurs années dans l'action associative, et marque d'un grand renouvellement et rajeunissement. Une équipe capable de changer et moderniser la représentation de Pondichéry qui en a fort besoin. **Cojandé Dubaille** apporte son soutien à cette proposition. Pour ma part, je félicite l'ADFE de Pondichéry de préparer ainsi la prochaine élection, qui devrait voir un siège de conseiller, sinon les deux, revenir à l'ADFE. Cette proposition doit être approuvée par une Assemblée Générale des adhérents de l'ADFE. Je propose enfin que **Cojandé Dubaille** soit président du Comité de soutien.



Le soir, visite de la société « Le Réveil Social » dirigée par **Cojandé Dubaille** où plus de 100 personnes nous accueillent. Le Réveil social est une société de bienfaisance, créée en 1907, qui offre des cours de langues et de dactylographie presque gratuits, ainsi que des secours pour les plus démunis. Son budget dépend des contributions de ses membres et des dons.

Lundi 21 février

Visite du Lycée Français de Pondichéry

Très ancien établissement, le plus ancien du réseau français (1826), avec l'école primaire, le collège et le lycée, soit en tout environ 1 000 élèves et 60 enseignants (15 expatriés, 22 résidents, 23 contrats locaux qui ont un contrat indexé sur les prix - voire plus- et bénéficient de la protection sociale). L'établissement, que M. **Irrmann** et Madame l'intendante me font visiter, est en gestion directe. Occupant des bâtiments historiques prestigieux, il est bien équipé sur le plan informatique, tant pour le primaire que pour le secondaire. Les bureaux et les chaises sont par contre à bout de souffle et mériteraient d'être changés, les salles d'être refaites (coût estimatif : 90 000 € pour l'ensemble des classes). Plus grave, les travaux pour la réinstallation du primaire (six nouvelles classes, cuisine et réfectoire), qui doit quitter les locaux en fin de bail avec St Joseph de Cluny, ne sont financés que pour le gros œuvre, et le fonds de roulement de l'établissement ne permet pas un complément de financement. Il en est de même pour un terrain de sport qui manque cruellement. Le recours au « sponsoring » et aux dons qui est maintenant le leitmotiv du MAE est illusoire.

Je rencontre brièvement les deux délégués des élèves de terminale, qui me font part de leurs soucis sur la meilleure manière de présenter leur dossier pour accéder à un établissement d'enseignement supérieur en France.

Je rencontre ensuite deux enseignants, élus du Conseil d'établissement, MM. **Delpart** et **Lagcé**. Ils soulignent la qualité et l'engagement des élèves, et m'expliquent la filière technique qui a été mise en place, avec des BEP en secrétariat, comptabilité et électrotechnique (qui permettent de passer ensuite éventuellement en 1^{ière} SST) et les BTS (comptabilité-gestion, action commerciale et, à venir, pré-presse). Avec la réforme de la filière SST devenant STG (sciences et techniques de gestion), l'accent est davantage mis sur la gestion, avec un niveau plus élevé.

Rencontre enfin avec les représentants des parents d'élèves (une réunion de travail aura lieu plus tard) et avec l'Association des anciens élèves.

Il faut noter l'existence d'une association dirigée par **Bertrand Mohanaradj** qui gère un foyer accueillant les élèves en pension. Cette association très méritante connaît toutefois de sérieuses difficultés, le nombre de pensionnaires étant insuffisant pour permettre l'équilibre financier, à défaut même d'une meilleure qualité. Aucune aide ne semble pouvoir être dégagée, et la crainte d'une fermeture existe sérieusement. Les mêmes parents d'élèves ont également entrepris de sauvegarder une école primaire à Karikal, la présente école, tenue par les Sœurs, devant fermer. Un projet a été préparé et soumis à l'AEFE et aux autorités diplomatiques. Il reste à trouver le financement et le meilleur mode de gestion.

Nous avons ensuite une brève rencontre avec M. **Bailleul**, conseiller pédagogique, chargé d'inspection, qui nous présente les établissements AEFE de sa zone et leurs principaux problèmes.

Alliance Française

Nous sommes accueillis par les membres du Conseil d'Administration dont son président, le Dr **V. Nallam**, et son directeur général, M. **Alain Thomas**. L'Alliance compte 1 200 élèves, en augmentation de plus de 30% en trois ans, avec une très grande variété de cours, et 12 enseignants (FLE). Le budget de 60 000€ est couvert à 75% par les élèves et à 25% par une subvention du MAE (Association pour le développement de la pensée française)

Visite de l'École Française d'Extrême-Orient (EFEO)

Dominic Goodall, directeur des études, en l'absence du directeur M. **Verellen**, nous explique les objectifs de l'institut qui fait partie de l'EFEO, rattachée au ministère de la Recherche, qui gère 17 établissements de Recherche spécialisés en Extrême-Orient. Celui de Pondichéry est spécialisé dans les langues anciennes sanscrit et tamil, accueille des chercheurs-visiteurs et met à leur disposition un fonds documentaire unique. Les recherches portent aussi sur l'analyse des inscriptions et des bâtiments historiques de l'Inde du Sud. L'Institut comprend sept spécialistes du sanscrit et sept tamoulisants, plus quatre chercheurs d'Europe. Le budget provient essentiellement du MNER (environ 120 000 € par an)

Visite du Consulat Général de Pondichéry

En compagnie de M. le Consul général et du Consul adjoint, j'ai visité les services du Consulat général et rencontré les chefs de service : état-civil, visas, affaires militaires, transcriptions, communications, actes notariés.

Le consulat doit gérer une communauté de 6700 immatriculés (au 31 décembre 2004), dont une centaine d'expatriés, légèrement à la baisse. L'essentiel de la population est à Pondichéry, 545 vivent à Karikal, 267 à Auroville et 267 à Chennai (Madras). Pour mener ses tâches, le Consulat dispose de 45 agents dont 13 expatriés et 14 contrats locaux tamoulisants.

Les services du Consulat reçoivent environ 100 personnes par jour. La plupart des postes de travail ont été doublés d'un agent tamoulisant car une partie significative de la population française ne parle pas le français.

Les principales difficultés sont :

- Les délais de transcription, de 18 à 30 mois, en grande partie dus aux lenteurs des services d'état-civil indiens, qui ne répondent pas aux demandes de confirmation des actes. Ces vérifications sont nécessaires pour éviter en particulier les mariages de complaisance dont le seul but est l'obtention de la nationalité française par le conjoint non français (le plus souvent féminin). Il y a un véritable trafic mafieux et d'influence, basé sur la corruption et les fausses informations, qui ne saurait être toléré dans une République de Droit. En même temps les demandeurs honnêtes et sincères devraient effectivement obtenir une réponse dans un délai acceptable
- La nécessité de former le personnel à des tâches très spécialisées
- Le manque général de moyens.

Institut Français de Pondichéry

L'Institut Français de Pondichéry est un des Instituts de recherche les plus importants du ministère des Affaires étrangères. Créé en 1955 par le professeur **Jean Filliozat**, il est à la fois le conservateur des études et des recherches françaises sur l'Inde, sur ses religions et sur ses langues, et un centre d'études et d'observation pour l'Inde moderne. Sous l'impulsion de son directeur, le docteur Jean-Pierre Muller, il s'est récemment réorganisé autour de trois grands thèmes : savoirs et patrimoine culturel indiens, dynamiques sociales contemporaines, environnement et développement durable. Il existe un projet commun avec l'EFEO dans le domaine de l'indologie. L'IFP, qui va célébrer son cinquantenaire fin février, développe des partenariats avec des institutions indiennes et cherche à diversifier ses financements grâce à des contrats et des soutiens extérieurs.

Le soir nous sommes reçus au Foyer du Soldat, institution ancienne, présidée par **Jean Couppoussamy**, qui offre des cours de français gratuits (un programme FLAM mis en place par l'ADFE) et distribue des aides de l'Office des anciens combattants

Cette visite est suivie d'une réception de la communauté française donnée par le consulat, qui me permet d'en rencontrer d'autres membres éminents. Dans mon discours, je souligne que la France fera toujours son devoir envers ses « enfants » de Pondichéry, mais qu'en même temps les Français de Pondichéry doivent se tourner vers l'avenir et définir ensemble un projet pour ce « petit bout de France », en particulier en définissant des relations nouvelles avec l'Inde, l'Etat du Tamil Nadou et la région de Pondichéry.

Un dîner indien nous réunit avec l'Association des parents d'élèves et nous permet d'échanger des propos d'amitié.

Mardi 22 février

Je prends congé avec émotion de mes nouveaux amis du Comité d'accueil et d'organisation, puis avec M. le Consul général nous prenons la route pour Chennai (Madras).

Nous retrouvons au restaurant La Madeleine une dizaine de chefs d'entreprises françaises installées à Chennai : MM. **Petrone** (Saktthi-chaussures), **Jacquot** (Degremont-eau) et **Fabre** (Fashions International-Fabre), Madame **Malavika Rao** et M. **Jean-François Lesage** (atelier de broderies d'ameublement de très haut niveau), ainsi que M. **Elbaz**, directeur de l'Alliance Française (3 000 élèves) et Madame **Raja M. Kausalya Devi**, Consul honoraire de France à Chennai.

Parmi les questions évoquées :

- les difficultés et la lourdeur du système administratif indien ;
- le manque de liaison aérienne avec la France ;
- d'une façon plus générale, le manque de présence française dans l'économie ;
- la nécessité d'encourager l'installation de nouvelles entreprises françaises (il n'en existe que 22 dans l'Inde du Sud). Ceci passe par une action énergique des services économiques français, mais aussi par la représentation indienne en France.

Je suggère aux entrepreneurs de se regrouper pour faire valoir leur point de vue, et agir ensemble, soit par un club, soit en réanimant la Chambre de commerce franco-indienne de Madras.

L'idée d'encourager des cours de formation professionnelle en français, en utilisant l'infrastructure de Pondichéry, est évoquée. Ces cours pourraient être orientés dans le domaine du textile et de l'hôtellerie (projet à suivre).

Shanghai

Je rejoins à Shanghai notre ami **René Aicardi**, le conseiller élu représentant la circonscription à l'Assemblée des Français de l'étranger dont j'ai déjà pu apprécier, lors d'une précédente visite en Asie, la connaissance de la Chine et des communautés françaises de la région où il réside depuis 30 ans. **Marc Lamy**, attaché de coopération universitaire, nous accompagne avec compétence dans les visites du premier et second jour.

Mercredi 23 février

Alliance Française

Nous sommes accueillis par **Claire-Lise Dautry**, directrice, et son adjoint **Jean-Noël Petit**. L'Alliance Française de Shanghai a été créée en 1992 sous l'égide de l'Alliance Française et de l'Université de Hongkou. Elle est installée dans un bâtiment récemment refait à neuf dans un style qui allie subtilement l'ancien et le moderne, la culture chinoise et la culture française. Une médiathèque offre une bibliothèque, des films vidéo et DVD, en consultation et en prêt, dans un cadre très agréable. Elle connaît un succès considérable avec 3 600 inscriptions en 2004 pour les cours de Français, une bonne fidélisation des étudiants, beaucoup de débutants très motivés (53 % vont obtenir un visa pour aller en France), 15 types de cours. Avec un budget de 800 000 euros par an l'Alliance s'autofinance à 98%, pour les 2% manquants une subvention finance des actions de diffusion culturelle à la demande du service culturel. Pour son enseignement, l'AF dispose de 22 enseignants français et de 10 enseignants chinois. Ils ont un contrat de droit chinois avec protection sociale maladie (CFE ou équivalent), les congés payés et un 13ème mois, un voyage AR par an en France et un crédit de formation professionnelle. Nous rencontrons quelques enseignants qui nous confirment les bonnes conditions du travail pédagogique, la motivation de leurs étudiants. Leur principal souci est l'absence de régime retraite. C'est une question que nous évoquerons avec la direction de l'Alliance. Celle-ci est consciente de l'importance de la question. Il s'agit non seulement des coûts mais de savoir si l'AF souhaite avoir un corps d'enseignants stables, plus motivés encore dans leur travail, ou bien un système où de jeunes enseignants viennent se former pendant un an avant d'aller vers d'autres institutions d'enseignement. Nous soulèverons la question avec les différents responsables de l'AF à Beijing et à Paris. L'AF travaille étroitement avec le Service de coopération culturelle et organise des événements dans le cadre des activités culturelles françaises : ciné-club, expositions, débats, événements autour d'un artiste, ...

Jeudi 24 février

école et lycée

MM. **Aicardi**, **Lamy** et moi-même visitons l'école maternelle de **Hong Mei Lu**. Nous rencontrons **Rose-Marie Marchais**, directrice de la « section française » de l'école franco-allemande, et Mme **Moreno**, intendante.

L'école scolarise 150 enfants de 3 à 6 ans, essentiellement français, avec une croissance forte liée au développement de la communauté française. Une initiation orale au français, anglais et chinois est faite. Il existe un « turn over » rapide des enfants scolarisés.

Visite au site de Jin Hui Lu qui comprend les écoles primaire et secondaire françaises, et l'école allemande. Nous y rencontrons Mme **Perrin**, responsable du secondaire.

L'école française scolarise 670 élèves sur l'ensemble des cycles jusqu'au baccalauréat, l'école allemande ayant 500 enfants, plus 150 au Kindergarten.

Le primaire fait l'objet d'un conventionnement avec l'AEFE, le secondaire est

seulement homologué, ce qui signifie des mises à disposition d'enseignants par le MEN-MAE mais pas de contribution financière. Le corps enseignant comprend neuf résidents et 27 contrats locaux, plus 21 dans le primaire, dont les conditions d'emploi semblent, selon leurs dires, satisfaisantes, sauf pour les titulaires du MEN qui sont obligés de se mettre en congé sans solde.

Après avoir visité la classe de sciences physiques de Mme **Yi-Durand** (1ère S), nous rencontrons les parents d'élèves, des enseignants et les délégués des élèves puis, pour déjeuner, Dr. **Jürgen Schumann**, directeur de l'école allemande, **Pascal Gauch** (vice-président) et **Aline Aupy** (secrétaire) du Comité de Gestion (CG) français.

Il existe un CG pour chacune des écoles française et allemande, et un CG commun pour le projet d'Euro-campus, une nouvelle école franco-allemande dans des locaux bien adaptés et dotés de toutes les technologies modernes. Le coût est de 18,5 millions de dollars financés essentiellement sur prêts bancaires. Il sera demandé aux parents pour chaque enfant une taxe de construction de 2500 dollars pour les « individuels » (20% des enfants), et de 5 000 dollars (80% des enfants) pour les expatriés en entreprise ou institutionnels. Cette taxe sera remboursable au départ de l'enfant. Les frais de scolarité vont de 3 000 à 8 500 dollars par an et par enfant. Ceux qui ne peuvent s'acquitter de ces écolages, et on imagine qu'il puisse y en avoir, peuvent demander une bourse (25 actuellement).

Le projet comprend aussi un rapprochement pédagogique entre les deux écoles au niveau des contenus et des pédagogies. C'est une ambition véritablement européenne, en avance même sur ce que nous pouvons connaître en Europe : le début d'un rapprochement de nos systèmes d'éducation secondaire, voire primaire. Est-ce un symbole si les premiers pas de ce rapprochement sont faits en Chine ? Il reste que la route sera longue. Il semble d'une part que les objectifs ne soient pas clairement fixés par l'AEFE et son équivalent allemand, et que d'autre part les parents et la majorité des enseignants n'aient qu'une vue très partielle du projet, ce qui est préoccupant dans la mesure où ils doivent y participer pleinement. René Aicardi et moi-même nous nous proposons d'évoquer la question avec l'AEFE qui doit jouer un rôle moteur pour faciliter, avec l'Inspection et l'Inspection générale, les adaptations pédagogiques, celles des programmes et des rythmes scolaires.

L'après-midi, visite sous la conduite de Mme **Babule** du chantier de l'Euro-campus, dont le gros œuvre est terminé et qui promet d'être un bâtiment bien adapté et moderne, premier résultat de la collaboration entre les parents d'élèves allemands et français.



Vendredi 25 février

Chambre de commerce et d'industrie française

Responsable communication : **Caroline Vignon-Penard**

Petit-déjeuner à la Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Shanghai, animée par **Rémi Paul**, vice-président, en présence du Consul général, **Jean-Marin Schuh** et d'une trentaine de chefs ou représentants d'entreprises françaises (liste disponible).

M. **Paul** rappelle que la croissance chinoise est de 11 à 14 % pour la 14^{ème} année consécutive, que Shanghai est l'avant-garde de ce mouvement, et que la communauté française a, en quelque sorte, suivi cette croissance en passant de 50 membres en 1990 à 5 000 en 2004. Elle est devenue la troisième communauté de Shanghai, à égalité avec l'Allemagne, derrière le Japon (30 000), les états-Unis (10 000).

La discussion porte sur les questions suivantes

- il existe encore des « réserves » considérables de croissance : de grands chantiers d'infrastructures, des secteurs comme l'informatique, les services.
- il ne s'agit pas de la seule ville de Shanghai (20 millions d'habitants) mais d'une suite ininterrompue, sur 300 km de Nankin à Ningbo en passant par Zhangzhou et Hangzhou, de villes, d'usines et unités de production de toutes sortes, et comprenant 200 millions de personnes : « l'atelier du monde ».
- dans des secteurs de plus en plus nombreux la Chine n'a plus besoin de la technologie occidentale, dans d'autres des transferts de technologie et de « know-how » sont encore possibles (par ex. l'informatique)
- Il existe de gros besoins en matière de formation professionnelle, surtout à des niveaux de qualification élevés, mais les jeunes chinois doués sont plus attirés par une formation supérieure aux Etats-Unis et en Allemagne. La France toutefois a fait et fait aujourd'hui des efforts considérables dans ce domaine : 1 700 chinois sont formés en France chaque année et tout un système de sélections les oriente vers les formations les plus adaptées.
- le développement des PME françaises se fait soit parce qu'elles doivent suivre la demande du donneur d'ordres pour lequel elles travaillent (par ex. la sous-traitance automobile) soit sur des initiatives plus individuelles.

Consulat Général de France

La circonscription consulaire comprend les trois provinces de Jiangsu (70 millions d'habitants), Anhui (62), Zhejiang (45) et la municipalité autonome de Shanghai (40). Nous visitons, en compagnie de **Jean-Marin Schuh**, **Jean-Matthieu Bonnel**, consul général adjoint et de M. **Bouchardy**, vice-consul, le service des visas (30 000 par an avec six postes d'accueil) puis le service administratif et social pour la communauté française : état-civil, transcriptions, actes notariés, ...

Comme dans d'autres postes, il y a un nombre significatif (50) de transcriptions de mariages qui sont en attente à Nantes.

Avec la croissance rapide de Shanghai, le poste est confronté à des cas de plus en plus nombreux de difficultés, voire de détresse sociale. Il semble que les secours financiers ou autres ne soient pas accessibles ou disponibles. Il est nécessaire que la DFAE revoie ses procédures.

Le service des passeports se plaint d'autre part que les préfectures françaises qui délivrent les passeports inscrivent les enfants sur celui d'un des parents, ce que les autorités chinoises refusent pour l'octroi du visa, obligeant ainsi le consulat à établir de nouveaux passeports. Une coordination entre les services de ministère de l'Intérieur et celui des Affaires étrangères serait nécessaire. Il en est de même depuis la loi Sarkozy de Novembre 2003 qui rend obligatoire pour un visa la saisie des empreintes digitales. Le requérant doit comparaître en personne, ce qui pose problème à ceux qui sont domiciliés loin du Consulat.

Attaché de coopération universitaire

Une structure originale, quoique complexe, a été mise en place pour sélectionner et orienter les étudiants chinois candidats à des études en France. Sous l'autorité du service culturel de l'Ambassade, un « Centre de Coopération Culturelle et Linguistique » (CCCL) a été créé, doté de l'autonomie financière. Cet établissement est habilité à recevoir les paiements des candidats (2 000 par an, montant : 1 500

Yuans soit 150 euros). Le service finance le « Centre d'Évaluation Linguistique et Académique » (CELA), dont la responsable est **Anne Evenou**. Il instruit les dossiers des candidats, tous déposés en ligne, puis procède aux entretiens de sélection (1 500) avec un taux de refus de 8%. Les candidats sont aidés dans leur orientation par un bureau Edufrance logé au même endroit. (**Philippe Cinquini, Xia Yilan**).

Cette « privatisation » est justifiée par la croissance considérable des demandes que les moyens habituels du Consulat ne permettent plus de suivre. La moitié des étudiants choisissent une filière « gestion-économie ». Les écoles d'ingénieurs sont bien représentées aussi avec quatre pôles (Paris–Tec, écoles centrales, écoles des Mines, n+i). Il existe aussi un projet de sélection des meilleurs élèves des lycées de Shanghai en vue de les intégrer dans les classes « prépa » des grands lycées parisiens.

Un déjeuner avec l'ensemble des chefs de service nous a permis de faire le point en particulier avec **Claude Hudelot**, attaché culturel et de **Michel Bauderon**, attaché scientifique (description de leurs activités sur le site du consulat).

Mission Economique

Louis-Michel Morris, chef de la mission économique et conseiller économique et commercial, expose l'évolution récente de l'économie dans la région, les activités de son service, et la démarche à suivre pour réussir une implantation d'entreprise à Shanghai (texte de la présentation ci-jointe).

La ME comprend 20 personnes dont 10 expatriés, et cherche en particulier à aider les PME dans leurs projets. Elle recherche aussi des importateurs français pour les entreprises en Chine. Elle abrite enfin le bureau « Chine » de l'AFII (Agence Française pour les Investissements Internationaux) qui s'occupe d'amener des investisseurs étrangers en France. Comme la plupart des missions économiques, elle est organisée en quatre secteurs : 1) biens de consommation, santé, affaires juridiques ; 2) agro-alimentaire, emballage, services ; 3) biens d'équipement, NTIC et 4) énergie, environnement, chimie.

Le soir, M. et Mme **Schuh** donnent une réception pour 250 membres de la communauté française. Y participent aussi une délégation du Conseil Régional de Bourgogne menée par **Marie F. Muller**, vice-présidente chargée des questions internationales.

Samedi 26 février

Visite de quartiers anciens et historiques de Shanghai sous la conduite éclairée d'**Anne Reuillat**.

Pékin

Dimanche 27 février

René Aicardi et moi-même sommes invités à dîner par **Paul Jean-Ortiz**, le Ministre-conseiller, en compagnie de **Benoit Guidée**, premier secrétaire, dans un restaurant de cuisine tibétaine au design très moderne, très significatif des tendances actuelles à Pékin. Nous parlons surtout de la situation politique de la Chine et de l'évolution de ses relations internationales.

Lundi 28 février

Ambassade de France

Séance de travail avec **Paul Jean-Ortiz**, Ministre-conseiller, **René Aicardi**, Conseiller à l'AFE, **Odile Pierquin**, Présidente de l'ADFE, **Frédéric Beraha**, Conseiller culturel, **Isabelle Marquez**, Consul et Mme **Siv Leng Chhuor**, Premier secrétaire, qui a organisé très aimablement et très efficacement notre séjour.

Consulat

Isabelle Marquez passe en revue la situation de la communauté française de Pékin (2500 immatriculés, et un nombre important de non immatriculés, en croissance rapide (+15% par an). C'est une communauté jeune, composée en majorité de familles avec enfants, en mutation, plus composite, et qui commence à connaître des problèmes d'emploi, de santé. Pour être mieux armé, le consulat va être classé Consulat général. Un service emploi a été créé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (450 entretiens, 56 Français placés en 2004). Une subvention de 20 000 € pour les trois services emploi de Pékin, Shanghai et Canton a été demandée.

En compagnie de mon ancien collaborateur **Nam Ngo Thien**, devenu Attaché de propriété intellectuelle auprès de la Mission Economique Française, je me rends ensuite au SIPO, l'office chinois des brevets où nous rencontrons M. **Wang**, le Commissioner (directeur général) et faisons le point de la situation de la propriété industrielle avec **Tian Li Pu**, deputy commissioner, **Lu Giao Liang** et Mlle **Wang Wen Bei**.

Le Conseiller culturel **Frédéric Beraha** nous invite à déjeuner avec l'Attachée de coopération pour le français **Claire Saillard**, le Proviseur du lycée **Jean-Jacques Elbisser**, le Directeur du Centre culturel **Patrick Michel**, le Délégué général de l'Alliance française en Chine **Alain Rechner**, le Directeur de l'antenne franco-chinoise de sciences humaines et sociales **Jean Luc Domenach**, et le Secrétaire général du Service culturel (SCAC) **Michel Chanoux**.

Claire Saillard présente son activité qui consiste à favoriser l'enseignement du français dans les écoles et dans les universités en Chine où la deuxième langue est optionnelle. Elle nous parle aussi du projet « des élites » qui consiste à intégrer en terminale française les meilleurs élèves en mathématiques des lycées chinois, projet qui a rencontré quelques difficultés dues au faible niveau de français de ces élèves.

école primaire et lycée français

Après la visite de l'établissement une rencontre s'est tenue regroupant tous les acteurs de la communauté scolaire, parmi lesquels le Proviseur **Jean-Jacques Elbisser**, l'Intendante Mme **Devries**, l'Association des parents d'élèves, **Vincent Dennery**, Président du conseil d'administration, un représentant des personnels, le comptable. Le président du Conseil d'administration, après avoir attiré notre attention sur le rythme de croissance moyen des effectifs (7 % par an), a présenté le projet de construction du nouveau lycée 2007, dont le coût est évalué à 3 millions d'euros et pour lequel l'AEFE apportera une contribution s'élevant à 1,5 millions d'euros, et les différentes hypothèses envisagées quant au choix du terrain et à la forme pédagogique. Au cours de la discussion, deux approches sont nettement apparues : les tenants de l'intégration du nouveau lycée dans l'enceinte diplomatique de notre nouvelle ambassade, et les tenants d'une implantation à l'extérieur. La réflexion est appelée à être approfondie sur plusieurs points : choix du site de construction, montage financier franco-allemand dans le cadre d'un campus européen, maintien des maternelles sur leur lieu géographique actuel... Mais toutes les parties, conscientes de la lourde responsabilité qui leur incombe eu égard à l'ampleur de l'enjeu, affirment à l'unisson que, le moment venu, il conviendra de dégager un consensus, trouver un

accord pour la concrétisation de ce projet ambitieux et nécessaire, engageant l'avenir des élèves, et, au-delà, de notre présence en terre pékinoise.

CCPPC (Conférence consultative politique du peuple chinois, la chambre haute) et **Académie diplomatique** (24 Zhanlan Road 100037 Beijing)

Rencontre avec M. **Wu Jianmin**, ancien ambassadeur en France au début des années 2000, président de « China Foreign Affairs University », du Bureau International des Expositions (Paris), et vice-président du comité pour les Affaires étrangères du CCPPC. M. **Wu Jianmin** a commencé par brosser un panorama des positions chinoises sur les grandes questions internationales, en particulier la nécessité pour la France et la Chine de ne pas se laisser enfermer dans un monde unipolaire. La Chine considère que d'ici une trentaine d'années (c'est-à-dire une génération), elle sera sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis d'Amérique pour la puissance économique et la puissance militaire. Nous assisterons donc à l'émergence progressive de ce second pôle mondial dans les prochaines années. Il est clair que c'est à l'Europe de savoir si elle est prête à faire l'effort d'unité et de rassemblement qui lui permettrait de redevenir un (troisième) acteur dans les affaires du monde.

J'ai défendu la conception d'une diplomatie et d'une politique de sécurité européennes qui seraient construites à quelques uns, par ceux des pays qui le veulent réellement, dans le cadre des coopérations dites renforcées prévues dans le futur Traité constitutionnel européen.

J'ai également évoqué la difficulté que nous avons à définir actuellement une relation satisfaisante avec une Russie partagée entre une tentation européenne qui est sa voie évidente vers la prospérité économique, et la conscience, légitime, qu'elle a d'être une puissance mondiale.

M. **Wu Jianmin** a souligné les inquiétudes qui existent encore en Chine vis-à-vis du Japon, premier partenaire économique et voisin, mais aussi ancienne puissance de l'axe et envahisseur de la Chine, qui n'a pas encore mené son travail de mémoire et de responsabilité historique.

Nous avons enfin évoqué les activités nombreuses du groupe sénatorial d'amitié entre les deux pays.

Visite au Dr **Gao Lulin** et au Dr **Chang**. Le Dr. **Gao Lulin**, fondateur du système chinois moderne de protection de la propriété industrielle et de l'Office chinois des brevets avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant de nombreuses années. Il a fondé et dirige maintenant avec le Dr **Chang** IPeast qui est un des premiers cabinets de conseil en propriété industrielle et intellectuelle de Chine.

Dîner chez notre amie **Odile Pierquin**, Présidente de l'ADFE Pékin. Rencontre avec plusieurs artistes, journalistes et acteurs de la coopération culturelle franco-chinoise.

Mardi 1er mars

Centre culturel français

Il est installé dans un très beau bâtiment construit par l'architecte **Jean-Marie Charpentier** (également architecte de l'opéra ultra moderne de Shanghai) et inauguré en Octobre 2004. Il offre 4000 m² de surface à plusieurs des acteurs de l'action culturelle : l'Alliance Française, un centre de services et d'orientation pour les étudiants (CELA et Eudance) chinois, le Bureau des Musiques Actuelles. Le rez-de-chaussée offre les structures nécessaires : une médiathèque, un auditorium, une cafétéria, une très belle librairie « l'arbre du voyageur » dirigée par le libraire et éditeur français Jean-Jacques Augier, qui a précédemment dirigé les éditions Balland et POL et vient de reprendre un réseau de 500 librairies chinoises.

Le CCF est le premier centre culturel d'un pays tiers à avoir été créé en Chine en vertu d'un accord de réciprocité signé entre les deux pays en 2002. Il devait respecter deux types de contraintes :

- Intégrer l'existant, c'est-à-dire l'Alliance Française, les bureaux Edufrance et CELA, la bibliothèque qui existait dans les locaux du SCAC, les différentes activités du SCAC et du CCCL (centre de coopération culturelle et linguistique) établissement doté de l'autonomie financière
- Autofinancer le projet à travers le CCCL, le CELA, et la recherche de financements tiers

Ainsi une structure originale sur le plan juridique, le CCCL, a été mise en place, qui est l'ossature des différentes activités et services (sauf l'Alliance Française qui garde sa personnalité spécifique) et des instances communes de gestion et de programmation. Apparaît ainsi un centre culturel d'une nature tout à fait différente et nouvelle : une maison commune prestatrice de services aux organismes qui mettent en œuvre la politique culturelle française et aussi, par nécessité et par proximité, coordinatrice de ces actions.

Il faut toutefois souligner que les coûts très faibles de construction en Chine, l'existence de réserves budgétaires ont permis l'autofinancement du projet dans des conditions qui n'existeront pas nécessairement ailleurs. Il n'est donc par certain que le modèle soit reproductible.

Alliance Française de Pékin

Nous sommes reçu par **Alain Rechner**, le Délégué général, et par **Jean-Pierre Dumont**, le Directeur-adjoint de l'Alliance de Pékin.

Mission Economique

La Mission Economique a été durement éprouvée par la disparition de M. **Letocard**, son chef de mission, et son épouse, lors du tsunami du 26 décembre. Nous présentons ici à tous les agents de la Mission l'expression de notre sympathie attristée.

Christian Benoit, adjoint au chef de mission, que je retrouve après l'avoir connu en poste à Munich, nous présente les sept secteurs d'activité et leurs responsables. La ME organise différentes manifestations comme par exemple un salon sur les arts français de la Maison avec plusieurs centaines d'exposants (en collaboration avec Ubifrance).

Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Chine

Déjeuner à la Brasserie Flo avec Mme **Juliette Yanitch**, Directrice-générale adjointe représentant le président nouvellement élu **Jean-Claude Germain** et Mme **Florence Gomez**, directrice-générale, retenus, MM **Nam Go Yhien**, Attaché de propriété intellectuelle, et **Alban Yung**, correspondant de la Mission Economique à ChengDu (Sichuan).

Mme Yanitch présente les activités de la CCIFC qui comprend 720 membres et qui couvre toute la Chine :

- promotion des entreprises françaises en Chine (réseau Cap Chine, journées d'information, missions collectives)
- publications (annuaire, le magazine « connexions »)
- formation et recrutement de personnel
- un service emploi qui a placé l'an dernier 70 Français et 100 chinois, fonctionnant avec un agent à Pékin, deux à Shanghai et ½ à Canton. Une subvention de 20 000 euros pour 2005 a été demandée au MAE. Je ferai tout mon possible pour qu'elle soit versée
- un service formation avec une formation continue en informatique, management, comptabilité et secrétariat
- une prestation de services en domiciliation d'entreprises

La CCIFC emploie plusieurs VIE (Volontaires Internationaux en Entreprise) dont le coût est de 1800 à 2000€/mois. Ils ont une protection sociale, leur employeur est exonéré de charges, ils sont gérés par Ubifrance.

Réception de la communauté à la Résidence

Philippe Guelluy, Ambassadeur et son épouse avaient invité une centaine de ressortissants français de divers secteurs d'activité avec lesquels nous avons pu nous entretenir.

Dîner avec la section PS et ADFE réunies : débat sur le referendum, sur la situation politique et sociale en France et sur les échéances dans la région.

Mercredi 2 mars

En compagnie de **Claire Saillard**, attachée linguistique et d'**Odile Pierquin**, Présidente de l'ADFE Pékin, nous nous rendons à l'Université des langues étrangères de Pékin (Beijing Foreign Studies University, dite aussi Bei Wai), créée en 1941 par Mao Tsé Tong dans les grottes du Yunnan et développée à partir de 1949 avec la coopération soviétique.

Le Dr **Fu Rong**, professeur de français et Mme **Chen Liyu**, Directrice adjointe du département de Français (fawen en langue chinoise) nous présentent ce département qui compte 300 étudiants pour des cycles de quatre ans pour la licence à 7 ans et plus pour les doctorants. Le centre est jumelé avec l'université de La Rochelle, celle d'Aix Marseille III, l'IEP Paris et l'ENS Ulm. La France offre 21 bourses de thèses. Le niveau est considéré comme un des meilleurs de Chine et le taux d'emploi des étudiants à la sortie est de 100%. Il existe un Centre d'études suisse et un centre québécois, mais pas de centre français, ce qui est certainement dommageable pour la « lisibilité » de notre coopération. Cela nécessiterait la création et le financement d'une bibliothèque. Nous avons ensuite été reçus par le professeur Mme **Chen Naifang**, Présidente de l'Université, qui souligne son désir de développer les relations avec des établissements universitaires français, et ce dans deux directions :

- vers les établissements les plus prestigieux (grandes écoles, études doctorales, post-doctorales)
- vers des universités « normales » pour des échanges de un à trois ans, si possible en s'associant aux grands programmes européens comme Erasmus.

Sur un plan plus général, le français est étudié actuellement par environ 40 000 personnes en Chine, essentiellement dans les Universités (175 offrent des cours) et dans les Alliances Françaises, peu dans les études secondaires (38 lycées dans la filière francophone). Il y a environ 10 000 étudiants chinois en France et le budget de coopération linguistique est de 1,2 million d'euros.

Déjeuner de clôture à la Résidence avec, autour de l'Ambassadeur M. **Philippe GUELLEY** avec M. **René AICARDI**, Conseiller à l'AFE, Mme **Odile PIERQUIN**, ADFE, M. **Paul JEAN-ORTIZ**, Ministre Conseiller, M. **Jean-Raphaël PEYTREGNET**, Conseiller de presse, Mme **Siv Leng CHHUOR**, Premier secrétaire, le Colonel **Jacques BILLEBEAU**, Attaché de Défense, M. **Jean-Pierre SALAUN**, Trésorier Payeur Général, M. **Jean-Luc BERTOLINO**, Administrateur, Mme **Isabelle MARQUEZ**, Consul, M. **Thierry SCHWARZ**, Conseiller culturel adjoint, M. Thien **NAM NGO**, Attaché INPI et Mme **Claire SAILLARD**, Attachée de coopération pour le français

René Aicardi et moi-même faisons le point de notre visite et des principaux éléments que nous retenons. Mme Marquez souligne à nouveau la charge de travail que représentent les visas (80 000 par an) en croissance régulière. Je suggère d'étudier la

possibilité, pour les consulats, de garder tout ou partie de la taxe perçue (35€), soit directement soit par l'intermédiaire d'un fonds de péréquation pour lisser les différences entre les consulats. **René Aicardi** soulève la question des contrats locaux ainsi que celle de la situation des stagiaires. Un effort important a été fait pour que les contrats locaux en Chine comprennent une assurance maladie et rapatriement ainsi qu'une prime. La question de l'assurance vieillesse reste ouverte.

Je pense que la question des contrats locaux signés par l'Etat employeur mérite d'être reprise complètement : il faut dépasser la crispation sur le risque d'avoir à les intégrer dans la fonction publique et proposer aux différents services de l'Etat des contrats types qui garantissent le respect des minima sociaux.

La situation des stagiaires est différente puisqu'ils n'ont pas de contrat de travail.

Toutefois, comme l'emploi des stagiaires devient la règle et sert à faire fonctionner les différentes administrations, et qu'ils sont souvent dans des situations financières difficiles ou du moins tendues, sauf si leur famille les aide, ce qui est un élément de discrimination sociale, des minima sociaux devraient être élaborés pour les postes. Je vais m'employer à étudier ces différents aspects.

Une autre question est abordée, celle d'une nouvelle épidémie de SRAS ou de fièvre aviaire transmise à l'homme. Il est important de savoir comment faire face et quelle attitude suivre : faut-il confiner la communauté chez elle, la rapatrier vers la France, peut-on avoir à disposition, par ex . à Paris, un stock de vaccinations (tami flu)

Je soulèverai la question avec la DFAE à mon retour et poserai une question écrite.

Bangkok

Je suis accueilli à l'aéroport de Bangkok par notre ami **Michel Testard**, installé depuis 21 ans en Thaïlande et conseiller à l'AFE de la circonscription en compagnie de **Marc Villard** (Vietnam).

Jeudi 3 mars

Réunion de travail avec d'anciens collaborateurs dans le domaine de la propriété intellectuelle, puis rencontre avec **Philippe Latour**, secrétaire de notre section PS, par ailleurs, correspondant du « Point » et de plusieurs autres journaux français. Philippe est également actif à Reporters sans Frontières où il suit plus particulièrement le cas des journalistes birmans obligés de fuir leur pays ou chassés par la junte militaire. Il travaille en liaison avec la Maison des Journalistes (35 rue Cauchy, 75015 Paris) qui accueille ces journalistes et leur permet de s'intégrer en France.

Nous rencontrons en fin de matinée **Laurent Aublin**, notre ambassadeur, qui exprime les très grandes difficultés que rencontre actuellement le poste dans le domaine consulaire.

La communauté française de Thaïlande compte 5000 inscrits et environ 2000 non inscrits. Elle comprend beaucoup de personnes âgées (retraités), réparties dans plusieurs villes de province. S'y ajoute un passage (touristes, « routards », ...) de 250 000 par an qui génère un travail d'aide et d'assistance bien plus important que pour la moyenne des postes (hospitalisations, incarcérations, rapatriements, secours de toute sorte). Or à la suite de plusieurs accidents de santé et de la pression engendrée par le tsunami, deux postes clés dans l'administration consulaire sont vacants depuis plusieurs semaines. Il est urgent d'avoir très rapidement d'une part le nouveau poste pour la section consulaire et d'autre part un agent « volant » de remplacement. Je vais attirer l'attention du MAE sur cette situation grave.

Un déjeuner de travail à la Résidence nous réunit autour de l'Ambassadeur avec les représentants suivants de la communauté française : (M. **Michel Testard**, Conseiller à l'AFE, M. **Patrick Biot**, Président fondation, Mme **Pascale Griveaud**, Présidente de l'UFE, M. **Joël Routier**, Vice-Président des CCE, Mme **Sabrina Guilluy**, Présidente du comité de gestion – Lycée Français, - M. **Gérard Souche**, Proviseur Lycée Français, M. **Franck Haller**, Directeur de l'école Primaire Française, M. **Pierre de Fraissinette**, Consul honoraire -- Pattaya, M. **Paul Chody**, Consul honoraire – Phuket, M. **Philippe Guérin**, Premier conseiller, M. **Jacques Torregrossa**, Conseiller économique et commercial, M. **Pierre Colombier**, Conseiller de coopération, et les attachés, Mme **Julie Argouac'h Tacon**, Chef du Service des visas, Mme **Corinne Da Silva**, Affaires sociales, M. **Hervé Léost**, Stagiaire de l'ENA). Le principal sujet sera le tsunami et ses conséquences pour la communauté française

M. **Paul Chody**, le Consul honoraire de France à Pukhet, explique comment il a fait face à la catastrophe et travaillé dans des conditions très difficiles pour organiser les secours aux Français et aux autres nationalités sur place. Il faut souligner le travail énorme accompli par M. **Paul Chody**, avec l'appui de l'Ambassade, pendant ces semaines dramatiques et c'est avec plaisir que je lui ai transmis les remerciements des Français établis hors de France.

Il faut aussi souligner l'action de solidarité menée par toute la communauté française de Thaïlande envers les sinistrés français et thaïs à travers deux associations de solidarité et de bienfaisance, créées par **Michel Testard** et dirigées par M. **Robert Molinari** (34 dossiers déposés et 24 retenus). Deux subventions ont été demandées au MAE, une, spécifique, de 50000€ pour les sinistrés du tsunami, et une de 8000€ pour le courant. Je vais m'inquiéter de la réponse du MAE.

Nous discutons également la question plus générale de l'organisation de la sécurité de la communauté dans les cas d'épidémies, de catastrophes naturelles, de crises de toute nature. Plusieurs questions sont évoquées

- l'importance de pouvoir envoyer des mès aux Français ce qui implique une liste de routage tenue à jour (compatibilité du logiciel de saisie des inscriptions) ou pour le moins un site accessible (voir l'usage fait par le consulat général d'Abidjan pendant la crise ivoirienne)
- la mise en place d'un centre d'appel local, couplé avec celui de la cellule de crise de Paris et utilisant le même fichier des personnes recherchées
- la possibilité de communiquer avec les cellules de crise par mël (soulagerait les communications téléphoniques)
- la nécessité de relancer la formation des îlotiers et définir leur place dans l'organisation des secours (mise sur pied de plans d'action d'urgence consulaires)
- la question plus spécifique du risque épidémiologique (SARS et grippe aviaire mutante) : nécessité de définir un plan pour les communautés françaises frappées (instructions sur conduite à tenir, stock de masques et médicaments appropriés, vaccinations préalables, ...)

Philippe Guerin, premier conseiller et **Pierre Colombier** expliquent le dispositif de recherche français en place en Thaïlande.

Enfin la question d'une assistance psychologique et d'une infirmière en poste au lycée est évoquée (voir compte-rendu de la visite au lycée).

Nous visitons la chancellerie sous la conduite de Mme **Julie Argouac'h Tacon**, chef du service des visas et faisant fonction de chef de chancellerie :

- la cellule « post-tsunami » qui gère toutes les questions qui sont relatives aux victimes et aux sinistrés (informations aux familles, identifications, rapatriements, déclarations de disparitions au TGI de Paris, de l'ordre de 70)
- l'inscription au registre, les passeports dont la charge croit de 10 à 15 % par an (Mme **Poirier**)
- l'état civil, les transcriptions de mariages et de divorces, les actes notariés (Mme **Lopez**)
- l'accueil et le traitement des français en difficulté, les demandes de bourses (Mme **Corinne da Silva**)

Nous visiterons le lendemain la section des visas (30000 demandes par an, taux de fraude raisonnable) avec Mme **Argouac'h Tacon** et M. **Roche** et localisée au 29, thanon Sathorn Tai.

Mission Economique

Réunion de travail sur la propriété industrielle à la Mission économique (M. **Jacques TORREGROSSA**, Conseiller Economique, M. **Stéphane PASSERI**, Expert de l'ECAP II, M. **Michel TESTARD**, Président, Servex Co., Ltd. et A.D.F.E., M. **Eric de GHELLINCK**, Sales et Marketing Manager, MPO Asia, M. **Gaël BURLOT**, Financial Controller, LVMH (Thailand), M. **Glen MARTIN**, Managing Director, Group SEB (Thailand), M. **Jean NEHLIL**, Managing Director, TOTAL Oil (Thailand), M. **Patrice EHL**, Factory Manager, ESSILOR EMTC, Mlle **Mélanie GESLIN**, Consultant, BAKER & MCKENZIE, Mme **Esther DUPAIN**, Lawyer, VIDON & PARTNERS, M. **Fabrice MATTEI**, Lawyer, ROUSE et Co. International, M. **Marc GLODKOWSKI**, Expert PI, Mission Economique de Bangkok et 2-3 collaborateurs de la Mission Economique de Bangkok)

M. **Jacques Torregrossa** nous présente rapidement sa Mission puis introduit la question de la contrefaçon en Thaïlande. Le représentant de l'INPI, M. **Marc Glodkowski**, attaché de propriété intellectuelle, explique le programme d'action français et M. **Stéphane Passeri**, le projet régional ECAP II de la Commission Européenne et de l'OEB. Un débat s'engage ensuite avec les représentants des entreprises et des grandes marques françaises sur les actions à poursuivre.

Réunion commune des sections PS et AD FE avec une trentaine de participants. Après une brève présentation de ma part, deux heures de débat nous permettent de parler de la crise du militantisme, de la campagne référendaire **sur le Traité constitutionnel, de l'AD FE qui s'est dotée d'un nouveau Président**, Daniel Sztanke, de la nécessité, pour la CFE, d'avoir d'une convention de tiers payant avec un hôpital thaïlandais, des conditions de vote à l'étranger.

Dîner amical au Café du Laos à la cuisine éponyme

Vendredi 4 mars

Petit-déjeuner avec le club des conseillers du commerce extérieur autour de M. l'Ambassadeur et de M. **Torregrossa**, chef de la ME.

Après une présentation des activités de chaque participant, M. **Aublin** fait un bref exposé sur la situation économique de la Thaïlande et sur l'évolution récente des relations entre nos deux pays. Celles-ci sont en dents de scie avec un passé important, une image relativement forte de la France, en particulier (à mon avis comme d'habitude) sur le plan culturel mais aussi (idem comme d'habitude) une pénétration économique française faible, loin derrière non seulement le Japon, les États-Unis, la Chine et l'Australie, mais aussi l'Allemagne, la Grande-Bretagne et

l'Italie, avec des exportations de 0,6 à 1,2 milliard € pour des importations (françaises) du double. 400 entreprises françaises dont 60 « majors » sont implantées, et la France s'efforce de participer à plusieurs grands projets comme l'ACMECS (Airrawady, Corpunha Mekong Economic Cooperation Strategy) de coopération régionale ou le Great Mekong Subregion de la Banque asiatique de Développement.

Une visite de Président de la République (ce serait la première historiquement) est ardemment souhaitée par les responsables thaïs.

La situation économique, juridique et fiscale est jugée saine, sans difficultés particulières par les chefs d'entreprise présents. Leur souhait est plutôt de pouvoir bénéficier des différents dispositifs d'aide accordés aux entreprises françaises, alors que le plus souvent leurs entreprises sont de droit thaï pour des raisons purement juridiques. Ceci pourrait être atteint en permettant une appréciation de la situation par les Missions économiques.

Lycée International français de Bangkok

MM. **Souche**, proviseur, **Haller**, directeur du primaire, **Depierre**, attaché de coopération pour le français nous accueillent et nous présentent l'établissement.

Le lycée est installé sur un nouveau site et dans de nouveaux bâtiments depuis novembre 2003. L'investissement a été de 4 millions d'euros pour une capacité maximale de 800 élèves d'ici trois ans (remarquablement peu élevé en comparaison des coûts des écoles de Taïpei, Shanghai et Pékin – de l'ordre de 16 millions d'euros pour 1000 à 1200 élèves), financé par tiers par le fond de réserve, un emprunt souscrit par les parents, et l'AEFE). Précédemment « école d'ambassade », il est devenu une école de droit thaï placée sous la supervision d'une « foundation for French education ». Il est géré par un Comité de Gestion élu par les Parents d'élèves (Mme **Guilly** présidente). L'organisation pédagogique et la direction sont assurées par le proviseur assisté d'un proviseur thaï qui fait le lien avec les autorités nationales.

Le nombre d'élèves est actuellement de 600 (350 dans le primaire et 250 dans le secondaire) dont un tiers d'enfants franco-thaïs. L'objectif est d'ouvrir davantage l'école et le lycée, en commençant par le primaire pour assurer la bonne connaissance de la langue. La concurrence d'autres écoles internationales est forte, surtout du modèle anglo-saxon.

Rencontre avec les enseignants et les parents d'élèves



L'établissement compte trois expatriés dans l'administration, deux enseignants expatriés, 18 résidents, 28 contrats locaux français. Les « contrats locaux » sont en attente de leurs contrats de travail (divers retards administratifs, nécessité pour la nouvelle entité juridique de l'employeur de se mettre en place ainsi que pour le comité paritaire). Ils souhaitent par ailleurs bénéficier d'une réduction de 50% sur les frais de scolarité de leurs enfants (au lieu des 30% actuels éventuellement majorés par enfant) et que le personnel de service thaï puisse aussi en profiter. La question du mode de calcul de leur « lump sum » pour la retraite est aussi abordée. La principale demande des parents est celle d'une infirmière et d'une assistante psychologue (la loi thaïe oblige au recrutement de nationaux).

Michel Testard et moi écrivons aux diverses autorités sur ces questions.

Madagascar

Tananarive

Arrivés lundi 18 Avril avec Jean Daniel Chaoui, membre du Bureau Fédéral de la FFE-PS, Aude Yung de Prevaux et Anne Esambert, responsable de la nouvelle unité chargée des Français expatriés au Sénat, nous avons été accueillis par Roland Bréjon, Consul Général de France.

Madagascar a, par ailleurs, été le premier pays en développement choisi pour participer au programme « Millenium Challenge Account » des Etats-Unis.

Le 19 nous avons été reçus par madame **Catherine Boivineau, Ambassadeur de France**.

Mme l'Ambassadeur souligne que la France reste à la première place pour les échanges économiques et pour l'aide bilatérale à Madagascar, avec 133 millions d'euros.

Pour la production de riz qui est l'aliment premier de la population malgache, la prévision de la prochaine campagne est proche de l'équilibre offre-demande sans avoir à recourir des importations. Le prix du kilo de paddy a été de 7000 FMG en 2004, avec une hausse due pour partie au marché mondial. Le prix de vente fixé aux particuliers a été de 3500 FMG, la différence étant couverte par des dons de gouvernements étrangers.

Une des questions en suspens qui pèse lourd dans les relations franco-malgaches est le gel des procédures pour les adoptions en cours. La partie malgache invoque la nécessité de doter le pays d'une nouvelle loi sur les adoptions qui corresponde aux critères de la Convention de La Haye. Du côté français, la pression des parents qui ont déjà leur enfant adopté dans un orphelinat mais qui ne peuvent quitter Madagascar se fait sentir de plus en plus, y compris dans l'opinion publique. Il est devenu nécessaire de prendre des mesures concrètes et de donner un calendrier.

Madame l'Ambassadeur indique la nécessité de créer un courant plus favorable aux investissements étrangers avec un environnement juridique plus stable, une situation du foncier plus claire et une justice moins aléatoire.

Elle souligne enfin la création de 22 nouvelles régions qui doivent encore s'harmoniser avec les 6 provinces.

Visite du consulat, avec **Roland Bréjon**, consul général, **Romuald Rouchon**, consul adjoint chef de chancellerie, **Martine Festaud**, consule adjointe, le colonel **Jean-Pierre Vanoye**, attaché de sécurité intérieure, **Camille Naziri**, agent de sécurité chargé de la protection des Français, ainsi que leurs collaborateurs.

Les effectifs du consulat général de Tananarive et ceux des chancelleries détachées à Diego Suarez, Majunga et Tamatave sont en tout de 67 agents, ce qui est peu rapporté à la population de 20 000 immatriculés. Il manquerait en particulier 2 agents (qui pourraient être des recrutés locaux) au service des visas, et deux titulaires pour les bourses et les affaires sociales.

Le service des visas est très encombré, car il reçoit 20 000 demandes par an. Les demandeurs font la queue pendant plusieurs heures avant d'être reçus. Un gros progrès a été fait dans les conditions d'accueil : salle propre avec fontaine d'eau, toilettes, TV. Les visas sont transmis dans un délai maximum de 48 heures. Le taux de refus, de 13 %, est inférieur à la moyenne (20 %).

Le consulat de Tananarive reçoit une très nombreuse population de Français relevant de l'aide sociale. Il est le seul poste ayant deux assistants sociaux.

Visite du **Centre de Formation Professionnelle pour Adultes (CFPA)** à Tamjombato, avec **M. Fourel**, le directeur.

Le Centre, anciennement à Antsirabé est maintenant dans de beaux bâtiments fonctionnels à Tamjombato (site Forello, route de Fianar).

Il est organisé autour de trois pôles :

- Tertiaire : comptabilité, informatique (avec Mme Yahia Tnina)
- Maintenance industrie, pôle technique (Jean Paul Lebouil)
(froid : Herina Andriamaharo ;
industrie : Jocelyn Razafinjato)
- Conseil aux entreprises (Mireille Ralalaharimanga)



Les formations sont ouvertes à des jeunes de 18 ans ou plus, soit demandeurs d'emploi soit déjà en poste, mais désirant acquérir une formation complémentaire. Certaines formations se font à la demande des employeurs qui les financent.

Le centre a assuré la formation de 345 jeunes conseillés, 29 placements en emploi, 55 formations hors CFPA et 15 formations AFPA en France en 2004.

Il est géré par l'ASFOR, association de droit malgache qui a signé une convention avec le Comité emploi-formation du Consulat Général.

A ce titre elle reçoit 120 000 € de subvention du Consulat soit 60 % de ses ressources, le reste provenant de son autofinancement. Celui est en progression constante (la subvention du MAE diminue de 20% par an) alors même que le nombre d'emplois expatriés est en diminution (5 en 2004, 3 en 2005).

Une incertitude existe encore pour le poste de directeur, détaché de l'AFPA France et financé par le MAE, le présent titulaire devant quitter ses fonctions en septembre.

Le soir, réunion de la **section ADFE** de Tananarive. Ont été évoqués les moyens de recruter dans des milieux plus diversifiés.

Rencontre avec le « **collectif des enseignants** », représenté par **Yves Peyres** et **Pascal Farines**. Il s'agit d'une structure souple, informelle, créée il y a cinq ans et qui regroupe une association de parents d'élèves, l'Alefa, des syndicats enseignants et l'ADFE. Au moment de la dévaluation du franc malgache et de l'augmentation conséquente des écolages, (+ 40 %), le collectif a organisé un sit-in sur les marches de l'ambassade, et le mouvement a été un succès. Il a milité pour que la seule solution apportée ne soit pas le relèvement des bourses, car seuls les enfants français ou franco-malgaches auraient été aidés. Il a obtenu une aide (sous forme d'exonérations partielles) pour 25 enfants malgaches, prise sur le budget de

l'établissement. Le collectif demande que cette aide soit pérennisée, demande à laquelle il n'a toujours pas été répondu

Une autre position courageuse du collectif est de considérer que la qualité de l'enseignement passe par la qualité des conditions de vie des enseignants, même si cela implique une augmentation des écolages.

Le collectif souhaite s'implanter dans d'autres établissements conventionnés, être au besoin dans les comités d'établissement, mais refuse d'être gestionnaire. Son objectif : créer un rapport de forces dans un des domaines les plus importants de l'expatriation.

En ce qui concerne la question de la gratuité de l'enseignement français à l'étranger, s'il s'avère qu'elle n'est pas réaliste, que cet engagement n'est pas tenable, le collectif demande à ce qu'un nouvel engagement, ferme, soit pris.

J'ai exposé ma position, qui est d'obtenir, sur une législature, un abaissement de 60 à 30 % de la part assumée par les familles dans le coût de l'enseignement.

Enfin, la soirée s'est terminée sur un bon débat avec la **section PS** de Tananarive, sur la situation politique et sociale en France et en Europe, et sur le referendum.

Mercredi 20 avril

Lycée français

Visite avec **Jean-Michel Herz**, proviseur, **Bruno Bouchon**, proviseur adjoint, **Olivier Rivière**, agent comptable, **Francis Carrié**, coordonnateur AEF, **Mme Ravisoa**, conseiller principal d'éducation, **Mme Villedieu**, chargée de mission à la formation continue, et leurs collaborateurs.

Avec plus de 1500 élèves, dont 65 % de français ou franco-malgaches, cet établissement moderne occupe un vaste emplacement où salles de classe, équipements sportifs et infrastructures culturelles sont bien équipés. Il comporte aussi un internat pour une centaine d'élèves. Une partie d'entre eux a besoin d'une action sanitaire – vaccinations –, qui peut être prise en charge, pour les plus démunis d'entre eux, par les services sociaux du consulat.

Sur les 12 000 élèves scolarisés sur l'île en langue française, 2800 sont dans des établissements à gestion directe, 3000 dans des établissements conventionnés, le reste, soit 5000, étant inscrits, hors du réseau français, dans des écoles malgaches homologuées. Parmi ceux-ci, 500 français, qui choisissent ce système soit pour des raisons culturelles soit pour des raisons financières : les écolages (environ 1000 euros au lycée français) y sont dix fois moins chers.

A cause de la pauvreté, le pourcentage d'élèves boursiers est nettement plus élevé à Madagascar que dans le reste du monde : 60 à 65 %.

Un autre problème du lycée est la difficulté d'intégrer des élèves de niveau insuffisant et/ou plus âgés, surtout lorsqu'ils ne maîtrisent pas le français. Le lycée veut éviter de les rejeter, et a mis en place des solutions adaptées au terrain, comme par exemple une classe de 3ème en alternance, ou la participation à l'association « enfants français de Madagascar » qui aide une centaine d'élèves en très grande difficulté d'insertion.

Le lycée consacre également l'équivalent d'un poste et demi à la formation continue dans des établissements homologués, et un poste supplémentaire a été attribué pour l'année prochaine.

Si le taux de réussite au bac est satisfaisant, on regrette que les lauréats malgaches ne puissent bénéficier de bourses d'études supérieures en France.

La dévaluation du franc malgache a entraîné l'an dernier un déficit de 2 millions d'euros, compensé par le fonds de réserve et une aide de l'AEFE.

Centre Culturel Albert Camus

sous la conduite de **Guy Maurette**, directeur.

Au rez-de-chaussée : salle des expositions, salle de spectacle et de cinéma (seule salle 35 mm de l'île), au premier : médiathèque avec bibliothèque, prêt de DVD et de vidéo, salle des jeunes, salle informatique.

Déjeuner, à l'invitation de **Bernard François**, directeur d'Air France, au restaurant Rossini avec une vingtaine de **conseillers du commerce extérieur** autour de leur président **Gérard Loustaunau** (groupe Bolloré).

Parmi les problèmes évoqués, la crise des exportations de produits alimentaires :

- les exportations halieutiques (crevettes et thon) qui sont menacées par les règlements vétérinaires de la CE et le manque d'organisation de la profession
- l'embargo, déjà ancien, sur la viande de bœuf et la volaille
- les cours erratiques de la vanille (de 30 à 500 \$ la tonne puis 15 \$), avec une production mondiale de 2500 T pour une consommation de 1500 T

Autre souci pour l'économie malgache, la concurrence qui frappe le marché textile avec la fin de l'accord multi-fibre (80 à 100 000 emplois sont menacés).

Un secteur en croissance forte, les exportations de ferraille « scrap » vers l'Inde et un secteur encore en devenir, celui du tourisme.

Visite de courtoisie au **Président du Sénat, Guy Rajemison Rakotomaharo** avec Madame l'Ambassadeur et M. le Consul Général.

M. le Président évoque les liens entre le Sénat français et le Sénat malgache et la coopération entre ces deux institutions. Il a participé aux rencontres de Bordeaux sur la coopération décentralisée et espère qu'une meilleure couverture des régions malgaches sera possible à l'avenir.

Rencontre au Consulat de France avec les représentants de la communauté française : les conseillers AFE MM **Desplanques** et **Mac Graw**, Mme **Maixion** présidente de l'UFE, **Didier Lepic** et **Patrick Tisot**, du bureau de l'UFE, **Pierre Thourigny**, président de l'ADFE, Mmes **Jeanette Janadi** et **Rakotobe**, du bureau de l'ADFE, **Jean-Daniel Chaoui**, représentant à Tananarive de M. Richard Yung.

La discussion a porté sur les points suivants :

- l'avenir de l'Association « Enfants Français de Madagascar » qui devrait se recentrer sur le soutien aux élèves français pour leur permettre d'intégrer l'école française
- les coûts trop élevés de la CFE et les questions relatives aux ordonnances en pharmacie (pharmacies de complaisance et avance du coût)
- le coût des écolages qui devrait être sensiblement diminué
- la demande de davantage d'explications sur le budget et les comptes du lycée.

Jeudi 21 avril

Ecole A à Ampefiloha

Visite d'une des quatre écoles (maternelle et primaire) du réseau français en gestion directe à Tananarive, avec le directeur, **Maurice Sitbon**, M. **Thouzeau**, président de l'association des parents d'élèves, **Pascal Farines**, représentant les enseignants, **Francis Carrié**, pour l'AEFE. L'école scolarise près de 400 élèves, la plupart franco-malgaches et boursiers, dans un quartier peu favorisé. Les bâtiments sont vieillissants, exception



faite d'un beau centre de documentation tout neuf. Si les résultats sont excellents, grâce à la motivation des enseignants et l'application des élèves, le problème est la faiblesse des moyens dont dispose l'école, qui attend de recevoir les crédits lui permettant de faire refaire la toiture en piteux état. En effet l'école A, comme les trois autres du réseau sur Tananarive, ne dispose pas d'un budget propre, les crédits étant gérés au niveau du groupe formé par les quatre écoles et le lycée français de Tananarive en gestion directe.

Alliance Française

Visite de l'Alliance Française avec **Alain Villechalane**, directeur, délégué général de l'Alliance Française

Nous visitons le beau bâtiment refait à neuf avec le nouvel espace prévu pour la médiathèque que J. Chirac devrait inaugurer en juillet. Une bibliothèque de langue française, complémentaire de celle du Centre culturel Albert Camus, y sera mise en place.

L'AF pour Madagascar comprend 30 centres répartis dans le pays et accueille, à Tananarive, 6500 étudiants à l'année. L'inscription est d'environ 8 € pour 30 heures de cours. Le réseau emploie 8 expatriés, 12 Volontaires Internationaux et 10 Volontaires du Progrès ; une subvention du MAE de 240 000 € couvre 40% des recettes, 360 000 € provenant de l'autofinancement. Quelques gros contrats (Parsem, Réunion) aident au fonctionnement.

Une réunion dans l'après-midi avec les **personnels de l'ambassade et du consulat général** permet de faire le point sur la question de l'indemnité de résidence dont la baisse est de plus de 30%. La question de la qualité des enseignements lors de certains remplacements au lycée est soulevée (saisir les associations de parents d'élèves)

Deux problèmes relatifs au SCAC sont mis en avant : les difficultés de mise en œuvre de la LOLF (indicateurs, contrôle de gestion,...) et le transfert des projets en cours vers l'AFD.

Enfin la transformation des consulats généraux de province, à Madagascar, et les problèmes que cela entraîne tant pour les personnels (dégradation des conditions de travail) que pour les usagers sont discutés.

Entrevue avec le Premier ministre Jacques Sylla

Accompagné de Madame l'ambassadeur et de Roland Bréjon, consul général, j'ai été reçu par le Premier ministre malgache. Il a salué la qualité et le dynamisme de la communauté française de Madagascar, souligné que la France était le premier partenaire économique de son pays, et noté avec satisfaction le renforcement des relations entre les deux pays, en souhaitant que ces relations s'intensifient encore. Les projets d'investissements pourraient s'orienter vers le secteur du tourisme, dans lequel Madagascar a des atouts naturels. L'augmentation du nombre de vols desservant la Grande Ile est une condition nécessaire.

La question des procédures en cours d'adoption d'enfants malgaches par des familles françaises a été évoquée. Le premier ministre nous a fait part de sa volonté qu'une solution soit trouvée.



Le soir, une **réception** donnée par le Consulat m'a permis de m'adresser à plusieurs centaines de Français et de m'entretenir avec eux.

Vendredi 22 avril

Visite du centre médico-social

Il consiste en une équipe de deux médecins (le Dr **Jeannot Ramamonjisoa** et le médecin chef **Philippe Ziegle**), d'une infirmière, **Marie-Ange** et d'une secrétaire, **Nadia**, plus un ambulancier éventuel. Les deux cabinets de consultation sont équipés pour les soins d'urgence, les cas plus sérieux étant transférés au service hospitalier d'urgence de Tananarive, voire en rapatriement sanitaire (une vingtaine par an) vers La Réunion.

Le CMS effectue environ 7500 consultations par an, mais aussi dans des villes de province au cours de missions de quelques jours. La moitié des patients sont des bénéficiaires de l'aide sociale du consulat, pour lesquels les soins sont gratuits.

Il bénéficie d'une dotation annuelle de 80 000 €.

Le CMS est la seule structure de soins fiable pour la communauté française de Madagascar, et sa fermeture aurait des effets dramatiques.

Service social du Consulat général

Son budget est de 800 000 €. Il est traité par deux assistants sociaux, **Anne Faivre-Claude** et **Didier Gaillot**, qui alternent les permanences au consulat et les missions d'une semaine en province, pour suivre les 550 bénéficiaires d'une allocation permanente. Il verse en outre 90 000 € au titre des secours occasionnels.

Le service emploi-formation, suivi par Mme **Mino**, finance des micro projets à faible coût (400 €), et souvent co-financés par des prêts octroyés par une des sept sociétés de bienfaisance. Alain Fourel, le responsable du CFP, y tient une permanence.

Le service des bourses enfin reçoit 3000 dossiers dont 2700 sont acceptés, pour des bourses à 100 %.

Les agents du consulat chargés de l'aide sociale estiment qu'il faudrait une politique sociale spécifique pour les quelques pays comme Madagascar où le nombre de Français relevant de l'aide sociale est important. La priorité est d'abord la réinsertion par l'emploi, puis la santé.

Déjeuner avec le Carrefour des Entrepreneurs le 22 avril



Le Carrefour est une association de droit malgache qui rassemble les entrepreneurs français actifs à Madagascar à des fins d'information. Elle est dirigée par **Xavier Desplanques**, conseiller AFE.

La réunion nous a permis d'entendre M. **Deberre**, conseiller coopération de l'Ambassade, faire un exposé sur l'action publique de la France à Madagascar dans le domaine culturel et économique. Les priorités évoluent et concernent actuellement les infrastructures urbaines, le développement rural, la formation.

M. **Ponceau**, conseiller du Ministre de la Justice, a ensuite expliqué le projet d'appui à la modernisation du droit des affaires, en soulignant les efforts pour mettre en oeuvre des procédures arbitrales, le développement des inspections de tribunaux, l'informatisation du greffe du tribunal de commerce.

M. François, attaché agricole, a parlé de la réforme de l'administration foncière et de sa modernisation, des normes phyto-sanitaires européennes et de leur mise en oeuvre et enfin de la politique de l'environnement (gestion de la forêt, réserves de 6 millions d'hectares à constituer).

Un tour de table a ensuite permis à chaque participant (une quarantaine) de se présenter et de dire un mot de son secteur d'activité.

Conférence sur le Traité constitutionnel européen

Le soir, au cercle franco-malgache à Anosy devant une centaine de participants à l'invitation de l'ADFM et du cercle Jean Jaurès, j'ai pu présenter les principales clauses et dispositions du Traité soumis au référendum du 29 Mai et répondre aux questions de l'assistance.

Enfin dîner à l'invitation de **Solofonantenaina Razoarimihaja**, Président du TIM et vice président de l'Assemblée Nationale, dans une atmosphère cordiale et amicale.

Taomasina (Tamatave)

Le 25 avril, avec **Jean-Daniel Chaoui**, mon représentant à Madagascar, nous rendons visite à M. **Carbonneil**, Consul de France à Tamatave.

La communauté française comprend 2400 immatriculés, binationaux à 54%, souvent installés de longue date, présente dans de nombreux secteurs d'activités.

M. **Carbonneil** nous présente les différents services et le personnel de son consulat (une dizaine d'agents) qui reçoit 1200 demandes de visas par an. Il y a un retard à résorber dans la délivrance des documents d'état civil, d'autant que la charge des transcriptions de mariages franco-malgaches est en croissance forte (108 en 2004). Un centre médico-social (CMS) a été réouvert récemment, après 3 ans de fermeture, avec l'arrivée du Dr. **Duchateau** (Volontaire International). Le principal problème rencontré est d'une part celui du manque de médicaments disponibles, d'autre part de leur prix. Une solution pourrait être la dotation d'une trousse médicale au CMS. Nous n'avons pas pu nous rendre au lycée, fermé pendant les vacances, mais nous avons pu nous entretenir avec MM. **Turlan, Brejeau** et **Spinazzé** représentant les enseignants et les parents d'élèves. Une des questions à régler est celle du loyer payé par l'association parentale gestionnaire à l'AEFE pour le terrain du lycée, loyer payé en euros et qui pèse donc lourdement sur les frais d'écologie compte tenu de la dépréciation entre l'ariary et l'euro. Un autre souci est le départ prévu de 4 enseignants expatriés qui seront remplacés par des résidents, ce qui augmentera encore les écologies.

Le soir, une réception offerte par le Consul au « Bateau Ivre », tenu par M. **Faidherbe** nous a permis de rencontrer 120 Français de la communauté dont le président de l'association parentale, de nombreux coopérants techniques et enseignants, ainsi que les milieux d'affaires.

Visite des entreprises

Le 26 avril nous avons visité les Etablissements Bonnet, fondés en 1889 (négoce, importation de matériel mécanique et de construction, travail du bois, palissandre surtout, et ébénisterie) avec son gérant **Patrick Vivé**.

Akyl Cassam Chenai, directeur général de la SCIM et **Bruno Vialard**, capitaine du port pour le groupe Bolloré, nous font ensuite visiter le port de Tamatave, en soulignant les difficultés présentes et les projets à venir, en particulier pour l'activité conteneurs (prévision : 100 000 mouvements par an avec une croissance de 20%)

Nous avons ensuite visité les entrepôts de la SCIM qui traite 3500 tonnes de clous de girofle par an, soit la moitié des exportations malgaches, surtout vers l'Indonésie et l'Inde. Elle est également active dans le café et leader dans la vanille.

Visite du Centre Technique Horticole de Tamatave

Michel Jahiel nous explique le travail original et très utile de ce centre qui aide les cultivateurs malgaches de la côte est à améliorer la qualité de leurs productions, à développer de nouvelles cultures, à mettre en place des structures professionnelles de gestion. C'est une association interprofessionnelle sous l'égide du ministère de l'Agriculture, financée par l'Union Européenne et par le MAE.

Il dispose de 4 pépinières et d'un laboratoire d'analyse, et met au point un matériel innovant.

Réunion avec la section ADFM de Tamatave

Notre ami Spinazzé nous invite chez lui pour y rencontrer une quinzaine des membres de la section. Je prends note des difficultés qui sont mentionnées ainsi que de la question de l'accompagnement des requérants par les associations.

Alliance Française

Plusieurs membres du Conseil d'Administration, Mme **Bang**, donatrice de la très belle propriété qui abrite l'AF, **Jacques Montourcy**, son directeur et Mme **Suzy Carré**, son adjointe, nous accueillent.

L'AF offre une grande variété d'activités culturelles pour adultes et enfants (théâtre, ciné-club, bibliothèque, expositions, concours) en plus de sa vocation initiale qui est d'enseigner la langue française (environ 1000 élèves). Elle a créé une antenne sur le campus universitaire et offre aussi des cours de langue malgache.

Elle dispose d'un budget de 400 millions d'ariary dont 80 de subventions, et emploie 19 professeurs titulaires.

Son souci principal est la vétusté du bâtiment qui abrite la bibliothèque enfantine et le local de radio, qui est devenu inutilisable. Une subvention de 50 000 € a été demandée au MAE (DGCID) pour sa reconstruction.

Nairobi

Arrivés le 27 avril, nous avons été accueillis à l'aéroport par **Christine Auclair**, conseillère ADFE à l'AFE, et **Jean-Luc Wasse**, secrétaire de la section PS.

J'ai eu un entretien avec **Hubert Fournier**, ambassadeur de France au Kenya qui m'a exposé les caractéristiques de la communauté française. La grande majorité des 900 Français vivent dans la capitale. Une vingtaine d'entreprises françaises sont installées au Kenya, en général des filiales de grands groupes (Lafarge, Total, Bolloré, Alcatel, Sanofi), et qui occupent des parts de marché importantes, beaucoup plus qu'attendu dans un pays anglophone. En revanche, les échanges commerciaux entre la France et le Kenya sont encore insuffisants.

Le Kenya est un pays pauvre ; plus de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour. La production horticole (thé, café, fleurs) est restreinte par le fait que 20 % seulement des terres sont cultivables. Il existe un réseau de petites entreprises diversifiées, et les services sont de bonne qualité.

Le développement (la croissance repart mais reste à 2,5 %) est handicapé par la corruption installée depuis le régime d'Arap Moi. La lutte contre la corruption fait partie du programme ambitieux du président Kibaki, élu en 2002. Certains de ses engagements sont déjà réalisés, comme la liberté d'expression et la gratuité de l'enseignement primaire ; il faudra plus de temps pour éradiquer le système de corruption.

État multiethnique (42 principales ethnies), le Kenya n'a jamais connu de guerre civile. Il joue un rôle pacificateur dans la région, est un pôle de stabilité et de développement économique potentiel.

Le soir, sympathique réunion de la section FFE, avec **Christine Auclair**, de nombreux amis de l'ADFE autour de **Jean-Luc Wasse**, son président, et **Fanny Dabertrand**, secrétaire, au restaurant « Allan Bobbe's Bistro » tenu par notre camarade **Christian Caldara**, vice-président de l'ADFE.

La mission économique

Le 28 avril, nous avons visité les locaux de la mission économique avec **Ioula Sauthier**, conseillère commerciale. **François Alland**, chef des services économiques pour l'Afrique de l'Est nous a présenté la mission qui, avec dix agents, couvre six pays : Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Somalie. Les entreprises françaises ont parfois des difficultés à obtenir des permis de travail pour leur personnel, et l'insécurité pose des problèmes. Cependant la France est appréciée et les relations sont bonnes.

Services de l'ambassade

Serge Snrech, conseiller de coopération et d'action culturelle, présente son service, employant en tout 65 personnes réparties sur les services de recherche (IFRA, CIRAD et IRD), l'offre culturelle (proposée par l'Alliance Française) et le français. Outre l'AF et l'école française, 600 lycées kenyans enseignent le français (comme 2ème langue) à 5 % des élèves du secondaire.

Antoine Anfré, premier conseiller à l'ambassade, nous explique certains aspects de la société kényane, le poids de l'économie informelle, le rôle des églises qui, très moralisatrices, sont un frein au contrôle des naissances. Il précise que les Français restent en général quatre ans au Kenya, qu'ils sont employés à proportion égale dans l'administration, les entreprises et les ONG, et qu'à part l'insécurité ils n'ont pas de gros problèmes. Il y a seulement sept boursiers.

Le représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations Unies à Nairobi **Laurent Viguié** est chargé du multilatéral, et de suivre la situation en Somalie, car la France n'a pas d'ambassade à Mogadiscio. Le gouvernement nouvellement désigné, composé de chefs de guerre est encore à Nairobi. Le pays est de fait coupé en deux, car le nord a pris son indépendance sous le nom de Somaliland et fonctionne de façon autonome quoique non reconnu.

L'attaché de défense, le colonel **Merret** a exposé les relations de l'armée kényane avec les puissances occidentales.

Alliance française

Une des plus grosses d'Afrique avec plus de 5000 élèves, elle est présente sur trois sites en Kenya. Le directeur **Jean-Michel Frachet** et **Gilles Grassin**, attaché linguistique, nous font visiter les locaux qui occupent un immeuble au centre de Nairobi. Outre les spectacles, la médiathèque et les cours de langues, l'alliance forme les 1000 professeurs de français des écoles kényanes. A signaler aussi la réalisation d'un magasin TV en partenariat avec Total, et la participation au festival national de théâtre.

Institut Français de Recherche en Afrique

Nous sommes reçus par le docteur **Hélène Charton-Bigot**, directeur adjoint et visitons les salles de documentation et la bibliothèque. L'Institut mène des recherches en histoire, géographie et sciences sociales sur les pays de l'Afrique de l'Est, un domaine traditionnellement peu exploité par les chercheurs français, plus orientés vers l'Afrique de l'Ouest. Il sert également de structure d'accueil pour des thésards ou doctorants. L'Institut fait partie des centres de recherche financés par la MAE et reçoit une subvention budgétaire de 160 000 € à laquelle s'ajoutent des contrats spécifiques.

Un rapprochement avec le British Institute of East Africa est évoqué, ce qui permettrait une communauté de moyens, voir plus.

Agence Française du Développement

Avec **Pascal Pacaut**, directeur du bureau régional AFD et **Patrick Abbes**, représentant régional Proparco.

Le groupe de l'AFD s'est installé en 1997 à Nairobi avec une vocation régionale couvrant le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi avec un effectif de 13 personnes dont 4 expatriés.

Les engagements depuis la création de l'agence s'élèvent à 200 M€. dont 75 % pour le Kenya. Les projets en cours concernent la distribution électrique, la gestion des déchets solides, l'alimentation en eau de Nairobi, l'électrification rurale, restructuration du secteur financier. Un projet important dans le domaine de la biodiversité est celui du développement du Parc National de Meru (10M€) avec la relance du tourisme, la conservation de la faune sauvage et de la biodiversité, la sécurité accrue dans la région.

Les engagements de Proparco, filiale de l'AFD pour le financement des entreprises privées, s'élève à 105 M€, essentiellement en intermédiation bancaire, pour l'exportation des roses et du thé. Un projet important dans le domaine de la biodiversité a été celui de la réhabilitation du Parc national de Meru.

Lycée Denis Diderot

Seul établissement français au Kenya, le lycée est à gestion parentale, homologué par l'AEFE. **Marie-Eve Rothan**, proviseur, et **Jean-Gabriel Leroux**, directeur du primaire, nous font visiter les locaux modernes dans un agréable campus fleuri. Il scolarise 202 élèves dans le primaire et 183 dans le secondaire dont 60 dans le lycée avec 36% d'élèves français, 5% d'élèves kenyans et 59% d'autres nationalités.

Il emploie 3 expatriés, 18 résidents, 13 contrats locaux.

Les écolages sont de 2500€ en maternelle, 3000€ en primaire et 3600€ pour le secondaire. Un projet de rénovation d'un bâtiment ancien est programmé. Le principal souci est la baisse prévue des effectifs à la rentrée de 2005 avec 180 élèves dans le primaire seulement.

Au cours de la réunion qui a suivi, les enseignants ont fait part de leurs préoccupations : pérennité du statut de résident, disponibilité de trois mois, rareté des inspections, rattachement d'office au rectorat de La Réunion, ouverture des concours spécifiques. La baisse des effectifs est une préoccupation. Diverses idées pour stimuler les inscriptions ont été émises.

Le soir, j'ai fait une conférence sur la représentation politique des Français à l'étranger et sur le Traité constitutionnel européen.

Programme ONU-Habitat

Le 29 avril, j'ai rencontré **Daniel Biau**, directeur adjoint du programme Habitat des Nations Unies, qui, avec le PNUE (programme des Nations Unies pour le développement) a son siège à Nairobi. Il emploie 130 personnes sur place, plus les agents recrutés pour des missions locales. Il travaille pour faire appliquer quatre priorités en termes d'habitat : une bonne gouvernance urbaine, l'éradication des bidonvilles, l'eau et l'assainissement urbain comme étant les premiers des services



essentiels, la lutte contre les catastrophes. Son budget (166,4 millions de dollars sur deux ans) est principalement alimenté par les contributions volontaires des pays. La limite de son travail est que, comme toute agence ou programme ONU, il n'a pas de pouvoir exécutif. La présence à Nairobi même du bidonville de Kibera, le plus gros d'Afrique avec 600 000 personnes, donne tout son sens au programme ONU-Habitat.



Puis, accompagné de l'ambassadeur de France et de **Christine Auclair**, j'ai fait une visite de courtoisie à **Anna Tibajuka**, directeur d'ONU-Habitat

Dublin

Mercredi 4 mai

Je retrouve à l'aéroport **Hélène Conway**, conseillère AFE et membre du Bureau Fédéral.

Nous nous rendons à l'Institut for European Studies de Dublin, présidé par **Alan Dukes**, où j'anime une table ronde sur la situation politique en France et le référendum. **Frédéric Grasset**, ambassadeur de France, nous y rejoint.

Karen Coleman, de la chaîne de radio Newstalk 106, enregistre ensuite une interview d'une demi-heure sur les mêmes questions.

Visite de l'ambassade

M. **Grasset**, ancien chef de protocole au quai d'Orsay, explique la situation politique en Irlande. Les relations entre la France et l'Irlande sont qualifiées d'excellentes, avec une grande communauté de vue et une francophonie marquée en Irlande. La convergence des vues concerne la réforme de la PAC et des mécanismes des fonds structurels, la fin du « chèque anglais ».

Nous visitons ensuite la chancellerie sous la conduite de Madame la Consule **Bernadette Marguin** qui souligne l'accroissement important de la communauté française ces dernières années (plus de 6000 inscrits fin 2004) avec une estimation de 15000 non inscrits. Les binationaux représentent environ 20% des inscrits, avec une population jeune.

Cette communauté, très active, connaît peu de problèmes sociaux, même si une paupérisation existe parmi les plus jeunes et les plus récemment arrivés.

Visite à la mission économique

Nous sommes reçus par **Dominique Casse**, Conseiller économique et commercial, et son équipe (13 personnes).

Pour une présentation de la situation économique en Irlande (voir le site Web).

À noter l'effort important de l'Irlande dans le domaine de la recherche et du développement pour les biotechnologies et les NTIC. Nos échanges commerciaux sont déficitaires de 140 millions d'euros.

Le soir, réunion à l'Alliance Française pour présenter le Traité Constitutionnel Européen et les arguments en faveur du Oui.

Jeudi 5 mai

Lycée Français d'Irlande

Accompagné d'**Hélène Conway**, de **Patrick Thomas**, conseiller culturel et scientifique, et de **Olivier Solé**, directeur du lycée, je rencontre les parents et les enseignants à l'école française de Foxrock. Ce site accueille 250 enfants de la maternelle et du primaire en entretenant des liens étroits avec l'école irlandaise mitoyenne.

Nous nous rendons ensuite sur le site du secondaire à St Kilian's. Celui-ci en gestion parentale est actuellement abrité dans des éléments préfabriqués installés sur le site de l'école germano-irlandaise de Dublin. Il accueille environ 105 élèves. Il est prévu de construire un bâtiment permanent à compter de septembre 2005.

Les deux écoles (française et germano-irlandaise) ont développé un projet pédagogique audacieux et innovant qui vise à mettre en commun à partir de la 5^e (puis 4^e et 6^e) environ 50% du temps d'enseignement (histoire, éducation civique, art, sport et anglais). Ce projet est en cours de validation par la DESCO du MAE et l'inspection générale. A suivre, car unique.

Visite du Service de Coopération et d'Action Culturelle

Avec **Patrick Thomas**, conseiller culturel et scientifique, **Georges Crozat**, attaché de coopération pour la science et la technologie, **Serge François**, attaché de coopération pour le français, **Jean-Michel Garcia**, directeur de l'Alliance Française

Dans le domaine scientifique, les grands établissements de recherche français signent des accords-cadres avec leurs homologues irlandais. Dans le domaine linguistique, le français en tant que seconde langue vivante étrangère (après l'anglais ou le gaélique) a une situation favorable mais qui se dégrade (de 75% à 59% des enfants). La politique du poste est d'aider à la formation des enseignants de français et de les aider par un portail vers le FLE.

L'Alliance Française est une des plus importantes avec 3000 inscrits et un budget de 1,2 millions d'euros autofinancés. Outre les activités normales, elle met en place des ateliers pour les tout petits et soutient un programme FLAM à Cork.

Déjeuner à la Résidence de France avec les principaux représentants de la communauté et du poste.

Rabat

Lundi 16 mai

J'ai été accueilli par **Bruno Perdu**, consul général, **André Cadot**, conseiller AFE, **Christine Léger**, secrétaire de la section PS et **Marie-Pascale Avignon-Vernet** de l'ADFE.

Petit-déjeuner avec **Philippe Faure**, ambassadeur de France, **Bruno Aubert**, ministre conseiller, **Bruno Perdu** et **André Cadot**. Nous faisons le point sur la communauté française au Maroc et à Rabat, et sur l'évolution des relations franco-marocaines.

L'opinion publique au Maroc s'inquiète des conséquences négatives que pourrait avoir un rejet du Traité constitutionnel européen, craignant que cela n'entraîne une fermeture des marchés européens aux pays associés comme le Maroc. Par ailleurs, le Maroc se préoccupe des conséquences de la mondialisation sur son économie (notamment dans le secteur du textile), et prépare un plan de développement de son industrie autour des secteurs de la construction automobile et aéronautique (sous-traitance et maintenance, construction de la Logan), électronique, agro-alimentaire, centres d'appel.

Nous nous rendons ensuite au lycée Descartes (**Gérard Marieau**, proviseur, **Véronique Amsallem**, proviseur adjoint), qui nous présentent le système français d'enseignement au Maroc (21 000 élèves dont 17 000 dans les 23 établissements AEFE, et dont 7 000 de nationalité française), ainsi que le lycée Descartes (2 400 élèves, dont 25 % de Français). Un enseignement en langue arabe (première langue) ainsi que les cours d'histoire, géographie et civilisation en arabe, sont une des spécificités du lycée.

Nous visitons ensuite les services du consulat général sous la conduite de **Bruno Perdu** : services des immatriculations, de l'état civil (forte croissance des demandes de transcriptions de mariages et de fraudes dans ce domaine), service social.

Après un déjeuner à la résidence du consul général qui me permet de rencontrer entre autres **Daniel Maître**, chef de la mission économique, nous visitons la maison de retraite française (une trentaine de pensionnaires) puis le SCAC où nous sommes reçus par son chef **Guy Sérieys** et son adjoint **Daniel Boutte**. L'enveloppe de coopération avec le Maroc est une des plus importantes de notre réseau à l'étranger, et pour l'essentiel consacrée à l'éducation, les bourses d'enseignement supérieur en France et la recherche scientifique. Le soutien au développement culturel marocain est aussi son objectif.

Le soir à l'hôtel Shella, après une rencontre avec la section PS, nous réunissons environ 160 personnes pour une présentation du Traité constitutionnel européen et un débat très animé.

Merci à la section de Rabat pour l'organisation de cette réunion publique, et l'envoi de 2800 lettres d'invitation.

Vienne

Lundi 23 mai

J'ai été accueilli par **Elisabeth Kervarrec-Cap**, conseillère AFE de la circonscription, et par M. **Fourmy**, chef de la chancellerie.

Le matin, conférence de presse sur la situation en France à la veille du référendum, à l'Académie diplomatique avec les correspondants de Die Presse, de l'APA et de la radio autrichienne : j'explique l'importance de ce débat et ses multiples conséquences sur la vie politique française.

Participation à la conférence consulaire qui, chaque année, regroupe autour de l'ambassadeur, **Pierre Viaux**, les trois conseillers AFE élus de la circonscription **Elisabeth Kervarrec**, **Pierre-Yves Leconte** et **Jean-Pierre Villaescusa**, les six consuls honoraires (un par Land) et les chefs de service de l'ambassade ainsi que, cette année, **Louis Duvernois** et moi-même, sénateurs représentant les Français établis hors de France.

L'ambassadeur présente les relations franco-autrichiennes marquées par la récente visite du Chancelier **Wolfgang Schüssel** à Paris. Il n'y a pas de sujets de contentieux, et la dominante est la préparation de la présidence autrichienne de l'Union à partir du 1er janvier 2006.

L'Autriche prendra sans doute une initiative sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme (dite Schengen III).

Karen Rocher présente les dossiers de cette présidence.

Les positions de la France et de l'Autriche sont convergentes sur la politique des transports et de la politique agricole. L'Autriche concentrera probablement ses efforts sur la recherche d'un accord relatif aux perspectives financières de l'Union pour 2007-2013. Elle devra traiter la préparation de l'élargissement à la Bulgarie et à la

Roumanie, avec possibilité de retarder cette dernière.

Elle donnera également la priorité à l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Croatie (ajournées sine die par l'Union tant que le TPI ne fonctionne pas convenablement).

M. **Fourmy**, chef de chancellerie, a ensuite donné des chiffres sur la communauté française en Autriche (6000 inscrits, 2200 sur la liste électorale présidentielle /referendum).

La communauté a en général peu de difficultés : la CCPAS verse une subvention de 5000€ à la société de bienfaisance ; un comité pour l'emploi fonctionne bien avec une personne à mi-temps.

Les consuls honoraires et les chefs de service (MM. **Boidin**, chef de la Mission Economique, **Touzenis**, conseiller culturel, les colonels **Coleman**, attaché de défense et **Browaëys**, attaché de sécurité intérieure) ont ensuite présenté leurs activités pour l'année écoulée.

L'Ambassadeur nous réunit à déjeuner dans la belle et historique ambassade de France.

L'après-midi, visite au Lycée français de Vienne

Nous sommes reçus par M. **Griesmar**, proviseur, Mme **Ronne**, proviseur-adjoint, **Jacques Jorand**, intendant, **Françoise Balso-Rogel**, directrice de la maternelle et du primaire, **Bruno Bertin**, directeur de l'école de Grinzing et ainsi que le chargé de coopération avec l'enseignement autrichien.

Le lycée a mis au point un cursus scolaire original qui permet aux élèves de suivre la filière française normale et d'y ajouter, s'ils le souhaitent, le cursus autrichien. Ils sont ainsi bilingues et peuvent présenter à la fois le baccalauréat et la matura.

Après avoir visité les lieux, nous rencontrons les représentants des parents d'élèves : **Sonja Schak** et **Jean-Louis Dionot**, et les élus au conseil d'établissement et au Beirat, MM. **Barbery**, **Casset**, **Modes**, Mme **Pournaki** et M. **Sincennes**.

La principale difficulté rencontrée est l'état du bâtiment, peu ou pas entretenu depuis une cinquantaine d'années, et qui connaît des problèmes de structures et de graves questions de sécurité (fenêtres, chutes de cornières en béton).

Il est extrêmement urgent d'entreprendre ces travaux de sécurité qui ont été signalés à plusieurs reprises à l'AEFE et au MAE. Il ne faut pas attendre qu'un accident se produise et qu'un élève ou un enseignant soit blessé. Je saisisrai le Ministre dès mon retour à Paris.

Institut français

Sous la conduite de **Daniel Pirat**, secrétaire général, visite de l'Institut français situé dans un très beau palais et dans un parc magnifique.

Malheureusement le bâtiment n' pas été entretenu depuis des années et se trouve dans une condition peu digne de la République. Des crédits ont été demandés au MAE pour mener à bien la nécessaire réfection mais sans succès réel jusqu'à maintenant.

Le soir, soirée-buffet amicale chez **Elisabeth Kervarrec** avec le bureau de l'ADFE et la section PS.

Mardi 24 mai

La matin visite de la chancellerie et du consulat

Avec les camarades du PS **Elisabeth Kervarrec**, **Louis Sarrazin**, **Michel Cullin** et **Pierre Avedikian**, nous sommes ensuite reçus par **Alfred Gusenbauer**, président du SPÖ.

Je lui explique la situation politique en France à la veille du référendum et la situation interne du PS. Il considère pour sa part que le moteur franco-allemand de l'Europe est en panne à la suite de la réunification allemande et que par ailleurs les valeurs de la social-démocratie européenne sont en crise.



Je propose de renforcer les échanges et la coopération entre nos deux formations dans le cadre de l'action de notre secrétariat international, et de faire en France une séance de formation à la contribution autrichienne au marxisme (le marxisme austro-hongrois).

Déjeuner avec l'AFIFA au Nations-Unies de Vienne

(Association des Fonctionnaires Internationaux Français en Autriche – président : Pierre Nocture)

Le centre des Nations-Unies de Vienne comprend les organisations suivantes : AIEA, ONUDI, ONU Vienne, OTICE, UNODC (lutte contre la drogue et le crime), Le CNUDCI (harmonisation du droit commercial). Sont également implantées à Vienne mais non membres du système des Nations-Unies : l'Office Européen des Brevets (direction de l'information et des publications), l'organisation dite « Wasenaar » (exportations de matériel militaire), Outospace, OSCE (sécurité), OTICE (surveillance des explosions nucléaires). Ceci représente environ 5000 fonctionnaires dont la moitié pour l'AIEA, et 170 Français dont 50 adhérents à l'AFIFA.

La discussion porte sur la place des fonctionnaires français dans les organisations citées, sur les conditions de détachement, le nécessaire renforcement de l'action en matière de gestion prévisionnelle de la Mission Permanente (de la France) auprès des Nations-Unies à Vienne et de la Mission des Fonctionnaires Internationaux à Paris, sur la règle des 7 ans (durée maximum de contrat dans une organisation internationale). Je m'engage à préparer une lettre ou une question sur ces questions au MAE.

L'après-midi, rencontre avec **Nicole Louvat**, une des animatrices du Pôle Emploi Francophone qui fait partie de l'amicale des femmes francophones. Il s'agit d'une structure légère qui aide les femmes françaises, qui ont souvent suivi leurs conjoints nommés ou installés à Vienne, à trouver un emploi. Le PEF qui mène des actions de présentation et de contact auprès des entreprises et organisations françaises, autrichiennes et internationales souhaite travailler davantage avec la mission permanente française auprès de l'ONU pour ce qui relève des possibilités d'emploi dans les organisations internationales.

Le soir, réunion-débat avec une quarantaine de participants à l'Académie Diplomatique sur le référendum relatif au Traité constitutionnel avec également comme orateurs le Professeur **Ernst Winter** et le Dr. **Monika Mokre**.

Année parlementaire 2005-2006

Mexique - 11 au 13 septembre 2005

Louisiane, 19-21 septembre 2005

Bucarest, 12-16 octobre 2005

Australie, 25-26 octobre 2005

Nouvelle Zélande, 27-29 octobre 2005

Saint-Pétersbourg, 28-31 janvier 2006

Moscou, 31 janvier - 2 février 2006

Kiev, 2-4 février 2006

Royaume-Uni, 13 - 15 mars 2006

Osaka - Kyoto, 20-2 mars 2006

Tokyo, 22-24 mars 2006

Séoul, 24-26 mars 2006

Pékin, 26-28 mars 2006

La Haye, 7 avril 2006

Iran, 15-19 avril 2006

Andorre, 11-12 mai 2006

Prague, 21-23 mai 2006

Bratislava, 23-24 mai 2006

Vienne, 24-25 mai 2006

Budapest, 25-26 mai 2006

Barcelone, 30-31 mai 2006

Lisbonne, 1er juin 2006

Porto, 2 juin 2006

Mexique

Je suis arrivé le 11 septembre à l'aéroport Benito Juarez où j'ai été accueilli par **Christian Fauche**, mon représentant, ancien élu du CSFE, et M. **Hervé Naerhuysen**, stagiaire ENA auprès de l'Ambassadeur.

C'était le quatrième anniversaire des attentats de New York contre le World Trade Center. Au-delà de la douleur de ces milliers de vie perdues et de familles broyées pour lesquelles nous avons aujourd'hui une pensée particulière, le terrorisme a produit, comme on pouvait s'y attendre, ce que nous combattons par notre engagement dans l'action politique et sociale : limitation des libertés individuelles, sécuritarisme américain et mondial, montée de la méfiance entre les peuples et les cultures.

Dans les rues de Mexico, de nombreuses voitures arborent le drapeau mexicain en prévision de la fête nationale du 16 septembre qui marque le soulèvement contre les Espagnols mené par le Padre (et franc-maçon) Miguel Hidalgo en 1810, repris quelques années plus tard par un autre prêtre, José Maria Morelos. L'indépendance du Mexique, reconnue par l'Espagne, fut proclamée en 1821.

Le 12 Septembre, j'ai fait une brève visite à **Régine Louis**, nouvelle consul général adjoint. Elle souligne les difficultés rencontrées pour la délivrance des visas, en particulier au mois d'août dernier. Je note que les suppressions de postes de personnel consulaire ces dernières années font que le consulat de Mexico, comme tant d'autres, ne fonctionne plus que grâce aux stagiaires et vacataires, certes dévoués mais non formés et employés dans des situations précaires, et que nos consulats ne sont plus en situation de rendre les services qui sont de leur responsabilité.

Lycée franco-mexicain

J'ai visité le lycée sous la conduite de MM. **Le Brun**, président du conseil des directeurs et **Thomas**, proviseur. Il y a 2600 élèves dont 60% de mexicains et 40% de français et de franco-mexicains.

J'ai rencontré les représentants des enseignants au conseil d'administration, qui ont souligné leur crainte de voir le nombre de contrats de résidents diminuer au profit de contrats locaux à la suite d'un désengagement progressif de l'AEFE. L'agence pourrait également remettre en cause l'avenir de l'institut de technologie qui forme des techniciens (filière technologie et BTS), dans la mesure où elle se préoccupe essentiellement des filières classiques. Le taux de remontée (remboursement des salaires des enseignants par l'établissement à l'AEFE) est élevé : 42%. Les écologies sont chers (3500 € par an ou plus), et il semble que plusieurs enseignants ne puissent plus faire face à l'impossibilité d'obtenir des bourses pour leurs enfants.

J'ai également rencontré la présidente et le bureau de l'association des parents d'élèves, qui se sont plaints de l'absentéisme de certains enseignants (grève et formation sur le temps de travail), et des difficultés, voir des injustices, engendrées par la prise en compte de l'immobilier dans les critères d'attribution des bourses.

Déjeuner et visite de la Casa de Francia, ouverte en 1998 dans le bâtiment qui abritait précédemment l'Ambassade de France et qui accueille maintenant bibliothèque, centre de formation, antenne Edufrance, lieu d'exposition et médiathèque sans oublier l'excellent restaurant.

En fin d'après-midi, rencontre avec les associations, en présence de Madame **Jeanne Texier**, chargée d'affaires, et de Madame le consul :

Participaient à la réunion les présidentes et présidents des associations suivantes :

- Mme **D'Orcasberro**, association « racines françaises »
- M. **Bremond**, association de bienfaisance
- Mme **Vera**, ADFE

- Mme **Gervassi**, UFE
- M. **Girard**, associations patriotiques et ingénieurs de France (CNISF)
- Mme **Desseigne**, Mexico accueil
- M. **Signoret**, conseiller à l'AFE

Chaque association s'est présentée, puis une conversation s'est engagée sur les principaux sujets de préoccupation de la communauté française, en particulier sur le plan de sécurité en cas de tremblement de terre. Des équipements de communication reçus cette semaine permettront aux chefs d'îlot de communiquer avec les autorités mexicaines et françaises en cas de nécessité.

Plusieurs ont déploré la disparition de la cérémonie du 14 juillet, ouverte à toute la communauté, due à la grande misère des budgets du MAE.

Le soir, dîner offert par Madame **Jeanne Texier** à la Résidence de France en présence du général **Montfort**, commandant les forces françaises aux Antilles qui participe aux cérémonies de l'indépendance, et des représentants de la communauté française.

Le 13 Septembre, nous sommes allés à Puebla, ville de 2 millions d'habitants, située à 125 km au sud-est de Mexico.

Nous avons d'abord rencontré les autorités de l'État de Puebla nouvellement élues : **Fernando San Martin Fuentes** et **Manuel Sanchez de Cima Canal**, sous-secrétaires d'État au commerce extérieur et au développement industriel, qui cherchent à attirer les investissements étrangers

Nous avons ensuite visité l'Alliance Française sous la conduite de **Christian Mendivé**, son directeur, qui a ensuite offert une réception nous permettant de rencontrer une soixantaine de Français (étudiants et universitaires dans les grandes universités, chefs d'entreprises, Français installés depuis des générations).



En soirée, le nouveau Consul Général arrivé le jour même, **Didier Goujard**, a offert une réception à la Résidence de France pour une soixantaine de représentants de la communauté française. Dans mon intervention j'ai insisté sur les propositions de loi que nous préparons concernant le vote à distance (par correspondance) et sur la création de députés de l'étranger. J'en ai profité pour donner une interview au journal en langue française de Mexico « le petit journal »

Le soir nous avons dîné avec des parlementaires du PRD : le responsable des relations internationales au groupe parlementaire, **Cuauhtémoc Sandoval Ramirez**, conseiller national, chargé des relations internationales, **Raimon Cardenas**, sénateur, vice-président du Sénat, **Juan José Garcia**, député.

Je leur ai transmis, en particulier à leur candidat à l'élection présidentielle de 2006, une invitation de **François Hollande** à participer au Congrès du Mans. Mais ils nous ont informé que la Commission électorale vient de décider que les candidats ne sont plus autorisés à voyager à l'étranger. De fait les journaux du lendemain indiquaient que **Luis Obrador**, actuel maire de Mexico et candidat – non encore désigné - du PRD à l'élection présidentielle de 2006 avait dû annuler un déplacement aux États-unis.

Le 14 septembre, j'ai rencontré à la « Casa de Francia » le conseiller culturel, le Dr. **Gérard Fontaine**, et ses principaux collaborateurs :

- **Jacqueline André**, responsable de la Casa de Francia
- Dra **Anath Ariel de Vidas**, directrice-adjointe du CEMCA (centre français d'études mexicaines et centraméricaines)
- Dr **Ghani Chehbouni**, directeur de l'IRD
- **Guillaume Mounier**, attaché de coopération scientifique et technique
- **Gérard Teulière**, attaché de coopération culturelle et artistique
- **Jean Franco**, coopération universitaire
- **Anne Dutertre** et **Françoise Chambeau**, coopération linguistique et éducative
- **Daniel Passat**, inspecteur régional d'académie et plusieurs collaborateurs et collaboratrices.

Mme **Texier**, MM. **Naerhuysen** et **Fauche** assistaient à la réunion.

Le Dr **Fontaine** a passé en revue les principales activités de la France en matière de coopération culturelle, scientifique et techniques, universitaires.

J'ai relevé les principaux problèmes suivants :

- Difficulté d'articuler une politique de coopération entre le niveau fédéral et celui des Etats fédérés, compliquée par les différences de développement considérables entre un secteur très moderne et des régions ou des institutions restées archaïques.
- Plusieurs suppressions de postes au SCAC ainsi que la stagnation des crédits depuis plusieurs années limitent considérablement les activités dans tous les secteurs. Il s'agit là d'un problème général qui touche tous les postes diplomatiques.
- Il est nécessaire de se préparer à l'ouverture de l'enseignement mexicain à une seconde langue vivante (espagnol langue maternelle, anglais première langue vivante). La priorité est dans la formation des enseignants. Le conseiller considère que celle-ci doit être réalisée par le gouvernement mexicain même si l'IFAL (Institut de formation français) délivre un diplôme de langue.
- Les actions culturelles sont difficiles à monter dans la mesure où toutes les associations qui, à Paris, aidaient à élaborer de telles actions ont été démantelées.
La diffusion du cinéma français reste dynamique (35 films par an vendus) alors que le livre français, trop cher, est cantonné dans quelques librairies.
- Plusieurs projets de coopération scientifique se développent de manière satisfaisante (dans le domaine du SAMU et médical – création d'une fondation franco-mexicaine dont le périmètre reste à préciser) mais il existe un problème de lisibilité de la coopération française, dispersée entre les différentes institutions qui travaillent de manière isolée.
- Peu de projets de coopération décentralisée ont réellement été mis en œuvre (voir la mairie de Paris).

Alliance française de Polanco

Avec son directeur M. **Bernard Frontero**

Ces beaux bâtiments, à proximité du lycée français et refaits récemment, abritent outre l'Alliance française de Mexico la Fédération des alliances françaises du Mexique. Son Président, **Agustin Legorreta**, se plaint de plusieurs suppression de postes sans concertation (le directeur-adjoint de l'AF de Mexico et celui de Monterey).

Chambre de Commerce et d'Industrie franco-mexicaine

A l'invitation de son Président, **Patrice Keime**, et de son Directeur général, **Jean-Luc Ferrant**, et en présence d'**Olivier Vasserot**, conseiller économique et commercial, et de **Patrick Berger**, conseiller financier, nous tenons une réunion de travail avec les représentants d'entreprises françaises implantées au Mexique : EDF, Total, laboratoires Servier, un industriel de l'habillement, Renault, Keptos (services informatiques), la société Générale, Plastic-Omnium. Chacun a présenté son entreprise et son secteur d'activité au Mexique (pour une présentation de l'économie mexicaine).

Les difficultés les plus mentionnées sont la concurrence américaine dans le cadre de l'ALENA, une application de la législation mexicaine encore incertaine (importations illégales, contrefaçons), la parité euro-dollar.

Nous participons ensuite au déjeuner mensuel organisé par la Chambre : « pan, queso y vino », qui regroupe de 200 à 400 participants de la vie des affaires. J'y ai rencontré en particulier **Manuel Tron**, Président de la chambre de commerce du Mexique, invité d'honneur.

Louisiane

Arrivé à Lafayette le 19 septembre en provenance de Houston et de Paris, je suis accueilli par **Pierre Lebovics**, consul général à La Nouvelle-Orléans depuis début août. Le consulat, devenu au 1er septembre consulat d'influence (avec cinq personnes), s'est en effet installé provisoirement à Lafayette (où M. Goudeau est consul honoraire) et à Bâton-Rouge. Le consul général se partage donc entre ces deux villes.

Nous nous rendons immédiatement au Centre International de la ville de Lafayette qui a bien voulu abriter, à partir du jeudi 2 septembre, la cellule de crise dont les membres (médecins, psychologues, personnel consulaire), dirigés par **Didier Tronchin**, sont venus de Paris. Elle s'est occupée de l'évacuation des touristes de la Nouvelle-Orléans, à partir de leurs hôtels et du Superdome (grand stade de baseball) où, rapidement, se sont posés des problèmes de sécurité. En effet quelques jours avant l'arrivée de Katrina le 29 août les transports publics, avions, trains et autobus Greyhound ont été arrêtés, et les gares ferroviaires et routières ainsi que les aéroports fermés, rendant impossible l'évacuation des personnes ne disposant pas de voiture personnelle.

Une fois exfiltrés, les touristes ont été emmenés à Houston pour départ vers la France (Air France a facilité cette action). Les rares Français sans voiture résidant à La Nouvelle-Orléans ont été installés à Bâton-Rouge, Lafayette et dans d'autres villes de Louisiane. Beaucoup ont trouvé refuge, parfois loin, dans leur famille ou chez des amis, ce qui ne facilite pas leur repérage s'ils ne se manifestent pas.

Actuellement, les recherches continuent pour les quelques Français dont on n'a pas de nouvelles : une équipe de consulat visite une par une les adresses à La Nouvelle-Orléans. Nous espérons qu'à la fin il n'y aura pas eu de blessés graves ni de disparitions.

Une mission consulaire est venue pendant une semaine donner de l'aide, en particulier pour redémarrer les registres et bases de données, ainsi qu'assumer le travail administratif de première urgence. Le personnel formé était en effet déjà parti à la suite de la transformation du consulat de plein exercice en consulat d'influence.

Depuis le 15 septembre, l'université de Louisiana à Bâton -Rouge prête gracieusement des bureaux au consulat général pour ses activités administratives, où ont installés un

consul, la missionnaire de la DFAE, le consul adjoint de San Francisco, et deux agents consulaires de Los Angeles.

Il s'agit également de relancer la coopération culturelle et technique entre la France et la Louisiane à travers :

- La mise en œuvre des accords franco-louisianais signés en 2004 entre la République française et celle de Louisiana, et couvrant l'enseignement du français, la coopération universitaire, artistique et culturelle, audiovisuelle. La crainte que l'on a pu nourrir un moment est en effet que la nécessité de faire face aux urgences, en particulier pour les écoles frappées par l'ouragan, ait pour effet de faire passer au second plan l'enseignement de la langue et de la culture françaises.
- Un programme d'urgence pour aider le peuple de Louisiane à préserver sa culture cajun et sa musique : aider les musiciens de La Nouvelle-Orléans avec des séjours en France, organiser des tournées, monter des galas de soutien

Se pose aussi la question des enseignants français mis à disposition dans les écoles de Louisiane dans le cadre du programme CODOFIL puisque certains n'ont plus d'école et donc plus d'emploi.

Trois observations sur la situation :

- La prise en compte de la gravité de la situation et la mise en œuvre des plans de sécurité ont été lents et laborieux parce que l'État fédéral et celui de Louisiane ont relativement moins de pouvoirs qu'en France, où, en situation de crise, le préfet dispose d'un grand pouvoir de coordination et de commandement pour la mise en œuvre de plans déjà préparés. Les responsabilités suivent en chaîne complexe : quartier, district, paroisse, État fédéré, État fédéral, et chaque échelon veille jalousement à ses prérogatives. Une des grandes questions est de savoir quelle aide l'État fédéral et le Congrès apporteront aux États pour la reconstruction de leurs infrastructures, et aux particuliers. Une première aide de 2000 \$ a été accordée à tous les habitants de La Nouvelle-Orléans.
- L'importance du drame de La Nouvelle-Orléans ne tient pas tant à l'ouragan Katrina qui a dévasté de manière beaucoup plus significative les villes de Biloxi et du Mississippi, qu'au fait que la ville soit sous le niveau de la mer et du lac Pontchartrain ; le manque d'entretien des digues, ainsi que des opérations d'urbanisme hasardeuses, ont joué beaucoup plus, à quoi s'ajoute une gestion peu rigoureuse.
- Le maire de La Nouvelle-Orléans, Ray Nagin, Démocrate, afro-américain, insiste beaucoup sur le retour rapide des habitants même si les conditions de vie normales ne sont pas encore restaurées. Il a en effet peur que les personnes déplacées, si elles restent trop longtemps « évacuées », ne s'installent définitivement là où elles auront trouvé un emploi et un toit, voire une école. La NO risquerait alors d'être une ville vidée de ses classes moyennes qui lui apportent pourtant prospérité et travail.

Il faut dire aussi qu'une fois la phase de flottement passée, la mise en œuvre de l'armée américaine est impressionnante : longs convois de matériel, de camions-grues, de groupes électrogènes, citernes, deux porte-avions et plusieurs navires de guerre positionnés près du port de La Nouvelle-Orléans .

L'Europe n'est pas en reste : je vois sur l'aéroport de Lafayette un avion gros porteur de la Luftwaffe, et je sais que la France a envoyé plusieurs avions de secours médicaux, des hôpitaux de campagne, et le très gros porteur Beluga de l'Aérospatiale. Une aide dont les Américains nous sont gré et qui améliore les relations quelque peu tendues après le refus français (justifié) de ne pas participer à l'invasion de l'Irak.

Le 20 Septembre, après un petit-déjeuner américain pris à la résidence de **Joey Durel**, le maire de Lafayette qui a eu l'amabilité de me loger, tous les hôtels étant réquisitionnés, nous partons pour le Centre International. Je tiens une réunion de travail avec les quatre collaborateurs du consulat de la Nouvelle Orléans, installés provisoirement à Lafayette : **Adam Steg**, attaché audiovisuel ; **Marie-France Mourey**, coordinatrice du service culturel ; **Debbie de la Houssaye**, attachée artistique ; **Xavier Cado**, assistant de l'attaché audiovisuel.

La situation des écoles de La Nouvelle-Orléans, françaises ou enseignant principalement en français est préoccupante : l'une, détruite, s'est installée partiellement à Pensacola, la seconde n'a pas de direction, la troisième cherche à rassembler ses enseignants. Il est beaucoup insisté sur la nécessité de disposer le plus rapidement possible des deux attachés (linguistique et pédagogique) pour montrer aux autorités louisianaises que cette crise ne doit se traduire par une diminution de l'enseignement du français, au contraire.

L'autre aspect est celui des enseignants français mis à disposition des écoles de Louisiane, dans le cadre du programme CODOFIL.

Pour les autres aspects d'aide d'urgence, le consulat dispose des fonds nécessaires et a déjà accordé environ 70 aides d'urgence.

La situation des chefs d'entreprise qui ont perdu leur outil de production est plus préoccupante, puisque la France ne peut offrir d'aide spécifique et que beaucoup dépendra de leur assurance. Je suggère qu'ils se regroupent au moins en association pour faire connaître leur situation.

Nous rendons ensuite visite, **Pierre Lebovics** et moi, au Président de la paroisse ou maire de Lafayette, **Joe Durel**. Il est en train de recevoir pour les sinistrés une donation importante de l'association canado-américaine (**John Tousignant**, vice président). Nous tenons une courte réunion de travail avec lui, le Councillor **Rob Stevenson**, et M. **Charpin**, directeur des affaires internationales, au cours de laquelle nous le remercions pour l'aide apportée à la France et l'informons des possibilités d'assistance française. Il me fait alors citoyen d'honneur de Lafayette.

Je donne ensuite à la chaîne K 10 une interview, retransmise l'après-midi même.



Bâton-Rouge

Dans un des bâtiments de l'Etat de Louisiane, au bord du Mississippi, prêté à la municipalité de La Nouvelle-Orléans, nous rencontrons **John Talmage**, directeur des services économiques de la ville, à qui le Consul général remet pour le maire de La Nouvelle-Orléans une lettre de soutien de **Bertrand Delanoë**.



Nous rendons ensuite visite à **Cecil J. Picard**, Superintendant pour l'Éducation de l'État de Louisiane, qui partage entièrement nos vues sur le renforcement de l'enseignement du français.

Déjeuner au City Club, dans une atmosphère très « Autant en emporte le vent », avec **William Ancenaux**, président de la « Louisiana association of independant colleges and universities » ainsi que de la fondation Louisiana, proche du CODOFIL, qui accorde chaque année cinq bourses à des étudiants francophones, et qui pourrait aider le consulat dans la gestion des dons.

Visite des locaux provisoires du consulat de France dans les locaux du Centre pour les études françaises dirigées par le professeur **Cerquiglini** (cours de langue, littérature et civilisation françaises, cours de langue cajun). Rencontre avec **Cecile Jessurun**, responsable de la comptabilité et du chiffre. C'est ici qu'est logée l'équipe qui opère les recherches des quelques personnes encore manquantes à La Nouvelle-Orléans.



Le soir, réception à La Cité des Arts, centre culturel ouvert à toutes les cultures et plus particulièrement à la culture française, fondé et dirigé par **Maureen Brennan**. Elle abritera la toute nouvelle Alliance Française qui vient de se créer à Lafayette. Je puis ainsi rencontrer une bonne trentaine de nos compatriotes, dont plusieurs déplacés.

Le 21 septembre, visite au CODOFIL (comité pour le développement du français en Louisiane), dans leur bâtiment historique de plus de cent ans, l'un des plus anciens de Lafayette. **David Chermie**, son directeur, nous reçoit et nous explique leurs activités, en particulier dans le domaine de l'enseignement du français et de l'espagnol. Les enseignants sont mis à disposition par la France qui paye leur voyage, et rémunérés par l'État de Louisiane qui contribue à hauteur de 20 000 \$ par an, soit près de la moitié de la charge salariale, l'autre moitié étant couverte par la paroisse et les frais scolaires payés par les parents. Il y a actuellement environ 600 professeurs de français en Louisiane, dont 200 dans le programme CODOFIL.

J'ai donné une interview à **Richard Burgess**, du quotidien Advocate, sur ma mission et l'assistance de la France.

Bucarest

A mon arrivée à Bucarest-Otopeni le 12 octobre j'ai été accueilli très aimablement par notre ambassadeur M. **Bolot**, qui m'a offert le gîte à la résidence de France, magnifique demeure propriété de la République depuis 1890 (statue équestre de Louis XIV par Girardon, tapisserie des Gobelins).

Le lendemain avec notre ami **Gérard Gouron**, président de l'ADFE Roumanie et organisateur de la Coordination, nous nous sommes rendus au SCAC où Madame **Boulin-Ghica**, conseiller culturel, nous a présenté ses services.

Nous avons ensuite été au lycée Anna de Noailles, nommé d'après la poétesse française d'origine roumaine, née Princesse Brancovan, fin du 19ème.

En l'absence du proviseur retenu à l'étranger, Mlle **Hubert**, attachée de gestion, m'a présenté l'établissement conventionné par l'AEFE. Il scolarise 600 élèves dont 350 dans le primaire, avec une croissance rapide des effectifs. Une partie du primaire est installée dans d'autres locaux. Les élèves français représentent une proportion croissante des effectifs. Le coût de la scolarité est de l'ordre de 3600 € par an. Nous avons rencontré l'association des parents d'élèves, qui est préoccupée en priorité par le projet de construction du nouveau lycée sur un terrain mis à disposition par la municipalité de Bucarest, et dont le coût est évalué à environ 8 millions € dont 2 pour l'AEFE et 5,7 millions pour les parents d'élèves, coût qui sera couvert par un prêt garanti par l'ANEF, mais dont le remboursement se traduira par une augmentation du coût des études. Il est également prévu de demander une aide d'un demi million d'euros aux entreprises françaises et roumaines. Des incertitudes juridiques sur le terrain doivent être levées, et le calendrier prévoit un début des travaux début 2006 pour une rentrée effective en septembre 2007.

Compte tenu du Sommet de la francophonie qui doit se tenir à Bucarest en octobre 2006, j'ai proposé d'écrire au Ministre chargée de la Francophonie, Mme Girardin, pour demander une aide complémentaire.

Une entrevue avec les enseignants a clôt cette visite, les thèmes abordés étant la formation permanente, le statut des enseignants et les inspections pédagogiques.

J'ai retrouvé pour déjeuner **Patrick Gélin**, un vieil ami parisien, maintenant à la tête de la BRD, la seconde banque roumaine contrôlée par la Société Générale, ainsi que **Philippe Bouin**, chef de la mission économique. Nous avons fait le point sur la présence économique française en Roumanie où nous sommes le premier investisseur et le troisième partenaire commercial après l'Italie et l'Allemagne. Nous avons également parlé de la politique économique de la Roumanie et de la nécessité de mettre de l'ordre dans la fiscalité et dans les finances publiques (28% de pression fiscale).

En fin d'après-midi nous avons eu une séance de travail avec **Nicolas Vasic**, consul, et **Jean-Yves Leconte**, conseiller AFE, sur différentes questions intéressant le consulat (CCPAS, CLB, situation contractuelle du personnel) avant la tenue de la Commission locale des bourses à laquelle je suis invité à assister.

Le 14 octobre j'ai fait une visite d'amitié à l'OSIM (Office de la propriété intellectuelle de Roumanie) où j'ai revu avec plaisir le directeur général, M. **Vargas**, et MM **Strenc**, **Bulgar**, **Borischievichi** ainsi que Mme **Doina**, qui ont évoqué leurs projets et les conséquences de l'adhésion de la Roumanie à l'Union début 2007.

Ensuite, avec Mlle **Hubert**, Mr et Mme **Nicoulaud**, M. **Vasic**, **Jean-Yves Leconte** et **Gérard Gouron**, nous nous sommes rendus sur le terrain proposé par la municipalité de Bucarest pour la construction du nouveau lycée.



Au cours d'un déjeuner de travail avec les chefs de service et le bureau de l'ADFE Roumanie, autour de l'Ambassadeur, nous avons passé en revue les principaux dossiers relatifs aux relations franco-roumaines. M. **Jean-Dominique Fabry**, représentant de l'Agence Nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations (ex OMI) a expliqué les attributions de son service.

L'après-midi j'ai reçu en compagnie de **Jean-Yves Leconte** les résidents français qui souhaitent m'entretenir de leurs difficultés ou problèmes.

En fin d'après-midi, lors de la réception pour la communauté française à la Résidence, l'Ambassadeur a donné des informations sur la grippe aviaire et les précautions qui doivent être prises ; un document a été distribué. J'ai expliqué brièvement sur quoi je travaille au Sénat, et présenté les quatre propositions de loi relatives aux Français de l'Étranger que nous avons déposées la semaine dernière.

Le soir, **François Nicoullaud** a prononcé à l'Institut Français une conférence sur « la langue française et la mondialisation ». A travers sa vaste expérience d'ambassadeur et de Directeur général de la coopération internationale au MAE, il a fait un historique des trois cycles de mondialisation qui se sont déroulés depuis le 18ème siècle, et comment la France les a traversés ; il a repris les critères constitutifs d'une langue et ses liens avec la culture, et analysé la place du français non seulement par rapport à l'anglais, comme c'est trop souvent le cas, mais aussi par rapport aux autres langues. Le texte devrait être accessible sur le site de l'ADFE.

Le 15 octobre s'est tenue à l'Institut Français la Coordination des sections ADFE des PECO. Étaient représentées les sections de Roumanie (**Gérard Gouron** et de nombreux camarades de la section ADFE de Bucarest), d'Autriche (**Elisabeth Kervarrec, Louis Sarrazin, Bertrand Gosset**), de Hongrie (**Michel Saulnier**), de Tchéquie (Michel Briard), de Russie (**Cédric Etlicher**) et de Varsovie (**Jean-Yves Leconte, Anne Malik**). La matinée a été consacrée à la présentation de chaque section et de son travail sur le terrain ; l'après-midi, **François Nicoullaud** et moi-même avons présenté les institutions (ADFE, groupe ADFE à l'AFE, AFE, les sénateurs socialistes au Sénat) et nos activités respectives.

Après que **François Nicoullaud** ait présenté les quatre orientations retenues par le Bureau National de l'ADFE pour la prochaine campagne AFE (éducation, administration plus proche des Français, arrêter la privatisation du service public, les moyens à donner à nos élus), la coordination a discuté de ses priorités de campagne sur la circonscription. Elle a ensuite décidé de la composition de sa liste en vue des élections AFE du 18 juin 2006. La liste comportera deux adhérents de Pologne et d'Autriche, et un de Roumanie, Hongrie, Bulgarie et Croatie. Le projet élaboré en consensus sera envoyé pour validation au Bureau national.

Australie

M. **Delahousse**, Consul général de France, m'a accueilli à l'aéroport de Sydney. Le 25 octobre, **réunion de travail au Consulat** avec M. **Delahousse** et **Marie-Claire Guilbaud**, conseillère ADFE à l'AFE.

Nous avons évoqué les principaux problèmes de la communauté française en Australie :

- le nécessaire développement du lycée Condorcet, nouvellement installé dans ses murs ;
- une aide de la France à l'école de Killarny Heights, par exemple le détachement d'un enseignant de français ;
- le débat sur le projet de convention de sécurité sociale entre la France et l'Australie, particulièrement importante pour les retraités, mais combattue par certains pour la (mauvaise) raison de protéger certains Français qui ne déclarent pas tous leurs revenus comme ils en ont l'obligation dans le cadre de la convention fiscale entre nos deux pays ;
- une difficulté particulière pour la communauté de Melbourne : la fermeture de son consulat et son remplacement par un consulat dit « d'influence », c'est-à-dire offrant très peu de services. Les élus de Melbourne n'ont pu empêcher cette fermeture en son temps, et compte-tenu de la politique de restrictions budgétaires et de suppression des postes du MAE (250 prévues pour le budget 2006), il sera difficile de faire revenir les autorités politiques sur leur décision.

Nous avons ensuite visité les services du consulat : état-civil, visas, presse.

Puis nous nous sommes rendus à l'**Université de Sydney** où nous avons été accueillis par Mmes Royer et **Taury**, directrices du département d'études françaises, et où j'ai donné une conférence sur « les évolutions récentes de la société française », suivie d'une discussion passionnante sur les politiques de l'emploi et de l'éducation en France depuis une vingtaine d'années.

J'ai également donné une interview à **Danièle Kemp** pour l'émission en langue française de la SBS.



L'après-midi, nous avons eu une réunion avec présidents ou représentants des **associations françaises** : **Théo Arfaras** (Association des anciens combattants français d'Australie), **Bruno Leuridan** (Chambre franco-australienne de commerce et d'industrie), **John Mac Coll** (UFE), **Rubens Michkine** (Association France-Australie), **Benoît Rabirot** (ADFE), **Claude Ressos** (Sydney Accueil), le Dr **Daniel Talmont** (Association médicale francophone d'Australie), et **Digby Wren** (Friends of Laperouse museum).

Chaque association a présenté ses activités et ses soucis, essentiellement d'ordre financier, pour l'école de Killarny Heights, le lycée Condorcet et le musée Lapérouse. Nous avons également abordé la question du projet de convention de sécurité sociale entre la France et l'Australie, qui permettrait aux salariés ayant cotisé dans les deux pays de percevoir leurs droits à pension, et éviterait la fraude fiscale à la non-déclaration. Le projet est combattu par la droite pour des raisons qui ne sont pas très claires.

A l'**Alliance française**, nous avons rencontré **Florence Decamp**, correspondante du quotidien français « Libération », auteur d'une série de livres et de bandes dessinées (avec Olivier Balez) sur le Pacifique et l'Australie.

Le soir, un dîner nous a réunis avec les amis de l'**ADFE** à l'Hôtel Avillion.

Le 26 octobre, j'ai visité le **Parlement de la Nouvelle-Galles-du-Sud**, sous la conduite éclairée de l'Honorable **John Murray**, ancien Speaker de l'Assemblée Législative de la Nouvelle-Galles-du-Sud. Rencontre et entretien avec **Penelope Sharper**, sénatrice, et **Jeff Hunter**, président du parti Travailleiste et député. **John Murray** est par ailleurs Président de l'Australian French Association of Science and Technology (AFAS) qui organise des séminaires et des colloques mettant en relation des chercheurs des deux pays.



Déjeuner à l'Alliance française avec **Valérie Nicolas**, directrice nouvellement appointée, qui explique le projet de reconstruction d'un immeuble sur le terrain appartenant à l'AF au centre ville.

L'après-midi, visite du **lycée Condorcet**.

Discussion avec **Francis Cappe**, proviseur, **John Mac Coll** (membre du conseil), et Mme **Szabo**, présidente du Conseil et des parents d'élèves, sur le financement du nouveau bâtiment, dont le coût est de 12 millions de dollars : un million d'apport propre de l'association gestionnaire, six millions de l'AEFE, le solde par un prêt bancaire garanti par l'ANEF. Je les félicite pour un plan de financement aussi idéal mais je note que peu d'établissements bénéficieront d'une telle participation initiale de l'AEFE.

Rencontre avec les enseignants :

- les contrats locaux sont soumis aux conditions d'une convention collective propre aux enseignants (du privé) de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud.
- le principal problème est celui des TNR (faux résidents) qui doivent « sortir » de l'Education nationale pour la durée de leur contrat, qui ne progressent plus dans la carrière, et ne cotisent plus pour leur retraite française.

Nouvelle Zélande

Arrivés à 01H00 le 27 octobre en provenance de Sydney, **Marie-Claire Guilbaud** et moi-même avons été accueillis à l'aéroport de Christchurch par M. **Marlaud**, Ambassadeur de France.

Notre première visite a été pour l'**Alliance française de Christchurch** où nous avons rencontré **Martine Marshall-Durieux**, Consule honoraire de France, et le comité de l'Alliance avec son président **Stephen Roberts**, **Sarah Brown** et d'autres collaboratrices. Une équipe nouvelle a pris en main les destinées de l'AF de Christchurch et développe de nouvelles offres de formation et d'activités. Il est à espérer que le résultat en sera un accroissement du nombre des inscrits.

Nous nous rendons ensuite à l'**entreprise Schneider**, filiale de la société d'électricité française du même nom, qui vend toutes les applications et les produits basse-tension. Nous avons été reçus par le directeur de l'usine, **Robin Adams**, qui nous a fait visiter le nouvel établissement récemment mis en service, impressionnant de modernisme.

Au cours du déjeuner avec **Sharon Ballantyne**, gérante des magasins du même nom, son mari, et **Hugh Chevrant-Breton**, directeur de Singapour Airlines, nous avons parlé du développement des relations économiques entre nos deux pays.

Peter Townsend, directeur de la **Chambre de Commerce de Canterbury** et ses deux collaboratrices, **Monique Baars**, conseillère pour le commerce international et **Leeann Watson**, responsable des services aux entreprises, nous ont tracé un panorama des investissements français en Nouvelle-Zélande et des flux d'importations / exportations. L'accent sera mis, les prochaines années sur la recherche-développement dans le domaine des produits alimentaires (plusieurs universités se sont spécialisées dans ces domaines).

En fin d'après-midi, je suis invité par le **Centre d'Etudes Européennes de l'Université de Christchurch** à parler sur « L'Europe après le Non français au referendum », conférence suivie d'un débat avec les étudiants.

En début de soirée, M. **Malaud** a invité la **communauté française** à nous rencontrer, **Marie-Claire Guilbaud** et moi-même, au « Bellamy's », vieux bâtiment historique du centre de la ville. Beaucoup de contacts avec des jeunes Français mais dont la majorité pense rentrer tôt ou tard en France. J'ai expliqué le contenu de nos propositions de loi pour améliorer la représentation politique des Français à l'étranger. J'ai pu également rencontrer **Anna Crighton**, conseillère municipale de la ville, et amie de la France.

28 octobre

Avec M. l'Ambassadeur et Mme **Guilbaud** nous sommes allés en avion à **Auckland**, la capitale économique du pays, via Wellington, la capitale politique.

Visite de l'école « **Richmond road school** ». Etaient présents : **Donald Maclead**, principal ; **Nadine Plet**, fondatrice de l'association « Frenz » ; **Vincent Comarieu**, président de l'association « Frenz » ; **Maryse Varaine**, enseignante de français et son assistante ; un parent d'élève. J'ai été accueilli par un « Powhiri », cérémonie traditionnelle maorie qui consiste en des chansons et un rite de bienvenue, destinée à s'assurer des intentions amicales du visiteur qui doit lui-même y répondre. L'école, qui est publique, est financée par le gouvernement néo-zélandais. Elle demande à avoir un statut spécial car elle est construite autour du bilinguisme anglais / maori / samoan / français. La section française s'est développée depuis une dizaine d'années avec succès, mais doit maintenant faire face à une difficulté de financement, en particulier pour trouver le financement d'un poste d'enseignant).

Déjeuner au restaurant « Saint-Tropez », Parnell road, avec M. l'Ambassadeur, Mmes **de Thousy**, présidente d'Auckland-accueil et **Guilbaud**, MM. **Benoit Marcenac**, Président de la FNZBC (French New-Zealand Business Council) et directeur de la SOFRANA (société de navigation couvrant le sud-pacifique), MM. **Comarieu** (association Frenz) et **Stern** (consul de France à Wellington).

Visite au représentant de la **société Accor**, **Thomas Van Vliet**, qui nous expose les projets de développement de son groupe en Nouvelle-Zélande et dans le Pacifique-Sud, ainsi que le lancement de la chaîne « Base » destinée aux « backpackers » (routards).

Visite de l'**Alliance française d'Auckland**, et vernissage de l'exposition d'**Isabelle Tutugoro**.

Le soir, réunion chez **Nadine Plet**, avec des Français d'Auckland. Nous parlons de l'ADFE et de ses projets.

Le 29 octobre, nous avons pris le ferry pour **Waiheke**, une île au large d'Auckland où réside une communauté française. Nous y avons été accueillis par **Danièle et Roger Fillon**, animateurs du « French club » de l'île, ainsi que par **Julie Loranger**, ancienne ambassadrice du Canada, qui nous ont fait visiter leur belle île et le marché hebdomadaire où nous avons rencontré plusieurs Français (et d'autres nationalités) venus vendre leurs produits tout comme sur les marchés de France.

Le Consul nous a invités à déjeuner au vignoble du « Shed » qui produit un excellent cabernet-sauvignon, et où nous avons eu le privilège de rencontrer Sir **Edmund Hillary**, le vainqueur de l'Everest, venu déjeuner en voisin.

Le soir une **soirée musicale** (musique française : Piaf, Trenet, etc) et un magnifique buffet nous ont permis de nous retrouver tous autour du thème de la francophonie.

Retour par le ferry qui traverse cette magnifique baie d'Auckland, scène de l'America Cup, et départ pour l'Europe via Sydney et Singapour.



Saint-Pétersbourg

Le 28 janvier 2006, j'ai été accueilli à l'aéroport de Pulkovo 2 par **Pascal Maubert**, consul général de France.

J'ai ensuite rencontré plusieurs parents d'élèves russes de l'école française André Malraux, qui m'ont expliqué les difficultés qu'ils rencontrent, en particulier les problèmes lors du retour au système éducatif russe, et la non transparence du fonctionnement de l'école.

Un dîner a été offert au Consulat par M. et Mme **Maubert**, avec **Sauveur Sellam**, président de la section UFE de Saint-Pétersbourg et responsable de la société d'ingénierie Technip, et **Cédric Etlicher**, chef d'entreprise de distribution de parfums et correspondant de l'ADFE pour la Russie.

Le 29, après avoir visité le musée de l'Ermitage, le musée Russe et de la maison de Dostoïevsky, j'ai dîné au restaurant français « La vieille douane » avec M. et Mme **Maubert**, **Cédric Etlicher** et **Jean-Yves Leconte**, conseiller AFE de la circonscription.

École française

Le 30, nous avons visité l'école française André Malraux, dont le conseil de gestion est présidé par **Serge Ferry**. **Catherine Harnois** est la directrice de l'établissement. L'école conventionnée concerne uniquement le cycle primaire et scolarise 70 enfants, dont 45 avant 5 ans ; la moitié des élèves sont français dont 25% franco-russes. Deux enfants suivent ensuite un enseignement secondaire avec le CNED.

L'école est gérée par une association de la loi de 1901 française, et bénéficie d'un poste d'expatrié (direction) et de deux résidents 100%.

L'écolage est de l'ordre de 250€ par mois plus 50 pour la cantine.

La situation entre les différentes parties prenantes est tendue et ne permet pas de dégager une solution pour l'avenir. Celle-ci, me semble-t-il, devrait viser à atteindre une taille critique beaucoup plus grande, de s'ouvrir plus aux enfants russes, et donc de leur proposer un curriculum commun leur permettant d'être reconnus par les autorités scolaires russes. Il est également urgent de trouver une solution juridique acceptable. Les discussions doivent être menées avec le SCAC de Moscou et l'AEFE. Un rattachement au lycée de Moscou résoudrait, me semble-t-il, la plupart des difficultés.

Entreprises françaises

Un déjeuner au restaurant Sedmoi Gost a rassemblé autour du Consul Général et du Consul adjoint, chef de chancellerie, les conseillers du commerce extérieur : **André Holzer** (EMC), **Roger Delous** (Raiffeisen Bank), **Dominique Bayvet** (BV marketing), ainsi que la nouvelle directrice de l'Institut Français, **Hélène Perroud**, et **Serge Krebs**, conseiller commercial.

Nous avons parlé des difficultés d'implantation et de fonctionnement des entreprises françaises dans la région, une quinzaine, ou une cinquantaine si l'on compte les entreprises de droit russe créées par des Français.

Puis nous avons visité l'Institut français, installé dans le très beau cadre d'un palais.

L'après-midi, j'ai tenu une permanence au consulat pour les Français de la circonscription. En compagnie de **Jean-Yves Leconte** et de **Cédric Etlicher**, nous avons reçu sept de nos concitoyens.

Le soir, une réception avec la communauté française a été organisée par le Consul Général dans le cadre magnifique des anciennes Écuries Impériales, qui m'a permis de rencontrer plus de 150 de nos concitoyens habitant et travaillant à Saint-Pétersbourg, et de m'entretenir avec eux dans leur diversité : chefs cuisiniers, professeurs, artistes, chefs d'entreprise, étudiants, religieux...

Moscou

Le 31 janvier, **Jean-Yves Leconte**, **Cédric Etlicher** et moi-même avons été accueillis à notre arrivée à Moscou par **Edith Guyot-Nowak**, consule de France.

Lycée Alexandre Dumas

Nous avons effectué notre première visite au lycée Alexandre Dumas en compagnie de **Edith Guyot-Nowak** et de **Laëtitia Chrétien**, vice-consule chargée du Service des Français.

Le lycée est bien installé (depuis mai 2004) dans des locaux récemment rénovés mais qui seront bientôt trop exigus. Déjà une partie des classes primaires occupe d'autres locaux situés près de l'ambassade mais ceux-ci seront bientôt remplis. Une réunion de travail avec **Monique Stephen**, proviseure, et **Michel Sénéchal**, proviseur-adjoint, nous permet de faire le point et de nous rendre compte de l'importance de trouver un terrain à proximité qui accueille l'école primaire ainsi qu'une installation sportive. Plusieurs contacts importants ont été pris aux niveaux de la mairie de Moscou et de la Fédération. Le ministre Douste-Blazy a récemment évoqué le dossier avec son homologue russe, et la directrice de l'AEFE est venue à Moscou pour ce même dossier.

La solution préférée des parents et des enseignants serait un terrain situé à proximité - il en existe. Je soulèverai la question avec Madame **Bossière**.

Le lycée est passé de 440 élèves en 2002 à 815 actuellement, et va continuer de croître sur le même rythme pendant plusieurs années encore, compte tenu de la croissance de la communauté d'affaires.

Le financement de la construction des nouvelles classes serait fait à concurrence de 4,5 millions d'euros par emprunt et 1,5 million d'euros sur les fonds propres.

Les frais d'écolage sont de l'ordre de 2500 à 4500 € avec un taux de remontée de 68%. La commission des bourses accorde 10 bourses par an.

Après une visite de l'établissement (en particulier un très beau CDI qui souffre de ne plus pouvoir recevoir ses revues par la valise diplomatique), nous avons rencontré des représentants des enseignants puis ceux des parents d'élèves, **Gisèle Thiercelin** et **Agnès Gérard**. Les uns comme les autres soutiennent le projet d'extension du lycée. Il est souligné que les personnels russes ne bénéficient pas de couverture médicale.

La même délégation a déjeuné ensuite avec **Jean-Charles Berthonnet**, Premier Conseiller chargé des questions politiques, et **Alain Biancardini**, consul chef du Service des visas, qui nous ont informés de la situation politique en Russie.

L'après-midi nous avons été reçus à la « Maison de la France » qui assure la promotion touristique de notre pays en Russie (directeur : **Christian Walgenwitz** ; adjoint : **David Morton**).

La France est la première destination des russes par le nombre, mais seulement la troisième par le chiffre d'affaires. « Maison de la France » est un bureau de représentation du GIE français correspondant, qui dispose d'un budget de 400 000 € auxquels s'ajoutent 550 000 € de recettes de partenariat.

Son action est dirigée en priorité vers les journalistes et les agences de voyage. Elle a par exemple mené une action spéciale après les événements de novembre en France pour expliquer et rassurer l'opinion russe (100 000 €). Elle a déterminé six nouvelles destinations à promouvoir : la Côte d'Azur, Antibes, le Languedoc-Roussillon, Montpellier, les Pyrénées-Orientales et la région Rhône-Alpes.

Le soir une réunion organisée par la Mission Économique (**Vincent Falcoz**, conseiller financier pour la CEI) avec les chefs d'entreprise installés en Russie nous a permis de nous rendre compte de la vitalité de l'économie russe et des possibilités considérables qu'elle offre aux entrepreneurs français, y compris aux jeunes créateurs d'entreprises. La croissance a été de 6% en 2005 avec un excédent budgétaire de 7% du PIB (de quoi faire rêver plus d'un ministre des finances en Europe !). Les principaux problèmes restent la corruption, la bureaucratie et la dépendance du pétrole.

Le soir dîner amical de l'ADFE au restaurant Datcha.

Centre culturel français

Le 1er Février nous nous sommes rendus au Centre culturel français où nous avons été reçus par **Dominique Jambon**, directeur, **Gérard Drake**, agent comptable et **Cécile Elzière**, directrice des cours.

Le principal problème du Centre – ouvert en 1991- est sa localisation, quelque peu excentrée, et son manque de « lisibilité » : le British Council occupe le même immeuble et dès la réception « écrase » le Centre français. Il existe un projet de centre culturel conjoint avec l'Allemagne, à Maïakovskaïa, dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la société Siemens qui, pour un investissement de 8 millions d'euros, assurerait une localisation idéale et une synergie avec le Goethe Institut. Il semble néanmoins que ce projet soit bloqué pour des raisons budgétaires.

Si tel devait être le cas, il serait préférable d'en prendre la décision le plus rapidement possible afin de pouvoir développer un nouveau scénario.

Le centre a reçu environ 1000 élèves pour ses cours de langues, ce qui le place après le British Institute (16 500), l'Institut Cervantès (4 500) et le Goethe Institut (2 500). Les recettes sont de l'ordre de 500 000 € avec une subvention de fonctionnement du même ordre. Il emploie une trentaine d'enseignants vacataires, sans protection sociale.

Il est clair que l'enseignement du français est très en retard à Moscou et pourrait facilement être doublé, voir triplé si les conditions étaient réunies.

J'ai ensuite déjeuné avec **Alexander Grigoriev**, Président de l'Office Eurasiatique des brevets.

Consulat

L'après-midi, nous avons visité le service des visas du consulat, dirigé par **Alain Biancardini**

Le consulat enregistre 272 000 demandes par an dont les 3/4 passent par les agences de voyage. Les demandes sont coordonnées avec les autres consulats Schengen (critère de détermination du consulat émetteur : la durée du séjour). Le service a été réorganisé et fonctionne désormais dans des conditions satisfaisantes pour les employés et pour les demandeurs (délai de quelques jours). Il reste la question du paiement, nécessairement en liquide, qui est très lourd à gérer. Le service emploie 27 recrutés locaux et 10 auxiliaires, qui ont vu leurs conditions de travail s'améliorer, mais qui se trouvent toujours dans une situation très difficile vis-à-vis des autorités russes, dans la mesure où ils ne sont pas déclarés comme travaillant pour le consulat et n'ont donc pas d'existence légale.

En fin d'après-midi nous avons tenu une permanence pour nos compatriotes.

Le soir, j'ai donné une conférence sur « le service public français à l'étranger », puis me suis rendu au dîner offert par l'ambassadeur pour la visite de l'amiral **Giraud**, directeur de la Coopération militaire au MAE, et la mienne.

Kiev

Arrivée en provenance de Moscou et accueil à l'aéroport par **Bernard Coquebert**, consul de France, qui vient de prendre ses fonctions.

Nous nous rendons immédiatement à l'Ambassade pour un déjeuner offert par **Jean-Paul Veziat**, ambassadeur, avec les chefs de service de l'ambassade et du consulat. Les responsables nous expliquent la situation politique locale à la veille des élections générales du 28 mars ainsi qu'à la lumière de la récente crise entre la Russie et l'Ukraine sur le prix du gaz.

La communauté française (environ 400 âmes) ainsi que les difficultés (passées) à l'école nous ont été commentées.

Consulat

Nous avons ensuite visité le consulat installé dans des locaux ni commodes ni fonctionnels au rez-de-chaussée de l'immeuble. Environ 40 000 demandes de visa sont déposées chaque année et traitées par sept agents. Si les visas biométriques devaient être mis en œuvre avec comparution personnelle des demandeurs, il faudrait tripler sinon quadrupler les effectifs et les locaux (guichets et lieux de saisie).

Après une période de difficultés, il semble que la situation soit redevenue normale. Le Service des Français ne compte qu'un agent et reste donc très fragile.

Tout ceci amène l'équipe du poste à rechercher de nouveaux locaux plus vastes et moins chers : le loyer annuel est de 500 000 €, c'est-à-dire que sur 10 ans, la location a été équivalente à l'achat ! Diverses solutions ont été étudiées : achat d'un immeuble, construction, déménagement de la Résidence pour libérer un étage de bureaux... C'est un des principaux soucis de l'ambassadeur.

Nous sommes ensuite allés au Parlement pour un entretien avec **Oleksandr Moroz**, Président du Parti socialiste ukrainien, qui vient d'être admis à l'Internationale Socialiste comme membre associé. Il est accompagné du secrétaire aux affaires internationales de son Parti.

Pour ce qui est des prochaines élections législatives (proportionnelle intégrale nationale), 45 partis politiques sont en lice mais avec le seuil minimum de 3%, six ou sept seulement devraient être représentés au Parlement (une seule chambre !)

Les prévisions actuelles sont les suivantes : le parti des régions de Yanoukovitch (premier ministre battu) serait en tête avec 20 à 22% des voix, suivi par la formation de Youlia Timochenko (ex coalition Orange) avec 15 à 18%. Le parti du président recueillerait 13 à 16% des voix, le PSD 8 à 10%, le parti de M. Litvin et le PC ukrainien 6% chacun

Le Parti socialiste espère sortir des élections avec une position centrale qui lui permettrait d'être l'axe d'une coalition progressiste modérée.

Pour ce qui est du conflit avec la Russie, **Oleksandr Moroz** estime que le gouvernement ukrainien a négocié sans mandat, et que l'accord du 4 Janvier est mauvais, en particulier parce qu'il va pénaliser lourdement les entreprises ukrainiennes. Il est d'avis de ne pas ratifier cet accord et d'en renégocier si possible les prix mais surtout le calendrier de mise en œuvre, qui devrait s'étendre sur deux ou trois ans.

Institut Français

A l'Institut Français nous avons rencontré la directrice, **Aïcha Kherroubi, Kévin Magron**, secrétaire général, et plusieurs des responsables de services.

Le centre est très actif, à Kiev et en province, avec de nombreuses manifestations, par exemple le « Printemps français » qui a beaucoup de succès. Il anime cinq centres en province (Odessa, Dnipropetrovsk, Karkhiv, Lviv, Donetsk). Sa subvention de fonctionnement est de 500 000 € avec une recette de 450 000 € pour 2300 élèves de français. Le principal problème est la situation juridique des enseignants qui devrait être remise à plat.

Écoles françaises

Le 3 février nous avons visité deux écoles.

Au collège français Anne de Kiev nous avons été reçus par **Jean-François Morel** le nouveau directeur. L'école sort d'une crise qui a obligé l'AEFE à intervenir l'an dernier. La situation est redevenue normale et le nombre d'élèves est remonté (environ 130). Des perspectives de croissance importante existent, liées à l'implantation de nouvelles entreprises françaises. L'école offre un enseignement français complet en primaire, ainsi qu'un enseignement ukrainien reconnu par les autorités. Elle offre aussi de la 6ème à la 3ème un enseignement CNED encadré pour toutes les matières. Elle emploie un expatrié, trois résidents, quatre recrutés locaux français et dix ukrainiens. Des contrats de travail conformes au droit ukrainien vont être mis en œuvre et la cotisation CFE des recrutés locaux français sera remboursée. Les élèves se répartissent de la manière suivante : 51 français, 25 nationaux, 15 étrangers-tiers.

Ils sont 39 en maternelle, 43 dans le cycle élémentaire et 19 dans le secondaire. Les frais de scolarité vont de 2200 à 5700 euros.

Le principal souci lors de la dernière rentrée était de redémarrer l'école sur des bases acceptées par tout ; il est maintenant d'anticiper la croissance, et de prévoir les capacités matérielles d'un accroissement sensible des effectifs.

L'école française internationale a été créée en septembre 2005 par **Tiphaine Henry**, et intégrée comme section de l'Ecole Ukrainienne 91 dirigée par **Tamara Krik**. C'est une SARL disposant du statut juridique d'établissement d'enseignement. Elle scolarise 70 enfants dont 25 en maternelle et 35 en primaire, qui participent obligatoirement au cycle de l'école ukrainienne (bilinguisme, bi-culture). Les cours sont répartis entre ceux qui sont en français, par exemple l'histoire, l'instruction civique, le français ; et les autres disciplines données en ukrainien. Le corps enseignant comprend cinq professeurs français et six francophones. L'investissement initial a été réalisé par **Tiphaine Henry**. Les frais de scolarité sont de 300 euros par mois, l'école ukrainienne étant gratuite. Les programmes sont en cours de validation par le ministère ukrainien.

Il s'agit d'une expérience très intéressante d'intégration scolaire et culturelle. A suivre.

Un déjeuner à l'ambassade a réuni les chefs d'entreprise membres de l'Association de la Communauté Française d'Affaires en Ukraine (ACFAU), avec son président **Nicolas Makhroff**.

La conversation a porté en partie sur la situation de crise avec la Russie dans le domaine de l'énergie, et sur les conditions de travail pour les entreprises (fiscalité, réglementation tatillonne et inefficace, douanes). Le sentiment général est qu'il y a néanmoins de grandes possibilités de développement, et qu'avec de l'obstination, les marges sont plus que convenables.

L'après-midi, de nouveau au Parlement pour une longue interview avec la presse écrite et la télévision sur la situation en France et en Europe.

Permanence au consulat où nous avons rencontré plusieurs de nos compatriotes.

Dîner amical le soir.

Royaume-Uni

Avec mes collègues **Jean-Léonce Dupont**, sénateur du Calvados et président du groupe d'amitié franco-britannique et **Philippe Nachbar**, sénateur de Meurthe et Moselle, j'ai effectué une mission parlementaire sur « les relations universités-recherche-entreprises au Royaume-Uni », dans le cadre du groupe d'amitié franco-britannique. La visite était organisée par **Pierre-François Coppolani**, administrateur du Sénat, et par l'ambassade de France : **René David**, conseiller pour la science et la technologie, la Dr **Anne Prost**, attachée scientifique, et **Edwige Girardin**, attachée de coopération universitaire.

L'Ambassadeur de France **Roger Errera** nous a reçus à déjeuner et a tracé un tableau de la situation politique britannique, analysant les difficultés de Tony Blair sur la réforme de l'éducation, son calendrier de « sortie », l'évolution plutôt décevante de l'économie, et la nécessité de développer les relations franco-britanniques. Rappelons que l'effort de recherche en France était, en 2001, de 33 milliards de dollars soit 2,24 % du Pib (l'objectif de Lisbonne étant de 3%) dont 15 milliards (1%) pour les administrations et 19 milliards (1,24%) pour les entreprises, alors que les chiffres équivalents étaient pour le Royaume-Uni de 29 milliards de dollars soit 1,90 % du Pib.

Nous avons visité *Imperial College*, créé en 1902, et en particulier son unité de liaison avec le monde industriel. C'est une priorité d'ouvrir les formations de recherche à la création de « start-up » et au développement d'applications industrielles. Le choix a été de développer le service de transferts de technologie au sein même de l'université. Nous avons rencontré **Susan Searle** (PDG d'Imperial Innovations), **Dominique Kleyn** (Biopharma Business Development), et le professeur français **Philippe Froguel** (Genomic Medecine), également directeur d'un laboratoire du CNRS.

Au Cambridge Science Park ensuite, où nous avons été reçus par la Dr **Gillian Wallace**, nous avons visité le *Cambridge Technopole* et le *St John's Innovation Center* dont le directeur est le Dr **Alexander Smeets**, assez proches des parcs scientifiques français (Sophia ou Grenoble). Le Professeur **Leslie**, adjoint au vice-Chancelier de l'Université, en charge de la recherche, nous a expliqué le fonctionnement – complexe – de l'université de



Cambridge avec *colleges, schools, university*. L'Université de Cambridge dispose d'un budget de recherche de 540 millions de livres ainsi répartis :

- droits d'inscription : 100 millions
- subventions gouvernementales : 150
- fonds des *research councils* : 150
- contrats avec l'industrie : 50
- dons et legs : 40
- revenus propres : 50

L'après-midi nous avons visité la « *Research Services Division* » du Dr. **Antja Minnich** et la « *Cambridge Entreprise* » de **Boris Bouqueniaux**, qui offrent aux chercheurs leurs services pour mettre leurs inventions sur le marché. Le Conseiller scientifique a invité à dîner des représentants d'*Imperial College*, d'*Oxford* et du *Wellcome Trust*.

Le lendemain, nous avons visité une société de transfert de technologie « *IP2IPO* » spécialisée dans les relations avec les universités, très orientée finances et marchés. Nous avons été invités à déjeuner à la Chambre des Lords par **Lord Grenfell**, pair travailliste, président du groupe interparlementaire Royaume-Uni – France de la Chambre des Lords.

L'après-midi séance de travail au DIT (*Department of Industry and Trade*) qui supervise la politique de la recherche au niveau gouvernemental. Clairement, le gouvernement a fait une priorité du transfert de technologies et de la valorisation des résultats de la recherche, ce qui est certainement une orientation positive. Le modèle anglo-saxon est intéressant par son pragmatisme, par l'esprit d'ouverture sur les entreprises et enfin par les solutions de financement qu'il offre. Il est toutefois d'inspiration très « libérale » et américaine ; par là même difficilement transposable comme tel en France. Nous sommes certainement dans une orientation plus « médiane » entre recherche, industrie, enseignement et aménagement du territoire. Nous devons tenir compte de ce que nos universités n'ont pas d'autonomie ni de ressources propres, et que la recherche est pour sa plus grande part menée en dehors des universités, dans des formations spécialisées et des grandes écoles. Nous devons nous faire porter nos réflexions et nos propositions sur ces questions.

Osaka - Kyoto

Arrivé à Osaka le 20 mars, j'ai été accueilli par **Alain Nahoum**, consul général, et par mon vieil ami **René Aicardi**, conseiller ADFE de la circonscription.

Nous avons visité l'**école française du Kansai**, belle réalisation qui se développe régulièrement ; il y a 54 élèves de la maternelle à la seconde. Nous avons été accueillis par l'Association des Parents (APEK) présidée par **Laurence Thellier** et par le directeur **Patrick Daniel**. L'école conventionnée emploie trois enseignants dont un résident pour le primaire, et huit vacataires pour encadrer le secondaire qui se fait avec le CNED. Elle est ouverte sur la société japonaise (le japonais y est enseigné), d'autant que la très grande majorité des enfants sont franco-japonais. Elle est logée dans une ancienne école japonaise louée par la ville de Kyoto. Il y a des possibilités d'extension, ce qui correspond au projet de l'école de recruter davantage et d'assurer la totalité de la scolarité jusqu'au baccalauréat. Les frais d'écolage sont déjà relativement élevés : de l'ordre de 5000€ par an. L'école a besoin de réaliser un certain nombre d'investissements de sécurité et pédagogiques pour lesquels elle sollicite une aide de l'AEFE, et doit aussi discuter de leurs relations financières, demandant par exemple une plus grande participation au coût du directeur résident.

En fin de journée, après une permanence tenue par **René Aicardi** et moi-même pour recevoir les Françaises et Français qui le souhaitent, j'ai fait une conférence sur « les services publics français à l'étranger » devant une trentaine de concitoyens, suivie d'un « pot » offert par l'APEK et l'ADFE.

Le soir, M. et Mme **Nahoum** ont offert un dîner aux responsables des associations françaises, dans le très beau cadre du Hakusasonso, villa-musée d'un peintre animalier renommé du début du siècle dernier.

Le lendemain, en compagnie de Pierre Fournier, directeur de l'Institut franco-japonais, nous avons visité la **Villa Kujoyama**, qui est une sorte de « villa Médicis » à Kyoto permettant d'accueillir six créateurs pour une durée de trois à six mois, dans des domaines variés : actuellement un historien de l'Islam au Japon, un spécialiste de bandes dessinées, une artiste du verre, un romancier, une cinéaste. Tous ces artistes doivent avoir un lien ou un intérêt pour le Japon que leur séjour sert à renforcer. Aidée financièrement par la fondation Ibatana, une riche famille de Kyoto, la Villa est une grande réussite malgré les difficultés financières.

Nous avons visité l'**Institut franco-japonais** fondé en 1927 par Paul Claudel et le sénateur Ibatana. Après une période difficile, l'Institut reprend à la fois les cours de langue qui le font vivre (il est presque autofinancé) et les activités culturelles. Ainsi débute le jour même et pour deux semaines une Académie de musique avec les meilleurs instrumentistes français et Mady Mesplé pour le lyrique. Cet Institut est représentatif des problèmes que rencontrent les centres et instituts culturels à travers le monde : budgets de plus en plus réduits, nécessité de trouver des financements extérieurs, raréfaction des personnels sur contrats.

Il est plus que temps de réfléchir à une autre approche de la politique culturelle française : une Agence qui regrouperait tous les moyens culturels à l'étranger (Alliance Française, centres culturels, instituts, centre de langues, Edufrance) et qui serait, avec l'AFD et l'AEFE, le troisième pilier d'action du MAE.

L'après-midi nous nous sommes rendus au **Consulat général à Osaka** pour participer à la commission des bourses dont **René Aicardi** fait partie es-qualité. Débats très sereins qui se concluent par des positions communes des différents membres.

Nous avons ensuite reçu les Français qui voulaient nous rencontrer pour une question individuelle.

Tokyo

Le 22 mars, j'ai été accueilli à Tokyo par le consul **Philippe Le Corre** et **Etienne Barral**, président de l'ADFE Tokyo et membre de la liste ADFE aux prochaines élections à l'AFE, qui nous accompagneront pendant tout notre séjour. Qu'ils en soient ici remerciés. Entretien avec **Gildas Le Lidec**, nouvel ambassadeur de France qui vient d'Abidjan, entouré du consul, de **Saïd Lebdiri**, stagiaire ENA, et d'**Etienne Barral**. Sur le plan diplomatique, il nous a confirmé l'importance des discussions stratégiques instaurées entre les deux pays à la suite de la visite de **Jacques Chirac** en 2005, qui rassurent le Japon par rapport aux relations sino-françaises. Il a fait également point sur l'évolution de la situation au lycée.

Entretien avec **Jean-Louis Muchielli**, conseiller culturel et **Emmanuelle Pavillon**, conseillère culturelle adjointe qui s'occupe plus particulièrement du lycée. Une fondation de droit japonais pour le lycée français a été créée. Selon la loi japonaise pour les établissements scolaires, ses organes comprennent un collège des auditeurs de 24 membres et un conseil d'administration de 12 membres, présidé par l'AEFE et constitués chacun de 2/3 de représentants des pouvoirs publics français et 1/3 des représentants des associations, du personnel.

Les bâtiments de Fujimi, la petite école, propriété de l'État, sont loués pour 150€ par an. Ceux de Ryuhoku sont loués – cher : 300 000€ par an. Le lycée, qui était en gestion directe, est devenu un établissement conventionné mais d'un genre spécial puisqu'il reste géré et sous la responsabilité de l'Agence. Ce système résout les différents problèmes dont nous avons été informés l'année dernière : statut du lycée, fiscalité, préparation de l'avenir. M. **Mucchielli** nous a confirmé le lancement d'une étude de faisabilité sur trois scénarios d'avenir ; le comité d'orientation stratégique qui regroupe toutes les parties prenantes devrait se réunir pour en discuter. C'est une excellente initiative de concertation, que l'on souhaiterait voir prise ailleurs, tant la concertation et l'information semblent difficiles à mettre en œuvre pour les Français à l'étranger.

Le Conseiller nous a d'autre part indiqué que le nombre d'étudiants japonais en France, 1850, peut être considéré comme faible : il représente moins de 1% du nombre total d'étudiants étrangers. Il considère qu'Edufrance devrait être davantage orienté vers cette activité, et que la validation réciproque des diplômes entre universités françaises et japonaises permettrait d'avancer.

Nous nous sommes ensuite entretenus avec **Philippe Le Corre**, consul et chef de chancellerie, qui a organisé notre séjour de manière efficace et chaleureuse. Il nous a présenté sa section consulaire qui comprend 12 agents dont trois pour les visas (8 000 demandes par an). Il nous a expliqué le plan de lutte contre une épidémie éventuelle de grippe aviaire.

L'après-midi nous avons rencontré au **lycée franco-japonais** :

- Les représentants des enseignants et des personnels (Snuipp, fédération des professeurs de français à l'étranger, représentant élu du personnel, SE-UNSA). Ils se félicitent du nouveau statut mais déplorent qu'un seul représentant des personnels siège au Conseil d'administration. Ils soulignent l'amélioration qui s'est manifestée pour les personnels sur contrat local (protection sociale, retraite). Ils émettent des réserves sur le projet de classes bilingues et craignent que ces classes ne comportent un risque de clivage social.
- **Patrick Ténèze**, directeur général de la Fondation et proviseur du lycée. Nous soulevons la question de l'absence des élus (conseillers AFE) dans le conseil d'administration. Une solution pourrait être d'avoir comme observateurs permanents une composante de personnalités élues et qualifiées. Le proviseur

souligne la complexité croissante de la gestion, avec trois budgets à présenter et selon les règles japonaises. Il faut aussi préparer l'avenir et prévoir la croissance des effectifs, avec si possible la location d'une école japonaise (plusieurs sont vides, compte tenu de la crise démographique) pour accueillir par exemple la maternelle et le primaire.

- Enfin, last but not least, M. **Ténéze** (ancien deuxième ligne de l'équipe de rugby de Tulle) nous présente son projet pour la coupe du monde intitulé « jeune planète rugby », consistant à faire participer 40 jeunes du monde entier au championnat du monde en octobre 2007 en France. Ayant moi-même beaucoup pratiqué comme deuxième ligne en universitaire, je ne peux qu'apporter tout mon soutien à un si beau projet !
- Les parents (FCPE, FAPEE). Leur principal souci est d'ordre financier. De gros travaux ont été financés, depuis plusieurs années, sur le fonds de réserve. Certes celui-ci était important, ayant atteint 700 millions de yens (soit 500 0000 €), mais il ne reste plus que 150 millions de yens. Or cet argent provenait exclusivement des écolages, et donc avait été payé par les parents. Il n'est pas normal que l'État, dont le devoir est de garder les locaux en état et aux normes, ait financé ces travaux sur la réserve. Je suggère que les parents approchent l'AEFE en soulignant cet aspect des choses et en plaidant que ce financement correspond à une anticipation de hausse des écolages pendant plusieurs années. J'interviendrai pour ma part en ce sens.

En soirée j'ai animé une conférence-débat sur l'évolution du système public de l'enseignement à l'étranger, suivie d'un buffet aimablement offert par l'ADFE.

Le 23 mars j'ai rendu visite la société Thalès et à la **chambre de commerce et d'industrie française du Japon**, où nous avons été reçus par **Michel Theoval**, secrétaire général et **Didier Hoffmann**, directeur général. Nous avons eu une présentation du marché japonais de l'armement et de la difficile approche commerciale qu'il représente (dossier à disposition).

Nous avons ensuite visité la Mission économique, où MM. **Bajon** et **Austruy** nous ont informé de la nouvelle politique monétaire du Japon. Puis l'ambassadeur a réuni les milieux d'affaires et les représentants de la communauté française (**Françoise Morechand-Nagataki** et **René Aicardi**) auxquels nous avons adressé nos messages respectifs.

Séoul

Nous avons été accueillis à Séoul par **Véronique Wagner**, consule, et **Pierre Ory**, vice-président de l'ADFE-Corée qui nous accompagnera durant toute la visite en sa qualité de représentant de **René Aicardi**.

Nous avons d'abord eu un entretien avec **Véronique Wagner** qui nous a présenté la communauté française de Corée : 1600 immatriculés, essentiellement dans les affaires ; de nombreuses familles ; peu de personnes en difficulté financière (deux aides au CCPAS...) ; quelques enfants adoptés par des Français qui cherchent leurs racines ; un accroissement du nombre de Français de passage, souvent en transit à l'aéroport d'Incheon. Il y a chaque année 3 000 demandes de visas, dont 70% pour études, qui seront dès le 1er mai traitées par un CEF (Centre pour les études en France). Le consulat a connu plusieurs réductions de personnel (un standardiste, un agent immobilier, un régisseur), et se trouve aujourd'hui dans une situation difficile avec un seul expatrié et six agents seulement.

Après une permanence pour les Français qui souhaitent nous rencontrer, nous avons eu un entretien avec l'ambassadeur **Philippe Thiébaud**. Les relations diplomatiques entre nos deux pays sont bonnes, si ce n'est un léger problème posé par le fait que la France détient toujours les archives royales coréennes... La France se situe au 4ème rang pour les échanges commerciaux, derrière le Japon, les États-unis et l'Allemagne ; l'Europe est de loin le premier partenaire économique.

Nous avons ensuite rencontré au déjeuner les représentants des associations de Français : l'ADFE et l'Association des francophones de Corée, qui publie un excellent magazine destiné à la communauté française et francophone, « le petit échetier », ainsi que les milieux économiques.

L'après-midi a été consacrée au **lycée français** que nous avons visité guidés par son chef d'établissement **Guillaume Cario**. Nous avons aussi rencontré le représentant du syndicat SE-UNSA qui a soulevé deux questions : l'éventualité évoquée en CTP de l'Agence que la prime de résidence de 1800 euros soit réduite au bout de 12 ans à 15% de son niveau, et la possibilité de prise en charge des frais de scolarité des enfants de recrutés locaux.

Nous avons également rencontré le représentant du comité des parents, **Sébastien Fayet**, et le directeur, avec lesquels nous avons évoqué diverses solutions pour faire face au développement du lycée et l'éventualité, à étudier, d'un partenariat public-privé. La réévaluation du plafond immobilier pris en compte pour la détermination des bourses est en cours de discussion, comme à Hong-Kong. **René Aicardi** a évoqué la constitution d'une commission de recrutement unique pour les résidents et les contrats locaux.

Nous nous sommes ensuite rendus à la Mission Économique, où **Yves de Ricaud**, chef de la Mission, nous a présenté l'économie coréenne et les relations commerciales et économiques entre les deux pays.

Le soir dîner amical avec les sections ADFE et PS.



Le 26 mars nous avons visité l'**Alliance Française**, créée en 1964, très active avec 7 000 inscriptions annuelles. Son directeur, **Alain Hardy**, considère qu'en dépit du développement très satisfaisant de l'Alliance de Séoul et des sept Alliances de province, des incertitudes lourdes existent quant à l'avenir. La principale est liée au montage juridique curieux qui fait que les activités de l'Alliance, pourtant cofinancées par la France (deux expatriés mis à disposition) et qui génèrent un million d'euros de recettes, sont entièrement entre les mains d'une fondation privée franco-coréenne qui en assure la gestion. Outre le fait que les autorités françaises ne peuvent plus intervenir sur la programmation ni sur la gestion, la pérennité de l'Alliance n'est

aucunement garantie, la décision d'arrêter tout ou partie de ses activités pouvant être prise par les gestionnaires coréens à n'importe quel moment, plaçant la France devant une situation de fait.

Il me semble urgent que les différentes autorités françaises ayant des responsabilités dans ce dossier élaborent un plan de sortie de cette situation, tout en gardant les bonnes relations nécessaires avec les autorités et personnes privées coréennes concernées.

Visite ensuite au **centre culturel français**, avec **Patrick Bosdure**, secrétaire général, où j'ai donné une conférence sur les services publics français à l'étranger.

Avant mon départ j'ai visité la Foire du Livre français qui se tient dans le magnifique Hall des expositions de la société Samsung.

Pékin

A mon arrivée à Pékin le 26 mars au soir, j'ai été accueilli par **François Sastourné**, conseiller, puis invité par l'ADFE à un dîner amical.

Le lendemain, déjeuner avec les milieux chinois de la propriété intellectuelle.

Le soir, dîner-débat avec une quarantaine d'enseignants et les lecteurs de français à Pékin (et en Chine) dans un café ancien près du temple de Confucius. Ils souhaitent bénéficier d'un salaire minimum (actuellement 300 € avec logement), d'une couverture sociale et d'une participation à la retraite. La difficulté est que leurs employeurs sont les universités chinoises, et que souvent leur recrutement ne passe pas par le service culturel de l'ambassade qui pourrait faire respecter ces clauses. Autre souci : les soins médicaux sont payables d'avance. Cela pose problème en cas d'accident par exemple, si le blessé n'a pas sur lui la somme demandée. **Olivier Lefebure**, candidat sur la liste ADFE, annonce qu'une association est en voie de constitution disposant d'une permanence téléphonique et susceptible d'avancer l'argent des soins

S'ajoute à ces soucis la fermeture programmée du bureau médical tenu conjointement avec l'Allemagne, qui représentait pourtant un soutien et une aide considérables. J'indique que le PS travaille sur la création d'une couverture médicale universelle pour les Français hors de France. On évoque enfin le statut et la carrière des enseignants de FLE. J'ai rappelé les propositions en faveur des stagiaires dans le cadre du débat de la loi sur la réduction des inégalités.

Le 27 mars, réunion-débat à la **Chambre de commerce et d'industrie française** sur les questions de propriété intellectuelle. Ce qui frappe le plus, c'est le développement du nombre de dépôts de brevets en Chine (173 000 en 2005 dont 93 000 d'origine chinoise), qui fait de celle-ci un des tout premiers déposants dans le monde. Il devient donc nécessaire d'associer dorénavant la Chine aux débats et décisions concernant le système international des brevets.

Au consulat, où j'ai retrouvé **Isabelle Marquez**, ancienne du secrétariat du CSFE, j'ai visité le service des visas (19 agents pour 80 000 demandes par an) et la chancellerie (quatre agents pour 3500 Français. Il y a peu de problèmes de transcriptions d'actes. Un des soucis est la suppression des gardes de sécurité français (quatre gendarmes) et leur remplacement par une société de sécurité.

Au cours du déjeuner avec les conseillers du Commerce Extérieur, à l'invitation de l'ambassadeur, la conversation a porté sur le marché des centrales nucléaires, avec la compétition entre Areva pour la technologie française et les fournisseurs américains, pour la vente de quatre centrales, prélude à la construction de 10 centrales pendant le

11ème plan (2005-2011). Les termes de référence de ce marché semblent fluctuer au gré des pressions américaines. Il a aussi été question des activités des sociétés françaises dans le BTP et le transport, et de la faiblesse de notre présence bancaire dans un pays où le taux d'épargne des ménages est de 50% ! Le sentiment que l'on retire est celui d'un changement assez net au profit des États-unis et à notre détriment.

L'après-midi, nous avons visité le Lycée français, devenu depuis peu un établissement en gestion directe, avec **Marie-Christine Schaffauser**, proviseure-adjointe, **Jean-Marie Bertrand**, directeur de l'école primaire, **Francis Nizet**, professeur, **Odile Pierquin**, professeure et présidente de l'ADFE, ainsi qu'avec **Marylène Boulanger**, Intendante.

L'établissement compte 849 élèves dont 70% de français (l'inscription d'élèves chinois y est interdite par la Chine) : 180 à la maternelle, 320 à l'école élémentaire, 346 au lycée. Le passage en gestion directe a impliqué un transfert de patrimoine de l'Association des Parents d'Élèves, gestionnaire précédente, à l'État, et un changement des règles comptables.

Les priorités sont de réussir la rentrée 2006 en construisant trois préfabriqués pour les grandes classes, de réussir le lancement des nouvelles classes bilingues, et d'obtenir un conseiller principal d'éducation pour gérer la vie scolaire. A plus long terme, un nouveau lycée devrait être construit sur le campus diplomatique.

Nous avons pu voir la maquette de la future ambassade de France et du campus lycéen qui y sera attaché, avec les explications de la responsable de l'antenne immobilière **Élise Pencé**.

Le soir, j'ai donné au Centre Culturel devant une cinquantaine de personnes une conférence sur la représentation politique des français à l'étranger, suivie d'un débat sur l'évolution de la communauté française en Chine et l'élection de députés représentant les Français hors de France.

J'ai également donné à **Camille Foucard**, journaliste à RCI, radio chinoise qui émet en français, une interview sur la communauté française en Chine.

Un cocktail a été ensuite offert par l'ambassade me permettant de rencontrer, avant mon départ de Pékin, presque tous les participants.

La Haye

Le 7 avril, je me suis rendu à l'**Office européen des brevets** (OEB), qui, depuis 1973, est l'organisme chargé de délivrer le brevet européen. Actuellement, 1,54 millions de droits de brevets délivrés par la voie de l'OEB sont en vigueur dans les Etats membres de l'OEB. En 2005, l'Office a reçu plus de 180 000 demandes de brevet. L'OEB emploie presque 6 000 agents, dont environ 1 000 Français, sur quatre sites (Munich, La Haye, Berlin et Vienne) et un bureau de représentation à Bruxelles.

Au cours d'une conférence, j'ai exposé ma vision de l'avenir du système international des brevets. Après quelques remarques sur le fonctionnement de l'actuel système européen de propriété intellectuelle, j'ai développé mes propositions pour améliorer ce système dans les vingt prochaines années (mise en place d'un brevet communautaire, ratification de l'accord de Londres modifiant la convention de 1973 sur la délivrance des brevets européens, utilisation des taxes annuelles, etc.).

A l'issue de la conférence, je me suis entretenu avec **les salariés français de l'OEB** en poste à La Haye. Leurs principales remarques concernaient la place de la langue française à l'OEB (le français, l'allemand et l'anglais sont les trois langues officielles de l'Office) et la question du transfert de leurs droits à pension antérieurement acquis

dans le régime national français vers le régime des pensions de l'OEB. Les membres de la direction de la sécurité sociale (ministère de la santé et des solidarités) que j'ai rencontrés (29 novembre 2005) m'ont affirmé que la demande formulée par les membres français de l'OEB n'est pas recevable car elle entraînerait une remise en cause des principes de répartition et de financement solidaire des retraites, qui fondent la conception française de la sécurité sociale. J'ai indiqué aux agents français de l'OEB qu'il faudrait aborder ce dossier avec l'ensemble des associations françaises de fonctionnaires des organisations internationales et sensibiliser la Commission européenne pour que la question soit examinée au niveau communautaire (suppression d'un obstacle à la mobilité des travailleurs). Dans un premier temps, un accord de coordination pourrait être négocié entre la France et l'OEB afin de valider les années travaillées en France.

Le midi, j'ai déjeuné au siège de l'OEB avec **Willy MINNOYE** (directeur principal des systèmes informatiques), **Florian ANDRES** (directeur principal du département électronique), **Fernand EIDEN** (directeur principal du département biotechnologies), **Christophe LINTZ** (directeur de la communication interne), **Louis GUASTAVINO** (vice-président du comité du personnel), **Laurent PRUNIER** et **Yvon HEUX** (président de l'association des fonctionnaires français aux Pays-Bas).

Le soir, la section ADFE avait organisé pour moi une conférence à l'ambassade de France, avec la participation de **Bernadette van der Hoerst**, sa présidente et candidate aux prochaines élections à l'AFE, et de **Catherine Libeaut**, sa suppléante. Un pot amical a suivi ma conférence, dont le thème « la démocratie citoyenne pour les Français à l'étranger » a entraîné d'intéressants débats, et enfin un dîner avec les amis de la section.

Iran

A mon arrivée à Téhéran le 15 avril, j'ai été accueilli par le consul de France **Michel Candau** et **Patrick Noël**, proviseur du lycée français. Nous passons à Ispahan la journée du lendemain, dimanche de Pâques et jour de la naissance du Prophète, en compagnie de l'ambassadeur de France **Bernard Poletti** et de son épouse, aimablement guidés par un ami francophile, **Hekmat Soheylian**.



Le 17 avril, j'ai d'abord eu un entretien avec l'ambassadeur, **Bernard Poletti**, qui a insisté sur les paradoxes d'un pays atypique, dont les décisions politiques peuvent être dictées par le nationalisme et empreintes de démagogie, alors que le peuple continue à manifester concrètement un esprit de tolérance et d'ouverture. Depuis deux ans en outre l'enseignement du français, dans les écoles iraniennes comme dans les universités, connaît un fort essor, tout comme les demandes de coopération scientifique et technique du type programme Gundi Shapour. La France voudrait répondre à ces demandes, mais elle n'a pas l'autorisation d'ouvrir de centre culturel. Notre ambassade se prépare aux différents scénarios diplomatiques et politiques concernant la crise relative au nucléaire iranien, et veille à la mise à l'abri de nos intérêts économiques ainsi qu'à la mise en place du plan de sécurité, valable aussi

pour un risque sismique également présent. Quelle que soit la durée du régime, la France doit rester présente pour reprendre le dialogue avec un pays fondamentalement francophile et dont le rôle géopolitique est essentiel.

Nous avons ensuite visité la section consulaire de l'ambassade, en compagnie du consul **Michel Candau**. Un millier de Français sont inscrits, dont une petite moitié de doubles nationaux. Il s'agit surtout d'expatriés et de familles, dont la durée de présence est inférieure à 5 ans. La préoccupation majeure du consulat n'est pas tant l'aide sociale (un seul allocataire, et cinq bourses scolaires seulement) que le plan de sécurité destiné à prévenir les risques sismiques. Téhéran est située sur une ligne de faille, et un tremblement de terre ferait 2 millions de victimes dans cette mégapole de 14 millions d'habitants. Le plan de sécurité, géré efficacement par toute l'équipe de sécurité, est mis à jour chaque semaine... L'autre souci est le fait que peu de bâtiments sont construits selon des normes anti-sismiques ; les bâtiments de l'ambassade, du consulat et la résidence ne le sont pas.

Sur les 13 agents employés au consulat 8 sont affectés au service des visas (22 500 demandes par an), qui fonctionne de façon satisfaisante ; cependant les moyens du consulat ont diminué de 12 % l'an dernier, les effectifs et les locaux sont insuffisants pour le traitement des passeports biométriques – de l'aide a été demandée au MAE. Une solution, que j'appuierai auprès du ministère, est que l'argent des visas – dont le coût devrait être relevé – soit intégralement reversé au MAE et aux consulats. Le problème causé par une erreur commise par la société Mercer dans le calcul des indemnités de résidence, erreur qui a provoqué un préjudice important touchant 42 agents nous a été signalé. Il est à souhaiter que le MAE procède en 2006 à un rattrapage pour 2005 et 2006.

Le déjeuner a ensuite regroupé, autour de l'ambassadeur et du consul, les membres de la représentation diplomatique : **Alexis Lamek**, premier conseiller, **Jacques Pellet**, deuxième conseiller et son épouse, **David Cvach** et **Denis Malachier**, deuxièmes conseillers, **Michel Lallemand**, conseiller commercial et son épouse, le capitaine de frégate **Bertrand de Kermadec**, attaché de défense, **Michel Houdayer**, attaché culturel, **Jean-François Voyez**, chargé du chiffre. La conversation a porté sur les changements et les difficultés provoqués par la mise en place de la LOLF.

Nous avons ensuite rencontré dans ses bureaux **Andreas Gabriel**, directeur général de Renault Pars, entouré de **Jean-Michel Thirard**, directeur des ressources humaines, et de plusieurs cadres. Renault est en train de s'implanter dans un marché automobile en pleine expansion, avec 8 % de croissance sur les cinq dernières années et la perspective d'avoir à remplacer 5 à 6 millions de véhicules anciens. Les deux fabricants iraniens, Saipa Pars et Iran Khodro, produisent un million de véhicules, Peugeot, installé depuis 20 ans, importe les pièces et les fait assembler en Iran. Le projet de Renault, sur lequel travaillent actuellement 200 employés, avec une montée en puissance prévue de 350 à la fin de l'année, est la production locale de la Logan, un véhicule adapté aux besoins iraniens : un modèle robuste, familial, à faible consommation (les autos iraniennes consomment 17 litres...). Plutôt que d'importer les pièces, Renault compte les faire produire localement et les vendre aux



constructeurs iraniens qui produiraient un vrai modèle Renault. Le premier objectif, modeste, est de 300 000 unités, l'assemblage devant commencer dans les prochaines semaines. Ce projet est toutefois tributaire des décisions du gouvernement iranien, ce qui fait peser une certaine incertitude sur l'avenir de l'implantation de Renault. Et de fait le 19 avril le ministère iranien a annoncé qu'il « suspendait » le projet, Renault n'acceptant pas qu'une partie (20%) de la production iranienne soit réexportée vers des marchés couverts par d'autres sites de production. Le message ainsi envoyé par les autorités iraniennes à la communauté française et internationale n'est pas de nature à encourager les investissements dans le pays.

L'ambassadeur avait invité le soir toute la communauté française, Français et franco-iraniens ; plus de 500 personnes étaient présentes, auxquelles je me suis adressé et avec lesquelles j'ai pu parler de nos préoccupations concernant la réduction des moyens du MAE, et de nos propositions pour améliorer la représentation des Français hors de France, en particulier l'élection de députés.

Chez **Alexis Lamek** ensuite j'ai pu rencontrer des intellectuels, artistes, journalistes de tous pays.

Le 18 avril, nous avons visité l'école française de Téhéran. Elle scolarise 300 enfants de 26 nationalités différentes, dont 200 dans le primaire, l'enseignement des classes terminales se faisant par le CNED avec le soutien des enseignants. L'école fonctionne avec un partenariat, unique en son genre, entre l'AEFE et la Mission Laïque, qui permet de faire prendre en charge trois enseignants par Peugeot et Renault ; des professeurs titulaires ont ainsi été recrutés et l'homologation a été obtenue. Le proviseur, **Patrick Noël**, doit affronter un grave problème de locaux. D'une part ils sont trop exigus, car l'école voudrait, et pourrait avec des locaux plus vastes, accueillir 500 à 700 élèves. D'autre part le terrain qu'elle occupe est propriété de l'ambassade du Royaume-Uni. Le statut diplomatique du terrain permet à l'école française de ne pas se conformer aux règles islamiques (pas de mixité, foulard pour les filles, censure des livres scolaires, etc.). Mais l'ambassade souhaite le récupérer, et le bail échoit en juillet 2007. Une solution doit donc être rapidement trouvée. L'école est gérée par une association de parents d'élèves dont nous rencontrons plusieurs membres du Bureau. Ils nous ont expliqué que les écoles sont parmi les moins chères de la région. Ils sont à la recherche de solutions pour une autre implantation et d'un financement complémentaire.

Le représentant du personnel, **Charles-Edouard Saint-Guilhem**, a mis en évidence les difficultés des 20 personnels en contrat local, qui sont recrutés sur des CDD de 11 mois et n'ont pas de grille de salaire correcte, et celles des 5 enseignants-résidents dont la ISVL est très faible (14 %) et très en retard. Il indique également qu'un accord a été obtenu avec l'association gestionnaire sur les frais de scolarité pour les enfants des enseignants résidents et recrutés locaux mais que la gratuité reste l'objectif.

Nous avons ensuite visité le Service de coopération et d'action culturelle. En l'absence du conseiller, **Vincent Grimaud**, hospitalisé, l'attachée culturelle **Danielle Wozny** et l'attaché de coopération pour le français **Michel Houdayer** nous ont présenté les activités du service, bridées par l'interdiction d'avoir un centre culturel. Cette entrave est d'autant plus dommageable qu'on assiste à une véritable renaissance du français ; 18 universités ont maintenant des départements de français et l'apprentissage du français est obligatoire dans une centaine d'écoles. Le SCAC s'est donné comme mission d'être un lieu de formation des enseignants et de formation des formateurs, réalisée par l'Institut français de Téhéran. Il donne des cours de français spécialisé (français juridique, médical, etc.) à 500 élèves. Là encore, des potentialités

importantes existent, mais faute de locaux adaptés le nombre d'élèves doit être limité. Une autre activité du SCAC est l'orientation des étudiants iraniens vers les établissements d'enseignement supérieur en France.

Dans l'après-midi la Mission économique avait réuni autour de son chef **Michel Lallemand** huit de ses 14 conseillers du commerce extérieur. Les dirigeants des filiales iraniennes de Michelin, Thalès, Citroën, Alstom, Total, la Société générale ont évoqué les perspectives importantes du marché iranien, le dynamisme de l'économie, mais aussi les difficultés créées par un pouvoir aux décisions imprévisibles. Le sentiment général est que les sociétés françaises doivent rester présentes sur le marché, prêtes à développer leurs activités dès que la crise actuelle sera résolue – dans un sens que nul ne peut prévoir. L'importance du marché iranien (70 millions d'habitants), le niveau de qualification élevé surtout dans le domaine technique, le taux de croissance, la production énergétique, la place stratégique font de l'Iran un marché incontournable.

Le soir enfin nous avons rencontré nos amis de l'ADFE à l'occasion d'une réception chaleureuse donnée par **Paul-Marie Graf**, le candidat aux prochaines élections à l'AFE, et son épouse.



Andorre

Mon assistant **Alain Fontaine** et moi-même avons été accueillis par le candidat de l'ADFE, **Philippe Noël**, dans la petite ville de Canillo, paroisse d'Encamp. La Principauté d'Andorre, apparue pour la première fois en 1256, couvre trois vallées qui sont restées isolées jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, et comprend sept « paroisses » ou communes

Notre première visite a été pour **l'école primaire française**, dont le directeur est **Philippe Noël**. Nous avons rencontré **Christian LARBOUT**, inspecteur d'Académie et délégué à l'enseignement français en Andorre. En vertu des accords entre la Principauté, la France et l'Espagne, le système éducatif d'Andorre est constitué des réseaux d'écoles andorranes, dont l'enseignement est donné en catalan, françaises (les enseignants et une partie des frais de fonctionnement sont pris en charge



par la France) et espagnoles, actuellement en repli semble-t-il. Cette situation inédite tient à la spécificité des relations franco-andorranes et devrait perdurer. Il n'en demeure pas moins qu'une réflexion de fond devrait intervenir dans les prochains temps, par exemple dans un groupe de travail regroupant tous les intéressés autour de l'ambassadeur, sur l'avenir du système éducatif français : quels objectifs lui assigne-t-on ? Comment s'assurer que les élèves ayant passé le bac se dirigent vers les universités françaises et non vers Barcelone, ce qui est le cas aujourd'hui ? Quel financement la France doit-elle assurer ? Faut-il accueillir gratuitement tous les élèves ?

Nous avons ensuite descendu la vallée pour nous rendre au **lycée Comte de Foix** d'Andorre-la-Vieille, où nous avons rencontré le proviseur, **José Santamarta**, et ses collaborateurs. Après la visite de ce bel établissement (1500 élèves dont 1000 au collège), notre ami **Bernard Calvel**, secrétaire de la section PS, avait organisé une rencontre avec les enseignants et les ATOS. La discussion a porté sur les prestations sociales, les remplacements et l'avenir du système éducatif français en Andorre. J'interviendrai auprès des responsables MEN (mission outremer-Andorre) pour faire avancer ces dossiers.



Classe de bac pro du Lycée



Rencontre avec les enseignants/Atos

Nous rendons ensuite visite au **Parti socialiste andorran** où nous avons été reçus par **Francesc Casals Pantebre**, premier secrétaire, **Mariona Gonzalez Reolit**, présidente, et par le camarade **Pierre Canales**. C'est un accueil chaleureux et diverses possibilités de travail en commun ont été évoquées.



Visite au Parti socialiste andorran



Dîner ADFE

Le soir un dîner amical a regroupé les amis de l'ADFE et du PS.

Le lendemain nous avons rendez-vous avec **Pascal Escande**, directeur de cabinet de la **Représentation du Co-Prince français**. Depuis 1993, la principauté d'Andorre s'est dotée d'une constitution, ratifiée par referendum. Elle dispose d'un parlement de 28 membres, élus au suffrage universel, d'un gouvernement et d'un premier ministre. Elle a une existence internationale, avec des ambassades à Paris, Madrid, Bruxelles, New-York. Les Co-Princes demeurent chefs de l'État et garants de l'indépendance de la principauté. Ils ont essentiellement des pouvoirs de nomination de certains magistrats de haut rang et de saisine du Tribunal constitutionnel avant la promulgation des lois. Ils participent aussi aux négociations internationales concernant Andorre.



Visite ensuite de **l'école élémentaire française** avec la directrice, Geneviève Schenk-Bellus. Une rencontre avec les enseignants a permis de faire le point de leurs difficultés.

Il ne nous a malheureusement été possible, malgré nos demandes, de visiter l'Alliance franco-andorrane, qui quoique de statut local sert de centre culturel français. Une autre fois, peut-être...

Marcel Bruzzo, consul adjoint, nous a accueillis au **consulat**. Son principal problème est le manque d'effectifs : il ne dispose, pour gérer les 5100 Français inscrits sur le registre des immatriculations (2160 sur la liste électorale), que d'un titulaire adjoint de chancellerie, auquel s'ajoutent deux recrutées locales !

Nous avons eu un entretien avec **Jean-Jacques Gaillarde**, **ambassadeur de France**, et le premier secrétaire **Bertrand Mathieu**. L'ambassadeur a souligné la nécessité pour Andorre de faire des progrès sur le plan de la législation fiscale afin de se rapprocher des normes européennes : création d'un impôt sur les sociétés et sur le revenu (même minime) ; suppression de la pratique des prête-noms pour la création de sociétés ; convention fiscale avec la France et l'Espagne ; plan comptable international. Parmi les dossiers en discussion entre la Principauté et la France figurent l'amélioration du réseau routier, impraticable plusieurs jours par an en hiver, et le fonctionnement du poste douanier du Pas de la Case, où l'attente dure parfois trois heures. Un poste commun (BCNJ) devrait être ouvert d'ici un an.



En fin d'après-midi nous avons eu une réunion de travail avec des **responsables d'entreprise français** pour faire le tour des difficultés et des obstacles au développement de notre présence économique.

Nous sommes ensuite monté au Pas de la Case, village frontalier avec la France et station de ski où travaillent de nombreux Français, pour tenir une **réunion publique**. Les questions ont porté essentiellement sur la situation locale : coût du logement, route, douanes, projet immobilier d'une station de ski sur la commune de Porta mitoyenne en France. Philippe Noël a développé ses propositions sur ces différents dossiers et présenté ses engagements. Il s'est engagé à rendre régulièrement visite aux Français du Pas de la Case. Il leur a également suggéré de constituer une association qui puisse les représenter.



Prague

Arrivé le 21 mai au soir à Prague, je suis logé chez nos amis **Helena et Raymond Briard**, président de l'ADFE. C'est la finale du championnat du monde de hockey sur glace, sport national tchèque, entre la Tchéquie et la Suède : la ville est en ébullition - malheureusement vite douchée par la victoire 4-0 de la Suède. Dîner avec notre camarade **Pierre Avedikian**, de Vienne, venu pour des raisons professionnelles.

Nous avons été reçus le lendemain par **Jean Luc Goester**, conseiller culturel, qui nous a présenté la présence et l'action culturelle et linguistique française. Avec 48 000 apprenants, le français est la troisième langue vivante dans les écoles tchèques, après l'anglais (900 000) et l'allemand (600 000). Il y a donc un gros travail à faire pour maintenir et développer notre langue : des sections bilingues dans les lycées, une dizaine de lecteurs dans les universités, des filières francophones dans les universités, 650 000 € de bourses.

Les autres activités de coopération sont la recherche, en particulier le Centre d'Etudes et de Recherche en Sciences Sociales – CEFRES – sur la vie et la société tchèques, les 6 Alliances françaises, l'audiovisuel (ventes de films, d'émissions de TV). Le principal problème est, comme partout, la diminution progressive des dotations budgétaires du MAE (2,5 millions d'euros) avec un autofinancement de 58%.

Visite de l'Institut français avec **Didier Montagné**, son directeur.

Un de ses soucis est la nécessaire mise aux normes de sécurité de la salle de spectacle et de cinéma, coûtant environ 40 000€.

Nous nous sommes ensuite rendus au lycée français de Prague où nous avons été reçus par son proviseur **Serge Faure**, **Mme Peletier**, la présidente de l'association des parents d'élèves, **Marie Caroline Janda**, enseignante, **Marie Jo Ruzicková**, ADFE, et plusieurs professeurs. Le problème principal est la situation juridique du lycée, devenu en 1998, un EGD, et la propriété des murs qui est celle d'une SARL constituée à cette fin. Pour le moment le lycée paye un loyer à la SARL pour l'occupation des locaux et rembourser l'emprunt. Il faut trouver un montage juridique et financier qui permette à terme que l'AEFE devienne propriétaire sans que cela n'entraîne d'augmentation des frais de scolarité, déjà très élevés : 6000€ par an. L'établissement est en croissance (plus de 700 élèves) et devrait s'agrandir. Une des difficultés – qui n'est pas propre à Prague – est que les enseignants résidents ont du mal à acquitter ces frais de scolarité et retirent leurs enfants, ce qui est paradoxal.

Après avoir déjeuné à la cantine, nous nous sommes rendus à la Chambre de commerce franco-tchèque (300 membres). **M. Hottinger**, directeur général, nous a brossé un tableau des entreprises françaises présentes en Tchéquie. A noter, un conseiller emploi-formation qui permet de placer des Français sur le marché du travail tchèque.

En fin d'après-midi, nous avons tenu une permanence à l'Institut et reçu 6 visiteurs, suivie d'une conférence sur la citoyenneté française et européenne pour les Français à l'étranger, et enfin participé à un dîner avec la section ADFE.



Le 23 mai nous avons rencontré le sénateur **Ladislav Svoboda**, du Parti social démocrate CSSD, pour un petit déjeuner au Palais Wallenstein, siège du Sénat.

Après une interview au journal Rude Pravo, nous avons été reçus par **M. Joël de Zorzi**, ambassadeur de France. Il nous a présenté la situation politique et diplomatique des relations franco-tchèques.



Nous avons ensuite déjeuné avec la section PS.

Bratislava

Le soir, permanence pour la communauté française puis dîner-débat sur le même thème qu'à Prague. Le lendemain 24 mai nous avons pris le petit déjeuner avec une dizaine de chefs d'entreprises françaises installés en Slovaquie. Le marché est très porteur, avec des taux de croissance de l'ordre de 6% par an, assez peu de bureaucratie et une fiscalité à taux unique de 19%. La principale difficulté est la couverture sociale ainsi que les contributions retraite.

Visite de l'école française, installée dans une école slovaque et conventionnée pour le primaire, qui scolarise 90 élèves. Nous avons été reçus par la directrice **Carine Capel**, qui nous a fait visiter les locaux. Puis nous nous sommes entretenus avec **Cécile Tessier-Lescourret**, présidente du comité des parents. L'école fonctionne bien et se développe. Le comité, composé de parents « nouveaux » dans ces fonctions, trouve complexe la gestion comptable et financière, en particulier tout le reporting que demande l'AEFE. Plus important, la nécessité de prévoir l'ouverture d'une première classe de secondaire pour les enfants de CM2 de cette année. Actuellement la scolarisation des enfants dans le secondaire se fait dans le cadre d'un accord avec la mission Laïque, avec le CNED, dans les locaux de l'école anglaise. Les frais de scolarité de 17000 € par an excluent de fait tous les enfants dont les parents ne

travaillent pas pour une grande entreprise. La difficulté pour l'école française est que le nombre d'enfants inscrits pour le moment est de 3 ou 4, ce qui est trop peu pour couvrir les frais. Jean-Yves Leconte et moi allons rediscuter cette question avec l'AEFE.

Nous sommes ensuite invités à déjeuner par **Jacques Faure**, ambassadeur de France, avec ses principaux collaborateurs et plusieurs chefs d'entreprise français et slovaque. La France est le second investisseur étranger en Slovaquie, après l'Allemagne avec 330 entreprises et 6% de l'emploi industriel.

Un jeune français nous présente son projet de descendre le Danube en barge pendant plusieurs mois en faisant escale dans les endroits où la langue française est enseignée.

Notre ami **Michel Dubost**, responsable de l'ADFE Slovaquie, nous accompagne ensuite, **Louis Sarrazin** et moi, à la gare pour le train de Vienne.

Vienne

Nous rencontrons, dans un de ces beaux cafés viennois, le personnel enseignant de l'Institut français qui a été fermé en février. Le personnel, qui a reçu des lettres de licenciement, mène une action en justice pour laquelle il existe des chances sérieuses de succès : soit l'annulation des licenciements soit des indemnités importantes (on parle de 300 à 400 000 €). Il faut déplorer les conditions dans lesquelles cette opération a été menée : désinformation du personnel, brutalité, refus de discussion, pression diverses. L'État-employeur, le MAE employeur, se comporte vraiment comme le premier patron-voyou venu, tout en enrobant ses actions honteuses de grands discours moralisateurs. Nous allons décider quelles actions mener pour aider ces professeurs et personnels si injustement traités.

Le soir, soirée amicale chez **Elisabeth Kervarrec**, avec les amis de l'ADFE et du PS.

Le 25 mai, petit déjeuner au café Central, devant la Hofbourg, un des plus beaux et vieux cafés viennois, avec une vingtaine de nos concitoyens. Nous y tenons une sorte de permanence.

Rencontre avec **Pierre Viaux**, ambassadeur de France, à qui nous soumettons le dossier des personnels de l'Institut français. Par ailleurs il décrit la situation des relations franco-autrichiennes ainsi que la politique européenne de l'Autriche.

Budapest

Le 25 mai, à mon arrivée à Budapest, j'ai animé un débat à l'Institut français, au bord du beau Danube, sur le thème de la citoyenneté française et européenne pour les Français établis hors de France.

Le lendemain nous avons eu une réunion avec **Jean-René Cougard**, conseiller économique et commercial, qui nous a présenté la situation économique du pays, caractérisée par une croissance régulière de l'ordre de 4% an depuis une dizaine d'années, une très grande ouverture du marché aux opérateurs étrangers. De grandes opportunités d'affaires existent encore, même si les investisseurs allemands ont déjà fait leur marché. La France se situe en 5^{ème} position comme investisseur, couvrant avec 300 entreprises la plupart des secteurs. Les difficultés résident dans le déficit des finances publiques (de l'ordre de 8 à 10%), la difficulté de le réduire même si un réajustement fiscal important est envisagé, le vieillissement de la population avec les

déficits sociaux qui l'accompagnent. La question de l'entrée dans la zone euro et de son calendrier restent posés. À noter le rôle de stockeur et distributeur central en Europe pour le gaz russe, azéri et nord africain que souhaite jouer la Hongrie.

Déjeuner avec l'ambassadeur de France **M. Philippe Zeller** et plusieurs Français de passage à Budapest.

Visite enfin de la Chambre de commerce franco-hongroise (170 membres) où nous avons été reçus par son vice-président **Vincent Roussel** qui nous a donné davantage de renseignements sur la fiscalité et les conditions d'exploitation des entreprises

Barcelone

A mon arrivée, le 30 mai 2006, j'ai retrouvé **Soledad Margareto** (Madrid), professeur agrégée retraitée, tête de liste ADFE sur la circonscription espagnole, **Jean Nesins** (Barcelone), président de plusieurs associations sociales, deuxième de liste, et **Monique Morales** (Madrid), tête de liste sortante, responsable de l'œuvre de Saint-Louis, troisième de liste.

Nous nous sommes rendus chez le consul général **Bernard Valero**. Il nous a brossé un tableau de la situation en Catalogne. Une région prospère qui connaît peu le chômage, et où il est relativement facile de s'installer. Beaucoup de jeunes Français tentent l'aventure : la communauté (25 000 inscrits) croît chaque année de 10 à 15 %, sans compter quelque 20 000 non inscrits et 10 000 frontaliers. La capacité du consulat à gérer convenablement la communauté est malheureusement freinée par le fait que les moyens et les personnels (23) n'ont pas augmenté alors que la communauté doublait. Il faudra bientôt prendre des décisions sur la qualité des services ou les réduire voire les supprimer.

Signalons tout de même un bureau d'emploi-placement, géré par la société de bienfaisance présidée par **Jean Nesins**, qui fonctionne bien.

L'autre sujet de préoccupation est la place de la langue française : la Generalitat, au-delà d'un discours convenu, ne fait aucun effort pour que la langue française soit enseignée dans les écoles catalanes, où l'on apprend d'abord le catalan, le castillan puis l'anglais. Des interventions politiques sont nécessaires.

Nous avons été le soir à Figueras (à 150 km au nord, près de la frontière française), la patrie de Salvador Dali, tenir une réunion pour la communauté française (beaucoup de retraités) installée sur la Costa Brava.

Le lendemain nous avons visité les milieux économiques : la Chambre de commerce et d'industrie française, avec son directeur **Philippe Saman**, puis la Mission économique dont le chef de mission est **Kacim Kellal**, pour nous faire une idée de la présence économique française. Avec un PIB de 150 milliards d'euros et un budget de 30 milliards, la Catalogne est un acteur de poids. Nous y comptons plus de 600 entreprises françaises, qui fonctionnent sans difficultés autres que la concurrence. Le manque de transparence dans l'attribution des marchés publics est néanmoins un souci. Une Eurorégion (Generalitat, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) se développe de manière pragmatique et pourra bientôt servir de cadre à des coopérations régionales, à condition toutefois que nos régions françaises se donnent les moyens de faire le poids par rapport à la Generalitat catalane.

Nous avons ensuite visité l'Institut français installé dans un beau bâtiment des années 1970. Il organise des cours de langue intra-muros et dans les entreprises, et offre un large éventail d'activités culturelles. Sa préoccupation est la concurrence des écoles publiques catalanes, et la menace de réduction drastique ou de fermeture pure et

simple de l'Institut, menace certes non formulée, mais dont on sait qu'elle est recouvre un des axes de la politique gouvernementale, ainsi à Lisbonne, Bilbao, Séville, Vienne. Une grande vigilance s'impose donc pour empêcher tout projet de démantèlement ou de destruction de ce très bel et très important outil de promotion de la langue et de la culture.

Au Lycée français de Barcelone, bel établissement de 2700 élèves, créé en 1924 nous avons été reçus par la proviseure **Juliette Pham Van**. L'établissement est en gestion directe depuis deux ans seulement ; il semble qu'il y ait encore des problèmes dans la répartition des compétences en matière de gestion administrative et financière. Le principal souci est l'exiguïté des locaux, qui oblige à limiter le nombre d'enfants espagnols (accès uniquement en maternelle à l'âge de trois ans), ainsi que le manque de relations avec le système scolaire espagnol et catalan ainsi qu'avec les autres établissements scolaires européens, tous présents à Barcelone.

L'ADFE avait organisé le soir un dîner-débat dans un sympathique restaurant de la ville. Nous avons eu le plaisir d'y retrouver notre amie et camarade **Micheline Angel**, ancienne conseillère à l'AFE, qui a été pendant de longues années l'âme de la présence française à Barcelone.

Lisbonne

J'ai été accueilli le 1er juin à mon arrivée par **Pierrette Elston**, deuxième conseiller, et **Guillaume Santos**, responsable du PS.

Nous avons d'abord rendu visite au Parti socialiste portugais (PSP), dans son magnifique palais du XVII^{ème}, où nous avons retrouvé nos candidats à l'élection AFE, **Antonio Dos Santos** et sa suppléante **Sophie Arnaud-Haond**. Nous avons rencontré **José Lello**, ancien ministre des Portugais de l'étranger, actuellement député européen et secrétaire aux affaires internationales du PSP, ainsi que **Paulo Pisco**, ancien député



représentant les Portugais à l'étranger et responsable des relations internationales du PSP. Le PSP est désireux de créer un lien entre les groupes PSP existant en France et les élus PS de la ville ou de la région concernée. Nous étudierons cela avec la FNSER.

Un déjeuner à l'invitation de l'Ambassadeur de France, **Patrick Gautrat**, nous a permis de rencontrer plusieurs représentants des milieux d'affaires français, des associations, et les chefs de service de l'ambassade ainsi que le proviseur.

Le lycée français **Charles Lepierre**, un établissement en gestion directe (1750 élèves, 120 professeurs, 42% d'élèves français) souffre de ne pouvoir se développer par manque d'emprise immobilière, et des difficultés de valorisation des notes lors de leur prise en compte pour les examens portugais. Une solution aurait récemment été trouvée.

Avec une subvention de fonctionnement d'un demi million d'euros, l'Institut français se concentre sur deux axes : le livre et le cinéma.

Les entreprises françaises sont actives au Portugal dans tous les domaines. Sont présentes également des PME (informatique, consulting), souvent animées par des binationaux.

L'après-midi, nous avons rendu visite au secrétaire d'Etat à l'innovation, **Antonio Castro Guerra**, avec qui nous avons parlé de la protection industrielle et de la collaboration entre laboratoires français et portugais.

Le soir, réunion de présentation des candidats au lycée français qui nous a aimablement prêté une salle, puis dîner amical.

Porto

A notre arrivée le 2 juin nous nous sommes rendus au Consulat général de France pour un entretien avec le consul général **Fethi Ben Brahim**. Il nous a présenté le nouveau dispositif mis en place dans son consulat : à côté d'un consulat de plein exercice, une section culturelle a été créée pour reprendre les activités de diffusion culturelle (et non d'enseignement) de l'ancien Institut culturel fermé en 2004. Outre le drame des licenciements, la fermeture d'un Institut est toujours un mauvais coup porté à la France, que plusieurs personnalités de la vie politique et des affaires de Porto ont évoqué devant moi. Il faut toutefois donner sa chance à ce nouveau dispositif qui diffère du concept habituel des consulats « d'influence ». Une Alliance française est en cours de création, afin de reprendre l'enseignement du français. Ce dispositif paraît inutilement complexe : pourquoi ne pas avoir maintenu les cours à l'Institut français ?

Déjeuner, à l'invitation du consul général, à la Fondation Serralves, le musée d'art moderne de Porto, avec les représentants de l'école française, les chefs de service du consulat, **Manuel de Novaes Cabral**, directeur général de la mairie de Porto, et Me **Antonio Vilar**, avocat proche des milieux français. Puis le directeur artistique de la fondation, le dynamique et joyeux **Joao Fernandes** nous a guidés dans les trois expositions, nous initiant aux subtilités de l'art contemporain dans les domaines de la photographie et de la peinture.

Nous nous sommes ensuite rendus à l'école française **Marius Latour** où nous avons été accueillis par **Serge Leblanc**, président du Conseil d'administration, et par la directrice de l'enseignement maternel et primaire **Françoise Carrez**. L'école scolarise les enfants en primaire et au collège (CNED). On prévoit de construire une extension comportant une salle de sport et quatre ou cinq classes.

En fin d'après-midi, une réunion de présentation des candidats à l'AFE s'est tenue à l'école.

La journée s'est terminée par concert du pianiste **Alfred Brendell** à la magnifique Casa de Musica.



Année parlementaire 2006-2007

Écosse, 15 au 17 octobre 2006

Tanarive, 23-26 novembre 2006

Tuléar, 26–28 novembre 2006

Fianarantsoa, 28-29 novembre 2006

Antsirabé, 30 novembre 2006

Île Maurice, 1er au 6 décembre 2006

Kenya, 21 au 24 janvier 2007

Ouganda, 25 au 26 janvier 2007

Mexico et Guadalajara, 24 au 28 février 2007

Washington, 28 février au 4 mars 2007

New York, 4 au 6 mars 2007

La Haye et Amsterdam, 20 et 21 mars 2007

Moscou, 26 et 27 mars

Hong-Kong, 1 au 3 avril 2007

Hanoï, 4 avril 2007

Shanghai, 6 au 8 avril 2007

Tokyo, 8 au 11 avril

Liban, 29 avril au 2 mai

Écosse, 15 au 17 octobre 2006

À mon arrivée le 15 octobre j'ai été accueilli par Pierre-Antoine Bernard, notre consul général de France à Édimbourg. Soirée amicale avec des amis de l'ADFE chez Anne Colette Lequet, nouvelle conseillère AFE élue en juin dernier.

Nous visitons le lendemain le **consulat général** avec Corinne Fauveau, consule adjointe. La chancellerie dispose de 5 personnes, dont 4 sont recrutées locales. La situation est très tendue pour gérer les 4200 inscrits : la moindre maladie ou congé crée de grandes difficultés. Ainsi de la préparation des listes électorales puis de l'organisation des élections présidentielles de mai 2007 qui ne peut souffrir de manquements ou d'erreurs. C'est pourquoi une mission de renfort a été demandée au MAE.

Les contrats locaux relèvent du droit britannique mais payent leurs impôts sur le revenu en France (au CDINR). Ils bénéficient (si l'on ose dire) de la retraite britannique (environ 600€ par mois) et devraient l'an prochain avoir une complémentaire « stakeholders pension » pour laquelle l'employeur (i.e. le MAE) devrait cotiser. Affaire à suivre.

La situation immobilière est aussi préoccupante : toute initiative concernant les bâtiments du 11, 12 et 13 Randolph Crescent est bloquée depuis 2 ans. La Mission économique qui occupait le 12 a été fermée et ce bâtiment est depuis cette date sans occupants mais non sans frais. Il a été prévu de le vendre et moderniser les deux autres. La sagesse bien connue de notre administration la fait réfléchir au schéma, et en attendant les bâtiments ne sont pas entretenus convenablement, ni pour l'image de la République et ni pour l'accueil du public (voir le local pour les visas).

Nous visitons ensuite l'**Institut français**. Aziza Ouardani, directrice adjointe, me présente les activités du centre (où travaille Anne Colette Lequet) : cours de langues (450 élèves par semestre) qui financent le budget à hauteur de 60% (sur 600 000 £), coopération linguistique (aide pédagogique, le français étant la première langue étrangère enseignée). Il existe un plan de coopération éducative entre la France et l'Écosse.

Au déjeuner nous rencontrons les parents qui animent une « **petite école** » et une « **grande école** ». La « petite école », créée par une association de parents, vise à offrir aux enfants français ou francophones une pratique de la langue française, en dehors des programmes scolaires. La « grande école » offre un enseignement du français dans le cadre du CNED (trois heures par semaine le vendredi après-midi). Cette structure est une création conjointe de l'association de parents « La Petite Ecole » et de différentes institutions françaises (Consulat général, Institut français, ...). Le souhait est transformer la « grande école » en école française ou franco-écossaise. Le Consul général soutient fortement le projet. Je propose de rencontrer l'AEFE lors d'un prochain passage des responsables à Paris.

L'après-midi, visite du nouveau **parlement écossais** qui est une réussite architecturale et au Consul général d'Allemagne doyen du corps diplomatique, Ingo H. Radcke, francophile et francophone avec qui nous parlons entre autres de politique consulaire.

Le soir je rencontre plusieurs représentants de la **communauté française des affaires** (en particulier « the franco-scottish business club » dirigé par Deidre Nicholls) et des associations, lors d'un dîner au Consulat. C'est une occasion pour découvrir l'importance des liens entre l'Écosse et la France (« the auld alliance »).

Le 17 octobre, nous rencontrons, Anne Colette Lequet et moi, Stéphane Thuillier, directeur de l'hôtel Campanile de Glasgow. Nous nous rendons au **centre de recherche biomédicale de l'Université de Glasgow** où nous sommes accueillis par le professeur Christian Doerig qui y dirige – fait unique – une unité de recherche de l'INSERM intégrée dans le département universitaire dirigée par le professeur Barrie. L'unité travaille sur le paludisme et recherche les moyens d'empêcher la reproduction des cellules porteuses du mal en agissant sur plusieurs gènes. L'unité est financée essentiellement par le Wellcome Trust (fondation privée), par la mise à disposition de postes INSERM et par des projets européens de recherche. Elle comprend une dizaine de chercheurs, post doctorants et doctorants français et anglais. C'est une expérience originale dans la pratique de la recherche en France et qui mérite d'être suivie de près.

Nous nous rendons ensuite à l'**Alliance française** qui est logée par le Goethe Institut. Le professeur Campbell, président du Conseil d'administration, nous explique son fonctionnement et l'intérêt qu'il y a à rapprocher les bibliothèques, les inscriptions et, en général, les activités des deux instituts.

Une nouvelle association est en création : « Glasgow–accueil », dirigée par Caroline Doerig et Véronique Bretaudeau qui permettra d'offrir une structure et des conseils aux nouveaux arrivants.

Assia Meknache anime le club Picoti qui permet aux petits enfants (jusqu'à 5 ans) de jouer et de participer à des animations en français, une matinée par semaine. Jacqueline MacNeill préside la Franco Scottish Society qui depuis 1895 offre un lieu de débats et de conversation en langue française présent dans une dizaine de villes. L'association des parents francophones à l'Alliance française a créé (président : Gregory Dudziak), en partenariat avec l'Alliance, des animations et des cours en français pour les enfants entre 5 et 12 ans (une heure et demi le samedi matin). Ils sont financés par un programme FLAM (qui va se terminer), la ville de Glasgow et les parents (15£ par trimestre).

Le soir nous sommes invités à la **mairie de Glasgow** par Liz Cameron, la Lord Provost (maire) avec une délégation de l'Association des Ports du monde et des représentants du département de l'Ille et Vilaine Jean Hamon, président de ID 35, Loïc Frémont, directeur du réseau « si tous les ports du monde ») : dîner très chaleureux et francophile. Mme Cameron doit bientôt se rendre en France pour le jumelage de sa ville avec Marseille et je profite de cette occasion pour l'inviter au Sénat.

Tanarive, 23-26 novembre 2006

En présence de **Patrick Cohen**, premier conseiller, et de **Roland Bréjon**, consul général, **Alain Le Roy** m'a reçu à l'ambassade dès mon arrivée à Tananarive le 23 novembre 2006. Revenant sur le passé, il a rappelé que la tardive reconnaissance par la France du régime de Marc Ravalonana a provoqué incompréhension et ressentiment, et déplacement au profit des USA des relations commerciales, cédant à son tropisme anglo-saxon, américain d'abord mais aussi allemand, en tout cas les sociétés françaises sont systématiquement exclues des marchés. Les deux présidents ont depuis réussi à se réconcilier, avec une grande indulgence de Chirac pour son homologue malgache, alors qu'il faudrait mettre plus de conditionnalité dans l'aide de la France.

Les relations avec la France ont cependant repris, ce qui a soulagé nos 600 entreprises à capitaux français, des PME pour la plupart. Elles sont certes des sujets de plainte (la pression fiscale, l'incertitude du droits foncier, l'exercice de la justice), mais, implantées depuis longtemps, elles savent jouer avec ces contraintes. De nouvelles sociétés arrivent, par exemple dans l'informatique et le textile (il est ici les moins cher du monde). La balance des exportations françaises vers Madagascar est déficitaire à cause de la paupérisation due à la basse de la croissance. Il manque à ce gouvernement d'avoir une politique économique, en particulier pour la promotion du tourisme.

Avec 20 000 immatriculés et sans doute 26 000 Français (dont la moitié de binationaux) en tout, Madagascar est le troisième pays africains pour la présence française après le Maroc et l'Algérie. Avec 12 500 élèves, dont 5 200 français (dont 3 000 boursiers), l'enseignement explose à Tananarive (des classes de 35 élèves !), on refuse donc ceux qui ne sont pas français, à l'encontre des objectifs de l'AEFE. Une réflexion est en cours sur l'avenir de l'enseignement, avec le souhait d'un nouvel établissement – mais à coût constant pour l'Agence.

En ce qui concerne la présence d'autres puissances, il y a toujours une poussée de la Chine, qui avec environ 30 000 Chinois tient le petit commerce, le sucre, les casinos.

Rencontre avec les milieux d'affaires

Une dizaine étaient présents, autour de l'ambassadeur, du consul général et de **Véronique Pasquier**, chef de la Mission économique et commerciale. Ils ont d'abord rappelé les obstacles et contraintes au développement des affaires, et notamment des sociétés à capitaux français.

André Beaumont, PDG de la CCI franco-malgache, a souligné l'incertitude créée par la corruption et la prévarication généralisées de la magistrature, obstacle au développement car frein des investissements. Un remède serait, selon l'ambassadeur, un accroissement des moyens de la justice afin d'augmenter les traitements des juges. Le budget a déjà été relevé de 50 %, mais le président, lui-même homme d'affaires, répugne à sanctionner.

Un autre frein est l'appauvrissement général de la population, qu'on mesure à la baisse des importations, une situation banale en Afrique mais qui prend ici des dimensions encore plus importantes. Je vais faire une question écrite au ministre. Les incertitudes liées au droit foncier sont réelles, mais on peut s'arranger avec des baux amphithéotiques de 99 ans. Ceci étant, il n'y a ni cadastre, ni titre de propriété, ni marché immobilier ou hypothécaire.

La politique monétaire est déterminée par l'exigence du FMI que le cours de l'aryari soit libre ; mais il n'y a pas de gestion de la parité, avec donc les risques opposés de réévaluation mécanique et de dévaluation. La balance des paiements est déficitaire ainsi que celle du commerce.

Les exportations sont déficitaires, pour le cacao, le lychee (en retard à cause de la météo, il a perdu le marché), le riz (à cause de la météo, et surtout du faible rendement par manque d'engrais : 40 % de la consommation doit être importée), bien que la production ait doublé. Madagascar n'a plus de difficultés pour ses exportations agro-alimentaires, sauf vers la Réunion, qui refuse tous les produits malgaches (ex des haricots verts). J'ai demandé qu'on m'envoie les dossiers afin d'intervenir auprès du ministre.

En dépit de toutes ces difficultés, il existe des raisons d'être optimiste. Ainsi que l'a remarqué **Alain Moyon**, PDG de BATIMAT, les choses se sont énormément améliorées. On arrive à acquérir sans avoir à payer de pots de vin des baux, des pierres précieuses et d'autres denrées. Les possibilités d'investissement existent bien, y compris dans des domaines difficiles.

Déjeuner à la résidence sur le culturel

Un déjeuner de travail présidé par M. l'ambassadeur avec l'ensemble des collaborateurs de l'ambassade nous permet de faire le point sur l'aide au développement menée par l'AFD dans le cadre de la planification établie par le SCAC (document cadre de partenariat). L'aide française bilatérale se monte à 60 millions d'euros par an, auxquels il faut rajouter notre part du FED (environ 20 millions d'euros) : une part importante est consacrée aux infrastructures, au développement rural, à la santé et à l'enseignement supérieur. Une difficulté classique est celle de la lisibilité de notre aide multilatérale.

Une coopération dans le domaine de la sécurité s'est développée (police et gendarmerie) pour former la gendarmerie malgache, pour la sécurité aéroportuaire et dans le domaine judiciaire.

La coopération culturelle s'appuie sur le centre culturel Albert Camus qui dispose de bonnes infrastructures et de l'assistance de CultureFrance, et sur le réseau des Alliances françaises qui, avec 25000 étudiants, est un des plus étendus du monde.

Réunion à l'ASFT (Association de Solidarité des Français de Tananarive)

Présidée par M. **Harry Langlois**, cette association s'est développée récemment sur des objectifs sociaux, en particulier un projet de centre aéré l'été pour 140 enfants (**Patrick Touzeau**, secrétaire général). Elle compte 450 membres (entreprises et particuliers) qui alimentent son budget pour moitié, l'autre moitié provenant (10000€) d'une subvention du consulat. Le projet serait d'accroître le nombre d'enfants pris au centre aéré où ils bénéficient de repas réguliers et équilibrés. La demande d'une augmentation de la subvention de 5000 € est faite à la CCPAS.

Nous profitons de la présence des deux assistantes sociales du poste (**Anne Faivre-Claude** et **Angélique Lopy**) pour qu'elles nous présentent leurs activités. Elles constatent une paupérisation nette d'une partie de la communauté, souvent binationale, qui se traduit par des problèmes d'endettement et de santé.

Il existe deux cas de figure :

- La personne est âgée de plus de 60 ans et n'atteint pas le revenu minimum : elle peut bénéficier de l'allocation mensuelle de 128 € (environ 500 allocataires). La CCPAS va étudier très prochainement étudier la question du niveau de cette allocation. L'ADFE – Madagascar a proposé avec succès à la CCPAS du 27 novembre de l'augmenter à 151 € et de procéder à une étude de budget type minimum pour décider du niveau. Cette proposition a recueilli un large accord sauf de la part de M. Desplanques, conseiller UFE, qui proposait de la fixer au niveau de l'Île Maurice, c'est-à-dire de la porter de 128 € à 360 €.
- La personne n'est pas allocataire (elle n'a pas 60 ans sauf handicapés) et ne peut bénéficier que d'aides ponctuelles (enveloppe de 80 000 € pour 200 à 300 familles). Cette enveloppe est amenée à croître. Un des problèmes sera d'arbitrer entre l'allocation personnes âgées et les secours occasionnels.

Au total l'aide sociale représente environ 1 million d'euros.

Formation professionnelle (Arnaud Ginestière de Vilmorin)

Le directeur de l'ASFOR qui est le dernier expatrié à assurer la fonction, présente son établissement (que nous avons visité en 2005). La politique de la DFAE est de se retirer progressivement (c'est du reste le dernier centre de formation professionnelle du MAE existant) : ainsi la subvention du consulat diminue de 20% par an jusqu'à disparaître. Le centre doit donc trouver des contrats pour compenser.

Une idée à creuser serait de développer des formations professionnelles du type CAP ou BEP qui pourraient être menées avec des établissements d'enseignement français. Ceci offrirait une alternative intéressante pour des élèves ne souhaitant pas poursuivre leurs études dans le cycle classique.

Le centre médico-social (CMS)

Le **docteur Ziéglé**, médecin-chef (adjoint : le **docteur Jeannot**) fait le point sur le fonctionnement de son centre (visité l'année dernière) qui soigne tous les Français qui touchent de près ou de loin le service public, à l'exclusion des autres. Le docteur a élaboré des propositions pour l'action sanitaire pour les Français de Madagascar qui couvre également la situation de nos communautés en province.

Réunion sur les questions d'enseignement

En présence de M. l'Ambassadeur, les responsables de l'enseignement français à Madagascar nous présentent la réflexion lancée à l'occasion de l'élaboration du plan triennal demandé par l'AEFE. Après une phase de consultation (enseignants, parents, associations), une synthèse va être réalisée distinguant les points d'accord et de désaccord.

Principales questions posées :

- L'équilibre Tana-province à trouver ; le développement d'établissements homologués ; la nécessité de ne pas disperser les moyens sur de trop petites unités. Faut-il centraliser sur quelques « grands » établissements (un par province par exemple ?)
- Peut-on envisager de nommer des enseignants en VI ou VP, après leur avoir donné une formation préalable ?
- Étudier la mise en place d'une filière d'enseignement technique et professionnel en utilisant le centre de l'ASFOR
- Création d'une prépa pour de jeunes malgaches ; maintenir un niveau d'excellence (langues, informatique) au lycée français face à la concurrence d'autres établissements
- Envisager un système de bourses pour les élèves non français

Le lendemain, 25 novembre, s'est tenue l'Assemblée générale de l'ADFM, à laquelle une cinquantaine de membres ont participé. Un nouveau bureau a été élu.



Rencontre avec les parents d'élèves

Lydia Veidig, présidente de l'Association des parents d'élèves du Lycée français de Tananarive (APELFT), et **Xavier Gonon**, vice-président de cette association, expliquent la création de cette association, née d'une scission d'avec l'Alefap-FCPE à la suite de la volonté d'une majorité des parents d'être autonomes vis-à-vis de la FCPE. L'APELFT, majoritaire au Conseil d'établissement du Lycée, travaille en réseau avec des sections créées dans les différentes écoles du réseau.

Le principal problème rencontré est d'ordre budgétaire. Des initiatives pédagogiques sont bloquées pour des sommes dérisoires, par exemple des examens blancs le samedi faute de payer des surveillants (3 000 euros sur l'année scolaire).

L'autre problème grave est la taille du Lycée, qui ne suffit plus pour répondre à la demande scolaire. Il faudrait soit l'agrandir soit en construire un autre, en sachant que le nouveau serait seulement conventionné.

En province en revanche les écoles françaises sont vouées à la fermeture faute d'effectifs suffisants. Faut-il les maintenir sur place coûte que coûte, et par exemple renoncer à employer des enseignants titulaires, par mesure d'économie ? Où les regrouper, ce que refusent à priori les parents ? Ce serait acceptable à conditions qu'il y ait dortoir et cantine – dont la gestion pourrait facilement être externalisée et confiée à des associations.

L'APELFT fait remarquer que toutes les fois que parents et enseignants ont pu se rencontrer ils ont constaté que leurs besoins étaient semblables, et souhaite que l'on demande aux parents – qui de surcroît dans le système AEFÉ sont les payeurs – leur avis sur l'avenir de l'école, et pas seulement d'entériner des décisions. Le dialogue avec l'administration est également souhaité.

Dans le contexte de réduction du budget de l'AEFE (la dévolution des charges immobilières ne s'est pas accompagnée des ressources correspondantes, d'où une perte de 10 millions d'euros), des solutions devront être trouvées.

La question des bourses a également été soulevée. On devrait pourvoir en accorder également à des élèves étrangers. Un certain nombre pourraient être mis à leur disposition, attribuées ensuite sur concours.

Enfin la nécessité d'une filière technique ou professionnelle est reconnue, tous les élèves du réseau n'étant pas forcément aptes ou désireux d'un enseignement général. Le coût supplémentaire (équipement, etc) pourrait être financé par le versement de la taxe d'apprentissage collectée par des académies en France partenaires du Lycée de Tananarive.

La journée s'est poursuivie avec une réunion avec la section PS de Tananarive.



Le soir a eu lieu la réception donnée par consul général, au cours de laquelle j'ai rencontré nombre de Français de Tananarive.

Tuléar, 26–28 novembre 2006

Le soir de notre arrivée à Tuléar, le 26 novembre, l'ADFE de Tuléar tenu son Assemblée générale et élu un nouveau bureau, avec pour président **Jean-Jacques Aroumougou-Jean**. La soirée s'est prolongée autour d'un sympathique repas auquel une trentaine de membres ont participé, parmi lesquels **Gadia Taiebaly**, un des responsables de la communauté franco-indienne, et **Mme Tivernier**, 89 ans.



Alliance Française

Le lendemain, nous visitons l'Alliance française sous la conduite de **Marc Tortosa**. L'alliance fonctionne à plein régime tant pour les cours de langue que pour la bibliothèque, un bâtiment d'architecture originale en front de mer, visitée par de nombreuses classes malgaches et françaises. Un nouveau bâtiment est en construction, mitoyen et sur un terrain donné par la mairie (à souligner !) qui permettra un développement des activités.

Nous avons ensuite rencontré **Frédéric Macquet**, coordonnateur des activités de l'ONG « Comptoir régional du sel de Tuléar », originaire de la région nantaise. Dans une zone de marais salants, elle s'efforce d'une part d'améliorer les performances des sauniers, d'autre part elle enrichit le sel récolté en iode et fluor afin de remédier aux graves carences des enfants malgaches. La société Co Ré Sel rachète le sel produit, le traite, l'enrichit et le revend. Avec l'association Transmad Développement **Frédéric Macquet** s'est également lancé dans un ambitieux projet de soutien à la construction navale malgache traditionnelle...

Collège de Tuléar

Nous avons visité le collège, avec son principal, **Jean-Luc Hauvuy** et **Lucien Amiach**, directeur du primaire. Il compte 417 élèves, dont 55 % sont boursiers. La moitié des élèves français sont très défavorisés (revenus inférieurs à 150 euros), et 80 % des enfants des petites sections n'ont pas été scolarisés et ne parlent pas français. Les frais de scolarité augmentent de 20 % par an depuis 3 ans.



Nous avons ensuite rencontré le personnel enseignant du collège et de l'école primaire (2 expatriés, 8 contrats locaux, 6 résidents). La déléguée FSU commence par dénoncer la situation des « faux » résidents ainsi que le manque de commission de sélection ou de recrutement pour les contrats locaux. Elle dénonce ensuite le manque de formation donnée aux nouveaux enseignants. Elle suggère de développer un « IUFM » franco-malgache pour répondre à ce besoin. Un des enseignants évoque les problèmes lourds rencontrés par les élèves qui viennent souvent tardivement au système français. Selon une partie des enseignants, le bilan serait globalement celui d'une amélioration alors que d'autres considèrent que tel n'est pas le cas. Un poste d'enseignant spécialisé a été demandé pour l'an prochain, que je soutiendrai auprès de l'AEFE. Le débat porte ensuite sur l'avenir de l'école et du collège. Plusieurs bâtiments sont en construction sur des terrains récemment achetés qui permettront de « reloger » le primaire et le collège. Les parents ont consenti un effort financier important « 20% par an sur 3 ans ». Ils ont permis de doter l'établissement de moyens modernes en informatique (2 salles) et en physique.

Une installation sportive est sans doute nécessaire et sera envisageable plus tard. A terme, il y aura un arbitrage nécessaire entre la croissance des écolages engendrés par la prise en charge progressive de l'ISVL par le comité de gestion, les améliorations que les enseignants souhaitent voir apporter à leur situation pour les trois catégories : expatriés, résidents, locaux et la capacité de financement des parents qui souhaitent développer un lycée à Tuléar.

Rencontre avec l'association de gestion du collège

Pour le président de l'association de parents d'élèves gestionnaire du collège, **Georgio dit Garein Marie Fortuné Lin**, accompagné du trésorier **Ayoub Anvaraly**, l'école et le collège ont un avenir de développement devant eux. Certes, à la suite de la dévaluation de 120 % de l'ariary, la charge salariale des enseignants résidents, payés en euros, a plus que doublé. Mais l'association de gestion a plusieurs projets d'investissement, en cours de réalisation, avec de nouveaux bâtiments qui devraient être inaugurés avant la fin de cette année scolaire. L'hypothèse d'implanter un lycée n'est pas exclue. La question des enfants ayant de très grosses difficultés ayant été soulevée, il est rappelé l'existence de l'association « Enfants français de Madagascar », qui prend en charge les écolages dans des écoles privées. Il semble que cette association soit en sommeil sur Tuléar puisque 3 enfants seulement ont profité de ces aides, alors que 20 étaient budgétisées.

Visite de la société HASYMA

Nous rencontrons M. **Yannick Davenel**, directeur général et la directrice administrative et financière. La société apporte son soutien à la production de coton par les planteurs. Elle fournit des semences de qualité et s'engage à acheter la production à un prix fixé avant la campagne (de 360 à 600 ariary le kg). Elle accorde aussi des micro-crédits à la période des labours.

La société procède ensuite à l'égrenage dans une de ses 4 usines et vend ensuite aux filatures sur le marché malgache. La production est actuellement de l'ordre de 11000 tonnes et pourrait être beaucoup plus élevée.

La journée s'est terminée par une sympathique réception dans le jardin d'**Eliane Buissière-Paccard**, consule honoraire de France à Tuléar, au cours de laquelle j'ai pu rencontrer de nombreux Français ou poursuivre le dialogue avec ceux que j'avais rencontré dans la journée.



Fianarantsoa, 28-29 novembre 2006

Arrivés le 28 au soir par la route de Tuléar pour participer à une soirée censée être une soirée ADFE, nous découvrons qu'elle est animée par un ex ADFE hostile qui se répandra ensuite en libelles injurieux et calomnieux. Ainsi va le monde et le métier de sénateur. Cela ne nous empêchera pas de rencontrer de nombreuses personnes intéressantes et d'assurer que cela n'entamera pas notre volonté de faire avancer les choses pour la communauté française de la capitale du pays betsileo qui n'a pas à souffrir des errements d'un ou deux des leurs.

Visite au lycée René Cassin

Nous tenons une réunion de travail avec le Proviseur, **Gérard Ercoli** et la directrice du primaire, **Brigitte Michel** ainsi que l'intendant, **Johnny Gogibus**. Après une phase de croissance, l'école et le lycée (créé en 2002) scolarisent près de 400 élèves, avec des places libres dans les classes du lycée que le proviseur souhaite remplir avec des enfants venant du Sud (Tuléar, Fort-Dauphin) voire de Tananarive. Ces points ne vont pas de soi et devront être traités dans le cadre du plan triennal : 290 élèves sont



français dont 215 boursiers, et la hausse des écolages des dernières années a entraîné une baisse du nombre d'enfants malgaches.

Une difficulté particulière est la scolarisation des enfants qui ne parlent pas ou pas bien le français et qui souvent arrivent en cours d'année. La bonne solution serait de les scolariser le plus tôt possible. Curieusement, l'Association des « Enfants français de Madagascar » qui aide les enfants de familles les plus démunies ne semble pas exister sur Fianar. L'établissement emploie 5 expatriés (dont les deux directeurs), 12 résidents et 18 contrats locaux (donc à plus de 50% du nombre d'enseignants).

Nous visitons ensuite l'établissement avec **Eric Toulorge**, le dynamique président de l'APE et les responsables de l'établissement ainsi que l'internat. L'AEFE a accordé une subvention de 170 000 € pour construire 6 ou 7 classes qui permettront de désengorger les classes et les bureaux existants.

Nous tenons par la suite une réunion avec le comité de gestion qui nous exprime son souci sur l'évolution des écolages qui a déjà été en hausse d'environ 30% les deux dernières années, hausse qui devrait continuer pendant 2 ou 3 ans encore pour faire face à la prise en charge à 100% de l'ISVL. Il exprime le souhait que le taux de remontée reste à 30%.

Une réunion avec les professeurs nous permet de faire le point sur les statuts et sur l'évolution de l'établissement.

Ma conclusion est que l'établissement est géré avec beaucoup de cœur et d'abnégation, dans des conditions difficiles, tant par le comité des parents que par l'équipe de direction. Il remplit une fonction sociale remarquable en scolarisant tous les enfants de la communauté française et franco-malgache, en particulier les plus démunis.

Le développement du lycée depuis 2002 est satisfaisant mais il doit accroître le nombre de ses élèves pour être sûr d'être pérenne.

Visite de l'Alliance française

Nous sommes accueillis par le colonel **Samuel Rakotoarivelo**, Président du Conseil d'administration et **Antoine Konarzewski**, directeur. Après une visite des deux bâtiments, de la bibliothèque et de la salle des fêtes, nous faisons le point sur les activités de l'AF et sur sa situation financière qui est saine (85% d'autofinancement, avec 2500 adhérents) et qui permet la réhabilitation des locaux.

Rencontre avec la société de bienfaisance

Mme **Michelle Kotsoyannis**, vice-présidente de la société de bienfaisance de Fianarantsoa nous expose les activités de son association, financés sur la subvention de 3500 € reçue du consulat général : amélioration de l'habitat, aide à la création de petites entreprises, aides ponctuelles.

Sur le plan de la santé, il n'existe pas de convention entre l'hôpital de Fianar et l'association, ce qui ne permet pas de prise en charge. Ceci amène souvent, dans les cas graves et urgents, les personnes privées, dont le docteur référent, à devoir faire l'avance des frais médicaux sur leurs deniers personnels. Je suggérerai au consulat d'étudier la possibilité d'une régie d'avance ou de tout autre système équivalent qui serait confiée au docteur.

Un de ses projets, qui devrait sans doute être traité dans un cadre différent, serait de monter un pôle de formation aux métiers de l'hôtellerie. Ceci pourrait se faire avec la collaboration des établissements hôteliers de la région qui prendraient les élèves en stage en alternance.

Je suggère qu'un dossier présentant le projet, préalablement préparé avec l'école et le lycée, soit soumis à l'AEFE. Si celle-ci, comme il est probable, décide de ne pas s'engager, il nous faudra chercher une autre possibilité.

Quoiqu'il en soit, je serai heureux d'appuyer un tel projet dans la mesure où je

considère que le développement de filières techniques est essentiel dans notre enseignement à l'étranger.

Cocktail

Le 29 au soir le consul honoraire, représenté par le proviseur, a offert, à l'occasion de notre visite, un cocktail à la communauté française où se pressaient de nombreux compatriotes.

Antsirabé, 30 novembre 2006

Nous avons été accueillis à notre arrivée, le 30 novembre, par **Yvette Viacroze**, consule honoraire de France à Antsirabé.

Notre première visite a été pour le collège Jules Vernes, sous la conduite de son principal, **Jean-Michel Cayrol**, et de **Barbara Van de Voorde**, directrice de l'école primaire. Les locaux, agréables et fonctionnels, sont sous-employés, puisque l'établissement, qui pourrait scolariser 300 élèves, n'en accueille que 275. Cette faiblesse des effectifs est inquiétante car les ressources locales sont limitées, sauf si les activités économiques reprennent. Une solution pourrait être de faire venir les élèves de plus loin, ce qui implique la mise en place d'un internat. Pour l'instant, huit élèves sont logés dans la « maison de retraite » sous la responsabilité de l'association gestionnaire de cet établissement, dont les capacités d'accueil permettraient d'avoir une trentaine d'internes – et de résoudre ainsi le problème des effectifs du collège. A la différence de Fianarantsoa, le coût de la scolarité a peu augmenté (entre 5 et 10 % par an), et il n'y a que 38 % de boursiers. Avec ses 22 enseignants (dont 13 contrats locaux), le corps éducatif est dynamique et motivé, et de nombreuses activités péri-scolaires ont été relancées. Le CDI aurait cependant un grand besoin d'ouvrages (60 % du fonds est antérieur à 1970). Il a demandé à l'AEFE une dotation pour l'achat d'ouvrages récents. Je soutiendrai cette demande.

Les responsables de l'APE gestionnaire de l'établissement, **Philippe Crahet** (vice-président) et **Francis Chapain** (secrétaire, par ailleurs président de l'UFE), expliquent que le budget est équilibré, que par précaution une partie de la trésorerie est en euros, et que des projets d'investissement vont être réalisés. Leur souci reste le taux de remontée, actuellement de 28 % : si on n'arrive pas à le bloquer, les écolages deviendront insupportables pour beaucoup de malgaches.

Alliance Française

Outre de multiples activités dans les domaines culturels, sportifs, de divertissement, elle offre des cours de langue (17 vacataires) et gère une « petite école » installée dans la « maison de retraite ». Elle intervient également à l'extérieur (à l'Académie militaire, dans des entreprises). Grâce à plus de 2000 adhérents et aux cours de français, elle arrive à s'autofinancer au minimum à 70 %.

La maison de retraite

Sous cette appellation réductrice coexistent, dans un beau et grand bâtiment au milieu d'un parc, une maison de retraite (140 pensionnaires avant la guerre, huit actuellement), la petite école de l'Alliance Française, les locaux de l'antenne consulaire, une clinique privée et enfin un secteur hôtelier. L'ensemble est géré par une association loi de 1901 (vice-président : **Salim Karmaly**) créée en 1931 pour fournir une retraite aux colons âgés. Son directeur, **Laurent Chapain** (frère du secrétaire de l'APE) nous fait part de son inquiétude quant à l'avenir de l'institution, dont le coût est trop élevé pour un retraité ne bénéficiant pas de l'allocation consulaire

de solidarité. Avec 250 lits, les possibilités existent d'accueillir, dans un cadre agréable, des retraités venant de France ou d'Europe : le tourisme du 3ème âge. Il faudrait pour cela que les autorités malgaches lèvent la restriction de 3 mois mise aux visas d'entrée. J'en parlerai à l'ambassadeur de Madagascar en France.

La consule honoraire a donné le soir une réception au cours de laquelle j'ai pu rencontrer la communauté française et a été présenté le nouveau président de la section ADFE de la ville.

Île Maurice, 1er au 6 décembre 2006

La frégate « Nivôse » de la Marine nationale faisant relâche pour quelques jours à Port-Louis, nous sommes invités à déjeuner à bord, en compagnie de l'ambassadeur de France **Dominique Renaux**, du premier conseiller, **Michaël Roux**, et de leurs épouses. Le **capitaine de Muizon**, pacha de la frégate, explique les missions de surveillance des zones et des terres éloignées qui lui sont confiées par l'Amiral commandant les Forces Navales dans l'Océan Indien, grâce à la très grande autonomie du navire et à son hélicoptère embarqué. Elles couvrent un arc nord de la Somalie à l'Asie du sud-est, et un arc sud qui comprend les îles françaises du Sud et les TAAF.



Le soir, nous sommes invités à la cérémonie des 25 ans de l'ADFE-Maurice qui se déroule dans le beau cadre du Domaine de Paille, animé par les rythmes d'un festival de musique créole.

La cérémonie, à laquelle plus d'une centaine de personnes ont participé, est honorée par la présence du vice-président de la République, **Raouf Bundhun**, par celle de plusieurs personnalités mauriciennes amies de la France, par l'ambassadeur de France, le premier conseiller, et la consule chef de chancellerie, **Anne Clivot**.

Lucette Fakim présidente de l'ADFE a organisé cette belle célébration des actions menées pendant 25 ans. Plusieurs discours les mettent en valeur, en particulier un historique fait par **Thierry de Comarmond**, un des co-fondateurs de l'ADFE-Maurice. Nous profitons de l'occasion pour honorer la doyenne **Lucette Latour-Adrien**. Un dîner, accompagné de danses de l'île et d'ailleurs, clôt la célébration.



Le 4 décembre, nous visitons l'école et le lycée La Bourdonnais avec **Jean-Pascal Gerber**, proviseur et **M. Chovelon**, directeur du primaire, accompagnés entre autres par **François Foti**, attaché de coopération éducative, par le responsable de la « Compagnie » ou comité de gestion, **Henri de Chazal**, et par **Mme d'Unienville**, présidente de l'APE. Ce sont de vastes et beaux bâtiments, qui accueillent 1800 élèves, dont 40 % de Français. Il y a 140 boursiers.

Nous tenons ensuite une réunion sur les questions éducatives où nous rejoignent des représentants du corps enseignant et des élèves ainsi que des associations représentatives. Ils insistent sur l'augmentation des frais de scolarité (15 % cette année, 13 % l'an prochain) qui touche en particulier les familles qui ont des salaires mauriciens (88 % des familles). De fait plusieurs familles mauriciennes ont retiré leurs enfants du lycée. Je développe les principaux axes de la politique éducative que nous entendons mener à l'étranger : développement du système éducatif à l'étranger, maintien d'une proportion significative d'élèves non français et possibilité de bourses, stabilisation puis baisse de la part des écolages dans le financement de l'AEFE, ouverture à l'enseignement technique, encouragement au regroupement des écoles en gestion parentale.

Un déjeuner dans le cadre historique de la « maison Le Clézio » à Moka autour de **Fred Constant**, chef du SCAC et de **François Foti**, avec **Michèle Lambiotte**, IEN en résidence, les directeurs des écoles du Nord, du centre et Paul et Virginie, ainsi que **Jean-Pierre Hardy**, président de la Compagnie du Lycée des Mascareignes, permet de faire le point sur les BTS, la seconde aménagée, la concurrence des écoles à cursus britannique.

L'après-midi, nous sommes accueillis au lycée des Mascareignes par le proviseur **Michel Irrmann** et son équipe de direction qui nous montrent leurs belles installations techniques et culturelles.

Jean-Pierre Hardy et des représentants du comité de gestion ainsi que Mme l'Intendante présentent la situation financière de l'établissement et surtout un modèle prévisionnel à long terme (2015) qui montre la croissance des frais financiers liés au remboursement des emprunts ainsi qu' à l'évolution de la parité euro-roupie et au taux de remontées sur les salaires des résidents et sur l'ISVL. Leur conclusion, partagée par les autres responsables des comités de gestion que nous verrons plus tard dans la journée, est de demander un moratoire, une stabilisation du taux de remontée au taux actuel (variable selon les établissements mais globalement bas) pour une durée de 4 ou 5 ans, le temps de rembourser les emprunts importants contactés pour investissements. Le raisonnement me paraît convaincant et j'appuierai leur demande auprès de l'AEFE.

Nous rencontrons ensuite les directeurs et proviseurs des autres établissements : Ecole du Nord, Ecole du Centre, Paul et Virginie. Une réunion avec les représentants des personnels enseignants et autres portent sur les mêmes questions et sur l'avenir des établissements compte tenu de l'évolution des charges financières.

Les présidents des comités de gestion ou « compagnies » des cinq établissements (**Henri de Chazal**, **Jean-Pierre Hardy**, **François Louis** pour l'Ecole du Nord, **Benoit Regnard** pour l'école du Centre et **Robert Ferrat** pour Paul et Virginie) expliquent ensuite qu'ils souhaitent la mise en place d'une coordination entre comités de gestion, ce qui me paraît aller dans la bonne direction puisqu'elle permettrait une harmonisation des conditions d'emploi. Ils évoquent enfin la possibilité d'offrir des bourses à des jeunes mauriciens, issus des lycées français de l'île, pour qu'ils se forment en France (en métropole ou à la Réunion) et reviennent enseigner dans les écoles françaises de Maurice. Cette idée est intéressante et j'en parlerai aux responsables de la DGCID.

Le 5 décembre nous avons eu un entretien avec l'ambassadeur de France **Dominique Renaux**. Il a mis en évidence l'originalité de Maurice, petite île éloignée de tout pays développé, handicapée par les risques de catastrophes naturelles et une hétérogénéité ethnique et religieuse, et qui pourtant a réussi un développement exemplaire, aidé essentiellement par la France, dans un cadre parfaitement démocratique. Pays francophone et profondément francophile, son équilibre reste fragile, ainsi après la fin du soutien européen à l'industrie sucrière et l'expiration des Accords Multifibres, et les crédits de coopération et d'ordre éducatif (bourses) sont encore nécessaires et au niveau actuel. Les relations avec le gouvernement mauricien sont bonnes, des gestes récents ont été appréciés comme le retour de l'AFD à Maurice ou la diffusion de RFI.

Nous avons ensuite visité le consulat avec **Anne Clivot**, Consule chef de Chancellerie, et **Xavier Richou**, consul adjoint. Nous avons pu constater l'exiguïté des locaux – le consulat a un projet d'agrandissement, dont je parlerai à **Stéphane Romatet** à mon retour. La charge de travail – gérer une communauté de quelque 8000 Français, et délivrer des visas en représentation des 15 Etats Schengen – est excessive pour le nombre d'agents disponibles, aussi une demande a-t-elle été faite d'un poste supplémentaire (moitié pour les affaires sociales et moitié pour le service de l'état-civil). **Armelle Picq**, chargée entre autres des questions sociales, suit les dossiers des 74 allocataires, le taux de base de l'allocation de solidarité étant de 355 euros.

Nous avons ensuite été reçus par le président ou « speaker » de l'Assemblée nationale mauricienne, **Kailash Purryag**, qui a dénoncé les ravages causés à l'économie mauricienne par la dérégulation du commerce international, avant d'être introduits dans l'hémicycle où nous avons pu assister à la séance hebdomadaire de questions au gouvernement. Avec la conduite à gauche, les institutions politiques sont le seul

souvenir de la colonisation anglaise de l'île. Nous avons été ensuite reçus, toujours avec l'ambassadeur et le premier conseiller, par le Premier ministre **Navin Ramgoolan**, qui a déclaré qu'il encourageait la double nationalité entre Français et Mauriciens. J'ai promis de lui envoyer le dernier livre de Pierre Mauroy qu'il souhaitait lire.



Le soir, l'ambassadeur et Madame **Renaux** offrent une réception pour environ 300 membres de la communauté française. La présence du vice-président de la République, **Raouf Bundhun**, et du ministre des Affaires étrangères, **Madan Muzlidhaz DULLOOO**, montre l'intérêt et l'amitié de Maurice pour la communauté française et pour la France. L'ambassadeur a brossé un tableau de notre présence dans l'île et de l'action qui y est menée, en particulier par le consulat. J'ai ensuite parlé de l'action des sénateurs représentant les Français hors de France et de ce que je retenais de mes contacts et rencontres à Maurice, communauté dynamique, engagée dans les affaires, s'étant dotée des établissements d'enseignement nécessaires.



Nous concluons la soirée par une réunion du Bureau de l'ADFE Maurice où nous évoquons l'action à mener dans les prochains mois et années.

Le lendemain nous avons rencontré, au consulat, les responsables des associations : **Patrick Ferrat** (représentant à Maurice du délégué Claude Mac Gaw), **Michèle Malivel** (présidente de l'UFE, représentante de Michel Ducaud), **Brigitte Ribet** (vice-présidente, représentante de Xavier Desplanques), **Lucette Fakim** (présidente de l'ADFE), ainsi que **Gérard Weill**, président de la Société d'Entraide et de Bienfaisance (SEB). La SEB touche du MAE une subvention de 3500 euros, qui ne suffit pas à résoudre les problèmes des Français démunis : versement d'une aide ponctuelle,

aide au rapatriement, au logement, parfois même dépannage alimentaire. Une anomalie a été soulevée : chaque allocataire d'une aide consulaire se voit retirer 50 euros, ce qui devient insupportable lorsqu'il y en a plusieurs dans la même famille. Une solution serait d'effectuer un abattement pour les allocataires de la même famille, solution que j'appuierai. **Gérard Weill** me signale par ailleurs qu'il est interdit à la SEB d'avoir un compte d'épargne, pourtant bien utile en cas de grosses dépenses urgentes, j'essayerai d'éclaircir ce point, tout comme les motifs de l'arrêt du versement d'une subvention de la Croix-Rouge Internationale.

L'autre grave problème soulevé est le taux trop élevé de la cotisation à la CFE, même pour la 3^{ème} catégorie aidée : elle est de 2000 roupies environ, alors qu'à Maurice le salaire moyen est de 1500 roupies. Un taux de cotisation acceptable serait de 1000 roupies. Il est suggéré de supprimer ou d'alléger le droit d'entrée pour certaines catégories, demande que je relayerai.

Enfin, il est souhaité que la carte de COTOREP puisse être attribuée dans l'intervalle entre deux réunions de la CCPAS, la décision étant ensuite confirmée. Je soutiendrai cette demande.

Nous sommes ensuite invités par l'ambassadeur à déjeuner avec une vingtaine de chefs d'entreprise français. **Eric Noitakis**, chef de la Mission économique, fait un exposé sur la situation économique de l'île et les possibilités de développement dans les domaines des NTIC, du tourisme et de la formation en général. L'impression que je retire est celle d'un environnement favorable, d'une fiscalité douce, mais d'une certaine incertitude dans la gestion des grands appels d'offres. Les problèmes de contrefaçon ont également pris de l'importance avec le développement du textile et des articles de mode. Il serait sans doute nécessaire d'envisager une action conjointe avec la Commission européenne et d'autres pays européens pour demander à ce que Maurice devienne partie à l'une des grandes Unions africaines de la propriété intellectuelle (OAPI ou ARIPO), que la législation anti-contrefaçon soit modernisée, et surtout que la formation des différentes autorités parties prenantes (douanes, police, justice) soit assurée.

Notre dernière visite aura été pour le Centre culturel français Charles Baudelaire, avec son directeur **Jean-André Viala**, et le responsable d'une remarquable médiathèque riche de 28 000 documents et ouvrages, de 900 DVD et de 1300 CD audio. Il nous fait remarquer qu'avec 2 500 lecteurs inscrits, le taux de prêt est le plus haut de tous les centres culturels français...

Kenya, 21 au 24 janvier 2007

Accueilli à mon arrivée par **Elisabeth Barbier**, Ambassadrice de France, **Christine Auclair**, conseillère AFE, et **Jean Luc Wasse**, premier secrétaire de la section PS, nous avons été reçus pour un dîner à la résidence avec **Nicole Ameline**, ancien ministre, représentante de la France au BIT et ambassadrice en mission chargée des questions sociales et de la parité.

Le lendemain nous nous sommes rendus au siège de l'association « Green Belt Movement » où nous avons retrouvé une soixantaine de participants au Forum Social Mondial : députés européens verts et socialistes, représentants des mouvements altermondialistes de tous les pays européens, et en particulier nos camarades de la délégation du PS français : **Harlem Désir**, **Corinne Bord**, **Safia Ottokoré**, **Thomas Melonio**, **Pierre Kanuty**, **François Savary**.



Wangari Maathai, présidente de l'association et Prix Nobel de la paix 2004 nous a expliqué ses objectifs : assurer un meilleur contrôle de l'eau par la reforestation, aider les familles à prendre en main la gestion de leurs ressources dans le long terme, développer la formation et le rôle des femmes dans le développement (<http://www.gbmna.com/>). Un des moyens : un projet de reforestation sur 2000 hectares dans le massif des Aberdares, projet financé par l'AFD (Agence française de développement) pour un montant de 1,2 million d'euros. C'est là que nous avons planté – symboliquement – des arbres et visité les pépinières. Un des enjeux du projet est qu'il soit mené par les villageois eux-mêmes, organisés en structures de base avec des responsables élus. Un autre enjeu est de permettre la plantation d'essences locales, plus longues à pousser mais qui consomment beaucoup moins d'eau que les essences importées comme le pin et l'eucalyptus à croissance rapide.



Le soir nous nous sommes retrouvés au « Allan Bobbes's, bistro », le nouveau restaurant de notre ami **Christian Caldera**, président de l'ADFE, personnalité connue de toute la communauté française de Nairobi, pour une réception offerte par **Christine Auclair** et l'ADFE aux délégations françaises et amies du FSM et à la communauté française de Nairobi.

400 personnes environ avaient répondu à l'invitation. Au cours de la soirée **Danièle Mitterrand** a exposé les activités de la Fondation « Libertés » et son combat pour l'eau. **Wangari Maathai** a animé une cérémonie de plantation d'un arbre et de danses traditionnelles kikuyu. Avec la participation de représentants d'ONG françaises s'est tenu également un débat sur le FSM : la présence du FSM pour la première fois

en Afrique permettra-t-elle un développement du mouvement associatif et participatif, l'émergence d'une société civile ? Y a-t-il un second souffle pour les débats du FSM au-delà de la fonction dénonciatrice ? Comment faire aboutir les propositions issues du FSM ? Un vrai débat participatif...



C'est la première fois qu'une telle initiative a lieu dans le cadre d'un FSM, permettant de réunir les participants, la communauté française et les représentants officiels de la France. Une belle initiative et un grand succès pour notre conseillère AFE et nos amis de l'ADFE.

Le lendemain, nous avons visité, avec Christine Auclair, la Mission Économique où nous avons été reçus par **Thierry Jeannot** et son équipe, qui travaillent à la fois pour la mission économique proprement dite et pour Ubifrance en ce qui concerne les services aux entreprises. **Yves Gauterie**, représentant du groupe Thalès et responsable des conseillers du commerce extérieur nous a exposé l'activité des entreprises françaises dans la région.

L'économie kényane est dynamique, ouverte sur le monde extérieur, et effectue près de 50% de ses échanges avec des pays africains voisins.

J'ai ensuite participé au déjeuner régulier du French Business Club qui regroupe les hommes d'affaires français ; j'y ai fait un exposé sur la situation économique de la France et de l'Europe.

L'après-midi a été consacré à la situation en Somalie, avec une réunion de la communauté internationale puis de l'Union européenne avec le premier ministre, **Mohamed Ali Gedi**, un entretien avec **François Lonseny Fall**, représentant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies pour la Somalie, et enfin un long entretien avec **Daniel Bourzat**, conseiller spécial du premier ministre somalien. Parmi les nombreux problèmes de toutes sortes qui assaillent ce pays après 15 années de guerre civile et de sécession des trois grandes régions (Somaliland, Puntland, Mogadiscio), le premier est le maintien de la paix civile. Le premier ministre estime que l'armée éthiopienne va se retirer dans un délai rapproché ; mais c'est peu probable, personne, à commencer par l'Éthiopie, n'y ayant intérêt. Le second problème est celui de la réconciliation nationale qui devrait se faire entre toutes les parties, mais dont les conditions doivent être précisées. Le troisième est celui de l'aide massive sous toutes les formes possibles.

Le soir, la section PS a organisé un dîner en l'honneur de la délégation PS au FSM, au cours duquel nous avons débattu de l'organisation de la campagne de notre candidate aux présidentielles.

Le lendemain 24 janvier nous avons visité le lycée Diderot avec **Serge Snrech**, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade, **Marie-Eve Rothan**,

proviseure et **Jean-Gabriel Leroux**, directeur du primaire. Après la visite des nouvelles installations et des améliorations intervenues depuis ma dernière visite, plusieurs questions ont été abordées.

- Le terrain sur lequel l'école est bâtie lui ayant été donné en 1972 par la société Total, il paraît peu justifié que l'État perçoive un loyer de 20 000 €. On pourrait envisager une mise à disposition gracieuse ou un rachat, ce qui permettrait des économies utiles à la réalisation du programme d'investissements (700 000 €).
- Le problème des effectifs, qui ont augmenté dans le primaire mais sont restés constants dans le secondaire. Le projet d'une filière bilingue et d'un sas d'entrée pour les enfants kenyans devrait être poursuivi.

Rencontre également avec **Annick Coz**, qui gère le CDI du lycée et a mis sur pied un généreux programme d'aide à des orphelins kenyans.

Nous avons ensuite visité le consulat avec **Nathalie Soirat**, vice-consule, chef de chancellerie, et **Céline Musikas-Opimbi**, responsable de la communauté française. Nous avons évoqué les différents problèmes liés à la préparation des élections et les retards pour la tenue de la CA (formulaires inadéquats, impossibilité de se connecter pour regarder les données, validité des procurations).

La CCPAS distribue deux allocations pour handicapés mais se trouve parfois à court de fonds pour les aides ponctuelles. L'association de solidarité des Français du Kenya est en sommeil.

La commission des bourses distribue entre 8 et 10 bourses annuellement mais en dessous de la quotité 100.

Nathalie Soirat a attiré notre attention sur le fait que très souvent les préfectures ne répondent pas, ou très tardivement, aux demandes de renseignements concernant des personnes voulant se rendre en France (à voir avec les deux ministères : MAE et Intérieur).

La question de la mise en place d'une CCEFP se pose, compte tenu du nombre croissant de demandes d'emploi.

Nous rejoignons pour déjeuner – au restaurant de l'Alliance française tenu par l'excellent chef **Daniel Liénard** – l'équipe de l'Alliance française, le directeur de l'IFA ainsi que des artistes comme le chanteur **Abbi Nyinza** et des chercheurs kenyans francophones. L'Alliance française, dont le directeur adjoint est **Christian Randrianamizafy**, est locataire de ses locaux en centre-ville mais prévoit de les acquérir. Je me charge de voir si la nouvelle Fondation internationale pour l'Alliance française, créée par la dernière loi de finances, pourrait participer ou soutenir. Nous évoquons ensuite l'action culturelle de la France dans le pays, avec un chanteur et un écrivain kenyans : comment soutenir le développement de la culture et de la création, tout en soutenant la francophonie ?

Cyril Le Déaut, attaché de coopération, présente ensuite le dispositif de coopération scientifique et universitaire.

Nous terminons par une visite de l'IFRA – Institut Français de recherche sur l'Afrique avec son directeur **Bernard Charlery**. L'Institut fait partie des centres de recherche propres du MAE et offre essentiellement une plate-forme pour des chercheurs en sciences sociales sur l'Est africain. Un des problèmes rencontrés est le manque de soutien du MAE pour les publications de thèses ou d'ouvrages comme pour l'acquisition de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque.

Ouganda, 25 au 26 janvier 2007

Christine Auclair et moi-même avons été accueillis à Kampala par le consul **François Guyot**.

Guidés par **Mme Thery-Buchot**, attachée de coopération éducative, nous visitons d'abord l'école française « des grands lacs » que **M. Vandecastelle**, son directeur, nous présente : 80 élèves dont 70 dans le primaire, et 10 au collège suivant leur scolarité avec le CNED. L'école, en gestion parentale, emploie un expatrié, un résident, 3 contrats locaux à temps plein et 5 vacataires. L'école donne une excellente impression de tenue et de sérénité. Les frais de scolarité sont de l'ordre de 2000 euros en maternelle et de 3000 pour le primaire, conformes à la moyenne du réseau AEFE.

Il n'a pas été possible de faire avancer un projet de filière bilingue ni de rapprochement avec d'autres écoles européennes. Ce sont des points qu'il faudra sans doute reprendre car la pérennité de l'école pourrait être remise en cause si le nombre d'élèves venait à diminuer.

L'Alliance française a connu quelques récentes vicissitudes. Elle a été « chassée » de ses locaux et a dû se réinstaller en urgence sur plusieurs sites dont celui de Kamwokya à Buboto Street - ce n'est pas précisément un acte d'amitié du gouvernement ougandais. En conséquence le nombre d'étudiants inscrits a fortement diminué, de 400 à 240 (l'équivalent allemand en compte 500). La société culturelle allemande avec laquelle elle partage un bâtiment, d'ailleurs peu adapté, l'a généreusement accueillie pour les cours de langue. L'Alliance développe en ce moment un projet qui regrouperait ses différentes activités sur un nouveau site, ou en transformant le bâtiment actuel. Elle est également agent d'exécution pour des actions culturelles (théâtre, expositions, cinéma, ...) avec un budget de l'ordre de 40000 euros.

Après un « déjeuner sur l'herbe » à l'ambassade, qui réunit chaque mois l'ensemble des personnels (excellente initiative qui mériterait d'être reprise), nous visitons la société SDV du groupe Bolloré, spécialisée dans les transports en tout genre, y compris dans les régions difficiles.



Nous participons ensuite à une réunion du comité de sécurité, consacrée à la mise à disposition des chefs d'îlots de téléphones par satellite.

Le soir, une réception offerte par l'Ambassadeur **Bernard Garancher** nous permet de rencontrer toute la communauté française de Kampala soit 240 personnes, d'une grande diversité professionnelle mais comptant peu de binationaux.

Réunion le lendemain avec **Bernard Leray** (Médecins Sans Frontières), le **Dr Laurence Ahoua** (Epicentre), **Benoît Marquis** (Regional center for quality of health care) et des membres du réseau « kids-art-linc », dépendant de l'Institut de santé publique – épidémiologie et développement – de l'université de Bordeaux. L'exposé commence par une présentation de MSF et de ses activités. Son budget est de 112 millions d'euros, 55% du financement provenant de dons privés des Etats-Unis ; sont interdits les dons publics et ceux d'entreprises de tabac, d'alcool, de pharmacie, de jeux, de joaillerie. MSF intervient essentiellement sur les conséquences de la guerre civile du Nord sur le plan médical, nutritionnel, social.

Un gros travail d'éradication du sida et des maladies liées a été entrepris avec toutes les organisations concernées. Le résultat est remarquable : la prévalence est passée de 30% il y a quelques années à 6% en 2006. Se son côté, Epicentre mène des programmes de recherche sur le HIV et les thérapies associées, en particulier pour les enfants, ainsi que sur d'autres maladies comme le paludisme.

Nous déjeunons avec toute l'équipe qui prépare le guide Karibuni (« bienvenue » en swahili) à l'hôtel-restaurant les Bougainvilliers, tenu par notre ami **Bruno Contini**, hôtel de charme de grande classe.



L'après-midi enfin nous tenons, **Christine Auclair** et moi, une permanence à l'ambassade pour ceux de nos compatriotes qui désirent nous rencontrer.

Mexico et Guadalajara, 24 au 28 février 2007

Je suis arrivé le samedi 24 février 2007 à l'aéroport Benito JUAREZ. Lors de cette mission, j'étais accompagné de Vincent TOINEL, mon assistant parlementaire. Nous avons été accueillis par **Mme Régine LOUIS**, Consule adjointe, et **M. Christian FAUCHE**, ancien Conseiller au CSFE.

Le dimanche 25 février, j'ai rencontré des membres de la section mexicaine de l'ADFE, présidée par **M. François BOUCHER**. Nous avons échangé sur des thèmes aussi divers que le financement des lycées, l'emploi, les heures d'ouverture des consulats, les stages à l'étranger, etc.

J'ai également été interviewé par **Mlle Camille RICHEBOURG**, une jeune journaliste française travaillant pour le journal Excelsior.

Le lundi 26 février, je me suis rendu à Guadalajara, seconde ville du Mexique et deuxième zone de concentration de la communauté française (1.085 inscrits).

J'étais accompagné de **MM. Didier GOUJAUD**, Consul général à México, et **M. François BOUCHER**. A l'aéroport, nous avons été accueillis par **MM. Enrique ALVAREZ DEL CASTILLO**, Consul honoraire et **Jean REINA**, Directeur général de l'Alliance française.

J'ai pu visiter les nouveaux bâtiments du lycée français, surnommé le « franco ». Cet établissement homologué par l'AEFE est géré par une association culturelle et dirigé par **M. Henri PIQUER**, proviseur. Il est fréquenté par 670 élèves (23% de Français), de la maternelle à la terminale, et accueille 70 boursiers, dont 40 Français. Le proviseur m'a indiqué que la vente des anciens bâtiments, dans le centre de la ville, permettra d'augmenter les salaires et de concrétiser de nombreux projets tels que l'amélioration du CDI, la création d'un foyer des élèves, la construction de classes supplémentaires, d'une salle d'arts plastiques, d'une salle polyvalente, d'une piscine, etc. En attendant, les quatre prochaines années à venir seront difficiles. Des progrès sont en particulier nécessaires afin d'améliorer le niveau de français car en 2006, sur 7 élèves de terminale, 4 ont échoué au baccalauréat. Monsieur PIQUER a néanmoins tenu à me rassurer en m'indiquant que les élèves de troisième ont un meilleur niveau que leurs aînés. Lors de ma visite, j'ai aussi rencontré trois représentants des enseignants, qui s'inquiètent de la faiblesse du nombre de professeurs résidents (2 expatriés, 17 résidents et 58 recrutés locaux). Pour pallier cette situation, le proviseur souhaite faire venir de France davantage d'enseignants car le vivier de résidents n'est pas suffisant. Cependant, le conseil de gestion n'appuie pas ces demandes car il voit d'un mauvais œil l'arrivée de nouveaux résidents.

Lors d'un cocktail à l'Alliance française, j'ai rencontré des Français établis à Guadalajara. Nombre d'entre eux sont des descendants des « Barcelonnettes » qui s'étaient installés au Mexique à la fin du XIX^e siècle.

Le soir, le Consul général a offert un cocktail à sa résidence, en présence de **M. Alain LE GOURRIEREC**, Ambassadeur de France au Mexique.

Le mardi 27 février, j'ai participé à un petit-déjeuner de travail avec des représentants du secteur économique (Alstom, Plastic Omnium, Société générale, GDF Mexique, DEXIA, Sanofi Aventis, Keptos [PME spécialisée dans l'informatique]) et cinq sénateurs du groupe interparlementaire France-Mexique (**MM. Gérard CORNU, Pierre MARTIN, Gérard MIQUEL, Jean-Marc PASTOR, Yannick TEXIER**). Cette rencontre était présidée par **M. Alain LE GOURRIEREC**, qui a annoncé la création d'un centre d'affaires français à Monterrey. Tous les intervenants ont affirmé que le contexte économique et l'environnement juridique sont favorables aux investissements. Les entreprises françaises trouvent aussi une communauté française bien établie. Rappelons que les premiers immigrants français et leurs descendants ont joué au Mexique, dans le domaine économique, un rôle prépondérant jusque dans les années 1940. Ils ont notamment été les fondateurs d'une industrie textile puissante et de grands magasins, dont certains sont encore parmi les plus importants du pays. Ils ont aussi été des acteurs significatifs dans le secteur bancaire. Aujourd'hui, le marché intérieur, dopé par les *remesas*, offre de très bonnes perspectives. En outre, mes interlocuteurs ont tous évoqué le « train CALDERON » comme moteur de l'économie mexicaine. Le nouveau président de la République, élu le 2 juillet dernier, souhaite en effet conduire de très nombreux projets dans les domaines de l'énergie, des transports, des infrastructures et du tourisme.



En fin de matinée, j'ai visité le lycée franco-mexicain de México. Cet établissement conventionné a été fondé en 1937. Aujourd'hui, il accueille 3.000 élèves (195 boursiers, dont 17,8% de Français). Il est actuellement dirigé par **Mme Françoise VALIERE**, proviseur, qui a organisé une rencontre des représentants des enseignants : **Mme Dominique VERA** (SGEN), **MM. Marc BORSA** (SNUIPP), **Gilbert MAZIERE** (SNES) et **Tristan PEYRAT** (SNES). **Mme Marie-Hélène PONTVIANNE**, Conseillère à l'AFE, représentait le conseil d'administration du lycée. Les délégués syndicaux ont attiré mon attention sur les graves difficultés rencontrées par les personnels concernés par l'application du décret n°2002-22 du 4 janvier 2002. Ce texte réglementaire stipule en effet que tout agent voit son indemnité d'expatriation réduite de 50% dès le premier jour de l'arrêt maladie. D'autre part, le contrat de l'AEFE est systématiquement annulé à partir du sixième mois de maladie et le fonctionnaire expatrié peut être rapatrié sur le territoire national. Les représentants des enseignants ont également rappelé leur attachement à la création d'un nouveau statut pour les professeurs résidents. Quant à la direction du lycée, elle s'inquiète des futures conséquences du transfert de la charge du versement de l'ISVL, en 2008. Madame VALIERE m'a aussi indiqué que la hausse de la participation des établissements versée à l'AEFE a provoqué la hausse des écolages (+5% pour l'année 2006-2007) et la baisse du nombre de résidents (le lycée emploie 45% de recrutés locaux). Le lycée franco-mexicain de México est l'un des rares établissements à offrir une formation technologique (30-40 élèves en section STI) et un BTS (20 élèves), financé depuis 2006 par une taxe d'apprentissage. Madame VALIERE m'a fait part des difficultés à faire reconnaître cette formation au niveau local.



Le midi, j'ai déjeuné avec **M. Jorge AMIGO CASTAÑEDA**, le directeur de l'institut mexicain de la propriété industrielle.

L'après-midi, j'ai rencontré des membres de la communauté française à l'Alliance française de Polanco. Après une brève présentation du rôle des sénateurs représentant les Français établis hors de France, nous avons discuté de la place des Français de l'étranger dans le débat préalable à l'élection présidentielle.

En fin d'après-midi, j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec deux sénateurs appartenant au Parti de la révolution démocratique (PRD) : **Mme Yeidckol POLEVNSKY**, vice-présidente du Sénat, et **M. Carlos NAVARETTE**, coordinateur du groupe PRD du Sénat. Après m'avoir décrit le fonctionnement du Sénat mexicain, ils m'ont exposé leur stratégie politique suite à la défaite de leur candidat à l'élection présidentielle, Andrés Manuel LOPEZ OBRADOR. Depuis 1997, aucun parti politique n'a disposé d'une majorité parlementaire et, à l'instar de ses prédécesseurs, le président Felipe CALDERON (Parti d'action nationale), élu par seulement 36% des votants, doit construire une majorité. D'après mes collègues mexicains, les vieilles institutions ne fonctionnent plus dans le contexte actuel. Le régime présidentiel est atrophié et le pouvoir judiciaire ne fonctionne pas correctement. Les réformes ambitieuses étant difficilement envisageables, le PRD va donc explorer la possibilité d'un accord avec le nouveau président afin de mettre en œuvre une politique des petits pas fondée sur le pragmatisme. Les défis à relever sont nombreux : réforme électorale, réforme constitutionnelle (rénovation du régime présidentiel), réforme judiciaire, réforme du Congrès, réforme fiscale, réforme énergétique, réforme des retraites.

Le mercredi 28 février, lors d'une réunion au Consulat général, **M. Didier GOUJAUD** a fait un point sur la situation de la communauté française établie au Mexique. En 2006, 14.217 personnes étaient enregistrées au registre des Français établis hors de France mais, d'après certains calculs, environ 30.000 compatriotes vivaient sur le sol mexicain. La communauté française est l'une des plus importantes du Mexique, avant les Italiens et les Allemands mais loin derrière les Espagnols. La croissance de la communauté française inscrite au consulat s'explique non seulement par la perspective de l'élection présidentielle de 2007 mais aussi par le souhait de compatriotes descendants de Français implantés de longue date au Mexique de renouer avec la France des liens qu'ils avaient laissés se distendre (l'association Racines françaises au Mexique, qui regroupe près de 600 adhérents, joue un rôle essentiel en la matière). La communauté française du Mexique est très largement une communauté d'expatriés, les détachés ne représentant que 1,84% des inscrits en 2006. Autre caractéristique : les binationaux représentent plus de 63% des inscrits. Le droit mexicain en matière de nationalité (droit du sol) et les restrictions imposées aux étrangers désireux d'exercer une activité privée au Mexique ont en effet conduit de nombreux Français à prendre la nationalité mexicaine. La majeure partie des Français du Mexique sont installés dans le district fédéral ou dans ses environs immédiats (Etats de México, Morelos et Puebla). Leurs principales préoccupations concernent la scolarisation, la sécurité et la santé.

Cette réunion m'a aussi permis de rencontrer les représentants de quelques associations françaises : **Mme Geneviève BERAUD-SUBERVILLE** (Racines françaises au Mexique), **Mme Monique DEGRENES** (México – Accueil), **Mme Mylène DOSAL** (Association des parents d'élèves du lycée franco-mexicain de México), **Mme Sandrina GERVASSI** (Caisse des Français de l'étranger), **MM. Georges COGUC** (Croix-Rouge), **Christian FAUCHE** et **Auguste DECOURTRAY** (AGIR abcd – Action de bénévoles pour la coopération et le développement), **Mme Adriana BUSHDID** (UFE Mexique) **M. François BOUCHER** (ADFE Mexique). **Mme Marie-Hélène PONTVIANNE** et **M. Gérard SIGNORET**, conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger, participaient également à cette réunion.

En fin de matinée, à l'Alliance française de México, je me suis entretenu avec **M. Yves CORBEL**, délégué général des Alliances françaises du Mexique, **M. Yves KEROUAS**, délégué général adjoint et directeur général de l'Alliance française de Polanco, et **M. Philippe BAILLOT**, directeur culturel des Alliances françaises. Le Mexique accueille le plus important réseau d'Alliances au monde : 38 Alliances françaises et 22 centres associés. Grâce à ce réseau dense, chaque Etat comprend plusieurs générations de francophiles. Mes interlocuteurs ont attiré mon attention sur le fait que les Alliances françaises du Mexique traversent actuellement une phase délicate. La situation de ce réseau n'est pas aussi bonne que celle des réseaux d'autres pays latino-américains (Brésil et Argentine). En effet, le nombre d'élèves stagne (27.000 étudiants) en raison notamment de la concurrence des universités mexicaines, qui pratiquent des tarifs plus compétitifs et bénéficient d'un matériel plus moderne. Ce faisant, les Alliances doivent valoriser davantage leurs atouts : les événements culturels, la médiathèque, etc. Le défi consiste aussi à professionnaliser les Alliances. Pour mener à bien leur programmation culturelle, les Alliances françaises s'appuient sur une multitude de partenaires (festivals, entreprises, représentations locales du ministère de l'éducation nationale, etc.). Chaque année, une trentaine d'artistes français se rendent au Mexique dans le cadre des événements culturels organisés par les Alliances. Cependant, l'action culturelle au Mexique est désormais menacée car la région Amérique latine ne constitue pas une priorité aux yeux des autorités françaises alors que la demande en matière culturelle y est pourtant très forte. Les opérations de grande envergure sont donc de plus en plus réduites et il sera de plus en plus difficile de trouver des partenaires français afin de mettre en place une programmation de qualité. Le délégué général est actuellement en train de mettre en forme une coopération entre le Mexique et la région Bretagne, qui débouchera sur l'année de l'Amérique latine en France, en 2010. La direction des Alliances françaises du Mexique parie donc désormais sur le développement de la coopération décentralisée.

Avant de partir pour Washington, j'ai eu l'honneur de déjeuner à la résidence de France, invité par **M. Alain LE GOURRIEREC**. **M. Didier GOUJAUD**, Consul général, **Mme Marie Hélène PONTVIANNE**, **MM. Gérard SIGNORET** et **Gilbert BERAUD**, Conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger, faisaient également partie des convives.

Washington, 28 février au 4 mars 2007

Le secrétaire de la section PS, **René Fiévet**, me fait l'amitié de venir me chercher à l'aéroport de Baltimore le 28 février au soir.

Je commence la journée du lendemain par des entretiens avec des **sénateurs américains** sur les questions de propriété industrielle.

A midi, je me rends à l'**ambassade de France** où je suis accueilli par **François Rivasseau**, ministre conseiller et ses principaux collaborateurs. Nous faisons le point sur la délicate question du redressement fiscal qui menace les employés contractuels des différentes ambassades et consulats aux États-Unis suite à une « opération » menée par l'IRS (le fisc américain).

Nous nous rendons ensuite à une réunion avec les personnels concernés pour faire recueillir leurs positions, leur donner les dernières informations et voir comment préparer l'avenir. La présidente de l'ADFE **Kersti Colombant** participait à la rencontre.

Sans entrer dans un dossier techniquement complexe, il m'apparaît que l'ambassade et le MAE font leur possible pour négocier un accord avec les autorités US, et que les

contractuels ont intérêt à rester groupés et à agir ensemble pour mieux défendre leurs intérêts. J'ai indiqué que je suivrai de près le dossier à Paris et que je demanderai tant au MAE qu'au ministère des Finances de faire leur devoir si cela devenait nécessaire, c'est-à-dire couvrir les redressements éventuels sur le passé et prendre en compte le passage du net au brut dans la déclaration de revenus de manière à ce que les contractuels, qui ne sont pas les mieux payés dans le personnel de l'ambassade et du consulat, ne soient en plus pénalisés financièrement.

Martine Quelen, proviseur du *Lycée Rochambeau*, me reçoit ensuite avec **Éric Vateau**, proviseur adjoint et l'Intendant. Ils me présentent ce bel établissement. Les principales difficultés concernent l'obtention des visas pour les personnels français et la disparition des bourses de francophonie (FASEF)

Après une brève visite des nouvelles installations, nous recevons les enseignants. Ils se plaignent des mauvaises conditions de remboursement de la MGEN et de la MAE, en particulier pour les suites de maladies graves. Je me rapprocherai de ces deux mutuelles pour voir comment la situation pourrait être améliorée.

Le soir, **belle soirée ADFE** avec une cinquantaine de personnes pour parler de la campagne présidentielle en France.

Le 2 mars, rencontre avec des membres de la **Chambre des représentants** concernés par la propriété industrielle, ainsi qu'avec **Bruce Lehmann**, ancien secrétaire adjoint au commerce du Président Clinton, et **Jacqueline Grapin**, présidente du « European Institute ».

L'après-midi, visite au **consulat général** où **Jean Alex-Lyoudi** me reçoit avec ses collaborateurs.

Nous faisons le point sur le plan de sécurité essentiellement tourné vers les conséquences d'actions terroristes puisque la région a peu de risques sismiques ou naturels. L'éventualité d'une épidémie de grippe aviaire (aucune n'a été signalée) est évoquée, avec la difficulté que les autorités américaines n'acceptent pas l'utilisation du Tamiflu produit en Europe. Une affaire à suivre, bien qu'elle n'ait pas de caractère urgent.

La préparation des élections présidentielles est marquée par la fusion – difficile car les programmes informatiques ont connu diverses vicissitudes - des listes des électeurs et des Immatriculés. Une lettre portant le numéro NUMIC a été envoyée à tous les immatriculés : les retours permettent de mieux cerner le corps électoral. La circonscription comptera 4 bureaux de vote : 2 à Washington, 1 à Philadelphie, 1 à Norfolk.

Le service des visas traite 13 à 14 000 visas par an, dont la moitié pour des officiels américains se rendant en France. La mise en place des visas biométriques va nécessiter que les demandeurs se rendent en personne au consulat pour la prise d'empreintes et aucune exception n'est prévue. On peut s'interroger sur l'utilité de telles « usines à gaz ».

Peu de progrès ont été faits dans le domaine de la coopération consulaire européenne, alors que plusieurs États américains sont privés de tout consulat européen et qu'il y aurait donc la possibilité de créer des sections consulaires communes ainsi que des bureaux de visa Schengen.

Enfin la mise en place de Campusfrance mérite réflexion car elle oblige tous les étudiants potentiels à se rendre à Washington, parfois donc de loin, ce qui n'était pas le cas jusque là.

Puis rencontre avec **Madame Faessel-Kahn**, chef de la section juridique de la Mission **économique** française sur les questions de propriété industrielle.

Le soir réunion de section PS chez mon vieil ami **Guy de Lusignan**.

New York, 4 au 6 mars 2007

Je suis accueilli à Penn Station le 4 mars par **Christophe Monier**, membre du Bureau fédéral de la FFE et conseiller AFE.

L'après-midi nous faisons le point de la situation avec des représentants des contractuels de l'État français qui subissent la même correction fiscale que leurs collègues de Washington.

Le soir rencontre avec le Board de l'ESNY (éducation française NY), une association de parents et de citoyens français qui mettent en place des projets FLAM et cherchent à développer des filières bilingues dans des écoles new-yorkaises. Elle se heurte au fait que le soutien donné par les autorités de la ville va en priorité aux écoles en milieu défavorisé. Une des idées à explorer serait un accord avec la ville de Paris pour échanger des enseignants. Il faut également se rapprocher de la Mission Laïque sur cette question.

Dîner marocain avec la section PS.

Le lendemain je me rends à la FASNY (French American school New York) située à Larchmont et à Mamaroneck dans le nord-est de l'agglomération, qui scolarise en filière bilingue 700 enfants dans une institution entièrement financée par les parents. **Annie Michel** qui y enseigne depuis 20 ans m'accueille. Nous rencontrons le comité des parents qui me présente l'école et ses points forts : le bilinguisme, la connaissance de deux cultures, la flexibilité. Je visite ensuite l'école avec **Patricia Forrat**, directrice des écoles primaire et maternelle. L'école demande toutefois beaucoup à ses élèves, ses enseignants et aux parents. Les coûts de scolarité sont de l'ordre de 20 000 \$ par an, entièrement supportés par les parents sauf 25 bourses AEFE (pour 700 élèves) et des bourses de l'établissement. Nous déjeunons avec **Patrick Croze**, un des directeurs, **Mmes Forrat et Michel**.

Le soir je présente le programme de notre candidate à une cinquantaine de nos compatriotes réunis au Goethe Institut, Park Avenue, avec un débat intéressant.

Le 6 mars rencontre, présidée par **Elisa Peter**, nouvelle vice présidente, avec les fonctionnaires français de l'ONU regroupés dans l'AFFIN (association des fonctionnaires français des Nations Unies à New York), environ 300 membres. Nous abordons la question de la représentation politique des Français expatriés : j'explique les propositions de Ségolène Royal en la matière. Puis vient la question du retour éventuel en France et des difficultés qui l'accompagnent : recherche d'emploi, protection sociale, assurance-chômage. La Mission aux fonctionnaires internationaux fait son possible pour aider les « rentrants » mais a peu de moyens. Les possibilités d'intégration comme fonctionnaire A existent en théorie, mais sont faibles dans les faits (le nombre d'intégrés selon le décret de 1993 (vérifier) n'est pas connu. La question d'une aide au retour pendant une période déterminée, 6 mois par exemple, assortie d'une formation et d'une aide à la recherche d'emploi, devrait être étudiée. De même pour accélérer l'accès à la CMU, la possibilité d'un dépôt de dossier au consulat avant le départ du pays d'expatriation permettrait d'accéder à la CPAM du lieu de résidence beaucoup plus vite. Enfin la question du visa en cas de retour en France, pour un(e) conjoint(e) ou un(e) compagnon(ne) non-français se pose dans le cas de couples pacsés ou mariés. Or le PACS étranger peut être reconnu en France après deux années de vie commune en France, ce qui implique un visa.

Le soir, visite de l'école PS 38 qui abrite un projet FLAM avec 2 classes de 6 à 10 élèves, deux fois par semaine pour 1h1/2. Les parents ont joué un rôle très actif pour monter ces projets qu'ils gèrent eux-mêmes. Le succès est grand parmi les parents, souvent en couple binational, et parmi les enfants qui vont pour le reste de leur

éducation à l'école américaine. Une subvention de 15000 \$ du MAE soit environ 20% du coût total complète les 750 \$ par semestre que payent les parents. Un projet plein d'avenir et qui devra se prolonger par des classes bilingues dans des établissements américains (voir l'EFNY).

La Haye et Amsterdam, 20 et 21 mars 2007

La section PS de La Haye nouvellement recréée sous l'impulsion de sa dynamique secrétaire **Hélène Le Moing** m'a invité le 20 mars pour parler de la campagne présidentielle de notre candidate Ségolène Royal. Une trentaine de camarades et de sympathisants de gauche avaient répondu à l'invitation. Nous avons longuement débattu des questions institutionnelles, de l'enseignement français à l'étranger, de la candidature Bayrou.

Auparavant j'avais rencontré **Louis Guastavino**, président de la représentation du personnel de l'OEB, accompagné d'une délégation (**Laurent Prunier, Alain Rosé**), sur la question de la taxation des retraites. Celles-ci sont actuellement soumises à l'impôt sur le revenu dans tous les pays sauf l'Autriche. Les Etats en restituent la moitié, mais cette restitution est remise en cause. Plusieurs solutions sont à l'étude. J'ai indiqué à mes interlocuteurs que j'en parlerai avec la délégation française, mais que je ne pourrai soutenir une solution qui mettrait le remboursement à la charge de l'Office, c'est-à-dire qui entraînerait une hausse des taxes de procédure à la charge des déposants et de l'industrie.

Le 21, visite à Amsterdam à l'invitation de **Bernadette Van der Horst**, présidente de l'ADFE et candidate à la dernière élection à l'AFE.

Nous sommes reçus par le Consul général, **Patrick Rolot**, consul général, avec qui nous faisons le point sur les problèmes de la communauté (environ 30 000 personnes) et sur les difficultés rencontrées par l'administration (suppression de l'assistante sociale et de trois postes).

L'après-midi, je rencontre **Dominique Frachon**, directeur de l'agence AFII pour le Benelux qui vise à attirer des investissements belges et néerlandais en France. Le bilan est probant puisque 12 000 emplois liés à des investissements néerlandais en France ont été créés en France entre 1993 et 2005 pour un coût modeste (170 000 € par an). Ceci est à verser au débat sur l'avenir de l'AFII suite aux propositions des sénateurs Arthuis et Marini.

Au même endroit je visite la Chambre Française de Commerce et d'Industrie et l'association France-emploi qui a placé 137 Français en 2006 sur le marché du travail néerlandais. Malgré d'excellents résultats et l'encouragement d'une subvention de 40 000 € des pouvoirs publics, l'association doit faire face à la menace de suppression des structures pour l'emploi en Europe (CCPEFP) ainsi qu'à des attaques locales d'ordre polémique.

Le soir réunion-débat à l'invitation de l'ADFE dans une maison de quartier. Il n'est plus possible en effet de louer une salle à l'Institut français, celui-ci pratiquant des tarifs « commerciaux » - bel exemple de la manière dont le débat-citoyen est encouragé !

Moscou, 26 et 27 mars

Le 26 mars, visite de travail au lycée en compagnie de **Madame Guyot-Nowak**, consul général et de **Cédric Etlicher**, conseiller AFE. Le nouveau proviseur **M. Donnet** et son équipe de direction nous expliquent la situation sur le principal problème, les locaux. Les demandes d'inscription pour la prochaine rentrée font penser qu'il manquera plusieurs classes. Les solutions sont les suivantes : louer des locaux à titre provisoire - en attendant que le nouveau lycée soit construit dans 5 ans, prendre sur l'immeuble de France, ou fermer les deux premières années de maternelle. Le vrai problème me semble-t-il réside la chaîne de décisions. Au cours de la rencontre avec **Mme Galard**, présidente de l'association de parents d'élèves APENG, je téléphone à Maryse Bossière, directrice de l'AEFE, ce qui a permis de relancer la recherche de solution.

Avec les représentants du personnel nous faisons le point sur leurs préoccupations : réforme des majorations familiales, affiliation à la CFE pour les contrats locaux ainsi que leur statut juridique.

A midi, déjeuner à l'invitation de **Madame Guyot-Nowak** avec des représentants de la communauté d'affaires : la Société générale, le cabinet Gide-Loyrette, Safran, l'agence de voyages CGTT.

Nous faisons ensuite le point au consulat sur le service des visas qui a connu diverses difficultés ces derniers temps. A la suite des abus constatés, 7 auxiliaires sont partis en juin mais n'ont pas été remplacés. L'externalisation d'une partie du travail préparatoire (paiement, constitution du dossier) a été décidée et confiée à une société, et devrait être opérationnelle à partir de juin. Plusieurs questions méritent d'être soulevées : pour quelle amélioration pour les demandeurs, quel gain de postes ? Quel degré de sécurité ? Pourquoi une approche Schengen n'a-t-elle pas été conduite ? Ne faudrait il pas lancer un appel d'offres international ?

Le soir dîner avec la section socialiste.

Le 27 mars, rencontre avec **Wladimir Matchabelli**, secrétaire général de Sofarus et **Natalia Lapina**, chercheur en sociologie et spécialiste des pouvoirs régionaux à l'Institut des Relations Internationales (Institut d'économie mondiale). Elle m'explique l'importance des pouvoirs régionaux dans le processus de reconstruction de la société politique russe. Elle doit venir pour un mois en France à l'EHESS et prendra contact avec moi pour réaliser un certain nombre d'interviews.



A la Douma avec **Wladimir Matchabelli**, grand spécialiste de la vie politique russe, entretien avec **Guennadi V. Goudkov**, ancien député du groupe « Russie unifiée », **Igor P. Shematov**, son conseiller pour les affaires internationales, et **Boris Guseletov** responsable des relations internationales du PSDR, déjà rencontré à St Petersburg.

G.Goudkov participe à la création d'un nouveau parti « Russie juste » qui devrait fédérer la plus grande partie des partis du centre et de la gauche social-démocrate, mais sans Yabloko qui reste à l'écart. Un parti de droite devrait également être constitué rationalisant ainsi la vie politique et les élections. Le programme est clairement social-démocrate : augmentation des retraites, baisse des loyers, sécurité sociale, plus grande démocratie locale. Nous convenons de garder le contact et de les recevoir à Paris.



Ensuite au Conseil de la Fédération (Sénat), rencontre avec **Dimitri Fedorovitch Mezentsev** vice-président, et président du groupe d'amitié Russie-France, accompagné de **Dimitri Smironov**, conseiller de Poutine pour les droits de l'homme et le développement de la société civile. Il me tient un discours assez dur (« pas d'ingérence, vous nous avez déçus lorsque nous avons besoin de vous, la critique est facile ») reprenant ceux de Poutine. Je réponds que ressasser le passé ne sert pas à grand-chose, et qu'il serait plus utile de sensibiliser l'Union européenne aux problèmes rencontrés par la Russie.

Déjeuner offert par l'Ambassadeur **Stanislas de Labouleye** assisté de ses principaux collaborateurs, au cours duquel ont été évoquées les questions économiques, culturelles, la situation du lycée ainsi que les visas.

Entretien avec le chef de la Mission économique sur les relations économiques entre la France et la Russie. Il est clair que nous avons un retard significatif sur l'Allemagne, mais le flux des entreprises et des entrepreneurs français qui viennent investir en Russie augmente chaque année, et dans des proportions significatives.

Le soir, débat sur les élections présidentielles, organisé par la chambre de commerce et d'industrie et le club France, auquel ont participé une soixantaine de nos compatriotes.

Hong-Kong, 1 au 3 avril 2007

A mon arrivée le 1er avril, je suis accueilli par **Christian Ramage**, consul général adjoint et par mon ami **René Aicardi**, conseiller AFE de la circonscription. Le soir, réunion de section au bar « le rideau » tenu par **Christophe**, l'un de nos membres. Débat avec une vingtaine de nos camarades sur les élections présidentielles en France.

Le lendemain, rencontre avec **Jean-Pierre Thebault**, consul général. Nous faisons le point sur les différents dossiers en cours dont le plus important est celui de l'extension du lycée. Elle semble possible avec l'appui des autorités, le financement étant assuré

par les parents d'élèves. Il semble que les relations entre le lycée et l'AEFE restent marquées par une certaine froideur voire méfiance.

L'évolution politique de la zone spéciale est plutôt encourageante en particulier à la suite de la réélection récente, dans des conditions relativement démocratiques, de Donald Tsang comme leader de Hong Kong.

Nous faisons ensuite le point sur la situation économique avec **Jean-Claude Bernard**, chef de la Mission économique. La reprise est au rendez vous après plusieurs années difficiles et les entreprises françaises y prennent pleinement leur part.

Après un déjeuner offert par le Consul général adjoint avec **Catherine Sagnelonge**, vice-consule, **René Aicardi**, **David Santandreu**, secrétaire de l'ADFE, **Philippe Dova**, représentant des Conseillers UFE, nous visitons la chancellerie et ses différents services : visas, l'immatriculation, état-civil.

Présentation ensuite des activités de l'Alliance française avec **M. Rolot** son délégué général, le responsable de CampusFrance, **M. Prashanth**, et la responsable de la langue française, **Sylvie Tourpin**. Il est encore trop tôt pour faire un premier bilan du regroupement d'EduFrance, d'Egide et du CNOUS dans le nouveau GIP mais il semble que cela se traduise par de nets progrès dans l'accueil des étudiants étrangers en France.

Le soir réception offerte par le Consul général et **Mme Thébault** en leur résidence du Peak avec des représentants de la communauté française.

Le 3 avril, petit-déjeuner avec des représentants de la Chambre de commerce française de Hong-Kong : **Richard Burton**, son président, **Benoît de Ruffray**, directeur de Dragages, **Xavier Jacquemain**, directeur opérationnel de la Société Générale Asie-Pacifique, **Kin-Lap Ho**, vice-président, **Henry Fok Ying**, et **Pascale Dutronc**, directrice.

Thèmes abordés :

- l'avenir de la négociation relative à une convention fiscale entre HK et la France. Elle achoppe sur plusieurs difficultés : le niveau de protection des données personnelles et le peu d'intérêt pour la plupart des résidents français. Dans le domaine fiscal il faut également relever la majoration de la fiscalité pour les loyers non encaissés en cas d'occupation gracieuse d'un logement en France (un dossier me sera envoyé pour que je relance le ministère des Finances).
- l'évolution du rôle respectif des Missions économiques et de l'établissement Ubifrance, les premières gardant les fonctions régaliennes et le second le service aux entreprises. Il faudrait clarifier les rôles respectifs d'Ubifrance et des CCIF pour éviter une concurrence inutile et inefficace. Sera-t-il possible des rapprocher d'ici quelque temps ?
- peu de remarques sur le niveau de la protection de la propriété industrielle à HK sinon dans le domaine de la registration des marques
- nos hôtes enfin déplorent la très mauvaise qualité de l'accueil des vols d'Asie à Roissy : queues interminables et mal organisées devant la police, attente excessive des bagages, Je vais écrire à Aéroport de Paris sur cette question.

Visite au centre d'études français sur la chine contemporaine (CEFC) avec **Sebastien Veg** et **Anne-Laure Delatte**, chercheurs. Le centre accueille 3 chercheurs permanents pour 3 ans, et 4 doctorants après « appel d'offres » des thèmes d'études qu'ils proposent. Son budget de fonctionnement est de l'ordre de 250000 euros. Le centre est suivi et évalué par un comité scientifique à Paris. Plusieurs questions se posent : quelle est l'évaluation exacte qui est faite, pourquoi le centre ne reçoit-il pas de commandes du MAE dans sa spécialité, n'est-il pas possible de regrouper les

formations et les chercheurs dans ce domaine, à commencer par les universités et le CNRS ?

Déjeuner avec **Jacques Souillou**, conseiller de coopération scientifique et culturelle, au cours duquel nous faisons un tour des points difficiles de son secteur.

L'après-midi, visite de la belle librairie française « Parenthèses » tenue depuis 20 ans par **Madeline Progin**.

Le soir, dîner au Club des hommes d'affaires, offert par **M. Ho**, par amitié pour la France, à plusieurs de ses et de nos compatriotes.

Hanoi, 4 avril 2007

Dès mon arrivée je rencontre des représentants des enseignants du lycée français, du centre culturel et du comité de gestion parental. Comme partout, le lycée doit croître et un terrain adapté est recherché avec l'aide des autorités vietnamiennes. Le financement sera assuré conjointement par l'AEFE pour le terrain, et les parents. La difficulté qui reste à résoudre est celle de la forme juridique qui est actuellement celle d'association française loi de 1901. Il est nécessaire de trouver la forme juridique de droit vietnamien qui soit la mieux appropriée ou sinon d'envisager le passage en EGD. Les enseignants du centre culturel à la suite d'un changement de contrat sont dans une situation juridique complexe, où ni la justice vietnamienne ni la justice française ne veulent se saisir de leur cas contre leur employeur (Etat français).

Brève rencontre avec la Chambre de commerce et d'industrie française.

Jean-François Blarel, notre ambassadeur, me reçoit avec Marc Vilard, notre conseiller AFE pour le Viêt-Nam. Après un tableau des relations franco-vietnamiennes en constante amélioration, nous parlons des soucis de la communauté française de 2000 personnes à Saïgon et 1000 à Hanoi, assez récente et se renouvelant rapidement. Ils rejoignent les points évoqués sur l'avenir des lycées. L'évolution de la communauté se traduit aussi par l'accroissement des demandes de bourses.

Le soir réunion de présentation de la campagne et des propositions de Ségolène Royal organisée par le comité Ségolène de Hanoi. Très intéressante réunion sur invitation au Sunway Hotel avec une cinquantaine de participants de tous les secteurs de la communauté française, avec près de 2 heures de débats animés, suivie d'un beau buffet local.



Shanghai, 6 au 8 avril 2007

Je commence mes visites par l'école du Petit Lotus Bleu où je suis accueilli par **Karin Gerstner**, directrice, et la trésorière du comité de gestion. Abrisé par la Montessori Sunrise, une école chinoise à vocation internationale, ouverte en septembre 2006, elle scolarise les tout-petits de la maternelle au CP (37 élèves maintenant, 65 prévus à la rentrée) et compte ouvrir le niveau supérieur chaque année. La moitié des leçons se fait en chinois et l'autre en français, de manière successive. Son homologation par l'AEFE est en cours. C'est une initiative de parents pour garder une école située en centre-ville. Le coût de la scolarité est de 5500 € par an. C'est une très belle réalisation qui promeut un vrai bilinguisme à l'âge où les enfants apprennent facilement. Le principal souci est que l'école risque d'être victime de son succès et que des locaux plus grands devront être trouvés dans deux ou trois ans. Se posera également la question du rapprochement avec l'école franco-allemande.

Je retrouve ensuite **René Aicardi** à l'Eurocampus où nous sommes accueillis par **Mme Marchais**, la directrice de l'école et lycée franco-allemand, ainsi que **Florence Altmayer**, vice-présidente du comité de gestion, **Catherine Favier** et **Caroline Thonier**, membres. Nous visitons les nouveaux bâtiments récemment construits : théâtre, salle d'art, nouvelles classes, puis rejoignons des représentants des enseignants, des élèves et la direction pour une rapide réunion de travail. De nouveau se pose la question des locaux car la croissance de la communauté ajoute une centaine d'élèves chaque année. La possibilité de trouver une nouvelle implantation pour le primaire est étudiée en attendant une formule plus pérenne. Les écolages sont de 5700 € pour le primaire et de 10000 € pour le lycée avec un nombre de bourses croissant (52 actuellement). Le conventionnement par l'AEFE devrait permettre d'avoir une quinzaine d'enseignants résidents et non plus en contrats locaux, à coût constant pour les parents. Le projet pédagogique avec l'école allemande est lent à démarrer. L'allemand n'étant pas enseigné, la mise en place de cours commun est difficile ; même l'anglais ne fait pas l'objet de cours communs. Il y a toutefois un projet d'harmoniser le calendrier et de voir comment le manuel d'histoire commun à nos deux pays pourrait être utilisé.

Lors d'un déjeuner à la Résidence à l'invitation de **M. Mathou**, consul général et avec ses principaux collaborateurs, il nous indique ses principaux chantiers : présence française à l'exposition universelle de 2010, création d'un centre Beaubourg et d'un centre culturel français avec une librairie.

Nous visitons ensuite le consulat et la chancellerie avec le Consul général et **Mme Denis-Blanchardon**, Consule générale adjointe. Il est frappant de constater que le service qui s'occupe de la communauté française compte 4 agents, dont 2 titulaires français, pour 8000 inscrits, ce qui est très peu et rend la gestion tendue. Un renfort est certainement nécessaire.

Nous nous rendons ensuite à la Chambre de commerce et d'industrie française de Shanghai dirigée depuis peu par Caroline Vignon-Penard. La Chambre fait en particulier un important travail de placement pour les entreprises françaises et pour des Français à la recherche d'un emploi et place environ 300 personnes chaque année.

Le soir **M. et Mme Mathou** offrent une réception à la communauté française qui me permet de rencontrer une soixantaine de Français de Shanghai.

Le 7 avril, **René Aicardi** et moi-même visitons l'Alliance française où nous sommes accueillis par le président **Jiang Guo Qiang** qui préside aussi l'Université du temps libre (formation permanente) qui offre ses locaux et sa couverture juridique à l'Alliance, ainsi que par **Eric Saldinger**, directeur, **Jean-Noël Petit**, directeur-adjoint

et **Emilie Pan Yueqin**, directrice chinoise.

L'Alliance s'est beaucoup développée depuis notre dernière visite et compte près de 7000 inscrits. Toujours autofinancée, elle a mis sur pied des cours pour les petits à partir de trois ans en ouvrant de nouveaux locaux, et a développé considérablement sa médiathèque- bibliothèque ainsi que son programme d'activités culturelles.

Le soir, réunion organisée par la nouvelle et très active section de Shanghai, dirigée par **Vincent Meyer**, qui nous permet de débattre avec une quarantaine de participants sur tous les aspects de la campagne présidentielle et du programme de Ségolène Royal.



Tokyo, 8 au 11 avril

Le 9 avril, **René Aicardi**, **Etienne Barral**, président de l'ADFE qui a organisé ces trois journées et moi-même, sommes reçus par notre ambassadeur **Gildas Le Lidec**, en compagnie d'**Alexis Lamek**, conseiller culturel et de **Philippe Le Corre**, consul. Les relations franco-japonaises sont très bonnes mais manquent probablement un peu de relief. La place de la France reste forte mais perd du terrain au fur et à mesure que le Japon redécouvre son identité asiatique. Avec le départ de Jacques Chirac, les Japonais estiment qu'ils perdent un grand ami, au-delà de la politique, et scrutent les déclarations des candidats à l'élection présidentielle pour « deviner » quelle politique japonaise pourrait être la leur. L'ambassadeur estime que les relations pourraient être relancées en développant des relations avec de « nouveaux acteurs » : collectivités régionales et territoriales. Un projet se monte avec la ville de Nantes et celle de Niigata dans le domaine culturel. D'autres villes et d'autres thèmes pourraient être envisagés.

L'année 2008 sera celle de la célébration du 150ème anniversaire des relations franco-japonaises avec de nombreuses manifestations décentralisées, des visites d'État et le sommet du G8 au Japon.

L'ambassadeur nous informe ensuite qu'un projet de reconstruction des bureaux de l'ambassade a été choisi en partenariat public privé sur 50 ans, un immeuble de rapport étant construit sur l'emplacement actuel. Il reste à obtenir l'accord de la mairie de Tokyo.

L'appui du maire de Tokyo (Shintaro Ishihara, connu pour ses déclarations tonitruantes anti-françaises mais qui est en réalité proche de nous) est également nécessaire pour obtenir un nouveau terrain pour le lycée et vendre l'actuel. Un rapprochement avec la ville de Paris serait souhaité du côté japonais.

Nous voyons ensuite **Alexis Lamek**, conseiller culturel et **Mme Pavillon**, son adjointe.

Le lycée passé en Fondation fonctionne de manière satisfaisante et enregistre près de 100 nouvelles inscriptions par an, ce qui fait qu'il sera bientôt à effectifs pleins. Un nouveau bâtiment doit donc être envisagé dès maintenant. Alexis Lamek nous fait part de deux préoccupations prioritaires :

- améliorer la place du français en en faisant une matière du concours d'entrée dans les universités comme deuxième langue. Pour cela, il faudrait obtenir du MEN la création d'un CAPES de japonais pour les lycées français.
- pour la formation des élites (et envoyer les meilleurs en France), il est nécessaire d'offrir des bourses attractives. Le poste s'efforce d'obtenir des cofinancements des entreprises et des collectivités locales.

Le capitaine de vaisseau **Jean-Marc Gerbier**, attaché de Défense nous expose les principaux axes de son activité et de la place que tient la France dans le United Nations Command Rear qui regroupe les forces armées engagées dans la guerre de Corée avec des facilités d'accès à des bases navales et aériennes au Japon. La France est malheureusement confrontée à un marché d'armement complètement verrouillé par les Américains. Le gouvernement Abe cherche à redonner au Japon les attributs d'une grande puissance militaire.

Nous visitons ensuite le consulat de France sous la conduite du consul, **Philippe Le Corre**, et rencontrons ses collaborateurs. La communauté est en croissance constante (plus de 6000 inscrits). Un des points abordé est celui des enfants de couples mixtes qui se séparent et dont le conjoint français est souvent privé de visite. Un travail important est réalisé au niveau européen pour amener le Japon à ratifier la convention de La Haye.

Nous rejoignons ensuite la Mission économique (**Jean-Yves Bajon**, ministre conseiller pour les affaires économiques). La discussion tournera essentiellement autour l'avenir d'Ubifrance et d'un rapprochement éventuel avec les CCI françaises. **Jean Louis Armand**, le conseiller scientifique, nous explique l'implication du Japon dans le projet ITER

Le soir un dîner commun avec les sections PS et ADFE nous permet de revoir tous nos camarades de Tokyo.

Le 10 avril nous allons au Sénat rencontrer deux sénatrices japonaises :

- **Mme Yoriko Madoka** du parti démocrate, que j'avais déjà rencontrée il y a un an. Je lui réitère l'intérêt du PS d'établir des relations suivies avec la principale force d'opposition japonaise, le PD, et la visite d'une délégation à l'automne



- **Mme Mizaho Fukushima** du Parti social-démocrate japonais, notre parti frère même s'il a perdu beaucoup de ses forces parlementaires ces dernières années.

Avec l'une comme l'autre, j'aborde la question de la peine de mort au Japon et des difficultés que rencontrent les conjoints français dans le cas d'un divorce ou d'une séparation pour voir et visiter leurs enfants chez le conjoint japonais.

Etienne Barral, **René Aicardi** et moi-même visitons ensuite la chambre de commerce et d'industrie française du Japon où nous sommes reçus par **Didier Hoffman**, son secrétaire général. La CCIF s'intéresse plutôt aux activités aval, après qu'un premier contact et activité aient eu lieu, par ex. pour la domiciliation. Cinq personnes travaillent pour l'appui aux entreprises entrant sur le marché japonais mais l'essentiel de son activité (17 agents) est pour les entreprises déjà installées. La convention qui vient d'être signée entre l'UCCIFE, la DGTPE et Ubifrance permet une répartition des tâches entre les trois agents économiques pour l'étranger.

Le soir un débat était organisé devant une vingtaine de nos concitoyens entre l'ADFE et l'UFE sur la question de la représentation politique des Français hors de France. Il s'est tenu au Kanda-koen Kuminkaikan, sorte de maison des associations de quartier, puisqu'il ne nous a pas été possible de trouver un lieu « français » pour ce débat, à cause d'une application étroite de la loi par le MAE. Merci à **Thierry Consigny** de l'UMP et à **Etienne Barral** pour l'ADFE d'avoir pris l'initiative de ce débat.



Le 11 avril matin, nous nous rendons au Lycée français de Tokyo, où nous tenons une réunion de travail avec **Mme Pavillon**, conseiller culturel adjoint, **M. Thénèze**, directeur général de la Fondation et ses adjoints, **MM. Vialle et Signoles**. La discussion porte sur la mise en place de la nouvelle fondation de droit japonais et sur ses conséquences en matière de gestion, sur le recrutement de résidents entièrement financés par la fondation et sur la recherche d'un nouveau site pour accueillir une école et lycée de plus grande dimension nous en avons visité un possible la veille).

Après une rencontre avec **Véronique Ochem**, présidente de l'APE et avec **Myriam Acerbis** (Association des Familles) qui évoque de nouveaux critères à prendre en compte pour l'attribution des bourses (**René Aicardi** les relayera auprès de l'ADFE), nous nous rendons à l'Institut franco-japonais de Tokyo dirigé par **Bruno Asseray**. Il nous montre en particulier les cours à distance qui permettent à environ 1000 élèves japonais de différents niveaux de se familiariser avec notre langue.

Je termine cette tournée par une visite au tout nouveau Centre for Modern Arts, de très belle architecture contemporaine, qui vient d'ouvrir et qui présente deux expositions, sur Monet et sur les peintres étrangers dans les collections du centre Pompidou - flatteur mais qui date aussi l'image de la France au Japon

Liban, 29 avril au 2 mai

Courte visite électorale au Liban, où les résultats du premier tour ont été décevants : 52 % pour Sarkozy, 25 % pour Bayrou et 15 % seulement pour Ségolène, alors même qu'elle s'y était déplacée il y a peu et y avait pris des positions favorables à la paix et au dialogue entre toutes les parties.

J'y suis accueilli par **Véronique Brumeaux**, consul général et par mon vieil ami **Roger Jawish** et son épouse.

Le lundi 30 avril 2007 au matin je rends visite à notre ambassadeur, **Bernard Ermié** qui m'explique – les choses sont compliquées – la situation politique au Liban. La situation est bloquée à cause de l'opposition irréductible entre deux blocs. D'un côté les Hariristes (conservateurs et sunnites), Joumblatt (druze et socialiste) et Geagea (maronite). De l'autre les forces chiites (Hezbollah, Amal) et les chrétiens du général Aoun. Ce blocage empêche le parlement, le gouvernement et l'administration de fonctionner.

Au niveau international, le dossier délicat est celui de la mise en œuvre du Tribunal à caractère international pour juger les assassinats politiques de ces dernières années, et dont les verdicts compromettraient gravement les dirigeants syriens. Ceux-ci et leurs alliés s'emploient donc à en empêcher la mise en place.

Au niveau interne, la prochaine échéance est l'élection en juillet par l'Assemblée du Président de la République (actuellement Emile Lahoud, très déconsidéré), constitutionnellement un chrétien maronite. Or à l'Assemblée aucun des blocs ne détient la majorité nécessaire des 2/3, ne serait-ce que pour pouvoir siéger. Un blocage persistant pourrait conduire à l'élection de deux présidents et de deux chefs de gouvernement, poste constitutionnellement attribué à un sunnite.

L'après midi, nous nous rendons à Tripoli où vit une importante communauté française. Nous visitons le nouveau lycée Lamartine construit et géré par la Mission Laïque, qui a ouvert ses portes à la dernière rentrée. **M. Fontes** et son équipe de direction nous font visiter l'établissement, très beau et situé au milieu des champs d'oliviers. Il scolarise 1200 élèves dont 11% de Français, dans un double cursus français et libanais, avec en quasi-totalité des enseignants en contrat local, aux salaires modiques.

Après un bref passage au stand français au salon du Livre, je tiens une réunion avec une cinquantaine de nos compatriotes en m'efforçant de convaincre les hésitants à voter pour Ségolène Royal.

Mardi 1er mai, Roger Jawish et moi-même rendons visite à la consule générale qui nous expose les principales difficultés de la communauté (16 000 enregistrés, sans doute près de 20 000 en tout), frappée de plein fouet par le marasme économique qui a suivi le conflit de juillet 2006. Elle pense en particulier qu'il faudra relancer le comité consulaire pour l'emploi.

A midi nous sommes à Zahlé, dans la vallée de la Bekaa, pour une réunion avec les Français de la région (environ 400) et le soir, de retour, à Beyrouth pour une réunion avec une soixantaine de personnes sur la situation en France et au Liban.

Je rencontre ensuite avec Roger un responsable des relations internationales du Hezbollah pour lui expliquer nos positions sur la situation libanaise.

Visite à Taïwan du 16 au 20 octobre 2007

Arrivée le 16 octobre en compagnie de mon collègue **Michel Guerry** par le vol direct d'Eva Air qui va malheureusement être supprimé en Novembre.

Nous rencontrons d'abord M. **Yih Jung-Tzung**, directeur général adjoint du bureau d'information du gouvernement qui nous présente l'économie et la situation internationale de son pays.

Déjeuner à l'invitation de **Jean-Claude Poimboeuf**, directeur de l'Institut français de Taipei qui représente ici la France (officieusement en l'absence de relations diplomatiques), avec ses collaborateurs : **Mme Hélène Ly-Battalan**, adjointe, **Bernard Moni**, secrétaire général, **Anthony Chaumuzeau**, conseiller culturel et de coopération, **François Blanc**, chef adjoint de la Mission économique, ainsi que le chef du service technique. Nous faisons le point des relations entre Taïwan et la France dans le domaine économique.

Sur le plan politique, la préparation des prochaines élections législatives (janvier) et présidentielles (mars) domine la situation. Pour ces dernières, les candidats sont pour le DPP (parti du Président **Chen Shui-bian** qui ne peut se représenter) **Franck Hsieh** et pour le KMT **Ma Ying-jeou**. Le débat est centré sur la question du referendum sur l'admission à l'ONU en tant qu'État indépendant de la Chine (proposition Chen) ou dans une formulation plus floue et plus conciliante vis-à-vis de la Chine (Hsieh)

L'après midi, je rends visite avec **François Blanc** à l'office de la propriété industrielle où Mme **Wang Mei-hua**, directrice générale adjointe, nous reçoit, pour y faire le point sur l'évolution de la protection de la propriété intellectuelle. La mise en place d'un tribunal spécialisé pour tout Taïwan l'an prochain sera certainement un progrès. Il y a un contentieux avec l'Union européenne sur un cas de licence obligatoire donné par les autorités de Taïwan sur un brevet de la société Philips : il est envisagé de saisir l'OMC par sa procédure arbitrale.

Le lendemain a eu lieu l'inauguration du nouveau campus de l'école européenne de Taipei : nombreux discours des autorités, spectacle des élèves, visite de cette très belle école. Je formule le souhait que l'on arrive à y faire travailler et apprendre ensemble les enfants des trois sections britannique, allemande, française.

Rencontré Mme **Annie Guillotin**, responsable de la section française et M. **Sébastien Cavalier**, président du conseil de gestion de la section française.



L'après midi nous visitons le magnifique Musée national qui contient les collections de la Cité interdite ramenées par le Généralissime Tchang Kai-chek.

Nous rencontrons ensuite des représentants de la communauté française des affaires à la Chambre de commerce française, dirigée par M. **Claude Soucaille** : **Dominique Levy** et **Philippe Pellegrin** de Calyon. La difficulté principale est celle de la double imposition fiscale entre la France et Taïwan qui pénalise nos entreprises et entraîne un détournement d'activités vers les sociétés de droit britannique et hollandais (ces deux pays ayant une telle convention, l'Allemagne étant sur le point de signer).

Le soir M. **Poimboeuf** et son épouse offrent une réception très réussie pour nous permettre de rencontrer la communauté française.

Le 18 octobre nous prenons notre petit-déjeuner avec le **Père Jacques Duraud** (SJ) de l'Institut Ricci qui a préparé le grand dictionnaire chinois-français. Il nous informe de l'évolution de la société taïwanaise et également de la situation en Chine continentale où il se rend fréquemment.

Nous sommes ensuite reçus par M. **Tung Chen-yuan**, vice président de la commission d'Etat pour les affaires continentales, en clair les relations avec la Chine (de Pékin). Son gouvernement considère que l'offre récente d'un traité de paix par le président Hu Jintao ne peut être prise en compte, d'abord en ce qu'elle n'est pas nouvelle, et ensuite parce qu'elle maintient entièrement le préalable de la « Chine unique » qui nie l'existence de Taïwan. Selon lui, trois conditions doivent être remplies pour pouvoir avancer vers la paix : retrait de la notion de « Chine unique », retrait de la loi anti-sécession, élimination des missiles qui menacent l'île. Les négociations techniques sur les vols aériens et sur le développement du tourisme chinois à Taïwan sont actuellement bloquées pour ces raisons.

Nous visitons le Yuan législatif (le parlement à chambre unique) où nous rencontrons M. **Georges K. Liu**, président de la commission des affaires étrangères qui nous parle des difficultés que pose la réduction de moitié de nombre de députés.

M. **Yang Tzu-Pao**, vice-ministre des Affaires étrangères, nous invite à déjeuner avec MM. **Hsieh**, chef du département Europe, **Robert Sa**, directeur de la recherche et de la planification, et **Barthélémy Courmont**, chercheur à l'IRIS. Je connais M. **Yang** puisqu'il était le représentant de Taipei à Paris jusqu'à l'année dernière. Nous faisons le point sur les relations franco-taïwanaises et sur la nécessité de renforcer les relations culturelles.

L'après-midi, visite à la Commission d'Etat pour les affaires culturelles où nous rencontrons M. **Wu Chin-fa**, vice-ministre qui nous explique comment le projet culturel taïwanais soutient le projet politique de spécificité de l'île. Nous y rencontrons également M. **Sébastien Cavalier** qui travaille comme conseiller technique du ministère.

Le soir voyage jusqu'à Hualien sur la côte est, face au Pacifique. Nous dinons avec un des pères de la mission française et deux bénévoles qui l'assistent. Le lendemain nous visitons la région et en particulier les magnifiques gorges de Taroko.

Le soir retour à Taipei et rencontre débat avec la communauté française organisée par l'Association des Français de Taiwan présidée par **Dominique Levy**. Une quarantaine de personnes y participent. Mon collègue **Michel Guerry** et moi-même répondons aux questions posées par nos interlocuteurs : éducation, fiscalité, retraite,....



Le 20 octobre, avant mon départ pour l'aéroport, petit déjeuner avec la section PS.

Visite en Inde du 20 au 26 octobre 2007

Arrivé de Taiwan samedi 20 octobre et accueilli à l'aéroport de Mumbai (Bombay) par **Laure O'Neill**, consule, et **Pascal Chazot**, notre candidat ADFE à l'élection partielle AFE.

Le lendemain nous recevons au restaurant Indigo la communauté française du sud de la ville pour nous présenter et parler des problèmes de la vie expatriée. Nous rencontrons ainsi une vingtaine de nos compatriotes.

Lundi 22 octobre

Visite à l'Alliance française où nous sommes reçus par son directeur **Bernard Rouhaud** et **Maurice Martinez**, le directeur des études.

Ils insistent sur les difficultés de vie pour les expatriés à Bombay (logement très cher, sans compensation particulière).

Ils ont entrepris une diversification des activités de l'AF en portant un certain nombre d'activités culturelles pour le compte de la France. Il serait nécessaire qu'une convention entre le service culturel et l'AF encadre leurs relations et leur financement. L'AF développe également des cours de français spécialisés (hôtellerie, affaires, mode), et des cours en langues autres que le français (anglais, hindi, maharati) pour présenter la France aux Indiens. Ils prévoient aussi de mettre en œuvre pour les expatriés des cours d'introduction à la société indienne.

Visite à l'école française (école française internationale de Bombay – EFIB) où nous sommes reçus par la directrice, Sylvie Minassian. La principale difficulté est le faible nombre d'élèves, surtout dans le secondaire qui est assuré par le CNED.

Je profite de cette visite, un 22 octobre, pour participer à la lecture de la lettre de Guy Môquet dans les grandes classes, avec lesquelles je parle de la Résistance, du devoir de désobéir.

Visite du Consulat général de France, sous la houlette de **Laure O'Neill**, consule, nous visitons les différents services : état-civil, inscriptions au registre des Français, AFE, attachée linguistique, visas. Le Consulat délivre 30000 visas par an, maintenant en biométrie. Les 4 postes de saisie ont été installés mais sont insuffisants et la place manque pour en installer d'autres. La préparation des dossiers a été sous-traitée à un prestataire de service. Ceci semble fonctionner de manière satisfaisante ; par contre, il n'est pas possible de garder les dossiers (pas de place pour les archives) qui sont donc détruits. Le poste consulaire et en même temps mission économique pour les Etats de la région, en partenariat sectoriel avec New-Dehli.

Le soir, **Pascal Chazot**, son épouse **Anjou** et moi-même recevons la communauté française du nord de Bombay. Une cinquantaine d'entre eux sont présents à la réception au Grand Hyatt Santacruz, dans le beau cadre du restaurant-bar China House, en particulier de nombreux représentants des entreprises françaises (presque tout le CAC 40 !).

Pascal présente l'école qu'il a montée avec Anjou à Ahmedabad dans le Gujarat voisin, et qui rencontre un grand succès. Il parle aussi de ses propositions pour l'élection AFE.

Le 23 octobre : Bangalore

Pascal Chazot, son épouse **Anjou** et moi-même offrons une réception pour la communauté française de Bangalore à l'Alliance française dont le directeur nous a aimablement prêté une salle. Une vingtaine de personnes nous y rejoignent, pour l'essentiel des ingénieurs et spécialistes travaillant dans l'industrie de l'informatique

qui est prépondérante dans cette ville, et dans l'aviation. L'attaché scientifique ainsi que le responsable des Missions économiques sont aussi présents. Le principal problème est, comme d'habitude, le manque d'école mais comme l'expatriation est courte (2 à 3 ans), il est difficile de monter un comité de parents qui puisse initier un projet. Les enfants vont à l'école canadienne ou à l'école internationale.

Le 24 et 25 octobre : Pondichéry

Accueil à l'aéroport de Chennai par **François Striby**, consul adjoint à Pondichéry. Je retrouve mes amis du PS et de l'ADFE pour le déjeuner : **Coupoossamy Jean**, président de l'ADFE, **Radjavelou Nara**, secrétaire du PS, **Velangany Manuel**, président des parents d'élèves et beaucoup d'autres encore.

L'après midi nous visitons le consulat général où je rencontre le personnel (une cinquantaine de personnes). Les délais de transcription sont redevenus normaux et il ne reste que les dossiers les plus anciens et difficiles à traiter. Des difficultés de temps de réponse sont à signaler sur le logiciel RACINE.5 (2 à 3 inscriptions par jour au lieu de 10). Il faut aussi souligner un mauvais climat dû aux nouvelles exigences de la DRH en matière de billets d'avion pour le personnel. Enfin les recrutés locaux voudraient bien que le MAE trouve une solution pour leur permettre de se constituer une retraite - la question est à l'étude depuis 7 ans.

Réunion ensuite avec la section ADFE au Foyer du Soldat. Après les discours de **MM. Jean et Nara**, j'expose les derniers développements de l'Association, la préparation des sénatoriales et les débats parlementaires sur la loi immigration. Je promets à **M. Micha**, président, d'aider à la recherche de crédits pour la rénovation du Foyer qui en a bien besoin

Le soir, réception au Consulat général pour une centaine de Français et de responsables de la ville et de la région de Pondichéry. Interview au journal Le Trait d'Union de **M. Albert**.

Le 25 octobre au matin, cérémonie – toujours émouvante – au monument aux morts sur le front de mer : je salue les associations – nombreuses – d'anciens combattants après avoir déposé une gerbe de fleurs. Les combattants d'origine pondichérienne ont été nombreux

Après avoir donné une interview à **Claude Arpi**, spécialiste de l'Inde, pour le Revue d'Etudes indiennes, visite du lycée français avec son proviseur, **Guy Vendendriessche** et son équipe de direction. Il comprend 927 élèves dont 84% sont français et 14 % indiens. 497 élèves sont boursiers, ce qui fait que le coût d'un élève (4000€ par an) est couvert pour 700€ par les frais d'écolage et pour 3300€ par l'AEFE. Le lycée est en travaux de réfection importants financés (350 000€) par le MAE. Mme **Brigitte Maury**, nouvelle chargée de mission, nous expose ensuite le projet d'ouverture vers la société et la culture indienne, en même temps projet d'excellence pédagogique. Il s'agit d'offrir des bourses à des élèves indiens de très haut niveau en sciences pour leur permettre d'intégrer des prépas et ensuite des écoles d'ingénieur (groupe Ecole des Mines). Pour cela il faut leur donner le niveau en langue française, trouver le financement des bourses par des entreprises françaises ou indiennes, et disposer d'un internat de qualité (un investisseur s'intéresse à cet aspect du projet). Ce projet mérite réflexion car autant il est nécessaire d'ouvrir nos établissements vers les pays d'accueil (c'est une des priorités de l'AEFE), autant la sélection de « super élites », comme cela se fait en Chine, me paraît accentuer un élitisme déjà trop présent dans le réseau et laisse de côté la majorité des élèves français.

A l'Alliance française, nous sommes reçus par le président le **Dr V. Nallam**, le nouveau directeur **M. Michel Houdayer** et le comité de direction. Ils nous exposent les travaux importants de réfection qui ont été faits et les activités nouvelles dans le domaine de l'animation culturelles, de l'initiation à la culture indienne.

Un déjeuner nous rassemble au Satsanga, à l'invitation du Consul, avec les directeurs de l'Alliance, de l'Institut et de l'EFEO, le proviseur, et **MM. Nara et Jean** pour l'ADFE.

M. **Jean-Pierre Muller**, directeur de l'Institut français de Pondichéry nous expose ses réalisations depuis 2 ans, nouvelles orientations et ses projets.

Nous partons pour Chennai où je dîne avec les représentants de la communauté d'affaires (Valeo, Sicame, Geodis, société indienne de multiplex, société de mécanique), le Consul, **M. Jean-Louis Poli**, chef de la mission économique et ses deux assistantes, ainsi que la directrice de l'Alliance française, **Marie-Paule Serre**. Ils m'exposent les activités de leurs entreprises et les difficultés qu'ils rencontrent (surtout liées à la lourdeur de la bureaucratie indienne). Nous discutons aussi de la possibilité d'une convention fiscale entre la France et l'Inde.

Retour à Paris vendredi 26 octobre pour y retrouver 15 jours de courrier accumulé !

Visite à Abidjan, du 4 au 7 novembre 2007

Arrivé le dimanche 4 à l'aéroport de Port Bouet, je retrouve la Côte d'Ivoire après 36 ans, puisque, jeune marié, j'y avais été coopérant à l'ENA. J'arrive donc avec un grand intérêt et une certaine nostalgie. Je suis accueilli par André Janier, notre ambassadeur et par **Alain Ferré**, notre consul général.

Le soir l'Ambassadeur et son épouse offrent à la résidence un dîner qui me permet de rencontrer plusieurs responsables de la communauté française et leurs conjoints : le général **Clément-Bolle**, commandant en chef de la force Licorne ; les conseillers à l'AFE : **Mmes Rechenmann, Trah Bi**, **MM. Tizon, Sadet ; M. de Lesquen**, conseiller de coopération, **M. Fille**, adjoint au conseiller économique ; **M. Ferré**, consul général ; les colonels **Messana** et **Broutin**, attachés de sécurité et de défense

Je passe la matinée du lendemain à la chancellerie et au consulat, guidé par **M. Ferré** qui a une grande expérience acquises dans de nombreux postes consulaires. La communauté a beaucoup souffert des exactions qui ont été commises contre elle en novembre 2004. Non seulement plus de 8000 compatriotes ont été rapatriés en France (dans les meilleures conditions possibles grâce à l'efficacité des Forces françaises et du MAE), mais nombreux d'entre eux ont été molestés, ont vu leurs biens personnels et leurs maisons pillées, leurs entreprises saccagées. Souvent c'est toute une vie de travail et d'amour pour la Côte d'Ivoire qui a été ainsi comme effacée en quelques heures. La communauté qui était de 30 000 inscrits en 1984 est maintenant réduite à environ 10 500 dont 60% de binationaux et environ 1000 franco-libanais. On estime que sur les 8000 Français qui avaient quitté la Côte d'Ivoire en 2004, environ 1000 sont revenus.

Le premier problème est celui de la sécurité de notre communauté. Un plan de sécurité très structuré couvre Abidjan et l'ensemble du pays. Les questions de scolarité sont également essentielles pour la communauté (nous en traiterons l'après-midi). La question des visas reste un des problèmes principaux du Consulat (20 à 30 % de refus pour 20000 demandes). Les équipements pour la prise des données pour les visas biométriques sont en place et seront mises en œuvre dès que les instructions seront publiées

La CCPAS délivre 110 allocations de solidarité (480€ par mois) dont les 4/5èmes pour

des personnes âgées et 1/5ème pour des handicapés. Un des problèmes est celui de leur couverture médicale : les assurances privées, comme la CFE restent chères. En cas d'hospitalisation, ils doivent être pris en charge par le MAE ou par les associations de bienfaisance. La baisse de la cotisation en 3ème catégorie aidée devrait résoudre le problème.

Le service de l'état-civil souligne les difficultés dans le fonctionnement du système RACINE de saisie des données personnelles. Un gros effort de mise à niveau est nécessaire.

Un déjeuner est offert par M. le Consul général, et auquel participent M. l'Ambassadeur, Mmes et M les conseillers élus à l'AFE, **M.de Lesquen**, conseiller de coopération, les colonels des Forces françaises.

Ce qui frappe le plus et dont je n'avais pas conscience, c'est l'arrêt complet de toute aide, coopération et assistance depuis novembre 2004. Tous les coopérants techniques ont été rapatriés, ce qui était normal de faire à ce moment mais rien n'a repris depuis. L'AFD comme toutes les autres agences françaises sont absentes. Il me semble que le moment est venu de reprendre progressivement notre coopération selon le développement du plan de paix et les garanties de sécurité qui sont données à la communauté française.

L'après midi le consul général, **M. de Lesquen**, **Yvonne Trah Bi** et moi-même nous visitons le lycée Blaise Pascal qui est le grand établissement français d'enseignement primaire et secondaire (1100 élèves). Détruit par les émeutiers anti-français en novembre 2004, il est actuellement en reconstruction, sur financement ivoirien, et devrait pouvoir rouvrir pour la rentrée 2008. La question reste de savoir quelles seront les classes rouvertes : collège ou lycée.

Avec **M. de Lesquen**, nous participons ensuite à une réunion avec les chefs d'établissements homologués de Côte d'Ivoire : Lamartine, La Pépinière, Le Nid de Cocody, Paul Langevin, Sévigné et Copea-Efci, avec **Mmes Rechenman** et **Trah Bi**, conseillers à l'AFE. Ces établissements scolarisent 5400 élèves dont 31% de Français et avec les établissements non homologués, 7500 élèves. Le principal souci est de faire en sorte que ce soit les classes de lycée qui soient rouvertes en priorité à Blaise Pascal, ainsi que la nécessité de pouvoir faire passer les examens sur place (centre déconcentré de Dakar). Un des points soulignés est le fait que, dans le cas des enseignements CNED, les bourses ne couvrent que la partie CNED et non les frais de scolarité dans l'établissement, souvent beaucoup plus élevés.

Le soir un débat suivi d'un dîner réunit une soixantaine d'adhérents de l'ADFE et du PS au restaurant « La Cascade »

Le 6 novembre nous partons pour Bouaké avec l'Ambassadeur et le commandant de la force Licorne, le général Clément-Bollée. Nous voyageons dans un Cougar de la force Licorne. Au lycée de Bouaké, qui avait été reconverti en base pour nos soldats, cérémonie émouvante pour les 9 soldats français et un citoyen américain tués il y a exactement trois ans par l'aviation ivoirienne (deux Sukhoï pilotés par des biélorusses). Les Forces françaises détruiront peu de temps après les Forces aériennes ivoiriennes. Les responsabilités politiques et militaires n'ont jamais été établies. La cérémonie est conduite par le général Clément-Bollée avec les troupes du 43ème BIMA.

Une collation à la base me permettra de rencontrer un grand nombre d'officiers et d'hommes du rang qui viennent de faire « la rotation » c'est à dire de venir de Sarrebourg, lieu de cantonnement du 43ème BIMA en France, pour une durée de 4 mois.

Selon la mise en place de l'Accord de Ouagadougou de mars 2007 entre Laurent Gbagbo et Guillaume Soro, le chef des Forces Nouvelles, avec l'appui de Blaise Compaoré, le président Burkinabé, les forces Licorne et celles de l'ONUCI vont réduire progressivement leur présence. Trois facteurs sont d la démilitarisation des différents groupes armés, le succès des audiences foraines qui statuent sur la nationalité des citoyens et sur leur inscription sur les listes électorales en vue de la prochaine élection présidentielle, maintes fois reportée mais qui devrait se tenir au premier trimestre 2008 (Laurent Gbagbo a été élu en 2000 pour 5 ans et se trouve donc sans légitimité démocratique) et enfin de l'installation de l'administration (remplacement des « comzones » du Nord et de l'Ouest (Forces nouvelles) par les préfets nommés par le Président.

De retour en fin d'après midi à Abidjan pour une réunion de travail à la Mission économique française avec les Conseillers du commerce extérieur : **Fabrice Desgardin** (CFAO), **Christian Herpin** (délégué régional d'Air France) et **Jean Claude Schmidt** (directeur général de Solibra- brasserie). Nous faisons le point sur la situation économique en Côte d'Ivoire et de la situation des entreprises françaises. Celles-ci, après un coup d'arrêt rude en novembre 2004, ont repris progressivement leurs activités et se portent plutôt bien. Elles bénéficient de la bonne conjoncture ivoirienne alimentée par le pétrole (80 000 barils/jour) et le cacao (environ 300 000 tonnes), même si la qualité est en baisse. Elles représentent 30% du PIB et 50% des recettes fiscales du pays. Les principaux problèmes sont l'état des infrastructures et les tracasseries administratives (douanes et impôts). Un point plus précis devrait être fait sur la convention fiscale (problème des dividendes). Le soir, l'Ambassadeur offre une réception pour 1000 invités de la communauté française, qui me permet de rencontrer de nombreux compatriotes engagés dans des secteurs d'activité très divers.

La journée du 7 novembre est consacrée aux entreprises puisque c'est le dixième anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie française en Côte d'Ivoire. Elle est présidée par **Michel Tizon**, son fondateur, par ailleurs conseiller à l'AFE et que je retrouve lors des travaux de la Commission des affaires économiques et financières. Elle regroupe environ 700 entreprises dont 300 ivoiriennes et représente une belle réalisation.

Nous rencontrons ensuite la presse écrite et télévisuelle ivoiriennes pour répondre aux questions.

Après un déjeuner amical offert le consul général, je visite, avec **M. de Lesquen** et **Yvonne Trah Bi**, le Centre culturel français au Plateau, fermé depuis 2002, sauf pour la lecture sur place à la bibliothèque), et qu'il semble nécessaire de rouvrir au public le plus rapidement possible.

Le soir une réception me permet de rencontrer plusieurs dirigeants ivoiriens (**MM. Seydou Diarra**, ancien premier ministre, **Diby Koffi**, ministre de l'économie et des finances, plusieurs présidents et directeurs généraux de grandes entreprises ivoiriennes) et la très grande majorité des responsables d'entreprises françaises. Retour à Paris dans la nuit du 7 au 8 novembre.

Visite au Vietnam du 18 au 23 novembre 2007

Lundi 18 novembre

Accueil à l'aéroport par **Eric Planchon**, nouveau Président de la section ADFE et chef d'entreprise.

Petit déjeuner de travail à l'hôtel avec **Marc Villard**, notre conseiller AFE pour la circonscription et **Didier Lachize**, administrateur de la CFE.

Déjeuner avec **Patricia Parachini**, consul adjoint faisant fonction de consul général, MM. **Philippe Autier**, représentant la Mission économique, **Philippe Delaunne** responsable du SCAC, **Marie-Odile Boyer**, de l'Amicale française qui anime beaucoup des activités sociales de la communauté, **Pierre Desouches** du Comité de solidarité (association de bienfaisance), **Albert Franceschi**, représentant de l'UFE.

Nous faisons le tour des problèmes de la communauté française et de l'action du consulat et des associations.

L'après-midi, visite de l'IDECAP (institut d'échanges culturels avec la France), ancien centre culturel français nationalisé par le gouvernement et qui fonctionne sous le contrôle du MAE vietnamien. Il est en partie financé par la France mais, selon son directeur, M. **Nguyen Ngoc Chi**, devrait atteindre l'équilibre l'année prochaine grâce aux cours de langue française. Curieusement il gère aussi le Centre pour les Etudes en France qui guide et oriente les étudiants désireux d'étudier dans notre pays. Il développe les activités normales d'un centre culturel mais avec une orientation nette pour la culture vietnamienne.

Je reste étonné devant un tel montage juridique et financier mais ne demande qu'à être convaincu de sa validité.

Visite ensuite du consulat et de ses différents services sous la conduite de Madame la consule : service des bourses (143) et des allocations de solidarité (17), état-civil avec le problème des mariages arrangés par Internet, visas (5000 par an mais pas encore biométriques), délivrance des pièces d'identité et le notariat.

Nous visitons aussi le SCAC responsable de la politique de la langue française, de nos relations avec les universités (pôle universitaire français qui offrent des curriculum d'universités françaises au sein de l'université vietnamienne), service de presse, ...

Le soir réunion avec les amis de l'ADFE mais aucun adhérent ne fait le déplacement !

Mardi 19 novembre

Le matin, **Eric Planchon** me fait visiter plusieurs entreprises françaises (PME montées par des Français) installées dans la région est de Saïgon, en particulier celle de **M. Miras** (ferronnerie, soudure) et la sienne propre (produits vétérinaires). Ils me parlent de leur politique de recrutement, des difficultés de financement, du moins au début, et du refus des banques françaises de les aider.

L'après-midi, nous nous rendons sur le terrain du nouveau site de l'école française Colette, près du golf. (**Joelle Garriaud-Maylam**, **Patricia Parachini**, **M. Zigoulat** gestionnaire)

Une réunion de travail nous réunit ensuite au consulat avec les précédents, MM. **Delaunne**, **Marc Villard**, **Didier Lachize** et les représentants de parents d'élèves : Mmes **Nathalie Maurin**, **Nicole Simard**, MM. **Hamelin**, **Abdul**, de l'APE et M. **Simoneau** (LEA)

Nous passons en revue les différents aspects de l'opération qui sera financé à hauteur de 2,2 millions d'euros par l'AEFE et de 2 par un emprunt remboursé par les parents. Les écolages qui vont de 2800€ à 4500€ seront augmentés de 8% en 2008-2009.

La gestion de la cantine, du ramassage scolaire et la nécessité d'avoir la possibilité de fournir des soins sont discutés.

Mercredi 21 novembre

Arrivé à Hanoï en fin de matinée avec **Didier Lachize** : MM. **Hervé Bolot**, notre ambassadeur et M. **Philippe Alech**, notre consul nous accueillent. Déjeuner avec des représentants de la communauté française : **Lucien Blanchard**, UFE, **Philippe Biberson**, hôpital français, **Michel Fleisch**, conseiller de coopération, **Catherine Guillaume**, association Coup de pouce (association de bienfaisance en direction du Vietnam), **Gabriel de Taffin**, CIRAD (centre de recherche agricole), **Olivier Teyssier**, APE du lycée français Alexandre Yersin. Nous faisons le point sur la question des soins et de santé, et sur le dossier de futur lycée.

Dans l'après midi je reçois l'APE du lycée. Le premier problème est celui de la nature juridique de l'école gérée actuellement et depuis plusieurs années par une association française loi de 1901 mais qui n'a pas d'existence juridique au Vietnam. Il s'agit donc d'une gestion de fait, y compris des subventions, salaires et aides payées par l'AEFE. Pour résoudre cette difficulté, la transformation en EGD rattaché à l'AEFE paraît de loin la meilleure solution mais il faut que l'APE prenne la décision en Assemblée générale.

Il y a des questions que se posent les parents mais aussi les enseignants recrutés locaux qui jouissent, semble-t-il, de conditions particulièrement favorables qui ne seront pas celles de l'AEFE.

Le bureau de l'APE souhaite adresser une lettre à Mme Bossière pour préciser certains aspects de l'opération mais je suggère que l'AG se tienne le plus rapidement possible, sinon le projet de construction d'une nouvelle école et lycée sur un terrain qui a été proposé par la municipalité de Hanoï prendra un retard tel (ce retard existe déjà) qu'il posera un problème grave compte tenu de la fin du bail actuel avec une école vietnamienne (en 2009).

Entretien informel avec M. **Philippe Alech**, consul adjoint qui s'occupe de la communauté française (environ 1000). C'est une communauté très mobile (fort taux de rotation) et qui a un niveau de vie relativement élevé (très peu de bourses et d'allocations de solidarité).

Dîner avec **Hervé Novelli**, secrétaire d'état à l'industrie, au commerce extérieur et aux PME, **Bruno Durieux**, président du CNCCEF, **Pierre-André Wiltzer**, président du CA de l'AFD, les ambassadeurs de France et chefs de mission économique des pays ASEAN.

Judi 22 et vendredi 23 novembre

8ème Forum ASEAN sur les moyens d'améliorer la présence et les parts de marché des entreprises françaises dans les pays ASEAN.

Notre part reste constante depuis 1997 alors même que les pays connaissent une croissance de 8 à 10% par an. Quelle politique mener pour encourager les entreprises françaises et en particulier les PME à venir sur les marchés des pays ASEAN ? Nombreux exposés (voir le site du Forum) sur la situation générale de la région, sur les politiques économiques suivies, sur les expériences des entreprises françaises, ... Le secrétaire d'état explique la politique que le gouvernement souhaite poursuivre en la matière sous le label « force 5 » : simplifier leur vie administrative (?) ; encourager l'innovation (crédit d'impôt recherche) ; aménager la fiscalité (bien sûr, baisse de l'IS de 33% à 26% ou même moins !) ; financer les PME à l'exportation et à l'étranger par OSEO maintenant fusionnée avec l'AFII ; accroître les exportations

(révision des mécanismes COFACE, assurance prospection, couverture en monnaie locale, ...).

Il souligne aussi qu'il souhaite concentrer les activités de conseil aux entreprises sur Ubifrance, ce qui implique un transfert de personnel des ME vers Ubifrance.

Forum de grande qualité et de grand intérêt.



Visite à Madagascar du 30 novembre au 11 décembre

Tananarive

A mon arrivée à Tananarive le 30 novembre, j'ai été reçu, avec **Jean-Daniel Chaoui**, par **Marie-Claire Gérardin**, chargée d'affaires à Madagascar en attendant que notre nouvel ambassadeur (M. **Gildas Le Lidec**) ait pris son poste. Elle évoque les relations franco-malgaches, et les incertitudes, en particulier juridiques, qui pèsent sur le dynamisme des affaires. Les délestages quotidiens de courant gênent les populations et nuisent aux entreprises, qui commencent à se décourager ; certaines sociétés sont déjà parties pour Maurice où le droit de propriété et la fiscalité sont plus favorables. De nouveaux contentieux ont surgi : avec Total sur le prix du kérosène, sur la pêche illégale.

D'une façon plus générale, l'attitude de Madagascar vis-à-vis de la France reste fluctuante entre amitié forte et affirmée basée sur notre histoire commune et volonté de tenir l'ancienne puissance colonisatrice à distance, de d'émanciper de la francophonie (demande de participation au Commonwealth).

Nous visitons ensuite le consulat avec **Rosalinde Nguyen**, consule adjointe, et **Matthieu Pimont**, vice-consul. Le consulat distribue 3 300 bourses, et pour l'aide aux 27 000 Français dispose de deux assistantes sociales. Il traite chaque année 18 000 demandes de visas, dont 15 % sont refusées.

Le CITE (Centre d'Information Technique et Economique) que nous visitons ensuite avec sa directrice générale **Isabelle Gachie**, et **Christian Oquet**, conseiller de coopération et d'action culturelle, fête justement ses 40 ans. Il a pour but de fournir de la documentation technique (il publie 31 000 ouvrages), des études de filières, des services d'appui. Ses ressources proviennent essentiellement des services facturés aux entreprises, la France y participant par le financement de deux postes d'assistants techniques et le versement d'une subvention couvrant 20 % de son budget. Cette petite structure – 70 employés, répartis sur les 10 antennes régionales du Centre – joue un rôle indispensable dans un secteur trop négligé : la formation professionnelle et l'aide à la création d'entreprises.

Déjeuner à la Résidence avec des représentants de la communauté française : **Marie-Claire Gérardin**, le consul général **Alain Jouret**, **Rosalinde Nguyen**, les deux

conseillers AFE, **Mme Blonde** (Tana Accueil), le **père Tronchon**, auteur de l'ouvrage sur la révolte de 1947, les présidents de l'ADFE et de l'UFE, le proviseur **Joël Lust** et **Christian Oquet**.



Nous évoquons la situation des entreprises françaises confrontées à des contrôles fiscaux de plus en plus tatillons, alors même que les mesures prévues pour 2009 leur sont favorables : baisse de l'IS à 25%, suppression des taxes sur les transferts à l'étranger. Sont aussi évoquées les difficultés dues aux coupures d'électricité de la JIRAMA, de plus en plus fréquentes et gênantes. Le problème devient grave et nécessite un plan volontariste.

Nous parlons de l'enseignement français avec un afflux d'élèves que les écoles AEFÉ ne peuvent plus prendre. Il faut envisager d'une part une extension du lycée (un terrain a été trouvé) pour 900 élèves environ. Un projet pourrait être étudié avec d'autres partenaires comme le Fondation de l'Aga Khan qui souhaite monter une école. Le développement d'une communauté wahaabite dont une partie des enfants s'inscrivent au lycée français pose la difficile question de la cohabitation dans une structure républicaine.

L'après-midi est consacré à la visite de l'école A, avec son directeur **Luc Vandecasteele**. **Joël Lust**, proviseur du Lycée français, et **M Rivière**, agent comptable, nous annoncent que les sommes nécessaires aux travaux de mise aux normes des locaux (étanchéité, électricité) ont été budgétées. Il restera d'autres problèmes à régler, soulevés par **M Heudron**, président de l'APE « les enfants d'abord », par exemple la sécurité des enfants à la fermeture de l'école.

L'augmentation des droits de scolarité dans les EGD (53 % en trois ans) pousse de nombreux parents, surtout de foyers malgaches, à préférer des écoles homologuées. Les EGD deviendraient de fait réservés aux Français, ce qui est contraire à leur vocation... D'autre part, les écoles homologuées reçoivent leur homologation de l'Education nationale pour la conformité de leur enseignement aux programmes français, mais ne subissent aucun contrôle en matière d'hygiène, de sécurité, de pédagogie, et sont très souvent défailtantes dans ces domaines. Il serait pourtant légitime d'ajouter des conditions supplémentaires (d'hygiène, de sécurité) à leur homologation, dans la mesure où des élèves reçoivent des bourses françaises.

Nous rencontrons ensuite les responsables de l'enseignement français et de l'AEFE à Madagascar : **Etienne Rabaté**, conseiller culturel adjoint ; **Francis Carrié**, coordonnateur des établissements français ; **Joël Lust** et **Bruno Maris**, proviseur adjoint. Représentaient l'ADFE **Jean Daniel Chaoui**, **Pascal Farines**, (vice président) et **Françoise Rakotobé** (secrétaire générale), et l'UFE : **Marie-Louise Mauxion**, présidente, **Didier Lepine**, vice-président, **Patrick Charron**, secrétaire général et **Eric Faritiet**. **Etienne Rabaté** a présenté l'excellent travail qui a été réalisé pour le plan à 3 ans à partir de la situation de tous les établissements de l'île, après plusieurs audits et des missions d'expertise immobilière. Les recommandations concernent

l'extension du lycée, le maintien des lycées de province selon l'évolution du nombre d'inscrits, en particulier pour Fianarantsoa, et pour le moment le maintien des petites structures comme Ambanja, Hell Ville, Morondava, Manakara. L'évolution du système éducatif malgache est évoquée : l'introduction du français a été retardée à la 3^{ème} classe du primaire, le cycle du primaire allongé, ce qui entraîne la déconnexion des deux systèmes d'enseignement. Ces mesures risquent d'une part de remettre en cause l'équivalence du baccalauréat malgache avec le baccalauréat français et d'autre part d'entraîner un afflux d'inscriptions vers les établissements homologués.

Nous rejoignons ensuite les représentants les conseillers à l'AFE **Xavier Desplanques** et **Gérard Martin**. Nous évoquons l'avenir de l'ASFOR qui est chargée de la formation professionnelle et dont la France se retire. Les associations vont préparer un projet de relance du centre. De même l'avenir du CMS semble sombre puisque le médecin français ne devrait pas être remplacé, et les activités externalisées. Là encore un projet de relance est nécessaire.

Une réception nous permet le soir de rencontrer une partie de la communauté française.

L'ADFE de Madagascar a tenu le matin du 1^{er} décembre son assemblée générale annuelle, avec de nombreux participants, au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu.



Le soir était organisée une conférence sur la politique française vis-à-vis l'immigration au cours de laquelle j'ai parlé de l'évolution du concept d'identité nationale, d'intégration et sur le contenu des différentes lois (6 en tout) ces dernières années.



Majunga

Arrivés le dimanche soir 2 décembre à Majunga, nous avons participé à une rencontre, organisée par **Isabelle Rageau de Bohan** avec une trentaine de Français sympathisants de l'ADFE, qui décident de formaliser la création d'une section de l'ADFE à Majunga lors d'une Assemblée générale en janvier prochain.



Le lundi 3, nous visitons le consulat avec **Jean-Pierre Septier**, le nouveau consul, assisté de **Cécile Vernet**, sa secrétaire. Il avoue que les effectifs sont beaucoup trop justes : pour gérer les 2500 Français de Majunga, (40 % de bi-nationaux) il ne dispose que de quatre personnes (pour une population équivalente, le consulat de Tamatave a six agents, et Diégo 12). **Fabien Gillet** traite des questions sociales et de nationalité, **Jean-Louis Tobegno** est chargé de l'administration des Français et de la régie, et **Georgine Andriamahazohery** des visas. Le consulat délivre 50 allocations de solidarité ; un des soucis est l'aide médicale, car le médecin référent ne peut suffire et les ressources locales sont très faibles. Dans ce contexte de pénurie de soins, la pérennisation du CMS de Tananarive semble indispensable.

Le collège Françoise Dolto (établissement conventionné) est un agréable ensemble de bâtiments vastes et aérés à la périphérie de la ville. Nous y sommes accueillis par la principale **Martine Plantier** et le directeur du primaire **Jean-Jacques Levancou**. L'école scolarise 360 enfants (150 enfants en maternelle, 210 dans le primaire), et le collège 184, les effectifs étant stables voire légèrement à la hausse. La moitié environ sont boursiers.



Une réunion avec des représentants des personnels et des parents d'élèves (dont **Jacque Iserentant**, présidente de l'APE gestionnaire) montre les problèmes qui se posent. D'une part, la nécessité d'augmenter considérablement les écolages (de 16 % puis 23 % l'année d'après), à cause du relèvement brutal par l'AEFE du taux de

remontée (de 40 à 100 %, sans palier intermédiaire), de l'augmentation de la proportion du salaire des résidents (de 23 à 40 % sur trois ans). Le niveau des écolages à l'école Françoise Dolto étant assez bas (500 à 700 euros par an), il sera difficile d'obtenir une révision de la décision de l'AEFE, mais un aménagement du calendrier, avec des étapes, devrait pouvoir être négocié. Une autre idée serait qu'une aide à l'investissement pédagogique (matériel informatique) compense les sommes affectées à l'augmentation de la remontée. D'autre part, un début de conflit opposait les représentants du personnel (**Emmanuel Suquet**, Mmes **Rasamoely** et **Koutrokois**) et l'association de gestion sur la réévaluation de la grille des salaires ; mais la discussion a fait apparaître une volonté d'arriver à un accord et le conflit semble pouvoir être évité.

Nous visitons ensuite avec son directeur **Emmanuel Labrande** l'Alliance Française, installée depuis 1975 dans un vieux palais chargé d'histoire, la résidence d'un sultan yéménite. L'Alliance compte 1000 adhérents et organise 7 classes de FLE principalement pour des enfants. Parmi les activités culturelles, la musique et la danse, traditionnelles ou modernes.



L'après-midi est consacré à une rencontre avec les représentants de l'ADFE – **Jean-Daniel Chaoui**, président de l'ADFE-Madagascar et Océan Indien – et de l'UFE-Majunga : **Michel Marc**, vice-président et **René Guignard**, trésorier – autour de Me **Michel Ducaud**, conseiller UFE à l'AFE. Différents problèmes touchant les Français sont évoqués, des pressions fiscales illégales à la pénurie de soins. A ce dernier titre, tout les participants à la rencontre s'accordent pour souligner l'impérieuse nécessité de maintenir le CMS et pérennise le poste du **Dr Ziegler**. Un courrier commun pourrait être fait.

Nous visitons enfin l'internat de l'association Janine Henrion d'entraide des Français de Majunga. Ce centre fournit une cinquantaine de déjeuners, et héberge 19 pensionnaires, garçons et filles de 5 à 16 ans, orphelins, dans de grandes difficultés ou dont les parents vivent loin de la ville, et leur fournit le toit, l'entretien, le soutien affectif et l'aide scolaire.... Le tout sans grands moyens financiers (l'association récupère pour l'essentiel les bourses dont bénéficient les enfants) mais avec l'efficacité et le dévouement sans bornes de sa directrice **Patricia Razolopomijana**.



La journée s'est terminée par une réception offerte par le consul et qui m'a permis de rencontrer des Français de Majunga et revoir mes interlocuteurs de la journée.

Le 4 décembre se tient une rencontre avec les opérateurs économiques français de Majunga : **Antoine Rossignol** (Réfrigépêche), **Yanick Vernet** (Pêchexport), **Nigar Barday** (SIB : savonnerie ; huilerie), **Clement Kolo** (Nouvel Hôtel), **Djivan Mamode** (Sté Mamode : armateur au cabotage ; savonnerie), **Arnaud Havard** (Vitogaz), **Anne de Guéry** (conseiller juridique) et **Florent Héricher** (Maderi Tours : hôtel).

Tous insistent sur les difficultés provoquées par l'augmentation du carburant et les défaillances dans la distribution de l'électricité ; s'inquiètent de la hausse désordonnée et imprévisible de la fiscalité, évoquant même un harcèlement fiscal ; l'absence de véritable droit foncier paralyse par ailleurs les investissements, en particulier dans le secteur hôtelier. Il semble que les investisseurs étrangers ne soient pas encouragés, et que les règles du droit malgache ne soient pas toujours appliquées.

Nosy-bé

Avec **Jean-Daniel Chaoui** et **Pierre-Yves Féart**, le représentant de l'ADFE à Nosy-bé, nous sommes accueillis le 4 décembre à Hell Ville par **Sylvie Duriez**, consule honoraire. Elle a choisi d'utiliser son enveloppe budgétaire pour louer un local en plein centre où elle tient une permanence bihebdomadaire, et rémunérer une assistante. Les services que cette « antenne » rend à la communauté française (évaluée à 800 personnes, faute d'accès au Registre) sont ceux d'une chancellerie, mais comme boîte à lettres. Elle pouvait accorder jusqu'à maintenant un « laissez-passer » qui permettait de sortir du territoire via l'aéroport international de Nosy-bé. Un autre point très sensible dans la communauté française de l'île est l'absence de bureau de vote, celui de Diégo étant à une distance telle qu'elle décourage les Français d'accomplir leur devoir civique.

Les problèmes qui se posent à nos compatriotes sont, outre l'insécurité (cambriolages et attaques avec violences), l'absence de collège français et la pénurie en matière de soins médicaux à Hell-Ville même (hôpital correct, médecin référent, spécialistes). Heureusement le médecin du CMS et une assistante sociale du consulat général font une tournée annuelle.

Le coût de la vie est d'autre part plus élevé dans l'île, qui, vouée à la culture de la canne à sucre puis de l'ylang-ylang, n'a pas de productions vivrières. De plus en plus de Français viennent pourtant s'y installer, en particulier des retraités.



L'école Lamartine (établissement conventionné) scolarise 150 enfants (maternelle, primaire et « collège » en CNED avec des répétiteurs). Comme l'explique son directeur **David Malleret**, en montrant les murs délabrés, la clôture en simples branches et le chemin raviné qui mène à l'école, il y a un énorme besoin de réparations. Les conditions d'hygiène sont déplorables : le puits qui approvisionne l'école étant presque tari, les enfants doivent se laver les mains dans des bassines d'eau posées à l'entrée

de leur classe...L'APE gestionnaire a évalué à 300 000 euros le coût des dépenses les plus urgentes. La santé des élèves est un autre grand souci, dans la mesure où il n'existe sur place ni suivi médical ni dépistage des troubles auditifs ou visuels qui, faute d'être traités à temps, entraînent l'échec scolaire.

Les écolages devraient augmenter de façon à couvrir l'instauration d'un taux de remontée de 40 % et l'ISVL de 100 %. Les enseignants se plaignent de devoir payer une cotisation pour leur assurance médicale.

L'APE gestionnaire (**Christophe Le Tallec**, président, **Eric Wyvekens**, trésorier) voudrait ouvrir un collège ; elle estime qu'il y aura bientôt assez d'élèves. Comme les parents ne souhaitent pas de nouvelles augmentations des écolages, qui aboutiraient à faire de l'école française une école de riches, une solution pourrait être un établissement homologué.

L'Alliance Française est installée dans le bâtiment pittoresque mais en fort mauvais état de l'ancien théâtre de Hell-Ville. Elle est dirigée avec enthousiasme par **Nicolas Stojcic**, VP, sous la houlette expérimentée de son président **M. Tourabhousen**, par ailleurs maire adjoint de la commune de Nosy-bé.

L'après-midi, une réunion avec les opérateurs économiques était organisée, à laquelle la participation a été plus que modeste. Le coquetel offert à l'hôtel Vanilla par Madame La Consule n'a pas eu plus de succès.

Ambanja

Grande ville agricole au Nord Est de l'île et au sud de la province de Diego Suarez. Nous y visitons le 6 décembre la clinique Saint Damien tenue par des frères capucins italiens. Elle dispose de 80 lits environ dans de bonnes conditions d'hygiène et de propreté et couvre la plupart des domaines médicaux : obstétrique et accouchements, ophtalmologie et fabrication des lunettes, radiologie, chirurgie, avec trois blocs opératoires et quatre chirurgiens. Cette belle réalisation soutenue par l'église catholique et par des donateurs suisses pourrait servir aux ressortissants français de la région - plusieurs personnes de Diégo nous disent y aller.



Nous allons ensuite à l'école française « Charles Baudelaire » dirigée par **Nadège Ruinet**. C'est une école conventionnée avec 86 élèves dont 31 français et 11 boursiers. Elle couvre le primaire, la 6ème et la 5ème en CNED. Le corps enseignant comprend une expatriée, un résident, 2 contrat locaux, 2 auxiliaires. Les frais d'écolage sont bas (400 € par an) et devront augmenter avec les remontées sur salaire de résident qui vont passer de 10% aujourd'hui à 50% en 2014. Un enseignant de plus permettrait de libérer la directrice (à voir avec le comité des parents). Des livres, CD, DVD pour le CDI des petits sont souhaités.



Nous rencontrons ensuite le Conseil de l'Alliance française présidé par M. **Guy Randrianasolo**. L'arrivée d'une nouvelle directrice (une VP) est bienvenue, après plusieurs mois de vacance du poste. L'AF a un programme FLE pour 70 élèves et a participé au projet PARSEM qui est malheureusement passé ailleurs, réduisant leur financement. Elle fonctionne avec une subvention de 1000 € de l'AF Tana et environ 800 € de recettes de cours. Elle dispose d'une jolie petite bibliothèque bien tenue dans un bâtiment modeste mais fonctionnel qu'elle aspire à acheter.



Antsirananana

François Frankel, consul, chef la chancellerie détachée, nous accueille à Antsirananana (Diégo-Suarez) le 10 décembre. La chancellerie couvre le territoire du nord de Madagascar, y compris Nosy-bé à l'ouest, soit 2 500 à 3 000 Français, dont 1 500 pour la ville d'Antsirananana. Il ne s'agit que d'immatriculés, et le chiffre serait beaucoup plus élevé si tous les Français vivant ici s'immatriculaient ; mais nombreux préfèrent vivre « officiellement » à La Réunion pour pouvoir bénéficier des aides (RMI, allocations familiales, pensions de retraite majorées). Le climat tropical et la beauté des jeunes malgaches attirent ici grand nombre de retraités qui refont leur vie, et de plus jeunes qui se lancent dans le commerce informel. Le développement récent d'un tourisme plus fortuné a redonné de l'éclat à une ville assoupie.

Devenu chancellerie, le consulat a vu ses compétences sérieusement réduites, au grand dam des Français qui n'y trouvent plus les services jusque là remplis. Le consul honoraire d'Antalaha de son côté n'a plus les moyens de se déplacer. Comme l'explique Pierrette Collomb, chargée des affaires sociales, les fraudes aux allocations de solidarité et les captations d'allocations ont repris depuis que les allocations ne

sont plus versées directement aux intéressés par le consulat, mais payées par chèque. Le montant des aides (128 euros) est ici une très grosse somme qui suscite bien des convoitises dans l'entourage des allocataires... La chancellerie consacre beaucoup d'énergie à débusquer les multiples fraudes.



Avec le proviseur **François Méchain** et le directeur du primaire **Thierry Lauret** nous visitons ensuite le lycée Sadi Carnot qui scolarise 600 élèves, dont environ la moitié de Français. Le lycée compte une centaine d'élèves, un nombre en lente diminution, ce qui fait craindre à l'APE qu'il soit menacé de fermeture. Une solution serait de créer un internat, susceptible d'attirer une vingtaine d'élèves de la province, voire de Nosy-bé, trente enfants étant déjà hébergés dans des familles d'accueil. **Gilles Rouxel**, trésorier de l'APE, a trouvé le local adéquat, reste à régler la question de la structure gestionnaire, étant donné qu'il n'existe ni société de bienfaisance ni même association de Français. **Stéphane Cassam Chenai**, président de l'APE, confirme sa détermination de faire le maximum pour la pérennité du lycée, indispensable au maintien à Antsiranana des communautés françaises.

Un projet intéressant de l'APE est de pallier le faible nombre de bourses d'excellence par la prise en charge des frais de scolarité dans le secondaire aux élèves malgaches lauréat d'un concours d'entrée en 2de.

Gilbert Rakotonirina, représentant les personnels sous contrat local (77, dont 37 enseignants) déplore que l'augmentation de la masse salariale soit inférieure à celle du coût de la vie, et réclame le paiement d'une somme forfaitaire unique lors de leur départ à la retraite. Les résidents, dont 95 % seraient en fait de « faux résidents », voudraient le remboursement de leurs frais d'installation et un complément de salaire pour les trois premiers mois. Ils protestent également contre la rareté de leurs inspections, tous les 10 ans, ce qui nuit à leur avancement.

Ils s'étonnent enfin que les représentants du personnel au comité de gestion n'aient pas de voix délibérative.

L'après-midi nous visitons l'Alliance franco-malgache, installée dans l'imposant bâtiment en métal, style Eiffel, de l'ancien marché d'Antsiranana, que la directrice **Joëlle Cousinaud** voudrait faire réhabiliter comme patrimoine historique. L'Alliance s'autofinance à hauteur de 78 % par les cours de français, les activités culturelles et sportives, en particulier de danse de salon, les spectacles et les expositions.

Les opérateurs économiques se réunissent à l'hôtel Colbert : **Jean-Yves Morvan**, PDG adjt des Salinières de Madagascar, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie, responsable du Groupement des Entreprises du Nord de Madagascar (GENOM), **Francis Gout**, commerces, **David Thomas** (manutention). Les entreprises françaises ou à capitaux français correspondent à deux groupes : des filiales de grandes sociétés (hôtellerie, pêche, banque, import-export,...) et des entreprises personnelles (petits hôtels, restaurants, petits commerces). Les principaux problèmes

rencontrés sont la sécurité, la survie du lycée, la législation économique et fiscale tatillonne. Les grandes entreprises poursuivent une politique de sous-traitance de manière à aider à la constitution d'entreprises moyennes.

Le soir M. le Consul et son épouse offrent un coquetel à leur résidence qui nous permet de rencontrer un grand nombre de représentants de la société française de Diégo.

Visite aux Comores du 12 à 14 décembre 2007



Christian Job, notre ambassadeur aux Comores, nous accueille à Moroni, sur la plus grande des trois îles de l'archipel, et nous rappelle le contexte des délicates relations entre la France et les Comores. Lors du referendum de 1974 décidant l'indépendance des Comores la quatrième île, Mayotte, a voté son maintien dans le giron français, ce qui a été accepté par la France, contrairement à la règle tacite suivie depuis 1945 par les puissances ex coloniales : ne pas modifier les frontières d'un Etat colonisé accédant à l'indépendance. Il s'en suit chaque année, à la demande de la Fédération de Comores, une mise en cause régulière de la France devant l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Puis les tentatives de sécession de l'île d'Anjouan en 1997 et ses demandes de rattachement à la France ont aggravé le climat. Depuis lors les relations franco-comoriennes traversent des hauts et des bas. Le dernier signe encourageant est la rencontre, en septembre de cette année, entre les présidents des deux pays, et le lancement d'une commission ad hoc de règlement des contentieux ; le dernier signal inquiétant est la fermeture de l'unique banque du pays, la BIC, dont 50 % du capital est français (BNP), suite à la condamnation inique – les juges étant corrompus - de son directeur.

Cela aggravera encore les difficultés de l'archipel, dont la situation économique est désastreuse. Le sol volcanique est aride, et les seules ressources d'exportation (ylang-ylang, vanille, girofle) sont en chute libre. Les importations, seules sources de recettes fiscales, ont baissé de 40 %. La population (800 000 habitants) ne survit que par les transferts massifs d'argent (40 millions d'euros chaque année, soit le montant du budget de l'Etat...) de la diaspora comorienne (350 000 personnes en France).

Il y a 1475 Français immatriculés, dont 1100 sont bi-nationaux.

En ce qui concerne le fonctionnement des services consulaires, l'ambassadeur souligne le besoin d'un agent supplémentaire pour l'état-civil, et de moyens suffisants pour rénover les locaux et la Résidence qui sont mal adaptés aux tâches qui sont les leurs et en mauvais état.

Le premier Conseiller **Jean-Marc Transon** nous présente le plan de sécurité, qui serait encore plus opérationnel si les liaisons radio étaient modernisées.

Anne Bordron, consule adjointe, nous fait visiter le consulat. Les locaux sont rébarbatifs et peu accueillants de l'extérieur, et de fait vétustes et malcommodes à l'intérieur. Sur les six agents, trois sont employés à débusquer les innombrables fraudes à l'état-civil, deux à examiner les demandes de visas (6000 par an, la moitié satisfaites). Le dernier, **Jean-Claude Vaquié**, est affecté à l'administration des Français. Quatre Français seulement bénéficient d'allocations de solidarité, un chiffre surprenant puisqu'un élève sur deux est boursier... Il semble qu'il n'existe pas de service social digne de ce nom dans un consulat obnubilé par la chasse aux fraudes.



Le soir, réunion avec une partie de la section ADFE des Comores, avec une vingtaine de participants autour de **Aboubacar Abdulwahab** (président), **Houssein Moussa** (vice-président) et **Fatima Boinaissa** (secrétaire).



Le lendemain, nous visitons l'école française Henri Matisse où nous sommes reçus par **Sophie Villedieu**, principale, **Laurent Maillet**, directeur du primaire et **Mahmoud Cheikh**, président de l'APE. Ecole conventionnée qui sort d'une crise financière et de confiance ces dernières années, elle est engagée dans une politique active de redressement avec une augmentation significative des écolages pour faire face à la réduction du nombre d'expatriés et à l'accroissement des « remontées » vers l'AEFE. Les écolages sont cette année de 480 € par trimestre. L'école compte 366 élèves dont la moitié sont boursiers.



Jérôme Gandon, directeur de l'Alliance franco-comorienne nous montre son établissement, un beau et vaste bâtiment qui fonctionne de façon dynamique avec 2 400 membres dans la Grande Ile (il y a une Alliance sur chaque île).

Au Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) nous nous entretenons avec **Monique Bauer**, conseillère, **Anne Gâelle Muths** et **M. Youseffi**, attachés de coopération. Malgré l'existence d'un Document cadre de partenariat signé fin 2006 avec tous les donateurs pour un montant de 88M € sur 5 ans, la coopération est bloquée par les difficultés politiques déjà évoquées. En particulier la politique française qui consiste à développer Anjouan pour limiter l'immigration illégale vers Mayotte se heurte à l'opposition des Comores. Il reste finalement une enveloppe de 700 000 € pour réaliser des projets en bilatéral.

Philippe Collignon, directeur de l'AFD, nous explique pourquoi aucune entreprise française, petite ou grande (Colas, Novotel parmi d'autres ont échoué) n'est parvenue à s'implanter aux Comores : contrats pas honorés, corruption, chantage etc. Il ne reste que quelques entreprises franco-comoriennes. L'AFD, qui dispose de la moitié des 88 millions d'euros de l'accord de partenariat, n'en a jusqu'ici utilisé que 1,3 million, et doute de pouvoir aller plus loin, faute de trouver ici les capacités suffisantes pour mettre en œuvre et mener à terme des projets de développement. Le développement et la solidarité sont étouffés par la corruption et les tentatives très vite détournées ou sabotées par la corruption. L'espoir de changement pourrait venir d'une modernisation des mentalités et des attitudes des enfants de la diaspora à l'étranger.

Le soir, un cocktail organisé par la section ADFE me permet de m'adresser aux Français de Moroni, suivi d'un dîner amical avec une cinquantaine de personnes.

Le 14 décembre, avant de prendre l'avion du retour, nous allons à Mitsamiuli, dans le nord de l'île, où nous rencontrons une petite communauté de Français et visitons une ferme-distillerie d'ylang-ylang.



Visite à Singapour du 13 au 16 février 2008

Je me promène ce matin sur la rue principale « Orchard street », la rue des vergers - qui ont disparu depuis longtemps pour faire place aux boutiques et immeubles les plus modernes. Cette cité-État étonnante, construite en 40 ans, atteint aujourd'hui une prospérité comparable à celle de l'Europe. Ce qui frappe le plus, c'est le mélange des races et nationalités : Chinois de Singapour et de Chine, Malais, Indiens bengalis, Tamouls, Sikhs, Européens, Australiens ... tout le monde se presse vers son travail. Ville conquise sur la mer et sur l'eau, par des polders qui font un bon tiers de sa surface : battus les Pays-Bas ! Nos entreprises de BTP y sont d'ailleurs actives.

La communauté française compte à peu près 6000 personnes, jeunes et mobiles avec cependant un début de précarisation. Les contrats en or des expatriés ont disparu et beaucoup de Français sont maintenant employés aux conditions locales du marché. D'où des difficultés pour se loger et pour payer les frais de scolarité de l'école française. La visite au consulat de France sous la conduite du consul Franck Laval confirme la montée du nombre de demandes de bourses (environ une vingtaine), même s'il y a quasiment pas d'allocations de solidarité.

Capacité extraordinaire de Singapour et de son père fondateur Lee Kuan Yew pour gérer comme une entreprise ce micro pays, mais aussi pour planifier leurs orientations économiques à moyen terme, comme ici dans le domaine de la recherche (ceci ne l'affranchit pas d'un régime de dictature soft, muselant le droit d'expression et les libertés individuelles). Une visite à l'agence scientifique du gouvernement singapourien (A*Star) permet de mieux comprendre la politique scientifique : des objectifs précis (biologie, médecine, sciences pour l'ingénieur), des moyens importants (6,5 milliards d'euros en 2006 – à titre de comparaison les dépenses françaises de R et D ont été de 38 milliards d'euros pour la même année), un recrutement des meilleurs chercheurs étrangers (toutes nationalités), des résultats essentiellement utilisables par l'industrie.

Nous visitons ensuite l'ensemble Biopolis qui comprend une quinzaine de formations de recherche couvrant les domaines médicaux, pharmaceutiques, biologie appliquée. A l'invitation d'**Antoine Mynard**, attaché scientifique, je rencontre plusieurs chercheurs français en poste à Biopolis ou dans l'université. Tous disent le plaisir qu'ils ont de pouvoir travailler avec les moyens financiers nécessaires et stables.

Visite au Lycée français de Singapour sous la conduite de **Pierre Mondoloni**, proviseur et son équipe de direction. Très bel établissement de 1400 élèves mais qui explose comme beaucoup de nos écoles à l'étranger et pour lequel un plan d'extension est prévu. La structure juridique de l'établissement est originale, puisqu'il a été créé par un groupe d'entreprises françaises qui continuent d'en assurer la responsabilité financière. Les frais de scolarité sont relativement élevés (6000 € par an en moyenne) par rapport à l'ensemble du réseau AEFÉ (3500 €) mais plutôt bas pour les écoles comparables sur Singapour. Ils risquent d'augmenter les prochaines années pour faire face à la construction d'une extension nécessaire et à l'inflation. Ceci risque de créer des difficultés pour les parents qui sont salariés dans le système économique singapourien. Quasi pas de demandes de gratuité pour la classe terminale. Je suggère d'étudier une formule de coopération européenne avec le lycée allemand. Rencontre avec les représentantes du comité d'établissement et avec ceux du corps enseignant et des personnels.

Soirée avec les amis de la section ADFE qui ont le mérite et le courage de porter les couleurs de la gauche dans un environnement qui n'est pas très favorable à nos idées (Ségolène Royal a fait 25% au 2ème tour !).

Le lendemain je rends visite à Ms Liew Woon-Yin, directrice générale de la propriété intellectuelle à Singapour (IPOS), accompagné de **Michel Cywinski**, conseiller commercial. Nous faisons un tour d'horizon des questions de propriété industrielle régionales et nationales.

Rencontre avec **Pierre Buhler**, ambassadeur de France, qui m'expose l'excellence des relations diplomatiques entre nos deux pays. Pas de contentieux même léger, concordance de vues sur la plupart des grands dossiers internationaux. La diplomatie singapourienne se caractérise par sa volonté d'indépendance vis-à-vis de ses voisins (Indonésie, Malaisie) dont le pays dépend pour ses approvisionnements en énergie et eau. Indépendance aussi vis-à-vis de la Chine dont l'expansion économique peut devenir obsédante et, du moins en théorie, vis-à-vis des Etats-Unis. Pour cela Singapour favorise le multilatéralisme à travers un ensemble d'organisations internationales en nombre de plus en grand, depuis l'ASEAN, l'ASEM, l'APEC..... Indépendance aussi basée sur une armée puissamment équipée (6 frégates françaises pour la marine, une quinzaine de F 15 US pour l'aviation – curieusement basés aux Etats-Unis). C'est un peu le syndrome suisse transposé sous l'équateur asiatique.

Déjeuner offert par l'ambassadeur pour une quinzaine de personnes des organisations officielles françaises et de Français à Singapour.

L'après midi visite intéressante du chantier mené par Dragages (filiale de Bouygues) qui achève un ensemble de deux tours d'appartements de 80 étages avec de nombreux problèmes techniques à résoudre (fondations près de l'eau, métro, protection anti tremblements de terre). Une présentation très vivante par Frédéric Pérez nous fait vivre la conduite d'un grand chantier difficile et celle d'importantes équipes d'ouvriers et de chefs d'équipe.

Le soir dîner à l'invitation de **Jean Marie Demange**, chef de la mission économique pour la région Asie du Sud-est, avec quelques-uns de ses collaborateurs. Nous faisons un tour des principales questions économiques de la région et du pays. Le plus préoccupant pour la France est la dégradation de la balance commerciale avec un déficit en 2007 dû principalement à l'augmentation de nos importations, doublée de la stagnation de nos exportations. Nous nous plaçons ainsi au 20ème rang des pays exportateurs vers Singapour.

Le 16, je tiens une permanence au consulat pour recevoir nos concitoyens.

Visite de l'Alliance française (4000 élèves par an, budget de l'ordre de 1,2 million d'euros) avec son directeur **Pierre-Emmanuel Jacob**, puis déjeuner à la brasserie Wolf à l'invitation d'**Olivier Vaysset** et **Thierry Bayle** (conseiller et attaché culturel) avec deux représentantes de la chanson française à Singapour. **Erik Orsenna** se joint à nous, pour notre grand plaisir.

Visite en Australie du 17 au 24 février

Dès mon arrivée de Singapour le 17 février je rejoins le Consul général, **Lionel Majesté-Larrouy**, et **Marie-Claire Guilbaud**, notre conseiller AFE ADFE, au musée Lapérouse situé à Maroubra. C'est un site émouvant avec, dans une maison coloniale XIXème, un petit musée retraçant l'expédition de M. de Lapérouse qui débarqua dans cette baie en 1798. Réunion de la communauté française autour de la célébration de cet anniversaire et sur la tombe du père Receveur, aumônier de l'expédition. Le **cardinal Pell**, Primat catholique romain d'Australie, est présent.

La télévision m'apprend la bonne nouvelle de la proclamation de l'indépendance du Kosovo. C'est la seule solution pour cette population dominée depuis tant de siècles, et l'Europe a pleinement raison de prendre ses responsabilités en la matière, d'autant que l'affaire est en cours depuis plus de 10 ans. Comme le dit le Conseil de Sécurité, c'est « une affaire purement européenne » que nous devons traiter avec la Serbie, mais qui n'est pas de la compétence de la Russie.

Le 18 février, visite de l'école primaire de Killarney Heights qui offre une scolarité bilingue franco-australienne aux enfants jusqu'à leur entrée dans le secondaire : elle compte 130 Français sur 540 au total. Le coût que doivent payer les parents est de 1800 € par an environ, essentiellement pour les enseignants supplémentaires de français. Cette formule originale de scolarité bilingue dans une école publique australienne a été rendue possible grâce à l'engagement d'un groupe de parents français très motivés, et a commencé avec un projet FLAM.

L'après-midi est consacré à une rapide visite du lycée Condorcet, déjà visité lors de mon précédent voyage, sous la conduite de son proviseur **Francis Cappe**, suivie d'une conférence sur le Traité de Lisbonne pour les élèves.

Le soir à l'invitation de **M. et Mme Majesté-Larrouy**, Consul général, réception de représentants de la communauté française à leur résidence, puis dîner avec les amis de l'ADFE dans un excellent restaurant français « la brasserie ».



Le 19 février, visite du consulat et rencontre avec le personnel consulaire, suivie d'une rencontre avec l'ensemble des associations françaises de Sydney : association médicale francophone, anciens combattants, bienfaisance, ordres de la Légion d'honneur et du Mérite, UFE, lycée français, Chambre de commerce et d'industrie, conseillers du commerce extérieur, Sydney Accueil, Association culturelle France-Australie, ADFE, amis du Musée Lapérouse. Chaque association présente ses activités et ses plans d'avenir.



Nous déjeunons à l'Alliance française, dans ses locaux provisoires, puisque le site qu'elle occupait doit être démolie pour construire un immeuble dans lequel elle prendra 5 étages. **M. Hakim**, président du Board, et le directeur général de l'Alliance présentent le projet.

Une réunion ensuite à la Mission économique sous l'autorité bienveillante de **Jean-Louis Latour**, chef des services économiques pour la région, nous permet de rencontrer une dizaine de chefs d'entreprise pour un exposé sur la situation économique – florissante - de l'Australie et la place des entreprises françaises, également bonne. Nous essayons ensuite d'analyser les raisons de la faiblesse du commerce extérieur français.

En fin d'après midi, retour au lycée français pour une réunion avec une dizaine d'enseignants sur les questions de fiscalité et de protection sociale.

Je participe le soir, aux côtés de **Stéphane Fagez**, à une émission de radio « Trampoline » en langue française, animée par **Christophe** et **Maïté** (sur 88,5) : je présente les sénateurs des Français à l'étranger et à quoi ils servent. Nous parlons aussi chansons et variété françaises.

Le 20 février, nous partons aux aurores pour Canberra, où M. l'Ambassadeur **François Descoueyte** nous accueille. Il nous présente la situation : la place et la perception de la diplomatie et de l'action françaises se sont considérablement améliorées ces dernières années ; les sujets de contentieux (reproches à la France : essais nucléaires, politique agricole, présence militaire dans le Pacifique et pour la partie australienne : refus de ratifier Kyoto, alignement sur la politique irakienne des Etats-Unis) ont trouvé une solution, ou bien ont considérablement perdus en acuité. Les relations avec l'Union européenne, la politique commerciale extérieure, la politique agricole permettent à l'Australie de développer de nouvelles relations avec l'Europe. Il manque seulement quelques visites de ministres français pour concrétiser politiquement cela, d'autant que le nouveau gouvernement australien (Labour) nous est favorable.

Nous visitons ensuite l'école maternelle (gérée et financée par les parents : coût 9000 A\$) de Red Hill, qui scolarise 120 petits Français et anglophones en français (directrice Annette Chemin), puis l'école et lycée franco-australien de Telopea Park avec **Jean Paul Clément**, son proviseur français, et **Michael Maniska**, son proviseur australien ainsi que leurs collaborateurs. C'est un établissement original qui enseigne les différentes matières du programme pour l'essentiel en français, 4 jours par semaine, et un jour en anglais pour les élèves australiens (80%) et français (13%). Une politique forte et intelligente de la francophonie qui mérite d'être davantage connue et

montrée. Elle n'est plus reconnue par l'AEFE qui lui a retiré son homologation et reçoit 600 000 € de subvention du MAE pour payer 12 enseignants.



L'après midi le Centre pour les Etudes européennes de l'Université (ANU) m'invite pour une conférence sur le Traité de Lisbonne avec une vingtaine d'étudiants post graduate et plusieurs ambassadeurs de pays de l'Union.

Le soir, M. l'Ambassadeur de France et son épouse offrent une réception à la communauté française de Canberra (environ quatre-vingts présents) qui permet à **Marie Claire Guilbaud** et à moi-même de faire des rencontres intéressantes.



Avec **Marie Claire Guilbaud** et **François Descoueyte**

Le 21 février, en route pour Melbourne avec **Marie Claire Guilbaud**. Nous y retrouvons le Consul général qui nous invite à déjeuner au « Bergerac » sur King's street ainsi que **Patricia Polites**, notre consul honoraire depuis la fermeture du consulat, fermé bien que la communauté française dans l'Etat du Victoria fasse environ 15 000 personnes. Nous y faisons la connaissance des responsables des principales associations et institutions françaises : l'école française de Melbourne, l'Alliance française, l'attaché de coopération et d'action culturelle et l'assistant consulaire, **Jean Paul Esnault** qui reçoit nos compatriotes chaque jour et les aide dans leurs différentes formalités.

L'après midi, nous visitons le nouveau bâtiment que vient d'acquérir l'Alliance française à Saint Kilda sous la houlette de son président, le juge **Warren Fagan** et de son directeur **Patrice Pauc**. C'est une maison de maître de style victorien avec des annexes qui abritent les salles de classe. L'ensemble est élégant et a été autofinancé.

Nous sommes ensuite invités à la réception offerte dans le Old Treasury Buiding pour les 100 ans de **Mme Jackson** née à Mont de Marsan. Le Consul y fait un compliment et nous lui offrons des cadeaux.

Le soir notre programme comportait ce que nous croyions une invitation par la Chambre de Commerce franco-australienne de Melbourne mais ses organisateurs ont jugé indispensable de réclamer un paiement d'avance au sénateur (venu de France) et au Consul général (venu de Sydney comme la conseillère AFE) comme si nous y assistions à titre personnel et non pas comme représentants de la France et du Parlement. Sans doute cela leur semble peu intéressant, et devant tant d'amitié et de chaleur, nous avons préféré choisir ailleurs, notre propre menu !

Le lendemain, visite de l'école primaire française qui se trouve au sein de l'école australienne du Caulfield Junior College avec la principale australienne, le directeur français **M. Gabet** et **M. Genesi**, le président du comité de gestion français. Sylvie Christophe, nouvellement nommée attaché culturel de l'Ambassade en résidence à Melbourne nous accompagne. C'est un concept original d'une section francophone dans un établissement scolaire public australien, qui permet aux enfants de suivre une scolarité dans les deux langues et les deux cultures. Bien adaptée aux enfants de familles binationales, la formule a beaucoup de succès (150 élèves Français sur 350 au total). Le coût additionnel pour la section française est de 3000 A\$, l'éducation australienne étant gratuite. Le problème est de faire face aux nouvelles demandes d'inscriptions, sans doute en dédoublant le site pilote de Caulfield sur une autre école publique australienne qui devra être située dans un autre quartier, et volontaire. Plus tard se posera la question d'un collège. A court terme, la section française doit obtenir la confirmation de son homologation, encore provisoire, et envisager à terme un conventionnement.



L'après midi, visite culturelle de la ville et de ses musées. Rencontre informelle avec nos concitoyens.

Retour à Sydney et départ pour la Nouvelle Zélande le 24 février.

Visite en Nouvelle-Zélande, 25 et 26 février 2008

Le 25 février à Wellington, nous commençons la journée, avec **Marie-Claire Guilbaud** et **Michel Legras**, ambassadeur de France, par une visite à **Moana MacKay**, membre du Parlement (il n'y a pas de Sénat dans ce pays !) Elle nous explique le système politique (chaque électeur a 2 voix, une pour la circonscription, une pour le parti au niveau national). Les Maoris (16%), peuple d'origine des deux îles, ont une représentation politique propre. La majorité travailliste poursuit avec succès une politique de croissance économique, de plein emploi (3% de chômeurs !) et d'austérité budgétaire. Nous abordons les relations commerciales avec l'Europe pour nous plaindre du protectionnisme néo-zélandais, en particulier du monopole de fait qui a été donné à une coopérative pour les achats/ventes de lait. La conséquence en est que les Français qui souhaitent acheter du lait paye un prix largement supérieur à celui du marché mondial. Elle se plaint à son tour – mais sans grande conviction – de la politique agricole commune européenne. En fait, avec le niveau élevé des prix des matières premières (y compris agricoles) les subventions à l'exportation sont appelées à diminuer, voire à disparaître.

Notre ambassadeur nous reçoit ensuite et nous fait un tableau des relations franco-néo-zélandaises. Dans le domaine culturel, l'enseignement des langues n'est guère encouragé (les langues ne sont pas obligatoires). La tactique envisagée est de sensibiliser les parents à l'importance d'une seconde langue. Sur le plan politique et diplomatique, les relations se sont considérablement améliorées et la coopération s'est renforcée en particulier vis-à-vis de la nécessité de maintenir l'ordre et la stabilité dans le Pacifique sud. Nous coopérons à divers fonds d'intervention et de secours pour les micro-pays de la région, souvent la proie de coup d'État, d'actions mafieuses, de corruption.

L'ambassadeur et **Mme Legras** offrent ensuite un déjeuner-buffet à la résidence qui permet de rencontrer une cinquantaine de nos concitoyens. La communauté semble prospère, beaucoup sont dans les affaires et binationaux. La question d'une école française sur Wellington ne semble pas vraiment à l'ordre du jour.

L'après-midi, visite au musée Te Papa, en compagnie de **Typhaine Biard-Hamon**, Conseillère Culturelle, Scientifique et de Coopération. Nous sommes accueillis par **Sir Ronald Scott**, président du Conseil et **Paul Brewer**, directeur adjoint. Nous parlons d'une exposition Monet à venir en 2009 et des activités de promotion qui pourraient être organisées autour. Nous avons ensuite le privilège d'une visite des réserves d'objets rituels et sacrés de culture maorie.

Nous terminons la journée par une visite à l'Alliance française, accueillis par le directeur **Olivier Pellenard** et son Board. Celle-ci semble particulièrement prospère et voit le nombre d'étudiants et d'activités se développer.

Le 26 février, **Marie-Claire Guilbaud** et moi-même participons à un petit-déjeuner organisé par le « French New Zealand Business Council » qui est comme la chambre de commerce et d'industrie franco-neo-zélandaise. Elle regroupe les entreprises françaises implantées en Nouvelle Zélande ainsi que les entreprises qui travaillent avec la France. Elle est présidée depuis peu par **Catherine Michels** qui m'a invité à faire un exposé sur la situation économique en Europe et en France. Une cinquantaine de personnes y participent malgré l'heure matinale, ainsi que plusieurs membres du Parlement !

Nous retournons ensuite visiter l'école primaire de Richmond Road que nous avons déjà vue en 2005. Nous sommes reçus par le président du Conseil, **Ewen Mackenzie-Bowie** et la nouvelle principale ainsi que par les deux responsables de la

section française. Le principal problème est, si l'on ose dire, les demandes nombreuses des parents pour les trois classes de la section française à tel point qu'il y a maintenant une liste d'attente. Comme il est difficile de faire croître la section française dans l'implantation actuelle, une des solutions serait de trouver une seconde « primary school » néo-zélandaise, dans un site différent, qui soit intéressée par une filière francophone. L'école n'est pas homologuée par l'AEFE et finit un programme FLAM qui a eu du succès. Un projet d'école maternelle française est à l'étude.

Après un déjeuner sur le port de plaisance qui abrite plusieurs voiliers de l'America Cup, (l'avoir perdue au profit des Etats-Unis, puis de l'Italie, est un drame national encore plus grand que la défaite des All Blacks lors de la récente coupe du monde de rugby), nous visitons l'après midi l'Alliance française qui a pu grâce à un don du gouvernement français acquérir un étage supplémentaire dans l'immeuble où elle se trouve déjà (voir visite précédente). La situation ne paraît pourtant guère florissante puisque le nombre d'élèves est en diminution et que les effectifs d'enseignants vont également décroître (départ d'une VIA). Le Board peine à définir une stratégie claire de reprise et de développement.

Le soir, cocktail offert à la communauté française au Horse an Trap, organisé par l'ADFE et financé par le Consulat : nous pouvons y rencontrer nos compatriotes et avoir eux une discussion ouverte sur les questions du retour en France et sur les retraites.

Rencontre ensuite avec **Nadine Plet**, présidente et les amis de l'ADFE.

Visite à Hong-Kong et Canton, du 6 au 8 avril

J'arrive à Hong Kong le 6 avril 2008. **René Aicardi**, notre conseiller AFE, me fait rencontrer les représentants des syndicats enseignants du lycée français. Nous discutons de plusieurs problèmes locaux ainsi que du risque, désormais un peu plus général, du « déconventionnement » du lycée.

Le soir, avec une trentaine d'amis, nous offrons un dîner à **David Santandreu**, récemment lauréat des « trophées du sénat pour l'expatriation » pour son action au sein du Department of Education de Hong Kong. Nous avons déjà eu le plaisir de le recevoir à Paris, accompagné de sa famille.

Le lendemain nous nous rendons en train à Canton : **René Aicardi**, **Eric d'Haene**, chef d'entreprise à Shenzhen et responsable ADFE et moi-même. Accueillis par **Laurence Monmayrant**, consule générale adjointe, nous commençons par une visite complète du consulat et de ses services : chancellerie, coopération scientifique, coopération et action culturelle, officier de liaison, immigration, visas. Pour faire face à une communauté en croissance rapide, de l'ordre de 30 à 50% par an (1700 inscrits fin 2007 et probablement plus de 1000 non inscrits), le consulat devra s'étendre et recruter au moins un cadre expatrié. À noter l'initiative d'une lettre d'information consulaire électronique du consulat, « La C@ntonporaine », très riche et fournie de tous types d'informations.

Nous visitons aussi la Mission économique sous la conduite d'**Alain Berder**, conseiller commercial. La mission qui a aussi le label Ubifrance est essentiellement orientée vers les informations et l'assistance aux entreprises., ce qui pose à terme la question de sa complémentarité avec la Chambre de commerce française.

Le province du Guangdong est le moteur de l'économie chinoise avec un PIB en 2007 de 422 milliards de dollars, légèrement au dessus de celui de Taiwan (379 milliards). C'est également le premier exportateur (30% du total chinois) et contributeur fiscal. Le PIB par habitant de Canton et Shenzhen est au dessus de 10000 \$.

La visite sera suivie d'un déjeuner de travail avec les principaux chefs de service du consulat.

L'après midi nous nous rendons à l'école française de Canton, dirigée par **Emmanuelle Sarbonne-Spampinato** et dont l'association gestionnaire est présidée par **M. Stos**. C'est une école homologuée d'une cinquantaine d'élèves, de la maternelle au collège (cette partie étant faite avec le CNED). Les frais de scolarité sont relativement élevés même s'ils sont inférieurs à ceux des autres écoles internationales, de 6000 à 12 000 \$ par an. Une des causes en est le nombre insuffisant d'élèves. Une étude est actuellement en cours sur les différentes options possibles pour faire face à une croissance certaine de la demande dans les années à venir et aux besoins et des entreprises françaises.

Nous visitons ensuite à l'Alliance française dirigée par **Olivier Salvan**. Elle est en développement avec une forte demande pour l'enseignement du français et s'autofinance complètement. Elle s'efforce de développer, à côté de son enseignement du français, des actions de promotion et de diffusion culturelle. Ceci pose aussi à terme la question de la fusion des centres et instituts culturels avec les alliances françaises. Elle abrite aussi les bureaux de Campusfrance (**Isabelle Poit-Chen**) qui oriente et sélectionne les étudiants qui veulent se rendre en France.

La chambre de commerce et d'industrie française en Chine (CCIFC), dirigée par **M. Joël Pujol** à Canton, a réuni une vingtaine de chefs d'entreprise implantés dans le Guandzou pour parler des difficultés et des succès qu'ils rencontrent : douanes, fiscalité et surtout contrefaçon de leurs marques.

Le soir, une réception offerte par la consule générale à la communauté française dans les locaux de l'Alliance française nous permet de rencontrer une cinquantaine de nos concitoyens de tous les secteurs d'activité.

Le mardi 8 avril nous visitons la partie ancienne de Canton et en particulier l'île qui abritait les concessions européennes à la fin du 19ème. Nous participons ensuite à la conférence de presse – au Musée d'Art Moderne - pour le lancement du mois d'activités culturelles multiples « Croisements » : théâtre, danse, jazz, poésie, dans 18 villes différentes de Chine. J'en profite pour visiter une très belle exposition de photographies de Lartigue accrochée au Musée.

L'après midi à l'Université Sun Yat Sen, originaire de Canton, pour parler du traité de Lisbonne devant une quarantaine d'étudiants de 3ème cycle en affaires internationales, suivi par un débat de très bonne qualité.

Départ pour Pékin.

Visite à Pékin, 9 et 10 avril 2008

Dès mon arrivée à Pékin en fin de soirée, le 8 avril, je suis accueilli par **M. Pascal Maubert**, Premier conseiller en charge des affaires consulaires à Pékin.

Le mercredi 9 avril, accompagné de mon Assistant parlementaire **Alain Fontaine**, je visite les services consulaires en compagnie de **M. Pascal Maubert**. La visite a commencé par le Service de l'administration des Français dirigé par **M. Guillaume Laudic** et qui comporte

4,5 agents, dont un recruté local, tous Français. Le service gère 4000 Français et environ 250 actes par an dont un peu moins de la moitié de mariage. Le problème principal auquel il est confronté est de déterminer la réalité de ces mariages. La Chine est un des pays dans lequel les mariages avec des étrangers sont permis dans les consulats. Une douzaine de mariage environ par mois sont célébrés à Pékin. Il y a peu de problème en ce qui concerne les déclarations des naissances à Pékin, du fait du faible nombre de naissances hors mariage en Chine. Seuls 7 PACS ont été enregistrés à Pékin en 2007. Les services consulaires de Pékin n'ont pas de problème avec le système Racine, la connexion y étant très rapide. Des travaux sont prévus dans les locaux de ce service pour y permettre un accueil plus convivial des Français.

Puis nous rencontrons **Mme Marie Vassallo**, Chef de Chancellerie qui outre la supervision du Service de l'administration des Français est plus particulièrement responsable des bourses, des adoptions, du notariat et du suivi des incarcérations. Le crédit des affaires sociales est très limité à Pékin avec seulement 1200 euros par an et des conditions d'utilisation tellement restrictives que **Mme Vassallo** ou **M. Maubert** doit régulièrement faire des avances sur leurs propres fonds en cas de problème. Le même budget a été renouvelé pour 2008 malgré les jeux olympiques de Pékin qui devraient avec les 10000 visiteurs français attendus entraîner plus de problèmes, notamment du fait de pertes ou de vols. Je vais saisir le directeur des Français à l'étranger à ce sujet. Les événements récents au Tibet ont montré les limites du système Racine qui ne permet pas actuellement de trier les inscrits par leur ville de résidence lorsqu'il est nécessaire de les contacter en urgence, ainsi que le grand nombre de Français qui oublie de signaler leur changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

M. Dominique Lépine, Chef de service des visas nous fait ensuite visiter son service qui comporte 18 agents, tous Français. Le service délivre 100 000 visas par an, ce qui en fait le 4e poste dans le monde, avec un taux global de refus. Depuis octobre 2007, une partie de la procédure a été externalisée pour certains visas (65%) par une délocalisation de la comparution personnelle auprès de la société VisasFrance. La procédure complète est conservée au service des visas pour les passeports officiels, les conjoints de Français, les visas faits dans le cadre de l'ANAEM et les visas de retour. L'externalisation des visas permet un gain de temps, notamment sur la saisie qui est faite par VisasFrance et est une amélioration pour les agents qui peuvent travailler plus calmement. Par contre, les demandes en urgence qui pouvaient avant être traitées très rapidement si nécessaire ne sont maintenant plus possibles.

Accompagné de **M. Maubert** nous rendons visite à VisasFrance qui est une société créée par des cadres français avec un personnel en partie francophone. Les demandeurs de visas peuvent s'inscrire en ligne sur le site de la société et choisir eux-



mêmes la date et l'heure de leur rendez-vous dans des délais très courts. La société a également un centre d'appel pour les renseignements qui reçoit 300 appels par jour. Environ 100 à 150 demandes de visa individuel sont traitées par jour, représentant 20% des demandes. Les autres demandes sont pour des visas de groupe qui sont déposées directement par les agences de voyage et ne nécessitent pas de comparution personnelle. Seules les agences ayant un accord ADS avec l'Union européenne sont habilitées à cette procédure qui est strictement encadrée, notamment par une vérification des passeports au retour en Chine pour s'assurer que tous les participants sont bien rentrés. VisasFrance s'assure que les demandeurs déposent un dossier complet, puis numérise leur photo d'identité et saisit les données sur la base VisaNet du MAE. Les demandeurs paient 60€ pour le coût du visa et 25€ pour les frais de service de VisasFrance. La société espère pouvoir obtenir le traitement des visas d'autres pays Schengen et négocie avec certains d'entre eux. Elle devait ouvrir son centre de Chengdu le 14 avril pour traiter les demandes de visa du nouveau consulat de France.

Nous participons ensuite à un déjeuner à la résidence de France donné par **M. Hervé Ladsous**, ambassadeur de France en présence d'une vingtaine de personnes représentant la communauté française dans sa diversité. **M. Ladsous** fait un tour d'horizon des différents points d'actualité : les jeux olympiques de Pékin et la situation au Tibet, les contrôles policiers de certains bars situés dans le quartier de Sanlitun au cours desquels plusieurs dizaines de jeunes, dont un certain nombre de Français, y compris des mineurs, ont été appréhendés pour vérification, et les projets de déménagement du Lycée français. Ce dernier point est celui qui a suscité le plus de réaction, trois différents projets étant proposés. Les parents d'élèves seront informés avant que l'AEFE ne prenne une décision.



Nous visitons ensuite le Lycée français en compagnie de **M. Maubert**, de **M. Stéphane Sachet**, proviseur, de **M. Francis Nizet**, conseiller à l'AFE et de **M. William Nguyen**, représentant régional de l'AEFE. Après une courte visite du site de la maternelle qui accueille 249 élèves (dont les CP) répartis sur 13 classes, nous allons au site principal pour une réunion où le déménagement du Lycée français est abordé de nouveau de manière plus approfondie. Trois options sont proposées, l'achat d'un terrain privé au cœur de Pékin avec un financement privé et une cogestion, la reprise des locaux d'une école internationale, nécessitant d'importants travaux de réaménagement, situés à proximité de l'aéroport et donc loin du centre de Pékin et une troisième solution intermédiaire. Le financement de la deuxième option pourrait être entièrement assuré par l'AEFE mais poserait des problèmes de transport. La décision doit être prise très rapidement, car les terrains actuels doivent être libérés à la demande des autorités chinoises.



Rencontre avec **M. Josselin Khalifa**, adjoint au chef de Mission économique et **M. Gérard Deleens**, conseiller à l'AFE et président de la section des Conseillers du Commerce Extérieur. Le PIB de la Chine a été en 2007 de 3400 milliards de dollars (2200 \$ par habitant) et la croissance prévue pour 2008 est de 9,3% en ralentissement net par rapport aux années précédentes. La balance commerciale est très excédentaire avec 956 milliards de dollars d'importations contre 1218 milliards de dollars d'exportations. En particulier la balance française est très fortement déficitaire Avec 9 milliards d'euros d'exportations (françaises) contre 28 milliards d'euros d'importations soit à - 19 milliards d'euros de déficit, le premier de la France dans le monde. Un élément d'explication est l'évolution de la parité Yuan - euros (mais ceci est aussi vrai pour l'Allemagne). La structure de nos exportations est également défavorable : l'aéronautique représente 33% de nos exportations, les matières premières et semi-finies, un autre tiers. Nous sommes absents par contre des produits industriels, de ceux à haute valeur ajoutée. La France a 1,4% de parts de marché contre 4,75 pour l'Allemagne. Au niveau des entreprises, on considère qu'il faut investir environ 150 000 € sur 3 ans pour s'implanter en Chine, étant entendu qu'une partie importante (jusqu'à 80%) peut être couverte par l'assurance-prospection de la Coface.

En fin d'après-midi, visite du magasin *Mushi* ouvert par **Mlle Caroline Deleens** dans un grand centre commercial de Pékin. **Mlle Deleens**, diplômée de l'école ESMOD de Paris, conçoit tous les modèles et les fait fabriquer dans son propre atelier à Pékin.



La journée s'est terminée par un sympathique dîner avec la section PS de Pékin, animée par son secrétaire de section **François Gaillard**. Nous sommes retrouvés une dizaine dans un excellent restaurant du Yunnan suggéré par notre amie **Odile Pierquin**, responsable ADFE de Pékin. Après un rapide tour de table de présentation, nous avons débattu sur les échéances futures du parti socialiste.



Le jeudi 10 avril, j'ai été invité à prononcer une conférence sur le Traité de Lisbonne devant une quarantaine d'étudiants de l'École des relations internationales de la prestigieuse université de Pékin et trois de leurs professeurs, dont un professeur français de Sciences Po. J'ai été impressionné par un auditoire très studieux et attentif et qui prenait de nombreuses notes pendant ma présentation. À la fin de celle-ci, sept des élèves ont posé des questions très pointues démontrant une bonne connaissance d'un sujet ardu. La dernière question a été consacrée au Tibet et au passage de la torche à Paris. J'ai répondu que j'espérais que le peuple chinois ne penserait pas que les démonstrations de lundi à Paris avait été organisées contre lui, mais que cela faisait partie des droits démocratiques élémentaires et que j'espérais que le gouvernement chinois pourrait discuter avec les représentants du Dalai Lama et que la France était prête à offrir son assistance si on la lui demandait.



Nous rencontrons ensuite **MM. Nam Ngo Thien** et **Thomas Patulloch**, attachés pour la propriété industrielle à l'ambassade de France et à la représentation de l'Union européenne avec qui nous faisons le point sur les réformes en cours des législations de brevets, marques et droit d'auteur en Chine. **M. Jean-Luc Quinio**, conseiller juridique de l'ambassade, **M. François Castro**, attaché de sécurité intérieure, ainsi que **M. Eric Wiart**, attaché douanier et **M. Pascal Maubert**, premier conseiller, participent à la discussion.

Je rends pour finir une visite de courtoisie à l'Office des brevets de Chine (plus de 6000 agents) pour y rencontrer **M. Li Yuguang**, commissioner adjoint.



Visite à Séoul, 11 et 12 avril

Arrivés à Séoul, nous débutons notre visite le 11 avril, **René Aicardi** et moi-même, par un petit-déjeuner avec **Philippe Thiébaud**, notre ambassadeur à Séoul. Il nous explique la situation politique intérieure après le changement de Président, le nouveau étant Lee Myong Bak, et les élections législatives qui ont donné une majorité au parti conservateur. La ligne est beaucoup plus ferme vis-à-vis de la Corée du Nord : la coopération et l'aide seront proportionnées au progrès de la dénucléarisation. Les relations bilatérales sont bonnes tant sur le plan économique (voir plus loin) que politiques, à l'exception de l'affaire récurrente des archives royales coréennes détenues par la France. Il y a un intérêt dans l'enseignement, la langue et la culture françaises qui va au-delà du convenu.

La communauté française est de l'ordre de 2000 dont 1600 inscrits, stable depuis plusieurs années. C'est une communauté jeune, masculine, engagée dans la vie professionnelle, qui reste 3 à 4 ans en moyenne. Peu de situations sociales difficiles.

Nous nous rendons ensuite au Service de coopération dirigé par **Jean Luc Maslin** qui nous présente les différentes activités de son service et nous fait visiter le centre culturel. A noter en particulier le nombre impressionnant de traductions d'ouvrages français vers le coréen, y compris d'œuvres récentes (750 par an pour une subvention publique française de 75 000€).

Campusfrance, dirigé par **M. Jeong-hun Oh**, est installé dans le même immeuble et envoie environ 1600 étudiants coréens par an en France (dont une vingtaine de boursiers) contre à peine une centaine d'étudiants français en Corée. Il y a de l'ordre de 5 à 6000 étudiants coréens en France surtout dans les métiers d'art, les langues, la mode.

L'Ambassadeur réunit ensuite à déjeuner les principaux responsables de la communauté française et des associations (**Mme Hyeonae Lee**, présidente de l'ADFE et **Pierre Ory**, secrétaire du PS et représentant de **René Aicardi**, nous retrouvent) qui exposent ainsi leurs activités et leurs difficultés.

Au café, **Antoine Chéry**, conseiller économique et commercial, et **Philippe Li**, président de la chambre de commerce franco-coréenne, exposent la situation des relations commerciales entre nos deux pays. La situation économique de la Corée reste très bonne (croissance, balance commerciale) malgré la petite taille du marché et les problèmes de coûts vis-à-vis de la Chine et de compétitivité vis-à-vis du Japon. Les relations avec la France sont presque équilibrées avec un solde fluctuant selon les ventes d'avions Airbus. La France se situe au 7ème rang des investissements directs avec de gros projets de Total, BNP, Lafarge et Renault.

Nous partons ensuite avec **MM. Ballot et Ho** à l'Université Sungkyunkwan qui m'a invité à prononcer un exposé sur les questions européennes et sur les nouvelles institutions. Une soixantaine d'étudiants y participent.



Le soir, visite à l'Alliance française où nous retrouvons son nouveau directeur, Marc Sarrazin. La situation n'a pas évolué depuis ma dernière visite, ce qui ne manque pas d'être préoccupant.



Le samedi 12 avril, avec **MM. Ballot, Aicardi, Ory**, je rends visite au lycée français de Séoul (proviseur : **Thierry Tillement**). Construit en 1974, il compte actuellement 360 élèves de la maternelle à la terminale, une cinquantaine d'enseignants, et a noué des liens forts de proximité avec la mairie de Seocho, très orientée vers la francophonie. Je rencontre d'abord une délégation d'enseignants avec qui nous examinons la question douloureuse de l'évolution de l'ISVL pour Séoul, le recrutement des contrats locaux et l'avenir de l'homologation.



Je tiens ensuite une permanence pour les citoyens français qui souhaitent me rencontrer.

M. Ballot nous invite ensuite à déjeuner en compagnie de **Mme Sabrina Neveux-Guilluy**, Présidente de l'association des parents d'élèves. Nous faisons le tour des différents scénarios possibles pour faire face à une extension du lycée au delà des 350 élèves actuels. En particulier, un accroissement du nombre d'élèves est souhaitable pour assurer la pérennité des classes du lycée actuellement en sous effectif. L'idéal serait une extension d'environ une centaine de places supplémentaires dans le voisinage immédiat de la localisation actuelle.

Visite enfin du lycée international Xavier, créé il y a 5 ans par la congrégation des sœurs de Sainte-Marie de Neuilly qui gèrent également les écoles Charles Peguy. **Hélène Lebrun**, la fondatrice, **Odile Thibault**, directrice, **Maria AhNoun**, nous expliquent que le lycée offre un cycle complet d'éducation de la maternelle à la terminale en français et suivant le programme français, ainsi qu'un internat filles et garçons). L'école compte aujourd'hui 200 élèves, essentiellement coréens et quelques francophones, et 30 enseignants, avec des frais d'écolage de même niveau que ceux de l'école française (moins de 7000 € par an). Une belle réalisation qui n'est pas en concurrence avec l'école française.



Le soir, réunion de la section ADFE avec une vingtaine de participants.



Visite à Maputo, 21 et 22 avril

Arrivé le 2 avril, je suis accueilli par **M. Thierry Viteau**, ambassadeur de France à Maputo et par **Eric Granry**, notre conseiller AFE et ADFE de la circonscription.

Une réunion de travail avec les chefs de service de l'ambassade me permet de me faire une idée de la situation du Mozambique et des relations bilatérales entre nos deux pays.

Elle est suivie par un déjeuner avec plusieurs représentants des entrepreneurs français au Mozambique avec lesquels nous parlons des nouvelles opportunités dans le domaine du tourisme et des biocarburants.

L'après midi, avec M. l'ambassadeur et M. Granry, je suis reçu au siège du parlement (monocaméral) par le groupe d'amitié Mozambique-France.

Visite ensuite du très beau centre culturel franco-mozambicain, vieil hôtel colonial restauré et qui relance sa programmation culturelle ainsi que des cours de français qui pour le moment ne font que 5% des recettes.

Le soir une réunion avec les adhérents de la section ADFE, puis soirée d'inauguration du festival de musique dans le très bel hôtel de ville de Maputo.

Le 22 avril, visite de l'école française. C'est une très jolie école, construite selon le plan d'un cadran scolaire qui loge 200 enfants, 3 maîtres résidents et un directeur (**M. Jean-Claude Croise**) plus les animateurs de groupe CNED.

Son principal problème est la faiblesse du nombre d'élèves qui fragilise l'école conventionnée. Une des réflexions des parents est d'avoir plus d'enfants scolarisés que ce soit mozambicains ou européens. Le développement de classes bilingues anglais-français va dans ce sens. Un autre souci est la charge des frais de scolarité pour les parents qui représente 70% du total. En fin notons le fait que le bac international (dit bac de Genève) – qui n'est pas préparé dans les écoles françaises – est très demandé par les parents non français. Un peu de souplesse serait sans doute utile ici.

Nous passons ensuite un bon moment avec les responsables d'un projet de micro-crédit patronné par l'AFD.

A l'invitation de **M. Gilles Lainé**, Conseiller de coopération et d'action culturelle, nous déjeunons avec les représentants de plusieurs ONG menant des projets au Mozambique dans le domaine de la santé (Douleur sans frontières), de la culture et des activités sociales (Fonds social).

L'après midi permanence au Consulat pour y recevoir ceux de nos compatriotes qui le souhaitaient.

Le soir réception de la communauté française à l'ambassade.

Afrique du sud, du 23 au 26 avril

Johannesburg

Le 23 avril au matin, **Eric Granry** et moi nous arrivons à Johannesburg par le premier vol du matin de Maputo pour être accueillis par **M. Christian Bader**, consul général et par **François Chambraud**, directeur de l'Alliance française de Pretoria.

Nous visitons celle-ci qui se spécialise dans les cours aux institutionnels : ministères et entreprises. Il y a une grande demande d'enseignement du français qui est liée aux ambitions panafricaines de l'Afrique du sud et à la volonté pour les entreprises sud africaines de conquérir des marchés en Afrique francophone.

Je fais ensuite une conférence sur le Traité de Lisbonne devant les élèves diplomates sud africains.

M. Denis Pietton, ambassadeur de France, nous invite à déjeuner avec ses principaux collaborateurs pour nous présenter les grandes caractéristiques des relations entre l'Afrique du sud et la France.

La situation à la fin de la présidence de Thabo Mbeki, est assez négative : déficit grave d'énergie, développement du SIDA (une personne sur 3), échecs internationaux en Côte d'ivoire et au Zimbabwe. La contestation interne à l'ANC par les partisans de Zuma n'arrange pas les choses.

Le pays reste néanmoins un riche pays avec un PIB de 300 milliards de dollars et où l'aide ne représente que 1,5% du Pib.

Le plus préoccupant reste la difficulté de faire émerger une élite africaine : seuls 2000

d'entre eux accèdent à l'université et les programmes de discrimination positive en leur faveur réent des tensions fortes avec les autres groupes ethniques.

L'après midi nous nous rendons à l'Alliance française de Johannesburg où nous sommes reçus par **M. Laurent Croset**, directeur et coordinateur du réseau des Alliances dans la région.

Cette dernière est proche de l'autofinancement avec 1500 apprenants par an. Elle développe également des activités culturelles en lien avec l'Institut français.

Visite du consulat avec **M. Robert**, consul : notre communauté comprend environ 6000 personnes à Johannesburg et 2000 au Cap. En majorité une communauté active et plutôt prospère, même s'il existe quelques situations familiales difficiles : 15 cas à la CCPAS, et .. bourses. La question est de savoir pour les 15 % qui sont installés « définitivement » si leur avenir est dans le pays ou pas.

Le soir réception pour une cinquantaine de Français à la résidence du consul général.

Le 24 nous visitons le chantier du train Johannesburg -Pretoria que construit Bouyghes.

Une rencontre est ensuite prévue à la Chambre de Commerce franco sud-africaine avec sa directrice générale, **Mme Hazzard-Ferrand** est annulée sans explication.

Le président du Conseil d'administration, M. Pascal Asin, responsable de Moet-Hennessy, nous reçoit et nous explique les activités de la chambre.

Il souligne les difficultés que rencontrent les entreprises (françaises et autres) : manque de main d'œuvre spécialisée, sécurité, difficultés d'obtenir les visas et permis de travail et bien sûr les coupures d'énergie.

Il souligne par contre le bon fonctionnement de l'administration des impôts et des douanes.

L'après-midi, nous rencontrons **M. de Ricaud**, chef des Missions économiques en Afrique du sud qui nous fait un exposé très intéressant sur la situation économique de l'Afrique du sud.

Les principaux points en sont :

- Une politique budgétaire et monétaire très sage (budget en excédent, parité du rand contrôlée)
- Le déficit du commerce extérieur est important (20 milliards de dollars, dont 10 pour les services et 10 pour les « invisibles ») est compensée par les entrées de capitaux qui viennent à la bourse de Johannesburg, très attractive.
- La croissance prévisible est de l'ordre de 5% (ramenée à 3,5% à cause de la crise énergétique)

Le Cap

Nous sommes accueillis à notre arrivée au Cap par **M. Jean-Luc Bodin**, Consul de France.

Le 25 au matin, conférence en français à l'Alliance française devant une soixantaine de nos citoyens sur les institutions de l'Union européenne et l'avenir de celle-ci.

Visite en compagnie de son directeur **M. Jean-Jacque Thézard** de l'Alliance française du Cap qui s'autofinance à 90% (sans le salaire du directeur) et dispose d'un beau local au centre historique de la Ville.

Elle reçoit près de 1000 apprenants par an et peut consacrer 26000 € à des activités culturelles. Elle a toutefois du mal à attirer des étudiants noirs et métis (15%).

Nous nous rendons ensuite à l'école française François Le Vaillant où nous sommes accueillis par la directrice, **Mme Christine Thauvin** et par le président du comité de gestion, **M. Guillaume Ortscheit**.

L'école conventionnée scolarise 190élèves avec une expatriée et 3 résidents. Elle

devient homologuée à partir de la 6e (CNED). Les frais de scolarité sont bas (environ 2000 € par an).

Le principal problème est de préparer la croissance à venir en prévoyant les locaux nécessaires.

L'après-midi, nous visitons le consulat et participons à une réunion de travail avec M. le Consul et son adjointe, **Sandrine Bourguignat**, ainsi que les agents.

La discussion porte sur les applications informatiques (Corrège et Racine) qui ne fonctionnent pas de manière satisfaisante.

La question de la révision des salaires est abordée (indices Mercer qui sont souvent en dessous du coût de la vie ou de sa perception).

Nous faisons ensuite le point sur la politique des visas et des documents d'état civil.

Le samedi 26 avril, visite des domaines viticoles tenus par des Français dans la commune de Stellenbosch :

Le domaine Glenelly avec son directeur **M. Sichere** (de Bordeaux)

Le domaine Marianne avec **M. Malassigne**, son gérant

Ce sont deux investisseurs importants qui marquent l'espoir que nos compatriotes ont dans l'avenir de l'Afrique du sud et le développement du transfert du savoir-faire vinicole.